



Direction
Départementale
de l'Équipement

Puy-de-Dôme



DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
AUVERGNE

Inventaire des paysages



du département du Puy-de-Dôme



Eliane Auburger
SYCOMORE
Juin 1997

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
RAPPEL DES DÉMARCHES ANTÉRIEURES	7
VALEUR DE RECONNAISSANCE SOCIALE	10
CRITÈRES D'APPRÉCIATION	10
COMMENTAIRES	10
CARTE DES VALEURS DE RECONNAISSANCE SOCIALE	13
VALEURS PAYSAGÈRES	14
CRITÈRES D'APPRÉCIATION	14
L'INTÉRÊT NATIONAL.....	14
L'INTÉRÊT RÉGIONAL.....	14
FORT INTÉRÊT.....	15
L'INTÉRÊT LOCAL.....	15
CARTE DES VALEURS PAYSAGÈRES	16
ATOUS ET FORTES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES	17
CRITÈRE D'APPRÉCIATION	17
COMMENTAIRES	17
LE PATRIMOINE RECONNU.....	17
LA "VITRINE" DE DEMAIN RECOURVRE	17
SCHÉMA DIRECTEUR	18
CARTE DES ATOUS ET FORTES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES	19
CARTE DE LA SENSIBILITÉ	20
CRITÈRE D'APPRÉCIATION	20
OBJECTIFS.....	20
MÉTHODOLOGIE.....	20
COMMENTAIRES	20
SUR LA MÉTHODE	20
SUR LE CONTENU	20
UTILISATION	21
CARTE DE LA SENSIBILITE	22
HIERARCHISATION DES INTERVENTIONS DE L'ÉTAT	23
PLAN DE REPÉRAGE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES	24
ANALYSES PAR ENTITÉS PAYSAGÈRES	25
1 - BASSES ET MOYENNES COMBRAILLES	26
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	26
COMMUNES CONCERNÉES.....	26
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	26
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ	27
ORGANISATION DES TERROIRS	27
LE BÂTI	28
ÉLÉMENTS DE VALEUR	30
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	32
GESTION.....	32
BASSES ET MOYENNES COMBRAILLES (partie Nord)	33
BASSES ET MOYENNES COMBRAILLES (partie Sud)	33

2 - LES HAUTES COMBRAILLES	34
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	34
COMMUNES CONCERNÉES.....	34
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	34
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	36
ORGANISATION DES TERROIRS.....	36
LE BÂTI.....	36
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	38
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	38
GESTION.....	38
HAUTES COMBRAILLES	40
3 - L'ARTENSE	41
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	41
COMMUNES CONCERNÉES.....	41
GÉOLOGIE- RELIEF - MORPHOLOGIE.....	41
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	41
LES TERROIRS ET LES PAYSAGES AGRAIRES.....	41
LE BÂTI.....	42
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	44
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	44
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	46
ARTENSE	49
4 - CÉZALLIER	50
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	50
COMMUNES CONCERNÉES.....	50
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	50
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	50
L'ESPACE NON BÂTIS.....	50
LE BÂTI.....	52
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	54
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	54
GESTION.....	54
CEZALLIER	57
5 - LE MASSIF DU SANCY	58
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	58
COMMUNES CONCERNÉES.....	58
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	58
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	60
ORGANISATION DES TERROIRS.....	60
LE BÂTI ET LES PAYSAGES.....	62
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	64
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	64
GERSTION.....	66
MASSIF DU SANCY	68

6 - LES COUZES	69
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	69
COMMUNES CONCERNÉES	69
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE	69
OCCUPATION DU SOL, MODS DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ	71
OCCUPATION DU SOL ET TERROIRS	71
OCCUPATION DU SOL ET TERROIRS	71
LE BÂTI	73
SENSIBILITÉ ET MODS DE PERCEPTION	75
ÉLÉMENTS DE VALEUR	77
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION	79
GESTION	79
LES COUZES	82
7 - LA CHAÎNE DES PUY	83
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	83
COMMUNES CONCERNÉES	83
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE	83
OCCUPATION DU SOL, MODS DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ	85
ORGANISATION DES TERROIRS	85
LE BÂTI	87
ÉLÉMENTS DE VALEUR	87
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION	87
DES SECTEURS EN PLEINE MUTATION	87
GESTION	88
CHAÎNE DES PUY	89
8 - L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE	90
SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET COMMUNES CONCERNÉES	90
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE	90
OCCUPATION DU SOL, MODS DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ	90
ÉLÉMENTS DE VALEUR ET ENJEUX	92
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION	92
GESTION	93
AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE	94
9 - LA LIMAGNE VITICOLE	95
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	95
COMMUNES CONCERNÉES	95
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE	95
OCCUPATION DU SOL, MODS DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ	95
ORGANISATION DES TERROIRS	95
LE BÂTI	97
ÉLÉMENTS DE VALEUR	97
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION	99
GESTION	99
LA LIMAGNE VITICOLE	100

10 - LA GRANDE LIMAGNE	101
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	101
COMMUNES CONCERNÉES	101
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE	101
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ	101
LES STRUCTURES PARCELLAIRES	101
LE BÂTI	105
ÉLÉMENTS DE VALEUR	105
MUTATIONS ET TENDANCES OBSERVÉES	107
GESTION	107
GRANDE LIMAGNE	110
11 - LE PLATEAU DE RANDAN	111
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	111
COMMUNES CONCERNÉES	111
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE	111
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ	111
LES BUTTES SUD	111
LE PLATEAU	113
LE BÂTI	113
ÉLÉMENTS DE VALEUR	115
MUTATIONS ET TENDANCES OBSERVÉES	115
GESTION	115
PLATEAU DE RANDAN	118
12 - LE VAL D'ALLIER	119
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	119
COMMUNES CONCERNÉES	119
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE	119
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ	121
L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES PAYSAGES	121
LE BÂTI	125
ÉLÉMENTS DE VALEUR	127
DES ÉLÉMENTS NATURELS	127
DES ÉLÉMENTS BÂTIS	127
DES VALEURS SPÉCIFIQUES DANS CHACUNE DES SÉQUENCES DE LA VALLÉE	127
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION	129
GESTION	131
LE VAL D'ALLIER	134
13 - LA COMTÉ ET SES EXTENSIONS	135
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	135
COMMUNES CONCERNÉES	135
GÉOLOGIE- RELIEF - MORPHOLOGIE	135
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ	135
ORGANISATION DES TERROIRS	135
LE BÂTI	137
ÉLÉMENTS DE VALEUR	139
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION	139
GESTION	141
COMTE ET EXTENSIONS	144

14 - LE BAS LIVRAUDOIS	145
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	145
COMMUNES CONCERNÉES.....	145
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	145
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	145
ORGANISATION DES TERROIRS.....	145
LE BÂTI.....	147
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	149
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	149
GESTION.....	151
BAS LIVRAUDOIS	155
15 - LE HAUT LIVRAUDOIS	156
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	156
COMMUNES CONCERNÉES.....	156
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	156
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	156
ORGANISATION DES TERROIRS.....	156
LE BÂTI.....	158
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	158
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	160
GESTION.....	160
HAUT LIVRAUDOIS	163
16 - ENTRE DORE ET ALLIER	164
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	164
COMMUNES CONCERNÉES.....	164
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	164
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	166
LE BÂTI.....	166
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	168
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	168
GESTION.....	170
ENTRE DORE ET ALLIER	173
17 - VALLÉE DE LA DORE	174
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	174
COMMUNES CONCERNÉES.....	174
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	174
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	174
ORGANISATION DES TERROIRS.....	176
LE BÂTI.....	176
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	178
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	178
GESTION.....	178
18 - LES BOIS NOIRS ET MONTS DU FOREZ	182
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	182
COMMUNES CONCERNÉES.....	182
GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE.....	182
OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ.....	184
ORGANISATION DES TERROIRS.....	184
MODE DE PERCEPTION.....	184
LE BÂTI.....	186
ÉLÉMENTS DE VALEUR.....	188
MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION.....	188
GESTION.....	190
LES BOIS NOIRS	194
MONTS DU FOREZ (NORD)	195
MONTS DU FOREZ (SUD)	196

INTRODUCTION

RAPPEL DES DÉMARCHES ANTÉRIEURES

UN BESOIN, DES OBJECTIFS

La Direction Départementale de l'Équipement du Puy de Dôme, à l'initiative du Service d'Aménagement Rural a engagé depuis 1993 une démarche dite de Diagnostic du territoire visant à **constituer un outil de connaissance et d'observation** en réponse à un certain nombre de besoins ou de mutations

- > un contexte social d'évolution des concepts, des valeurs, des acteurs et des enjeux dans le domaine du paysage et de l'environnement, dans le sens d'une approche plus globalisante et concertée des problèmes.
- > la mise en place de directives nationales et d'outils juridiques nouveaux (Loi Paysage) visant à traduire ces aspirations par une prise en compte du paysage à tous les stades et pour tous les facteurs de son évolution (planification territoriale droit des sols, politique des Parcs...)
- > un besoin accru, depuis la décentralisation, d'un cadre référentiel pour guider l'exercice des actions de l'État, la mission de conseil auprès des collectivités locales, la gestion du territoire ;

UNE MÉTHODE

Il convenait donc de constituer, pour l'ensemble du Département, un inventaire dépassant largement le concept paysager, destiné à représenter à terme un outil de connaissance et de gestion cohérente du territoire.

Une telle démarche, fortement nourrie par les recherches de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme en termes de méthodologie d'analyse, devait aboutir à un bilan paysager dynamique associant à la fois

- > la connaissance, par l'identification d'entités homogènes et la déclinaison de leurs caractéristiques.
- > la reconnaissance, à travers l'établissement d'une hiérarchie des valeurs, du degré de sensibilité, des potentialités (notamment au plan touristique).
- > l'aspect dynamique de l'évolution du territoire, par l'émergence des enjeux et des tendances d'évolution (démographie, activités...).
- > des éléments de gestion définissant la 'nature et le niveau d'intervention ou de comportement de l'État (support de planification, relais des orientations nationales, aide à la décision, prévision des impacts, conseil en aménagement, gestion patrimoniale et touristique...).

Les moyens pour y parvenir résidaient principalement dans une approche associant

- > l'exploitation synthétique et interprétée des données cartographiques de base (topographie, géologie, végétation...)
- > le bilan des protections réglementaires et des connaissances dans le domaine patrimonial (sites et monuments, milieux naturels...)
 - l'analyse historique et ethnologique du paysage humanisé (habitat, architecture, matériaux) l'exploitation des données statistiques (INSEE, RGA, REP...)
- > l'approche visuelle et sensible du terrain
- > ... etc

LES ÉTAPES

Compte tenu des difficultés, notamment méthodologiques, pour engager une telle démarche novatrice globalement sur l'ensemble du Département, il a été convenu d'une approche en plusieurs stades.

Une recherche a été engagée durant l'été 1993 par deux stagiaires étudiantes en 4^e année à l'École d'Architecture de Clermont-Ferrand (Miles LOPEZ et VAILLANT) sur le territoire du Parc Naturel Régional Livradois Forez



A partir de ce travail, deux études ont été confiées sur deux autres grands ensembles du département, à deux organismes différents, dans le but d'obtenir des approches croisées, d'affiner la méthodologie, de choisir éventuellement la meilleure prestation

- > l'une portant sur le Sud (de l'Artense au Bas Livradois) réalisée par le Cabinet SYCOMORE (Éliane AUBERGER, Paysagiste)
- > l'autre sur l'Ouest (des Combrailles à l'Artense) confiée au Conservatoire Régional des Paysages (Luc BREUILLE, Architecte).

Les rapports d'étape et la présentation de ces deux premières études ont été menés en liaison avec les partenaires potentiels (services de l'État, Parcs, CAUE).

Par la suite, et compte tenu des particularismes évoqués ci-après, de ces deux dernières études, il a été convenu de couvrir le reste du territoire par deux autres prestations des mêmes bureaux d'études

- > le Nord (région de Riom et Limagne) pour SYCOMORE
- > le territoire du Parc Livradois Forez pour Luc BREUILLE, afin de remettre aux normes son étude précédente sur le travail des stagiaires

LA SYNTHÈSE RÉALISÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

- > Les différentes approches ainsi conduites ont permis la production de documents partiels et hétérogènes. Réaliser une synthèse commune était donc nécessaire. Durant l'été 1994, M^{lle} Cécile PUECH, stagiaire étudiante en architecture a procédé à un premier stade de mise en cohérence au niveau départemental en produisant des documents cartographiques de synthèse et des commentaires sur les thèmes suivants
 - découpage en « pays paysagers »
 - valeurs de reconnaissance sociale
 - valeurs paysagères intrinsèques
 - potentialités touristiques
 - sensibilités paysagères
 - unités territoriales d'élaboration des plans de paysage

Ces éléments ont été repris dans le présent document.

- > Le présent document reprend et complète cette approche en lui apportant une synthèse descriptive par « Pays paysagers »

Il a été bâti à partir **des éléments contenus dans les différentes études préparatoires**, enrichis de connaissances propres au bureau d'études, acquises au cours d'autres études. perception, types de sensibilité

- les éléments de valeur
- les mutations et tendances d'évolution
- les grandes orientations pour une gestion

accompagnée de cartes (échelle proche du 1/50 000) et de photographies qui expriment ces caractéristiques-paysagères.

- > Pour qu'un tel document soit utilisable, il doit répondre à plusieurs critères
 - avoir un volume qui le rende compatible avec les possibilités techniques et financières de reproduction,
 - être synthétique, donc ne dire que l'essentiel pour chaque entité : il a donc fallu procéder à une sélection des informations.-

Cette notion de pays est à prendre comme une entité géographique, morphologique, historique et/ou paysagère. Elle n'a pas de rapport avec les « Pays » de la Loi d'Aménagement du territoire même si parfois les découpages peuvent se superposer.



-> Ce document se veut synthétique pour couvrir l'ensemble du département. Il doit donc être utilisé en fonction de cet objectif

On y trouvera

- un panorama global des paysages du département (sauf agglomération clermontoise) guidant les niveaux d'intervention des services de l'État.

On n'y trouvera pas

- des réponses précises guidant les politiques à l'échelle de la commune : projets d'aménagement, POS, cartes communales.

NOTE

Les textes, photographies empruntent très largement aux études préliminaires : études SYCOMORE et études

L. BREUILLE. Éléments de Synthèse D.D.E.

Des compléments photographiques (Hautes Combrailles, Bois Noirs, Haut Livradois) ont été apportés par

- A. ALLAUZE de la DDE,
- C. Camus, architecte et photographe,
- SYCOMORE, sur des fonds photographiques personnels provenant d'autres études,
- le Parc du Livradois Forez,
- le Conservatoire des Paysages d'Auvergne.

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de coordination régionale des inventaires paysagers établis au niveau départemental, initiée par la DIREN Auvergne.

A ce titre, ce service a contribué financièrement à la réalisation de ce document, dans un souci d'harmonisation avec les inventaires déjà réalisés (département de l'Allier) ou en cours d'étude sur la région.



VALEUR DE RECONNAISSANCE SOCIALE

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Il s'agit d'une estimation de "l'image" perçue. Elle ne tient de ce fait, pas rigoureusement compte de la valeur intrinsèque des espaces identifiés mais plutôt de leur **représentation symbolique** auprès de diverses populations

- > **les autochtones, en terme d'appropriation patrimoniale**
- > **les visiteurs étrangers en terme de consommation.**

Cette carte, établie essentiellement à partir d'études sectorielles, d'entretiens et de connaissance personnelle, ne saurait constituer qu'une approximation qui devrait être validée par une enquête plus approfondie auprès des professionnels du tourisme et de la clientèle.

Trois degrés de valeur sont représentés

- > le niveau national : au sens des guides touristiques, il s'agit des espaces reconnus universellement et représentatifs à l'extérieur de l'image du Département, ils justifient a priori une visite ou un circuit spécifique,
- > le niveau régional : également du ressort des publications touristiques, mais de diffusion plus locale. Moins connus, ils peuvent s'avérer tout aussi spectaculaires (vallées en gorges, plateaux d'estive). Ils peuvent être perçus en terme "d'accompagnement" dans la conception des itinéraires ou des séjours, lorsque la durée le permet. Ils constituent surtout l'argument de fréquentation pour les populations des départements limitrophes lors de séjours de courte durée.
- > le niveau local : qui fait intervenir la notion de "pays" au sens émotionnel du terme, d'approche plus intime ou événementielle.

Cette valeur de plus en plus **d'actualité** constitue en fait le cadre minimal pour :

- >le fondement des politiques de développement touristique,
- >l'établissement d'un réseau d'équipement et d'hébergement,
- >l'engagement d'une politique de gestion associant protection et mise en valeur.

Cette carte témoigne déjà de l'hétérogénéité des approches dans le cadre des études sectorielles qui ne reflète pas rigoureusement la valeur intrinsèque des espaces considérés.

COMMENTAIRES

L'INTÉRÊT NATIONAL

On y retrouve :

- > les grands ensembles paysagers majeurs, essentiellement la **Montagne Auvergnate** : Dômes, Sancy, Haut Forez,
- > des sites plus localisés à haute valeur paysagère : région d'Orcival, Saint-Jacques-d'Ambur, lacs Chauvet, Pavin, Chambon
- > des ensembles urbains : Thiers, Ambert, Clermont, Royat, Issoire,
- > des éléments patrimoniaux ponctuels
 - des villages : Nonette, Montpeyroux, Besse
 - des églises : Saint-Nectaire, Orcival
 - des châteaux : Murol
 - des spécificités : Lezoux (archéologie).



La **Vallée de l'Allier** site reconnu de niveau national auprès d'un public de spécialiste, n'apparaît pas à ce stade, en raison de sa confidentialité, du caractère peu spectaculaire de sa perception, de son inclusion dans une entité peu attractive au plan touristique (la Limagne).

Au niveau du Schéma Directeur de l'Agglomération Clermontoise, le plateau de **Gergovie** (au-delà de la polémique sur son origine historique), serait à inclure dans cette nomenclature.

De même, le site symbolique du **sommet du Puy de Dôme** mériterait d'être individualisé.

L'INTÉRÊT RÉGIONAL

Il peut être regroupé autour des thèmes suivants

- > des espaces d'approche ou d'accompagnement des grands massifs montagneux: périphérie des Dômes, du Sancy, du Haut Forez,
- > le seul espace montagnard exclu de l'échelon précédent : le plateau du Cézallier,
- > les secteurs touristiques majeurs de certains grands sites : le plan d'eau des Fades, les Gorges, le pont de Menat pour la vallée de la Sioule, des tronçons de vallées spectaculaires perceptibles à partir des axes routiers : les gorges de l'Allier, la moyenne vallée de la Dore, les basses vallées des Couzes Chambonet Pavin,
- > des milieux naturels peu valorisés : la vallée de la Credogne, les gorges d'Avèze
- > des massifs forestiers : la forêt de Randan,
- > des éléments patrimoniaux localisés :
 - un ensemble urbain : Riom
 - des bourgs : Chateldon, Randan, Aigueperse, Billom, St-Dier
 - des villages : Compains, Egliseneuve-près-Billom, Manglieu
 - des châteaux : Montmorin, Ravel, Vollore,
 - des lacs : Tazenat, La Landie, Chambedaze, Bourdouze, Montcineyre,
 - des micros sites : St-Julien-de-Coppel (la Garde), Job (Rocher de la Volpie)
 - des curiosités : moulin de Richard de Bas
- > la vallée alluviale de l'Allier n'apparaît qu'à ce stade pour les raisons évoquées précédemment.

Au niveau du Schéma Directeur, certains site mériteraient d'être recensés

- > la vallée de l'Allier,
- > les gorges de la Monne,
- > le plateau de la Serre,

le site d'implantation de Clermont (cuvette, plan de faille, buttes)

L'INTÉRÊT LOCAL

Plus délicat à apprécier, compte tenu notamment de l'absence d'approche sociologique, il recouvre des espaces de caractéristiques et de finalités

variées :

- > des éléments paysagers de complément :
- > les parties interstitielles de certains grands sites : la moyenne vallée de la Sioule,
- > des zones de contact : la région de Tauves - La Tour, des entités paysagères cohérentes ou bien individualisées : plan d'eau de Bort, Lembronnais, Dauphiné d'Auvergne
- > des secteurs à ambiance forte : Artense, Confins du Cézallier, coeur de la Grande Limagne,
- > certains sites ponctuels :
 - la chaîne des plans d'eau des Combrailles : la Ramade, Tyx, Chancelade, Fayet,
 - les tronçons de vallées des Couzes : Rentières, ruisseau du Sault, Valbeleix, haute vallée de la Couze Pavin,
 - des lignes de buttes : région d'Orbeil, Orsonnette



- > des ensembles de bourgs ou villages ruraux à la silhouette forte au contenu patrimonial notable :
- en Limagne : Bulhon, Artonne,
 - dans la région de Billom : Chas, Espirat, Reignat,
 - en Bas Livradois : entre Esteil et Egliseuve-des-Liards
 - en Combrailles : Menat, Herment, Chateauneuf-les-Bains,
 - en Artense : Trémouille-Saint-Loup, Bagnols, Cros,...

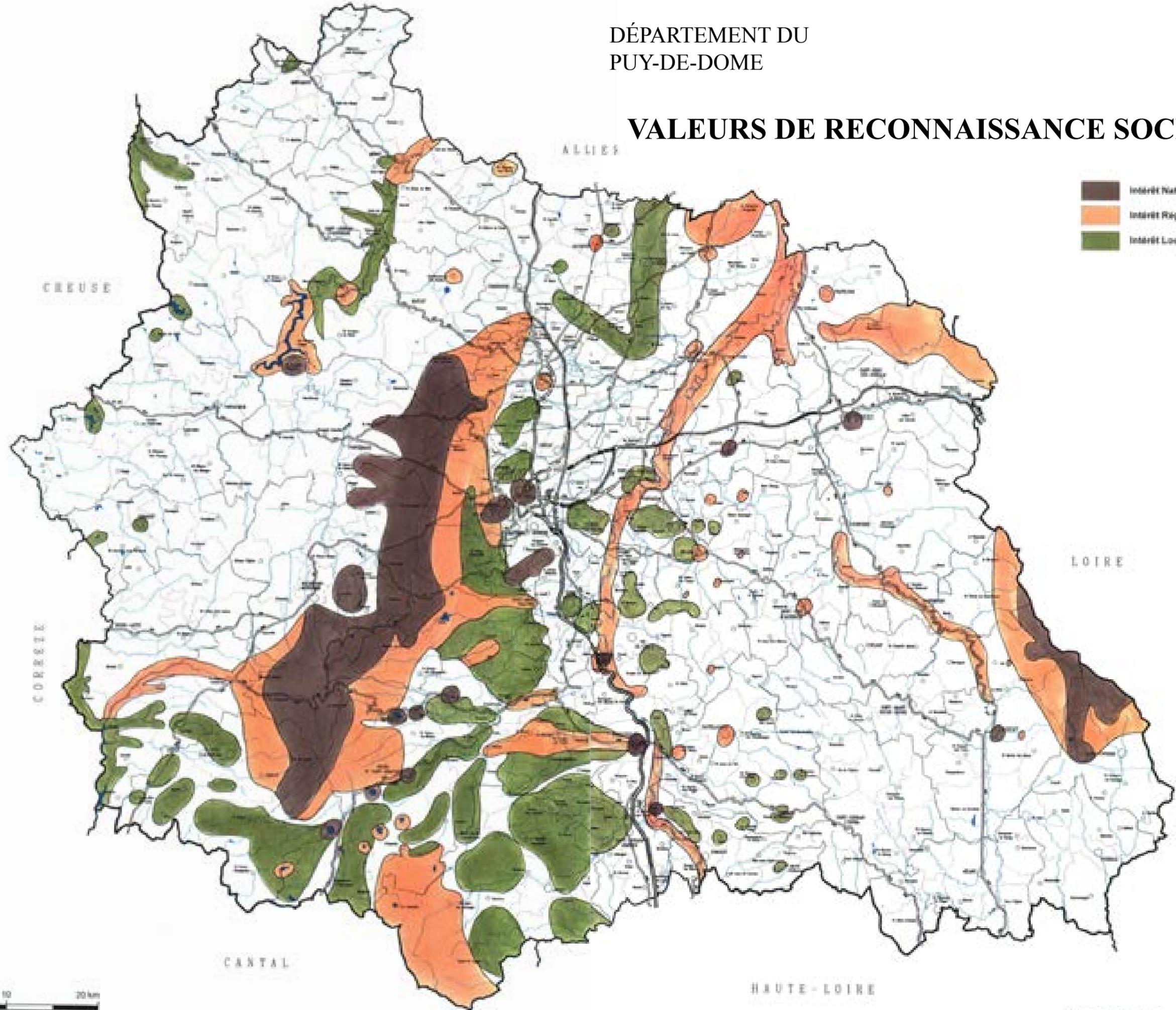
Le manque d'homogénéité de la carte dans ce domaine de valeur et la prépondérance de la partie Sud Ouest, témoignent de la richesse et de la complexité du morcellement paysager de cette région, des Couzes à l'Artense.

Au niveau du Schéma Directeur, la plupart des buttes devraient figurer dans cette catégorie : Côtes de Clermont, Châteaugay, Région de Vertaizon, Veyre, le Crest, ainsi que le site de Pont-du-Château.



DÉPARTEMENT DU
PUY-DE-DOME

VALEURS DE RECONNAISSANCE SOCIALE



- Intérêt National
- Intérêt Régional
- Intérêt Local

VALEURS PAYSAGÈRES

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Il s'agit de la valeur intrinsèque des espaces, qui ne prend pas forcément en compte leur reconnaissance par les différents acteurs qu'ils en soient gestionnaires ou consommateurs.

Cette hiérarchisation établie par un spécialiste du paysage pour une partie du département, a été complétée ultérieurement par les autres chargés d'études sur le reste du département à partir de critères équivalents.

La méthodologie résulte du croisement d'un certain nombre de registres de valeurs

- > le spectaculaire : les grands dénivelés ou formes de reliefs importants, mentionnés dans les guides traditionnels,
- > le pittoresque : assimilable au précédent mais associant souvent un élément bâti et une forme de relief,
- > le patrimonial : qu'il s'agisse du petit patrimoine rural ou historique, caractérisant et valorisant un paysage ou du patrimoine reconnu souvent protégé et focalisant les vues,
- > les curiosités : éléments particuliers ou originaux n'ayant pas forcément une valeur esthétique propre,
- > les ambiances : notion subjective qualifiant les paysages dont l'harmonie interne et l'équilibre induit une dimension sensible de l'ordre du "coup de coeur",
- > l'émblématique : les paysages qui évoquent inmanquablement l'Auvergne dans toutes les publications, cette notion de "grand site" étant particulièrement fluctuante selon les périodes historiques.

Ces deux cartes de valeurs étant fortement similaires, nous nous sommes attachés surtout à en faire apparaître les différences, les expliquer et les légitimer, sachant que c'est plutôt dans ces inconnues que réside le potentiel en terme d'exploitation touristique.

COMMENTAIRES

L'INTÉRÊT NATIONAL

Au niveau des éléments ponctuels :

- > mise en évidence de nombreux sites bâtis en Limagne, dont le contenu patrimonial et la silhouette constituent autant de points forts dans ces espaces paysagers de grande ouverture : Aigueperse, Artonne, Montpensier, Randan, Maringues, Lezoux,
- > apparition de sites naturels localisés en Forez : Puy de Chignone, Orgues de Montpeyroux, rétrogradation
- > de la plupart des lacs situés à la périphérie du Sancy, à l'exception du Lac Pavin,
- > de certains ensembles urbains : Clermont, Issoire, Ambert.

En ce qui concerne les grands ensembles naturels

- > extension du site du Haut Forez Central et corrélativement suppression de la "zone d'approche",
- > limitation plus stricte de la zone du Sancy aux seules lignes de crêtes,
- > apparition d'espaces naturels à grande valeur biologique ou paysagère, paradoxalement sous estimés au plan local et reconnus bien au-delà de nos frontières :
- > sapinières d'altitude du Massif des Bois Noirs,
- > vallée alluviale de l'Allier,
- > secteur central de la Plaine de la Limagne.

L'INTÉRÊT RÉGIONAL

Au-delà des transferts évoqués plus haut, apparition d'un certain nombre d'éléments nouveaux :

- > des sites linéaires ou localisés en Livradois Forez :
 - vallées du Miodet, de la Forie, du ruisseau de Grandrif, des Moulins Richard de Bas,
 - abords d'itinéraires (RD999)



- site de la Vallée des Usines à Thiers,
- bois de la Comté.
- > une extension à la périphérie du Sancy à l'intégration des lacs d'Auvergne, -> dans le secteur des Couzes, l'individualisation :
 - du site des Gorges de Courgoul, ruisseau du Saut,
 - de sites ponctuels et de villages du Lembronnais (Chalus, Gignat, Saint-Hérent, Vallée des Saints).
 - le renforcement de l'intérêt du site du Haut Bassin du Cher, dans les Combrailles.

FORT INTÉRÊT

Issus essentiellement de l'application de critères affectifs, voire subjectifs à des espaces de reconnaissance déjà plus localisée, il met en évidence :

- > des renforcements de valeur :
 - plan d'eau de Bort,
 - vallée moyenne de la Sioule,
 - l'Artense,
 - les bourgs du Sud Livradois,
- > l'émergence d'entités nouvelles - Comté Billom,
 - Piémont du Forez,
 - abords de A75,
 - la densité et la richesse du secteur des Couzes.

L'INTÉRÊT LOCAL

Beaucoup plus limité que dans l'approche de reconnaissance sociale, ce domaine s'applique à présent :

- > aux annexes d'entités plus importantes :
 - bassin amont de la Sioule et du Sioulet, - périphérie des Bois Noirs,
 - vallées adjacentes de la Dordogne (Burande, Clidane, Chavanon,...),
- > à des sites localisés
 - Ance du sud
 - vallée de la Bouble
 - sommets du Livradois Forez (Bois de Mouchet, Forêt des Taillades)
 - ruisseaux de l'Astrou et de Chaméane
 - bourgs de l'Est du Livradois.

CONCLUSION

Plus complète et plus affinée que la précédente, cette carte pourrait lui être préférable à priori.

En fait, et malgré la tentative d'harmonisation apportée par les chargées d'études, la diversité et l'hétérogénéité des approches et des cultures de base, l'introduction de données d'appréciations subjectives ne permettent pas une représentation totalement réaliste et fiable de la valeur patrimoniale et paysagère du Département.

C'est ainsi qu'en témoigne par exemple la prédominance forte du quart Sud ouest du Département.

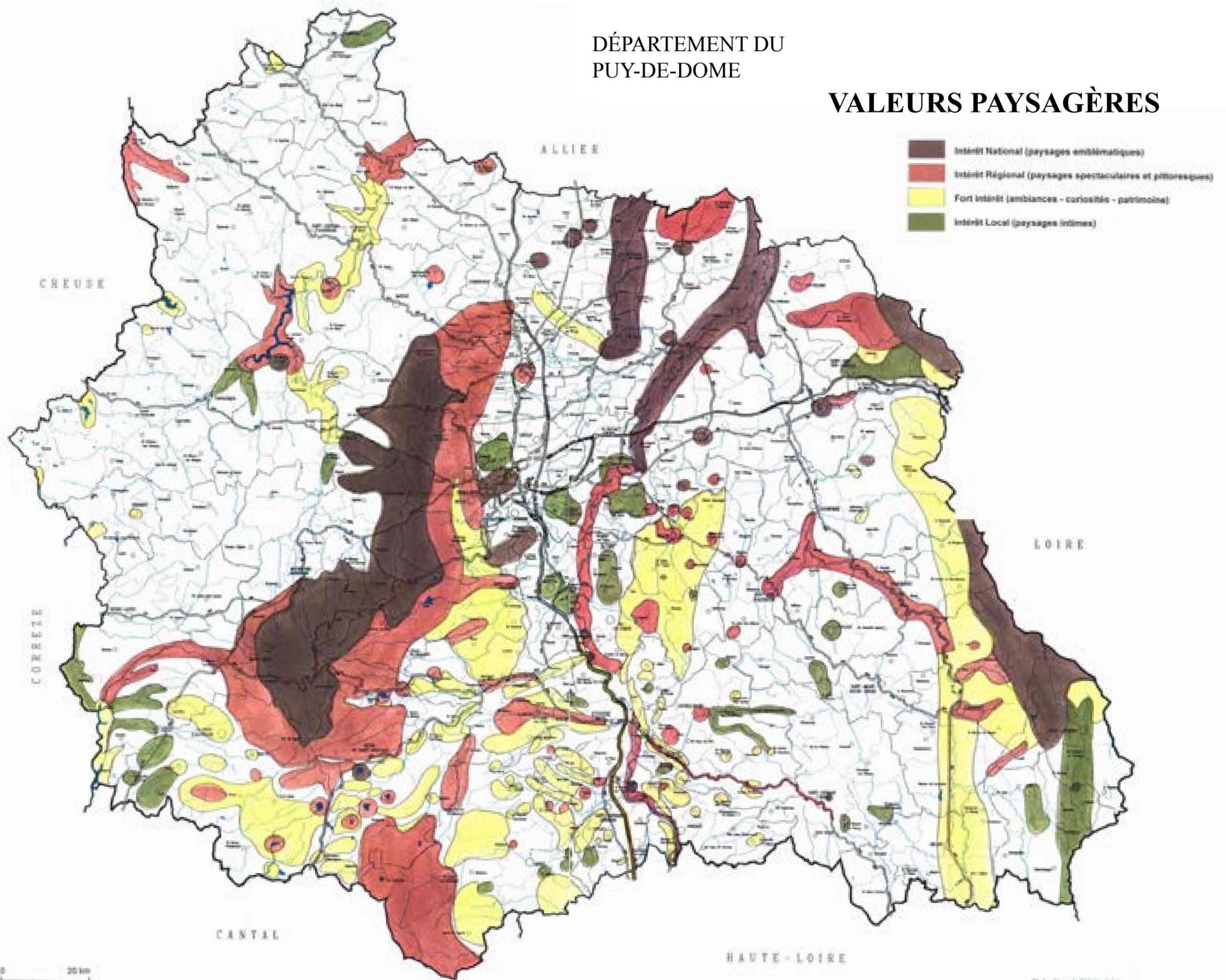
A ces réserves près, elle n'en demeure pas moins, pour un usage interne un document appréciable pour la gestion courante des actes et des plans d'aménagements.

Les compléments à apporter dans l'aire du Schéma Directeur demeurent les mêmes que pour la carte précédente, un distinguo difficile pouvant être apporté entre les rubriques de fort intérêt et d'intérêt local.



DÉPARTEMENT DU
PUY-DE-DOME

VALEURS PAYSAGÈRES



ATOUPS ET FORTES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES

CRITÈRE D'APPRÉCIATION

Il s'agit d'un des aspects dynamiques de cette approche territoriale qui devrait, à terme, englober tous les enjeux en matière d'utilisation de l'espace (agriculture, activité industrielle, échanges, urbanisation)

Elle intègre à la fois

- > le patrimoine reconnu tel qu'il est exploité actuellement et concourt à l'image de marque de la région pour les observateurs et les pratiquants extérieurs de la région,
- > le potentiel de patrimoine à promouvoir pour l'avenir "Vitrine de demain" et réservoir touristique.

Elle a été élaborée à l'origine pour le Sud et le Nord à partir de la carte de valeurs paysagères et de la carte de sensibilités (cf. plus loin), selon des critères en grande partie subjective et une approche détaillée du terrain.

L'extension de la démarche à l'Est et à l'Ouest du département a été réalisée par le chargé études sur la base de sa propre connaissance culturelle, sans investigation particulière sur le terrain.

Il peut en résulter une relative hétérogénéité, certains "vides" apparents (les Combrailles) mais les données n'en paraissent pas moins fiables et parfaitement utilisables dans l'optique d'une carte sans portée réglementaire et susceptible de concourir utilement à la gestion du territoire.

COMMENTAIRES

LE PATRIMOINE RECONNU

- > Confirmation de la valeur d'image des grands ensembles montagneux (Chaîne des Puys, Dômes, Haut Forez, Bois Noirs) avec une plus grande ponctualisation sur le Cézallier,
- > Émergence des paysages de Vallées, dans leurs secteurs les plus spectaculaires (Gorges de la Sioule, de la Dore, de la Credoigne), ou les plus riches au plan biologique (Vallée alluviale de l'Allier et de la Dore),
- > Présence de nombreux sites ponctuels ou particuliers
 - points forts dans des ensembles plus vastes : les Fades, Queuille, Nonette,
 - regroupement de sites : vallée Verte, lacs du Sancy et du Cézallier, bourgs du Lembronnais,
 - petits éléments localisés en Livradois Forez châteaux, plans d'eau, tourbières, rochers, jasseries...
- > Importance du patrimoine bâti qu'il s'agisse
 - d'un véritable "réseau" en Livradois,
 - d'ensembles urbains (Thiers, Ambert, Lezoux, Billom)

LA "VITRINE" DE DEMAIN RECOUVRE

- > Des zones de contact, à proximité d'ensembles majeurs (piémont du Forez, et des Bois Noirs, périphérie du Sancy et du Cézallier, faille du plateau des Dômes)
- > Des vallées secondaires ou des portions de vallée (Gorges d'Avéze, Couzes, Ouest du Livradois, Ance, Dolore, Gorges de l'Allier)
- > Des ensembles homogènes : Marais de Limagne, Forêt de Randan, Artense, Plaine de la Dore, Comté Billomois,
- > Des abords d'axes routiers ou d'itinéraires (R.D. 906, R.D. 999)
- > De petits sites localisés et isolés en Combrailles (Menat, Tazenat) ou Livradois Forez - Des réseaux de bourgs en Limagne, pays coupés et Billomois



SCHÉMA DIRECTEUR

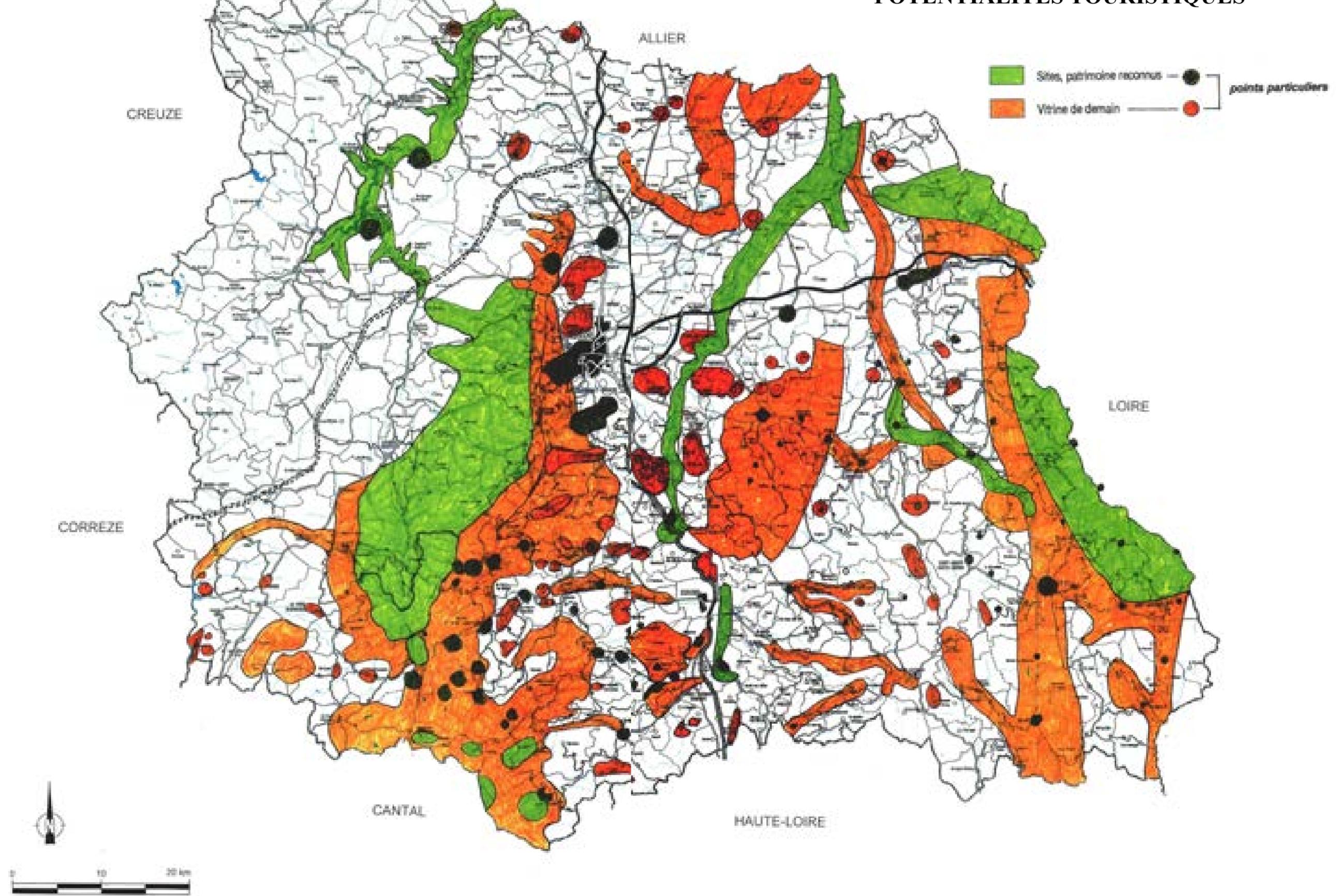
Sur son territoire, des compléments seraient à apporter :

- > au niveau des sites reconnus
 - deux grands ensembles : la Chaîne des Puys et le Val d'Allier,
 - des secteurs plus localisés : le plateau de Gergovie, les ensembles urbains de Riom, Clermont Ferrand, Billom, le Bourg de Montpeyroux,
- > pour ce qui concerne les potentialités, on pourrait retenir
 - un ensemble formé par la périphérie des Dômes, la faille de Limagne, le secteur des "Puys et Vallées",
 - un autre ensemble formé par le Comté Pays de Billom,
 - deux sites plus ponctuels inclus dans le précédent : la vallée de la Monne et la Montagne de la Serre,
 - les Côtes de Clermont et de Châteaugay,
 - la plupart des buttes de Limagne (Puy Saint-Romain, Puys de Banne Anzelle, Buttes de Vertaizon, de Veyre, de Coirent),
 - le site urbain de Pont-du-Château.



DEPARTEMENT DU
PUY-DE-DOME

**CARTE DES ATOUS ET FORTES
POTENTIALITÉS TOURISTIQUES**



CARTE DE LA SENSIBILITÉ

CRITÈRE D'APPRÉCIATION

OBJECTIFS

Ils visaient à faire émerger les éléments nécessaires pour fonder l'attitude des Services de L'Équipement face aux problèmes paysagers, et notamment ceux liés à l'insertion du bâti.

C'est donc le degré de vulnérabilité des paysages face à l'intervention humaine qu'il convenait de mettre en évidence. A ce titre, la notion d'éléments de valeurs n'apparaît pas directement dans cette analyse, si ce n'est au travers de la perception qualitative du bâti (notion de silhouette de bourg) ou d'une corrélation difficilement évitable avec le relief.

MÉTHODOLOGIE

Les critères utilisés sont essentiellement fondés sur

- > les modes de perception : qu'il s'agisse des vues frontales sur les espaces en pentes ou des vues rasantes pour les espaces plans,
- > les caractéristiques particulières du relief ou du paysage, qu'elles soient structurantes (ruptures de pentes, cordons végétaux) ou morphologiques (plateaux, vallées encaissées...)
- > le bâti apprécié moins en fonction de son contenu patrimonial que de son contexte (silhouettes de bourgs), avec une gradation d'intérêt à deux niveaux.

Cette perception prend le parti d'une approche au sol, pour un usager habituel empruntant les axes routiers. Elle ne tient pas compte des visions anecdotiques ou exceptionnelles (points de vue, belvédères, panoramas), qui confèrent parfois des images plus globalisantes mais souvent artificielles.

COMMENTAIRES

SUR LA MÉTHODE

- > La sensibilité n'est pas ici abordée en valeur absolue, mais selon des types de perception, des corrélations sont toutefois possibles avec les cartes de valeur, notamment dans les zones de montagne,
- > Par contre, des unités visuelles peuvent parfois se dégager ou être extrapolées de la présente carte.
- > Les "blancs" en reflètent aucune hiérarchie, mais sont la contrepartie de la méthode choisie qui privilégie les espaces perçus à partir des axes. Ils recouvrent de ce fait des espaces présentant à priori des enjeux mineurs de ce seul point de vue.
- > Cette carte a nécessité pour son élaboration une approche détaillée et visuelle à partir du terrain et n'aurait pu en aucun cas être extrapolée de l'exploitation de données ou d'une analyse cartographique simple, à moins de recourir à un processus de modélisation et d'une simulation tridimensionnelle.

SUR LE CONTENU

- > Cette carte reflète ou confirme un certain nombre de caractéristiques propres aux espaces étudiés
 - La grande **sensibilité des pentes en haute montagne**,
 - L'existence d'un **réseau de bourgs** à la silhouette de qualité dans les espaces très ouverts (Limagne), mais aussi dans des secteurs plus variés (Couzes, Lembronnais)
 - **L'opposition entre les plateaux** uniformes du Cézallier et **les bassins moyens** en aval des Couzes, fortement disséqués et variés dans leur fasciées paysagers,
 - L'importance relative du **phénomène des pentes en Limagne** en dépit de leur faible amplitude.



UTILISATION

Au-delà de la difficulté de lecture liée aux problèmes d'échelle de restitution et de son extrême complexité, cette carte offre assez **peu** de possibilités **d'utilisation directe**, hormis l'alimentation des réflexions préalables à l'élaboration des documents d'urbanisme.

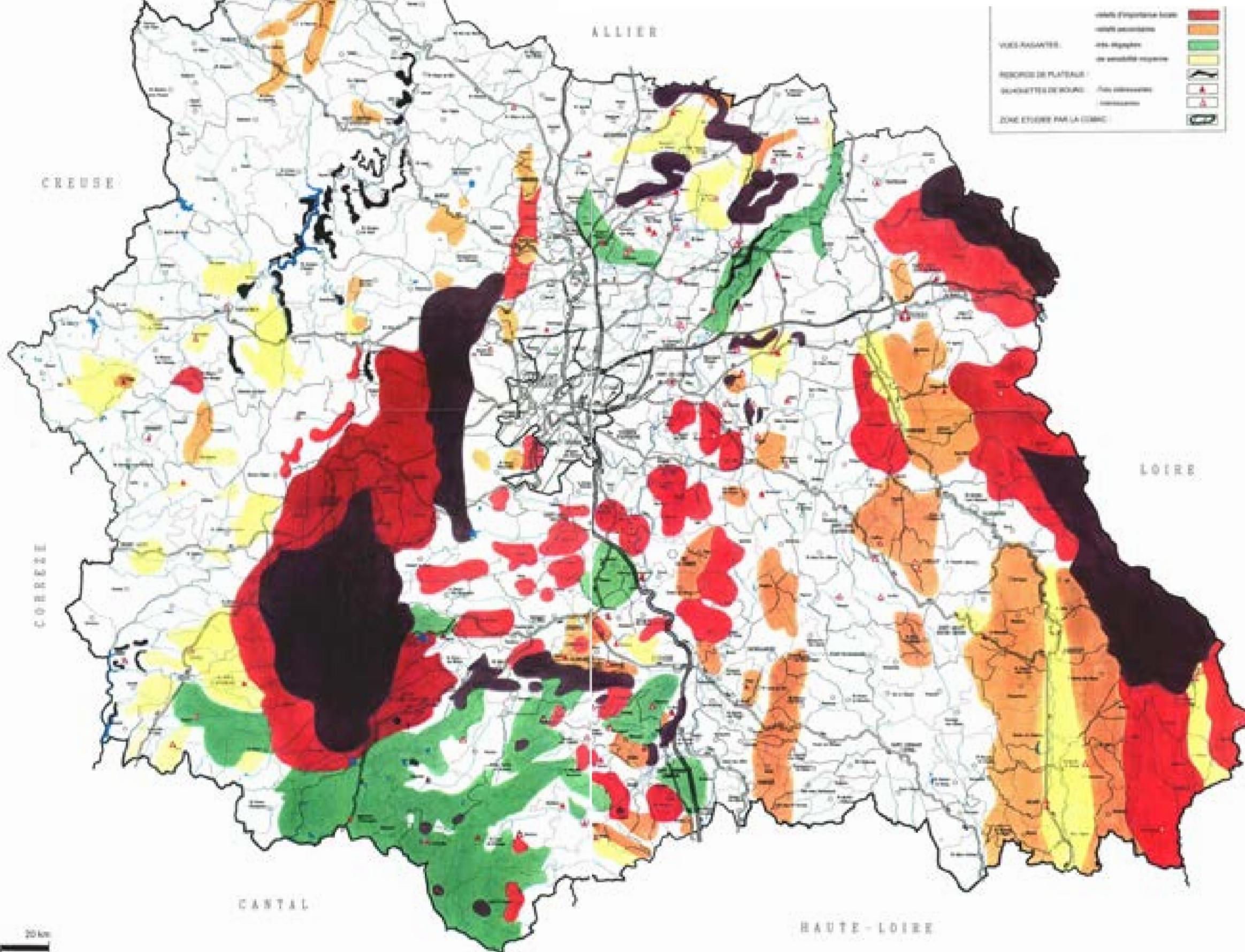
Au stade de l'instruction des permis de construire, elle offre une indication précieuse sur le contexte général d'insertion et **ne dispense pas d'une approche de terrain plus fine** toujours nécessaire.

Elle n'en demeure pas moins un complément des autres cartes de valeurs, et dans un domaine plus rigoureux qu'il n'en peut paraître, un outil appréciable de gestion territoriale.



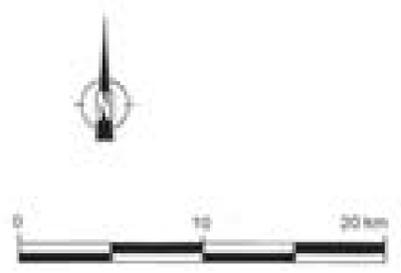
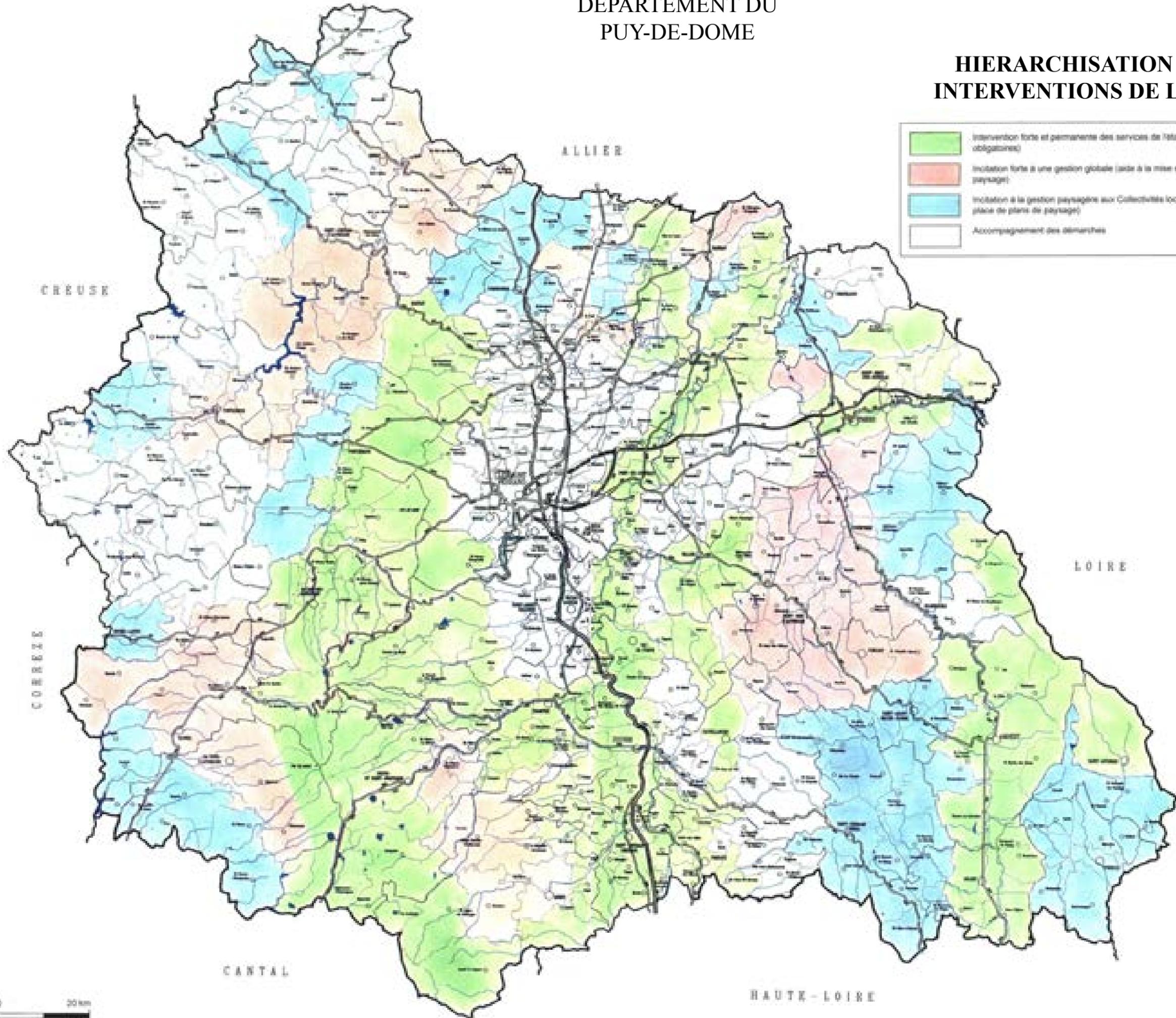
DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

CARTE DE LA SENSIBILITE

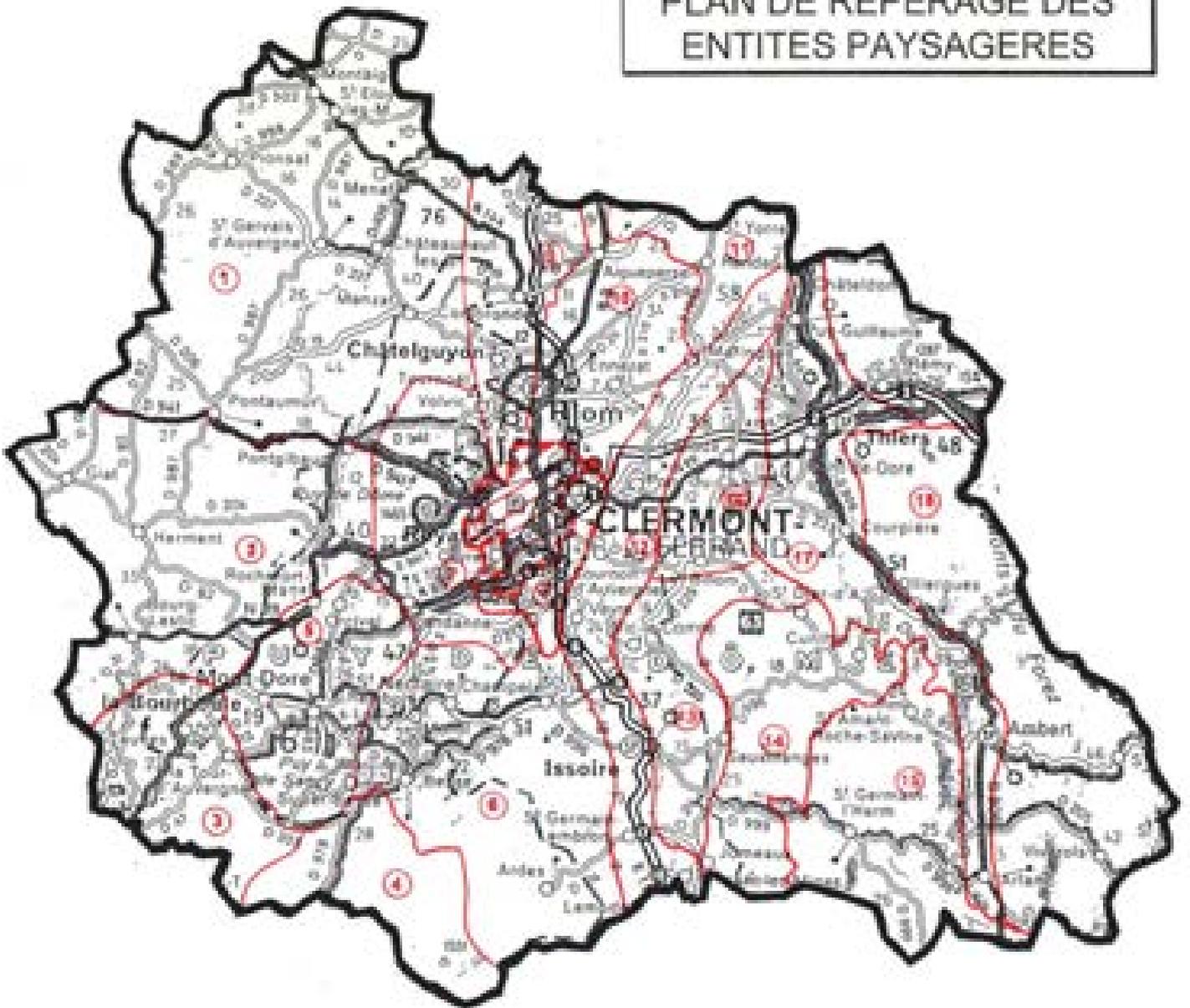


DEPARTEMENT DU
PUY-DE-DOME

**HIERARCHISATION DES
INTERVENTIONS DE L'ÉTAT**



PLAN DE REPERAGE DES ENTITES PAYSAGERES



1 Basses et Moyennes Combrailles	p. 26	10 Grande Limagne	p. 101
2 Hautes Combrailles	p. 34	11 Plateau de Randan	p. 111
3 Artense	p. 41	12 Val d'Allier	p. 119
4 Cézallier	p. 50	13 Comte et Extension	p. 135
5 Massif du Sancy	p. 58	14 Bas Livradois	p. 145
6 Les Couzes	p. 69	15 Haut Livradois	p. 156
7 Chaîne des Puys	p. 83	16 Entre Dore et Allier	p. 164
8 Agglomération Clermontoise	p. 90	17 Vallée de la Dore	p. 174
9 Limagne Viticole	p. 95	18 Bois Noirs et Monts du Forez	p. 182



Zone étudiée par la COMAC, non concernée par cette étude.



ANALYSES PAR ENTITÉS
PAYSAGÈRES

1 - BASSES ET MOYENNES COMBRAILLES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette très vaste entité s'étend au Nord du département et se prolonge vers les Départements de l'Allier et du Cher : elle représente un fragment d'une entité dont la définition repose sur des caractéristiques géographiques et historiques :

les Combrailles c'est à dire l'ensemble des pays qui forment les vallées supérieures du Cher et de la Sioule.

C'est une entité forte sur le plan des paysages, mais c'est aussi un carrefour d'influences, sensibles notamment dans l'architecture.

COMMUNES CONCERNÉES

AYAT, BIOLLET, BLOT-L'ÉGLISE, BROMONT-LAMOTHE, BUSSIÈRES, BUXIÈRES, CHAPDES-BEAUFORT, CHARBONNIÈRES-LES-VARENES, CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES, CHARENSAT, CHATEAUNEUF, DURMIGNAT, GOUTTIÈRES, LA GOUTELLE, LA PEYROUSE, LES ANCIZES, LISSEUIL, MANZAT, MARCILLAT, MENAT, MONTAIGUT-EN-COMBRAILLES, MONTFERMY, MONTEL-DE-GELAT, MOUREILLES, NEUF-ÉGLISE, PIONSAT, PONTAUMUR, PONTGIBAUD, POUZOL, QUEUILLE, ROCHE-D'AGOUX, SERVANT, ST-ANGEL, ST-ELOY-DES-MINES, ST-GERVAIS, ST-HILAIRE, ST-JACQUES-D'AMBUR, ST-JULIEN-LA-GENESTE, ST-MAIGNER, ST-MAURICE-PRÈS-PIONSAT, ST-MAIGNIER, ST-HILAIRE-LA-CROIX, ST-HILAIRE, ST-OURS, ST-PARDOUX, ST-PRIEST-BRAMEFANT, ST-PRIEST-DES-CHAMPS ST-RÉMY DE BLOT, TEILHET, RALAIGUES, VERGHEAS, VILLOSANGES, VITRAC,

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Une certaine continuité des paysages, un ensemble de communes caractéristiques où le relief joue un rôle déterminant

-> Un vieux socle cristallin constitué de roches anciennes métamorphiques (schistes, gneiss) ou magmatiques. Ce socle a été pénéplané par l'érosion, puis cassé par des mouvements tectoniques, pour être enfin redécoupé par une érosion fluviale qui a entaillé des gorges profondes. Il en résulte des formes de relief en creux relativement simples et homogènes

- des plateaux aux formes moutonneuses et arrondies ; ils ne sont jamais uniformes et présentent de nombreux recreux qui fragmentent l'espace. La taille de ces compartiments varie selon les secteurs et la densité du chevelu hydrographique
- des vallées encaissées en gorges où les rivières ont un cours tortueux au gré des failles et de la dureté des roches
- des versants abrupts souvent peu accessibles d'où émergent des pans rocheux qui leur confèrent un caractère « pittoresque » affirmé.

-> Ce vieux socle est traversé de part en part par le sillon houiller. Un bassin à fond plat, cerné de reliefs localement très lisible : St-Eloy, Youx, Montaigut On lui doit la présence d'implantations industrielles qui ont fortement conditionné les paysages.

-> Au Sud de ce secteur, des phénomènes volcaniques récents, avancées septentrionales de la Chaîne des Puys, ont mis en place des appareils éruptifs : cônes ou Maars d'explosion comme le Gour de Tazenat.

Un pays de courbes et de vallons, recoupés par un relief en creux/ des contrastes importants, des mondes qui s'opposent

Des fractures majeures : les gorges de la Sioule, du Cher, et de leurs affluents recoupent ce territoire, elles lui confèrent sa particularité et sa notoriété.

Des formes de relief contrastées : secteur de Charbonnières, Manzat, Pontgibaud





Puy des Bannières, flanc nord ouest de Charbonnières-les-Varenes.



St-Angel, silhouette des "Chaumards", richesse des textures végétales feuillues et contraste avec les plantations résineuses.



St-Angel, silhouette de Tableix, à noter la disparité des toitures.



Vitrac, silhouette du bourg et son environnement végétal.



Charbonnières-les-Varenes, silhouette, remarquer l'effet des toitures, et l'environnement végétal.



St-Eloy, "Les Chapounes", des constructions ouvrières liées à la mine.



St-Eloy, vue sur le vieux bourg et le plan d'eau depuis la D110.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

Elle se cale étroitement sur la topographie et on retrouve l'opposition entre les plateaux et les vallées

-> Sur les plateaux : Ces espaces plus accessibles regroupent les éléments de vie : villages souvent à mi pente, cultures et exploitations agricoles. Une vocation herbagère qui a conduit à la mise en place (avec un achèvement tardif) d'un bocage caractéristique de ce secteur

- des trames de bocage qui suivent les lignes de forces de la topographie dessinant une résille dans laquelle s'insèrent bois, prés et terres labourées. Ce bocage est constitué essentiellement de chênes pédonculés, quelques tilleuls, charmes, frênes, érables, accompagnés de végétaux de bourrage comme le prunellier, l'aubépine, le noisetier... L'entretien de ce bocage est déterminant dans les modes de perception

- à des secteurs de haies très entretenues (bouchures) taillées à hauteur d'homme laissant des vues, s'opposent des secteurs où les haies ont pris un développement important refermant et cloisonnant les vues

- sur les replats et aux abords des villages, extension des zones de prairies artificielles et des pâturages contrôlés

- les bords de ruisseaux sont souvent accompagnés d'une végétation humide (peupliers, saules, aulnes...) formant des cordons boisés qui s'inscrivent dans les trames bocagères

-> Des étangs dans les fonds humides

Ils ont été créés pour un double usage : les moulins et la production piscicole (Chancelade, 160 ha, Etang neuf au Montel, Biollet, Montaigut) et participaient étroitement à l'économie locale. D'autres ont une vocation touristique affirmée et ont été aménagés ou réaménagés à cet usage : la Peyrouse, Montaigut

-> Les rebords de plateaux

Ces espaces plus pentus et souvent éloignés des villages, où le sol est de moindre qualité, étaient souvent utilisés comme parcours pour des troupeaux gardés (moutons). Cette pratique a largement disparu et ils évoluent aujourd'hui vers une lande qui se boise peu à peu.

-> Les vallées

Ce sont souvent des gorges encaissées difficilement accessibles. Les fonds, lorsqu'ils s'élargissent sont exploités en pacages humides, souvent remplacés par des plantations (peupliers) C'était également le lieu d'implantation des nombreux moulins qui ponctuent encore aujourd'hui leur cours. Ces moulins ne fonctionnent plus et il n'en reste le plus souvent que les ruines.

Dès que les fonds de vallées s'élargissent, des villages s'y installent, (Ayat, Lisseuil...)

La réalisation de retenues (hydroélectriques ou pour l'irrigation : barrage des Fades Besserve, de la Sep) a profondément transformé les paysages de vallées en substituant des lacs à l'eau courante. Il en résulte des paysages spectaculaires (méandre de Queuille, plan d'eau des Fades...)

-> Les versants

Trop pentus pour être exploités, ils étaient laissés à la forêt : bois de feu, taillis.. ; ou au parcours.

Un patrimoine arboré parfois remarquable

L'entretien des haies conditionne les modes de perception, plus que les reliefs

Des points de vues majeurs, mais aussi des espaces d'une très grande sensibilité car visibles de loin

Un patrimoine souvent en déshérence malgré des actions de restauration





Méandre de Queuille, vue d'avion



Plan d'eau des Fades (branche Sioulet) avec les équipements touristiques de Confolant et la Chazotte. A noter l'impact important du marnage, même en période de remplissage.



Vallée de la Sioule, Saint-Gal



Etang de Montmartin, Blot-l'Eglise, de nombreux étangs ponctuent un paysage de plateaux.



Gorges de la Sioule, Saint-Gal, rebord du plateau, vues lointaines, des secteurs stratégiques à préserver.



St-Gal, les trames bocagères ont en grande partie disparu



St-Angel, maillage des haies (remarquer le boisement en timbre poste inséré dans ce maillage : des paysages "absorbants").



LE BÂTI

On est dans un secteur de colonisation ancienne et dispersée en petites unités : le bâti est omniprésent dans ces paysages.

- > Les villages et hameaux ils s'implantent le plus souvent à mi pente ou à l'abri sous un revers de relief ils occupent une opposition dominante et sont visibles de loin. Les villages restent en groupements lâches, souvent étirés sur une ligne de niveau ou un axe routier, et toujours accompagnés d'un environnement végétal important prolongeant la trame des haies.
- > Les gros bourgs on a dans ce secteur tout une armature de gros bourgs (St-Gervais, Montaigut, Pontgibaud, Pionsat, Menat, La Peyrouse...) dont l'implantation est liée à l'histoire religieuse ou militaire ou même industrielle.
- > Les caractéristiques de l'architecture locale. Cette architecture subit des influences, notamment dans sa partie septentrionale se rapprochant du Bourbonnais. Elle présente néanmoins des caractéristiques communes
 - une volumétrie qui reste modeste, correspondant à la taille des exploitations et des troupeaux,
 - dominance de la ferme bloc où sont groupés sous une même ligne de faitage la grange, l'étable, la maison d'habitation,
 - des façades ordonnancées,
 - emploi de la pierre locale, donc variant avec les secteurs ; gneiss, schistes, granites jaune ou gris,
 - toitures à deux pans dominants,
 - l'usage très répandu du chaume a laissé des formes caractéristiques : les pignons à redans. Il a été remplacé au début du siècle aussi bien par des couvertures en ardoises (corrésiennes, livrées par le chemin de fer) ou en tuiles mécaniques ou de tuiles plates brunes (influence du Bourbonnais).
- > Présence d'une architecture industrielle datant du XIX ou du XX le développement industriel lié au charbon ou à l'emploi de l'eau comme source d'énergie (mécanique ou hydroélectrique) a engendré une architecture spécifique de bâtiments massifs, le plus souvent en briques et a laissé un patrimoine architectural spécifique : bâtiments, maisons de direction, chevalets des mines, cheminées,...
- > Des extensions résidentielles le développement industriel a aussi engendré un développement résidentiel selon des formes caractéristiques de cette époque : cités de St-Eloy, de Youx, des Ancizes. Ce phénomène se prolonge à l'heure actuelle avec des poussées résidentielles localisées autour des bourgs : lotissements, extension des villages... Mais ces phénomènes restent très localisés et hormis quelques zones particulières (St-Eloy, Pontgibaud, Bromont...) on reste ici dans un secteur de faible pression à la construction.

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Ils sont très nombreux et variés.

- > Les grands paysages
 - l'eau sous toutes ses formes,
 - les vallées et les gorges au caractère pittoresque,
 - les villages implantés en bords de rivière : Chateauneuf, Lisseuil...,
 - les sites majeurs comme le méandre de Queuille,
 - les points de vue exceptionnels depuis les rebords de plateaux
 - mais aussi des éléments de charme souvent peu reconnus et dont la répétition donne un caractère à ces paysages
 - le bocage,

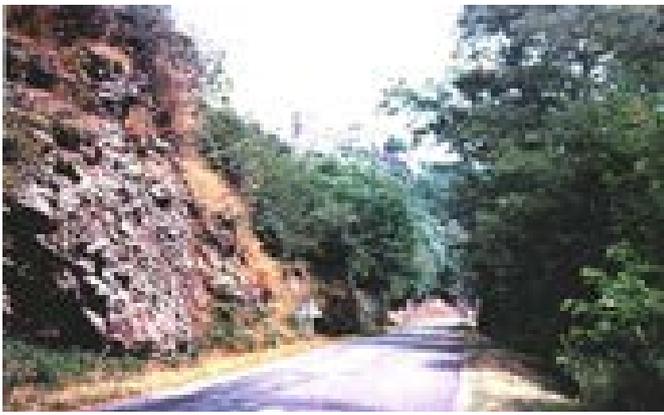
Des silhouettes étirées noyées dans la végétation

Une grande hétérogénéité des modes de couvertures, même au sein d'un même groupement bâti

Des paysages qui peuvent paraître banals mais qui présentent de nombreux éléments de charme, justifiant une gestion soignée de l'espace rural.

Des espaces fragiles à maintenir ouverts





St-Gal, vue du Château de Chouvigny depuis la D915.



2 - Neuf-Eglise, "Les Chabriots", bâtiment agricole en bord de CD.



Neuf-Eglise, entrée du village et aspect des constructions neuves, la végétation "absorbe" ces disparités.



Vitrac, maisons de bourg.



Vitrac, ferme en alignement avec route, sortie de Vareille direction St-Angel.



St-Gal, Chaux, remarquer le pignon à redans et l'organisation des constructions au bord de la place.



Charbonnières-les-Varenes, carrière de Pagnat.



- le patrimoine arboré,
- les paysages de vallées et vallons : moulins, prés.. ;
- les ambiances des villages,
- les silhouettes des villages,
- des étangs dans les fonds humides : qualité de la végétation aux abords, qualité des ambiances, support d'une activité touristique nouvelle (Chancelade, la Peyrouse)
- > Le patrimoine architectural
 - des édifices majeurs : ils sont nombreux, citons entre autres
 - abbaye de Menat, château Rocher, Pontgibaud, église de St-Hilaire, de Biollet,
 - un patrimoine religieux dans les villages
 - un patrimoine vernaculaire dense et varié
 - l'architecture industrielle
 - les ponts (viaduc des Fades)

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

- > De très profondes mutations sur le bocage Des remembrements successifs ont profondément modifié les trames bocagères : ouverture des mailles, disparition des chemins creux, ouverture mais aussi banalisation des paysages. On note aussi une mutation dans les modes d'entretien des haies, même dans les secteurs où le bocage s'est largement maintenu :
 - disparition de l'émondage des chênes qui donnait ces silhouettes en chandelles caractéristiques (les « écronas »)
 - les haies sont de moins en moins taillées et retrouvent un port plus dense et plus haut.
- > Fermeture des vallées par abandon progressif des pacages qui les maintenaient ouverts, évoluant vers la friche ou remplacés par des plantations (peupliers)
- > Des mutations dans les massifs forestiers A des forêts de taillis se substituent de plus en plus de forêts résineuses qui constituent des plaques sombres qui tranchent sur le couvert des feuillus : des opérations d'amélioration forestière qui vont souvent de pair avec des coupes à blancs particulièrement sensibles.
- > L'implantation de bâtiments agricoles

Des types de paysages qui peu à peu disparaissent

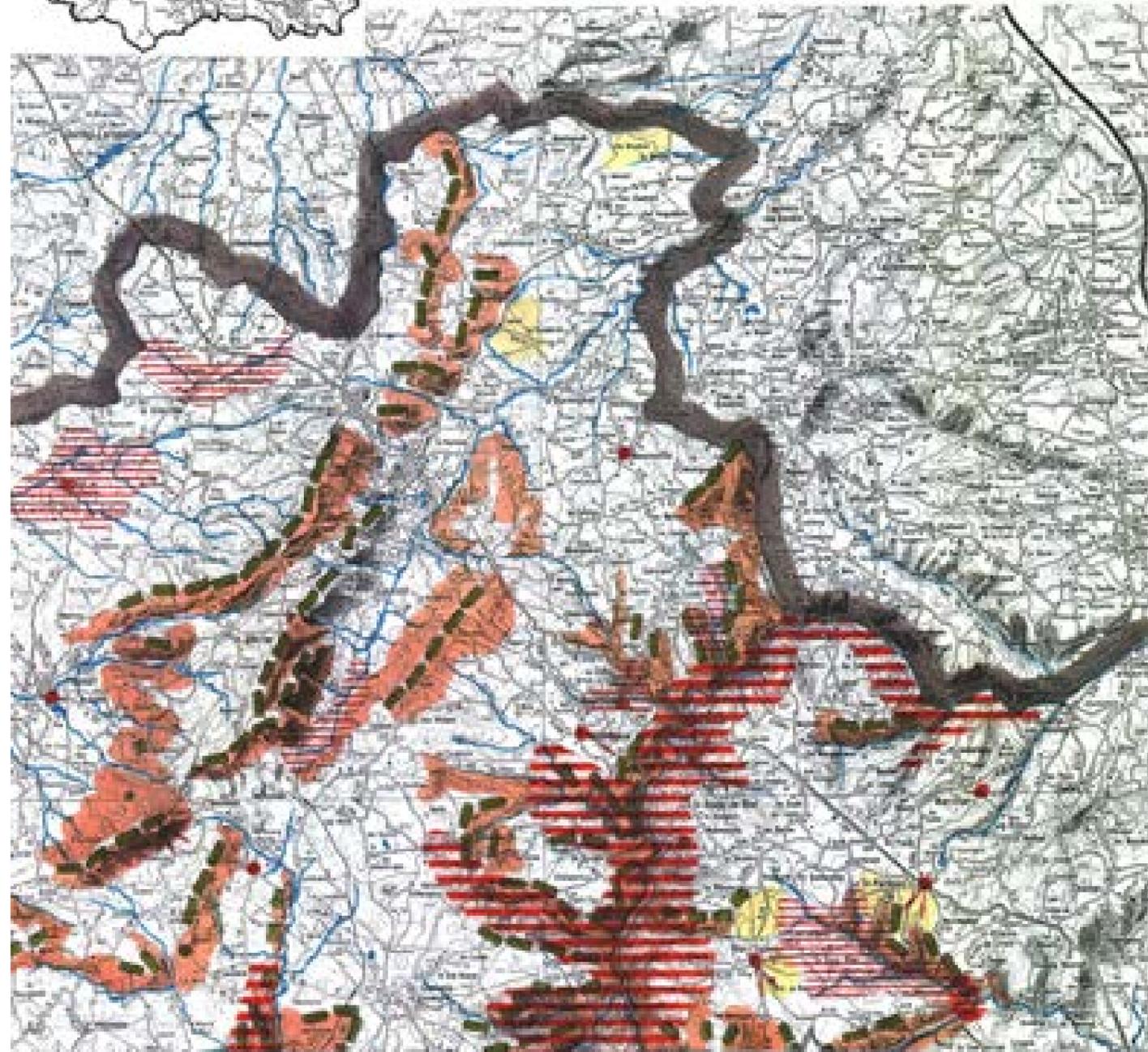
GESTION

- > Maintenir des ouvertures de vues sous les points de vue majeurs
- > Une politique globale sur la gestion des paysages depuis les routes et grands axes
- > Préserver un patrimoine arboré intéressant
- > Des éléments spécifiques de l'architecture à préserver lors des restaurations (par exemple les pignons à redans)
- > Des perspectives de développement touristique, basées sur des complémentarités entre les pôles de loisirs nautiques et les ressources de l'espace rural : les paysages en sont le cadre nécessaire.



BASSES ET MOYENNES COMBRAILLES

Partie Nord

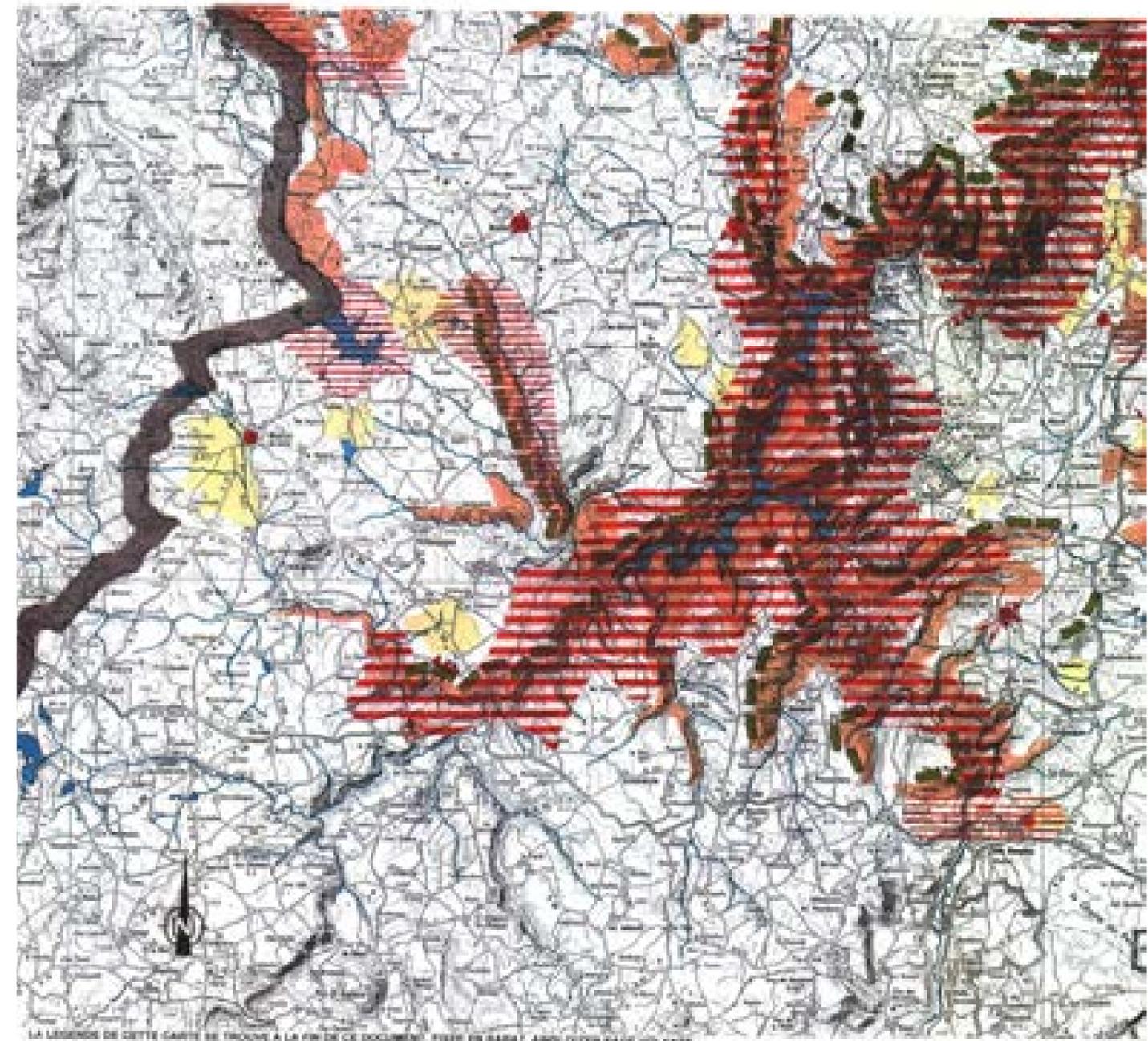


LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, FIXÉE EN BASSE, AINSI QU'UN PAGE VOLANTE.



BASSES ET MOYENNES COMBRAILLES

Partie Sud



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, FIXÉE EN BASSE, AINSI QU'UN PAGE VOLANTE.



2 - LES HAUTES COMBRAILLES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Une vaste entité aux limites peu franches avec les basses Combrailles et qui se prolonge vers les départements du Cher, du Cantal et de la Corrèze.

COMMUNES CONCERNÉES

BOURG-LASTIC, BRIFFONS, BROMONT-LAMOTHE, CISTERNES-LA-FORÊT, COMBRAILLES, CONDAT-EN-COMBRAILLES, FERNOËL, CELLES, GIAT, HEUME-L'ÉGLISE, HERMENT, LA CELLES, LA GOUTELLE, LANDOGNE, LAQUEUILLE, LASTIC, MESSEIX, MONTFERMY, PONTAUMUR, PRONDINES, SAUVAGNAT, SAVENNES, ST-GERMAIN, ST-HILAIRE-DES-MONGES, ST-JULIEN-PUY-LAVÈZE, TORTEBESSE, VERNEUGEOL, VOINGT, MIREMONT

GEOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

-> Un plateau constitué de roches métamorphiques (schistes, micaschistes, migmatites et de granites) pénéplané et fracturé par un réseaux de failles complexe

- des formes arrondies, des paysages de courbes
- des replats recrusés par un réseau de ruisseaux laissant des fonds humides
- une morphologie complexe
- les formes d'érosion particulières en « alvéoles » donnant des cuvettes de faible profondeur sur les replats d'origine granitique.

-> Des vallées en gorges profondément encaissées dans le plateaux : un relief en creux : Sioulet, Chavanon, Tardes, Sioule, Miouze, Avèze

- des vallées étroites
- d'importantes dénivelées
- des fractures dans le territoire
- ces gorges constituent autant de mondes à part

L'érosion a dégagé de manière différentielle des filons ou masses de roches plus dures, mettant en place des reliefs dominants souvent boisés : Bois de la Canne, de Clergeat..

Ces vallées encaissées découpent différemment le plateau

- des compartiments étroits et allongés, orientés Ouest/est dans la partie Ouest, en se rapprochant de la vallée de la Dordogne
- des vastes étendues peu redécoupées dans la partie centrale (celles, Giat, Herment...)
- à nouveau des secteurs plus redécoupés sur les franges Est, où des remontées de magmas et des appareils éruptifs viennent mettre en place des reliefs secondaires (Puy de Neuffont,...)

-> Le sillon houiller, que l'on peut lire de manière discontinue : Pontaumur, Messeix,

-> Des coulées volcaniques, périphériques au massif du Sancy que l'on retrouve de manière sporadique à l'Est : Messeix.

On passe insensiblement de la moyenne à la haute Combraille, l'articulation se fait sur une ligne Pontaumur/Le Montel.

Des vues rasantes où la végétation articule les perceptions autant que le relief; une succession de petits bassins

Une forte opposition entre les plateaux et les vallées





Vue de la butte d'Herment, direction ouest. Au loin masse boisée de la Creuse, importance des haies complantées d'arbres de haute tige, parcelles cultivées et prairies.



Vue depuis Chadeaux (RD 987), point d'appel visuel de la butte d'Herment. Bocage lâche et éléments boisés isolés, élevage hors sol en ligne de crête.



Vallée du Sioulet au niveau de la Chazotte : pentes fortement boisées, impact important des boisements de résineux (pins sylvestres), implantation des terroirs agricoles et habitat sur les langues du plateau; importance du décor de l'arrière plan et la vision panoramique sur la Chaîne des Puys.



Butte de Puy St-Gulmier, RD 987, à Sauvagnat : importance de la masse boisée, régularité des haies basses.



Butte et bourg d'Herment à partir du sud (RD 987), période végétative traduit mal l'importance et la régularité de la trame bocagère.



Village de Combrailles, homogénéité de la silhouette et des dominantes horizontales, impact de la construction récente à droite



Bourg de Miremont, vue de la butte de l'Eglise, le château (demeure bourgeoise), XIX, est implanté sur un édifice plus ancien.



OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

Héritage de l'histoire, elle se cale étroitement sur la topographie.

-> Une densité d'habitat et de villages plus faible que d'autres secteurs des Combrailles

-> Une plus forte proportion de boisements qui s'explique de plusieurs manières

- des sols moins favorables à l'agriculture
- mais surtout une plus forte proportion de terrains collectifs, autrefois utilisés en landes et terrains de parcours qui ont été boisés au tournant du siècle. Ces reboisements de communaux marquent très profondément les territoires et les paysages. Anciens, ils donnent aujourd'hui des espaces forestiers ayant une certaine valeur paysagère.
- Une forte proportion de forêts de feuillus : chênaie hêtraie qui constituent des masses colorées, et qui s'opposent aux reboisements (pins pour les plus anciens, épicéas, douglas, sapins)

Une proportion de landes, héritage de l'histoire de ces terroirs.

Ces landes, qui faisaient étroitement partie de l'économie agricole sont encore visibles sur des superficies réduites : secteurs de Messeix, de Bourg-Lastic, d'Herment...

-> Des espaces agricoles

- une dominante herbagère qui a supplanté la polyculture traditionnelle prairies, prairies artificielles, pacages
- mais persistance de zones de cultures en terres labourées
- un bocage autrefois très dense que l'on retrouve encore de manière très partielle dans certains secteurs
 - les haies sont constituées de chênes dominants et d'arbustes en bourrage : aubépines, prunelliers, noisetiers...
 - elles forment un réseau profondément déstructuré par les remembrements mais encore perceptible ;
- des sur-creusements en alvéoles dans les zones granitiques laissant des fonds humides laissés au pacages ou drainés

-> De nombreux étangs dans la partie centrale : Tyx, la Ramade pour les plus importants. Ils ponctuent l'espace et les paysages (secteur de La Celle, de Fernoël, de Giat..) ; ils ont souvent une rive boisée et des formations palustres en ceinture. Ces étangs ont été créés pour un double usage : les moulins et la production piscicole. Ils sont aujourd'hui recherchés pour leurs qualité paysagères et les fonctions touristiques qu'ils offrent.

LE BÂTI

La densité de peuplement est faible et l'habitat est dispersé en petites unités. Les modes d'organisation restent lâches autour d'espace collectifs de village, souvent sans direction privilégiée pour l'implantation des bâtiments.

-> Des implantations en hauteur

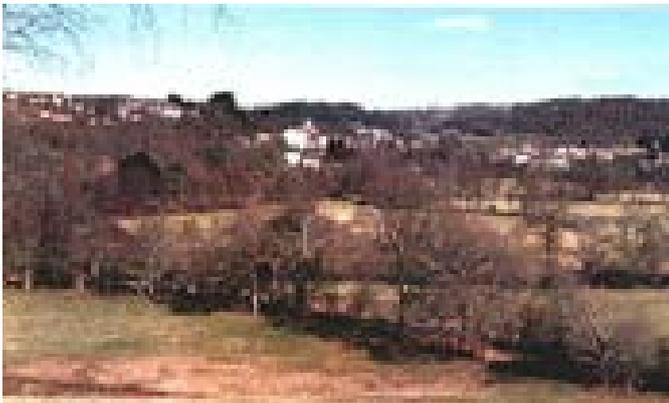
-> Des fermes blocs dominantes

Des fermes petites, héritage de structures très limitées. Les bâtiments agri-

De très belles forêts qui offrent des ambiances particulières

Des taches de couleurs et de textures différentes, une richesse écologiques





Bourg de Pontaumur, à partir du sud, RD 997, site d'implantation sur un méandre, extensions pavillonnaires sur le plateau, pentes boisées, bocage dense et régulier du fond de vallée du Sioulet.



Hameau de "Chez Rozier", près de Lastic, RD 987. Paysage très végétalisé de Hautes Combrailles, camp de Lastic à l'arrière plan et la forêt au premier plan éléments de haies basses taillées.



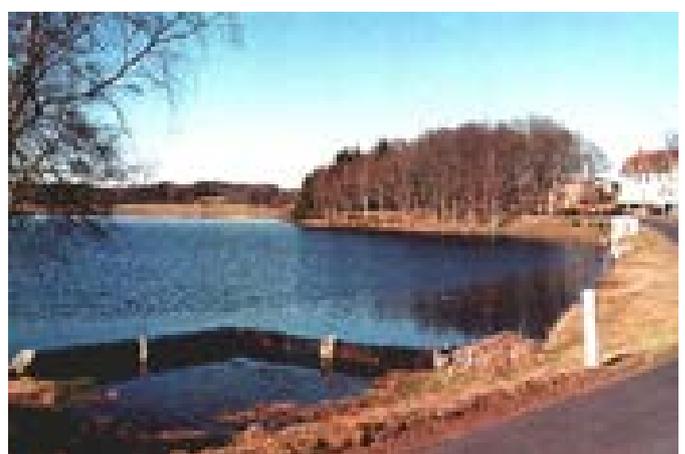
Domaine de Boisset : hétérogénéité des toitures et éclatement des bâtiments, accompagnement végétal très fort.



Bâtiment de ferme traditionnel à Chadeaux, à noter la remise en forme de la maison d'habitation (couleur de l'enduit, couverture de tuiles) ainsi que la double montée de la grange.



Lisière du champ de tir de Lastic, RD 987, forêt feuillue à droite, résineuse à l'arrière plan, étang, amorce de bocage.



Exutoire de l'étang de Chancelade, bâtiments d'accueil du site à bonne potentialité touristique et halieutique.



coles traditionnels, trop étroits sont souvent obsolètes et ne correspondent plus aux impératifs modernes, d'où l'importance des bâtiments agricoles nouveaux construits en périphérie des hameaux.

- > Des caractéristiques communes que l'on retrouve dans l'ensemble des Combrailles
 - façades ordonnancées
 - chaînages d'angle et encadrements en pierres (ici pierres volcaniques ou granite taillé)
 - toiture à deux pans très largement dominants
- > Mais aussi des disparités et des différences spécifiques des toitures plus pentues que dans la partie Nord
 - une plus forte fréquence d'ardoise (en remplacement du chaume)

ÉLÉMENTS DE VALEUR

- > Les accidents de relief et les vallées en gorges
 - les gorges qui traversent cette unité offrent des paysages spectaculaires, souvent difficilement accessibles mais dont on bénéficie à partir de points hauts. Des paysages pittoresques
 - elles prennent une dimension remarquable sur la zone Sud Ouest
 - en partie Sud, on est en limite de la retenue de Bort les Orgues (secteur de Savennes)
- > Des paysages de campagne qui recèlent des qualités d'ambiances particulières, même s'ils peuvent paraître globalement banals
 - le rôle du bâti et des silhouettes de villages dans ces paysages humanisés
 - un patrimoine végétal
 - les paysages d'étangs (Tyx, Ramade)
 - des forêts anciennes et des ambiances forestières de qualité
- > Un patrimoine architectural civil et religieux

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

- > Une forte progression de la forêt
Ce phénomène déjà ancien se perpétue de nos jours avec les problématiques paysagères qui lui sont propres
 - fermeture des vues
 - fragmentation des espaces
 - mise à nu de lisières rigides
- > En parallèle, des remembrements successifs ont fortement modifié les paysages
 - ouverture des paysages laissant voir des points de vue jusque là masqués
 - mais aussi banalisation
 - et disparition d'un patrimoine arboré

GESTION

- > Vis à vis des boisements
 - Des mesures radicales pour maintenir les points de vue importants ouverts, c'est à dire
 - Non plantés
 - Et entretenus
- Ces mesures relèvent des plans de zonage agriculture forêts, d'échanges fonciers, et de valorisation agricole,

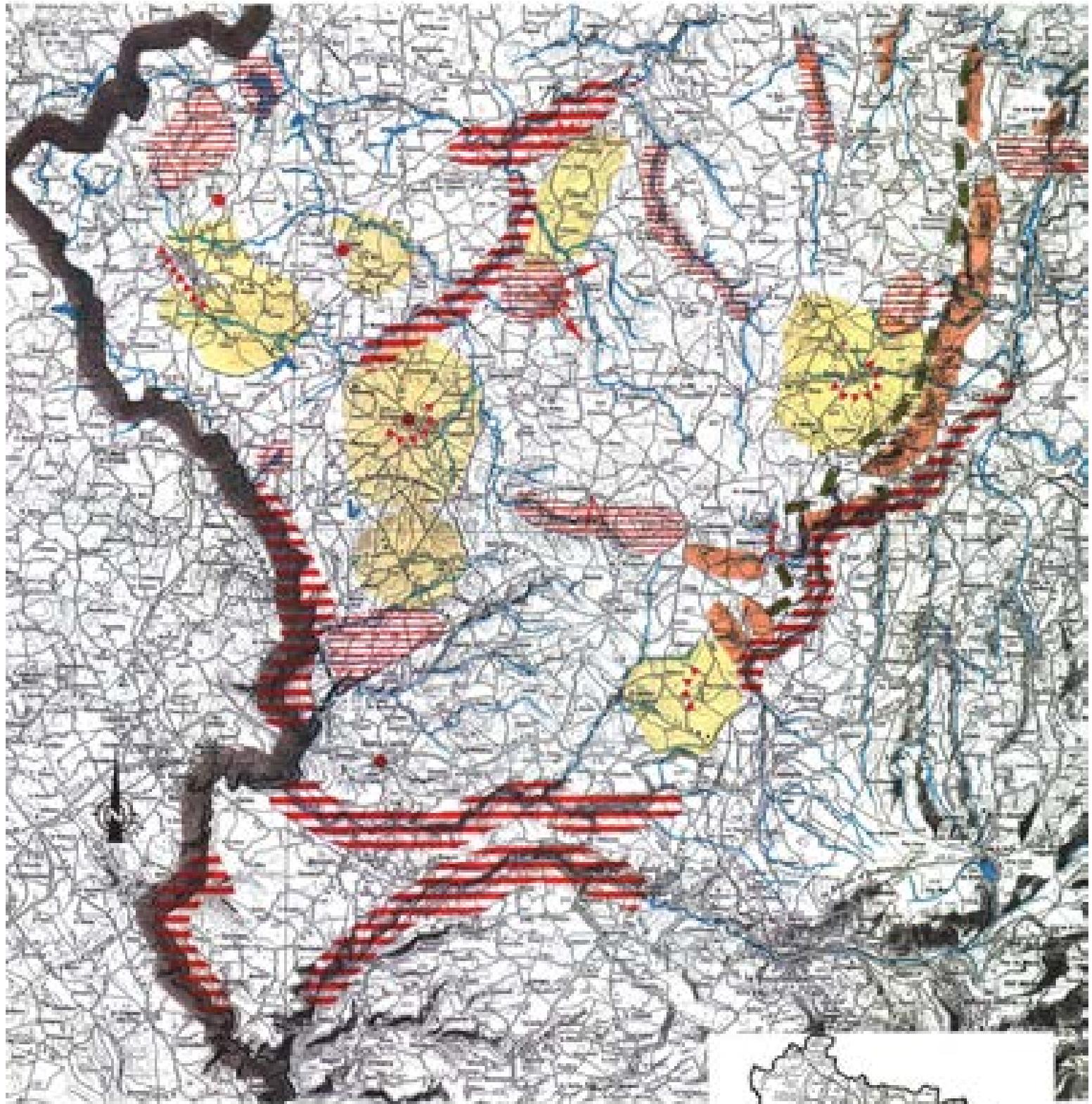


- Une valorisation des feuillus
 - Leur réintroduction dans les lisières des plantations notamment celles qui jouxtent les routes et les villages,
 - Des marges de recul plus larges autour des villages
- > Vis à vis des espaces agricoles
- Maintien des grandes lignes directrices du bocage
 - Replantation de haies avec des essences traditionnelles
- > Vis à vis des constructions
- Soin particulier pour les extensions autour des silhouettes majeures
 - Des préconisations sur les couleurs et les hauteurs, faitages,
 - Réintroduire des végétaux en périphérie des groupements construits.

Le SMADC engage une réflexion de fond sur les paysages sous forme d'une charte architecturale.



HAUTES COMBRAILLES



3 - L'ARTENSE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'Artense constitue la partie Ouest, de nature essentiellement métamorphique coupée par la vallée de la Dordogne.

L'érosion a organisé le territoire en gorges profondes et spectaculaires difficiles à franchir et à découvrir, et en plateaux bombés qui portent l'essentiel des activités humaines.

On peut distinguer plusieurs sous ensembles

- le secteur Ouest où le socle se fragmente en compartiments de plus en plus étroits au fur et à mesure que l'on s'avance vers la vallée de la Dordogne,
- le secteur de Cros et Saint-Donat, plateau aux formes molles et vallonnées,
- le secteur de la Tour-d'Auvergne, fortement marqué par les coulées volcaniques intermédiaires entre les gorges de la Dordogne et le massif du Sancy

COMMUNES CONCERNÉES

TAUVES, LABESSETTE, LARRODE, SINGLES, SAVENNES, TRÉMOUILLE, CROS, BAGNOLS, ST-DONAT, LA TOUR-D'Auvergne, ST-SAUVES

GÉOLOGIE- RELIEF - MORPHOLOGIE

Un secteur appartenant au socle avec des terrains essentiellement granitiques ou métamorphiques, mais où des phénomènes volcaniques périphériques au massif du Sancy ont pu localement marquer les paysages.

- le socle entaillé par le réseau hydrographique en vallées profondes, orientées vers l'Ouest et qui redescendent vers la Dordogne. Vers l'Ouest le socle se fragmente en compartiments de plus en plus étroits au fur et à mesure que l'on va vers la Dordogne. On a alors des pentes accusées, des interfluves courts,
- au Nord, l'ancienne coulée venant de l'Est, et datant des épisodes volcaniques antérieurs à la formation de la Caldeira et qui forme de vastes plateaux aux modelés amples et souples dans lesquels les cours d'eau s'encaissent peu, formant les vallons ouverts et sinueux qui participent au paysage
- au Nord des pointements basaltiques (cheminées...) viennent rajouter des reliefs qui dominent l'ensemble et constituent des ruptures dans l'organisation générale (La Tour)
- au Sud : l'érosion glaciaire a remodelé le paysage, en créant notamment une suite de buttes et cuvettes, et en laissant une série de blocs erratiques, très caractéristiques de cette région.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

LES TERROIRS ET LES PAYSAGES AGRAIRES

-> Dans la partie Ouest, on a une très nette opposition entre

- les plateaux qui portent les cultures, les villages. Les prairies sont souvent limitées par un bocage dense qui coupe les vues

Ce n'est pas le relief qui structure le paysage. Par contre, le modelé glaciaire lui donne ses principales caractéristiques et son originalité.

Un relief en creux, des vallées qui échappent partiellement au paysage

Les reliefs ont peu d'envergure, et le paysage reste dominé par le massif du Sancy qui ferme l'horizon

Des vues rasantes sur les plateaux et des vues plongeantes depuis les rebords. Dans ce système, le rebord des plateaux (sur une épaisseur de 300 à 500 m) constitue une zone de très grande sensibilité : tout ce qui s'y fait est visible depuis des points de vue très lointains.



- et les vallées, qui sont boisées et généralement inhabitées (seuls quelques moulins)
- les fonds des vallées sont généralement étroits et inaccessibles

-> Dans le secteur de la Tour-d'Auvergne, au Nord

- les plateaux offrent de bonnes conditions à l'élevage et ces terrains sont largement exploités en prairies sur de vastes surfaces.
- une trame de bocage lâche et dédensifiée par les remembrements recoupe l'espace. Ces haies sont souvent constituées d'arbres de haut jet mais restent libres en strates arbustives. Elles sont donc très transparentes et ne ferment pas les vues.

-> Dans les secteurs de Cros, St-Donat

- les paysages, bien qu'encore très particuliers, tendent à se rapprocher des paysages classiques d'herbages sur pentes douces : de grandes parcelles en herbages, entrecoupées d'une trame de bocages très lâche et incomplète.
- Les vues sont là encore très ouvertes, arrêtées seulement par les replis de terrains qui restent peu sensibles.

-> Dans la pointe Sud (St-Genès-Champespe)

- L'érosion glaciaire a laissé une suite de blocs erratiques, qui émergent d'un substrat au modelé doux, occupé par des prairies, ou des landes (à genêts et à bruyères).
- On n'a aucun élément structurant fort.
- Les vues restent très ouvertes. Quelques haies coupent les vues, mais toujours d'une manière très fragmentaire
- C'est un paysage très peu habité. Quelques groupements bâtis de petite taille, généralement dissimulés dans la végétation, dont la couleur se fond dans celle de la roche.
- Quelques arbres isolés ponctuent le paysage : hêtres, frênes. Leur silhouette de plein champ s'exprime totalement et représente un des éléments majeurs captant le regard
- Des boisements de feuillus (hêtres, frênes, bouleaux) de taille réduite ponctuent le paysage. Les massifs de plus grande taille se trouvent à la périphérie de la zone (Bois de Rozier, bois de Burols)

Des espaces qui restent ouverts avec des vues larges sur la silhouette du Sancy

Ces paysages très ouverts sont très fragiles ; ne comportant aucun masque, tout élément surajouté est immédiatement perçu et ayant peu d'élément de structure, il est difficile de s'intégrer dans des lignes de force existantes

Ces paysages sont très particuliers marqués par le caillou et la lande

LE BÂTI

-> Un bâti dispersé, une faible densité d'habitat, des villages mais relativement peu d'habitat isolé dans la partie Nord, alors que l'on va retrouver une nuée de fermes sur le plateau de l'Artense proprement dit (Sud et centre) ou dans le secteur de La Tour où l'habitat, s'organise en grosses unités agricoles dispersées qui marquent le paysage et renforcent cette impression de forte présence humaine

- Ces fermes sont toujours accompagnées de groupements d'arbres (hêtres, frênes, tilleuls) et parfois de résineux.
- Les bourgs par opposition, prennent une forte importance (Bagnols, Saint-Donat). Largement dégagés sur des lignes de relief, leurs silhouettes dominent le paysage et servent de point de repère. Elles captent le regard. On a donc une très grande sensibilité aux abords. Pour Saint-Donat, les abords sont souvent dégagés, sans masses végétales servant d'écran. On a donc une très grande fragilité.

Certaines silhouettes végétales sont remarquables et renforcent l'attrait des groupements bâtis. Cette association végétal/bâti est une des caractéristiques de ce secteur et peut guider l'intégration de nouveaux modules.





ARTENSE

Ces paysages sont particulièrement absorbants, sauf dans quelques situations bien particulières.

Les éléments bâtis qui bien qu'en rupture avec les modèles traditionnels s'intègrent très bien à condition de rester dans des continuités bâties et végétales.

Néanmoins certains groupements bâtis marquent fortement le paysage, comme la silhouette de Tauves qui reste très bien gérée grâce à une certaine homogénéité des toitures, et volumes.

Les vallées sont très difficilement perçues, de points de vues particuliers. Le Lac de Bort les Orgues, élément d'attraction touristique du secteur, n'est visible que de quelques points de vue bien localisés qui prennent une valeur stratégique particulière. Tout le bassin visuel de cette étendue constitue un secteur où des précautions paysagères doivent être envisagées.

De même, les rebords de plateau sont souvent visibles à plusieurs kilomètres. Ils constituent, sur une frange plus ou moins large selon la topographie, des secteurs particulièrement sensibles et souvent fragiles.

1 - Les vallées entièrement boisées forment une masse homogène qui met en valeur les éléments situés sur les rebords

2 - Très grande sensibilité de la ligne de rebord de plateau



- > Une typologie qui présente des caractéristiques que l'on retrouve sur l'ensemble du secteur
 - maison bloc avec souvent une montade pour accéder à la grange
 - des toitures à deux pans où l'ardoise domine, en remplacement du chaume
 - mais de nombreuses disparités

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Des paysages qui peuvent souvent sembler banals mais qui pourtant recèlent des éléments de charme particuliers et de réelles qualités d'ambiances

- Le patrimoine arboré.

Il est très riche.

- Quelques très beaux arbres aux abords des villages (tilleuls, frênes principalement) ; des arbres isolés d'une très belle silhouette, (exemple Lagrangeoune sur le RD 25E, le Pont... etc)
- La végétation joue un rôle structurant important surtout sur les plateaux
 - les haies,
 - en accompagnement du bâti : les groupements bâtis sont toujours accompagnés de masses végétales qui calent les bâtiments.

- Les alignements le long du RD 922

-> Le patrimoine bâti.

- On a peu de bâtiments intéressants en eux-mêmes. Ce sont les groupements et leur accompagnement végétal qui font le charme de ce paysage.
- Quelques très beaux édifices à mettre en valeur
 - quelques ensembles architecturaux remarquables (St-Pardoux, Chailleille...); leur recensement mériterait un inventaire exhaustif - Eglise de Labessette, Croix

-> Une très grande qualité d'ambiances très fragile qui tient au rapport entre bâti et végétation.

-> Dans un paysage que l'on appréhende difficilement,

- des très beaux points de vue, spectaculaires en rebord des plateaux.
- des silhouettes bâties en rebord de plateau : St-Droire, La Serre, Singles, La Bessette

-> Des sites naturels

- des masses rocheuses plus importantes (Crespy....)
- lac de la Landie

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

-> Dans le secteur de La Tour-d'Auvergne

- Les mutations les plus importantes se situent à la périphérie sur les pentes du massif. Les reboisements qui ont été réalisés sont visibles depuis le secteur de Bourg-Lastic en fond de paysage.
- Ici les modifications tiennent davantage à l'installation de gros bâtiments agricoles ou de constructions à la périphérie des villages.

-> En zone Ouest

- L'éclatement des groupements bâtis. On constate aux abords des bourgs, une tendance à la dispersion le long des voies.
- Les bâtiments agricoles ou artisanaux qui constituent de gros modules, sont souvent posés sur le substrat et dégagés. Ils ont alors un très fort impact visuel.

On constate une certaine hétérogénéité des toitures

On peut donc s'attendre à de profonds changements dans l'occupation du sol sur les 20 ans à venir, par boisements (spontanés ou volontaires). Les boisements de production devraient faire l'objet d'un soin attentif concernant

** leur répartition : chercher à faire des massifs, plutôt que des petites unités,*

** le traitement des lisières en Y introduisant des feuillus,*

** les abords des routes : veiller à conserver des fenêtres de vue*





A.



B.



C.



D.

LE PLATEAU AU NORD DE TAUVES

- 1 - La végétation : haies, bosquets, structure et organise le paysage, et relie les différents éléments entre eux.
- 2 - Les groupements bâtis sont toujours calés dans une végétation abondante
- 3 - Sur les secteurs dégagés, les vues sont rasantes.

TREMOUILLE ST-LOUP

Le relief conditionne fortement l'occupation humaine et la nature du paysage.

Deux unités topographiques s'opposent et offrent des caractéristiques paysagères très contrastées

- le plateau, lieu des activités humaines, très fortement cultivé (polyculture élevage) portant un bocage en grande partie déstructuré par le remembrement
- les vallées très encaissées, aux dénivelées vertigineuses boisées (boisements mixtes souvent de faible valeur et peu accessibles où le feuillu a une grande part). Ces vallées sont faiblement humanisées.

La zone d'interface, à savoir les rebords des plateaux offre des vues spectaculaires et sont recherchées pour les extensions. Mais ce sont des secteurs particulièrement sensibles et fragiles.

Ces paysages n'offrent pas d'images spectaculaires; ils doivent leur qualité plus à des ambiances et à un certain équilibre entre les différents éléments qu'à des paysages spectaculaires.

Dans cet équilibre, très fragile, les rapports entre végétation et bâti jouent un rôle important. La végétation accompagne le bâti en cassant les volumes importants, en ne laissant apparentes que les toitures (d'où le rôle des matériaux de toiture pour la cohérence du paysage) et en reliant les éléments bâtis au reste des groupements.

Néanmoins, certains secteurs aux abords des villages quand ils sont dégagés peuvent être particulièrement sensibles. Il s'agit alors de veiller aux volumes, aux implantations et aux matériaux, et au traitement des abords.

- A. Construction neuve dont on ne perçoit que les toitures.
Qualité des ambiances due à la végétation
- B-La taille de la végétation arborée écrase les silhouettes bâties et absorbe les éléments de forte volumétrie
- C. Zone dégagée particulièrement sensible
- D. A contrario, quand ils sont dégagés, les volumes importants (bâtiments agricoles ou artisanaux) font basculer le paysage



- Les terrains agricoles sont relativement homogènes, toutefois quelques plantations çà et là rompent l'équilibre.

-> Au Sud

- Une déprise agricole très marquée dans le secteur Sud : abandon de terres ou de pâturages. Les landes s'étendent sur l'ensemble du territoire, et tendent à masquer les éléments de relief.
- Cette déprise est toutefois moins marquée en partie médiane
- Des boisements en résineux à la périphérie de quelques boisements existants. Ils sont peu perçus à l'heure actuelle.

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

- > La Charte architecturale et paysagère de l'Artense propose un certain nombre de préconisations concernant la gestion des territoires, l'évolution du bâti, le réaménagement des espaces publics

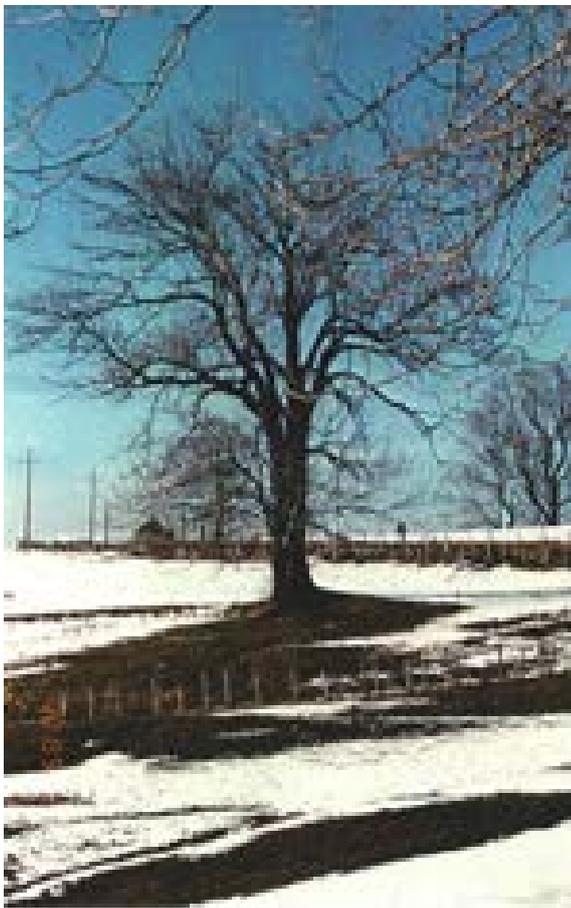




Si ces paysages peuvent paraître banaux au regard des grands paysages du Sancy, ils offrent une très grande qualité de détails : groupements bâtis silhouette de La Tour, pointements rocheux...

Quelques arbres isolés ou groupés marquent le paysage de leur silhouette.

A.-Silhouette de LA TOUR



A.

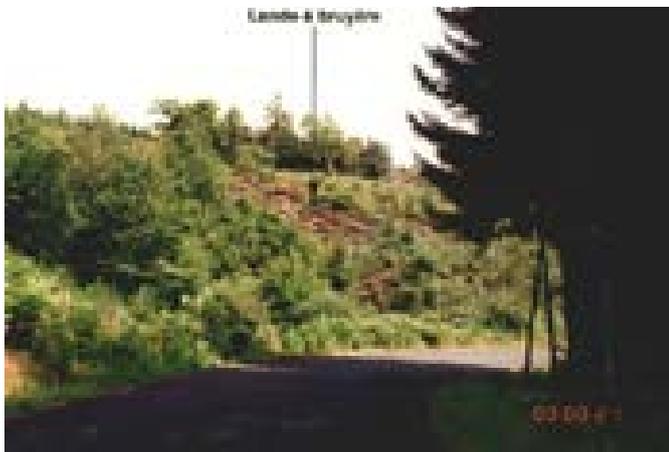


GROS



Une silhouette bâtie peu remarquable, par contre quelques arbres spectaculaires (arbres de parc).

Des paysages de grande valeur mais en profonde mutation



Sur la pente et affleurement rocheux, une végétation de montagne et de la lande à bruyère.



Malgré tout une forte présence végétale



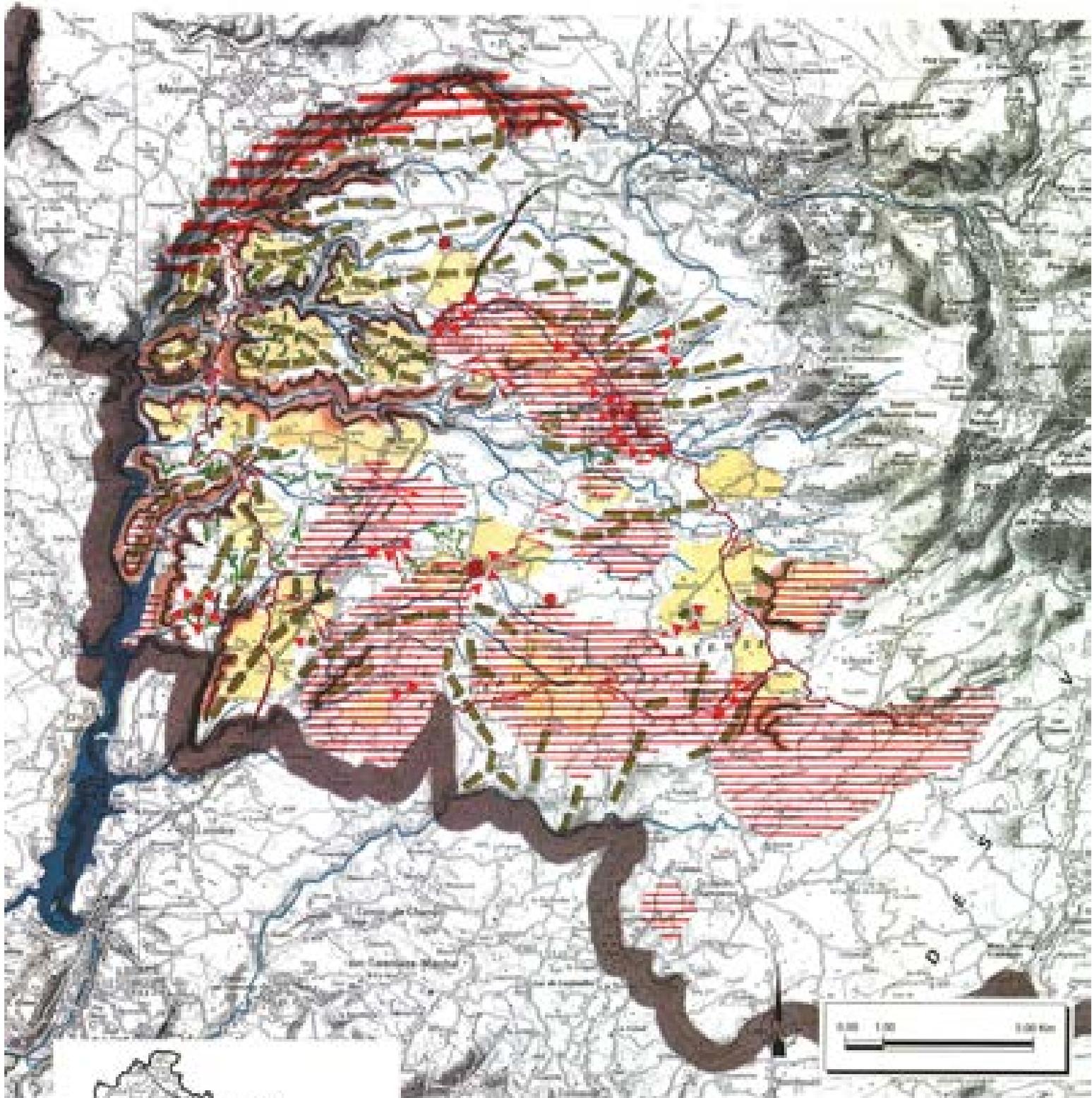
BOURBOULOUX: Châtaigner qui accompagne une grange. Quelques très belles silhouettes d'arbres qui captent le regard. Les granges isolées sont toujours accompagnées d'arbres.



Des paysages ouverts, aux vues amples, composés d'un jeu complexe de matières et de textures. Prés, landes, landes humides, affleurements rocheux donnés par le Sancy.



ARTENSE



4 - CÉZALLIER

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Un vaste ensemble volcanique entre les massifs du Sancy et du Cantal qui se prolonge sur le département du Cantal au Sud. L'altitude moyenne reste proche de 1200 m avec un point culminant au signal du Luguët (1551 m).

C'est un secteur très original qui se caractérise autant par ses formes de reliefs (modelé en douceur, mais aussi, cônes, cirques et vallées glaciaires) que par un type d'occupation du sol très homogène laissant une part très largement dominante aux prairies et notamment aux prairies d'estives.

Cet ensemble s'arrête au Nord à l'auge glaciaire qui relie l'Artense au pays des Couzes par le pont de Clamouze, et à l'Ouest par la dépression qui rejoint Egliseneuve à Condat et à l'Est sur la profonde entaille de la vallée de la Couze de Valbeleix.

Il recouvre quelques uns des paysages les plus connus et les plus représentés, emblématiques du département, voire de la Région Auvergne.

Il présente de multiples facettes qui ont été regroupées dans une même entité

- à l'Ouest : les paysages des cônes et maars d'explosion
- à l'Est les paysages des monts du Cézallier proprement dits.

COMMUNES CONCERNÉES

ANZAT LE LUGUËT, ST-ALYRE-ES-MONTAGNE, LA GODIVELLE, ESPINCHAL, COMPAINS, EGLISENEUVE, ST-GENÈS-CHAMPESPE

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La morphologie et la structure des paysages ont été mises en place par le volcanisme et l'érosion glaciaire.

- L'activité volcanique s'est échelonnée à des périodes diverses, recouvrant par de nouveaux apports les formations plus anciennes. Plusieurs types de formes sont aujourd'hui lisibles
 - les coulées de laves visqueuses couvrant de vastes étendues et forment le « bouclier » des Monts du Cézallier - les cônes et projections de scories
 - les cratères d'explosion et les projections qui les accompagnent - les cheminées et pointements
- L'érosion glaciaire a fortement remanié l'ensemble
 - formes de surcreusement sur les replats laissant place à des lacs aux contours souples (Bourdouze, La Landie) ou à des tourbières - des vallées au profil en auge caractéristique - des cirques glaciaires (Artoux)...

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

Des paysages peu structurés, fragiles et très sensibles

L'ESPACE NON BÂTIS

Cette zone de montagne est essentiellement vouée à l'élevage d'altitude avec déplacement des animaux selon la saison mise à l'estive durant 5 à 6 mois. Cet élevage fut d'abord exclusivement laitier orienté vers la production de fromage (St-Nectaire, Cantal) fabriqué directement au buron. Il s'oriente aujourd'hui davantage vers des systèmes vaches allaitantes ou même d'élevage de chevaux lourds.

Des formes de relief contrastées plateaux ondulés des coulées fluides, formes dominantes et géométriques des puits explosifs, creusement des cirques et vallées glaciaires.

L'ensemble est largement dominé par la silhouette caractéristique du massif du Sancy, qui accentue les contrastes de forme.

Des paysages fabriqués par l'homme liés à un type de production particulier



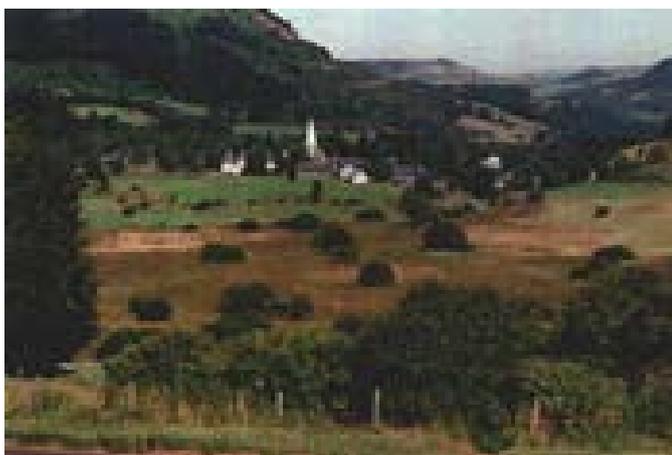


CEZALLIER

LAC DE BOURDOUZE

Ce pays est riche en images fortes qui font référence et qui constituent une des facettes de l'image de la région. Certains sites sont déjà protégés (la Godivelle), d'autres non. L'eau joue un rôle important dans ces images. Il s'agit aussi bien de lacs naturels dus à des phénomènes de surcreusement glaciaire que de retenues artificielles, ou même des très importantes zones marécageuses.

Mais l'arbre isolé (souvent des hêtres) le bâti (silhouette de Compains) constituent des images qui créent l'identité de ce pays.



Ces troupeaux évoluent sur de grandes parcelles, limitées par leur clôture, sans haies, ni marquage particulier.

Ces prairies de montagnes sont ponctuées de nombreuses tourbières (dont certaines classées en ZNIEFF et une classée, la Godivelle, en réserve naturelle) et traversées par un réseau de ruisselets aux bords tourbeux.

Aux abords des villages dans la zone des prairies de fauche, les parcelles peuvent être fermées par un bocage qui reste très lâche (frênes, hêtres) dont les arbres fournissent ombre et apport de fourrage.

L'arbre n'est pas totalement absent de ces paysages très ouverts

- des lambeaux de forêts (hêtraie) s'accrochent aux flancs des vallées,
- les cônes et les pentes des puys sont pratiquement toujours boisés (hêtraie, sapinière),
- des boisements de protection sur les pentes les plus fortes (sapins du signal du Luguët),
- des reboisements récents en épicéas sur de grandes surfaces qui suivent le découpage parcellaire.

Malgré une certaine cohérence de ces paysages, on peut distinguer plusieurs sous unités

-> A l'Ouest: **une plus grande part des reliefs dominants (puys de Montcineyre, Cocudoux, la Bâtisse...)** et **une proportion de bois plus importante**

-> à l'Est: **des paysages plus ouverts aux reliefs moins imposants, des formes plus ondulées mais des vallées glaciaires qui se creusent dans le relief.**

LE BATI

-> La densité du bâti est exceptionnellement faible :

- des villages groupés généralement en position dominante, mais abrités sous un revers de relief, et entourés de végétation - des grosses fermes isolées
- des burons dans la zone d'estives dont l'état est très dégradé et la survie problématique : isolés dans des zones très ouvertes, ils deviennent des points singuliers dans les paysages, leur présence est souvent soulignée par un bosquet protecteur (hêtres).

-> Ce bâti traditionnel, adapté à la rigueur des conditions climatiques, présente des éléments de typologie très affirmés - constructions massives en pierres

- petites ouvertures
- toitures autrefois en chaume ou en lauze qui sont remplacées de plus en plus par des matériaux de substitution : ardoise, tôles, bardeau.

-> Il est aujourd'hui altéré par des réhabilitations malencontreuses ou des ajouts construits avec des matériaux exogènes : parpaings, bardages métalliques...

-> Les bâtiments agricoles récents souvent de taille imposante prennent une place déterminante dans ces paysages ouverts : contraste de couleurs, effet de masse, traitement des abords immédiats des bâtiments, et souvent absence de plantations.

Ces "montagnes" sont lisses, les panoramas exceptionnellement larges, avec des variations subtiles de couleurs dans les prairies.

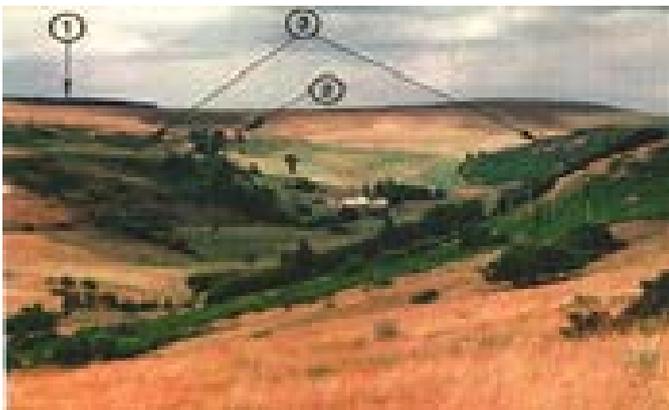
Une qualité écologique exceptionnelle

Des plaques géométriques posées sur un relief en douceur, des lisières raides

Des silhouettes qui se détachent dans les fonds de paysage

Un patrimoine architectural qui tend à disparaître.





1- Plantation massive de résineux en ligne de crête : une masse épaisse, homogène, rigide.

2- Couverture d'une grande d'altitude en tuile

3-Phénomène d'extensification, voire d'abandon du pâturage, entraînant l'apparition de landes qui tranchent sur le reste du contexte.

Ces paysages, malgré leur aspect très naturel, sont en fait totalement construits par l'homme et dus à une activité humaine séculaire. Ils sont donc très fragiles.

Encore très préservés, on peut y lire des mutations qui amorcent des processus de transformation importants. Ces évolutions sont taremment liées à des évolutions du bâti, mais plutôt à des modes de gestion de l'espace qui évoluent.



ÉLÉMENTS DE VALEUR

Une très grande valeur d'originalité, d'espace. Des paysages porteurs d'enjeux forts mais fragiles.

- l'ensemble des estives,
- les zones tourbeuses et les lacs glaciaires,
- les formes de relief explosives,
- les hêtraies d'altitude et les arbres isolés qui ponctuent les prairies,
- les fermes ou granges isolées,
- les « tracs », traces des anciens burons creusés dans les pentes
- des grands sites reconnus
 - lac de Montcineyre
 - lac de Bourdouze
 - lac des Bordes
 - tourbière de Chambédaze
 - le cirque d'Artout
- les silhouettes bâties (Compains, Egliseneuve...) et leurs abords,
- des points de vue exceptionnels comme
 - la motte de Brion, la montagnonne
 - le signal du Luguet
 - le Puy de Montcineyre

Mais au delà de ces points ou paysages particuliers, c'est l'ensemble de ces paysages qui est porteur de valeurs fortes. La qualité des ambiances est exceptionnelle.

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

Elles sont sensibles et alarmantes,

Ces paysages originaux sont en train de se modifier sous l'action conjuguée de plusieurs facteurs

- Les reboisements massifs, monospécifiques, dont l'implantation suit étroitement le parcellaire et plaque une géométrie rigide dans ces paysages tout en courbes douces. Ces boisements introduisent également des matières et des couleurs homogènes qui tranchent fortement avec le substrat.
- Le sous-pâturage local modifie la composition floristique des prairies, entraînant des phénomènes de "salissure" et de modification de texture qui arrivent à se lire dans le paysage.
- Une dégradation tendant à la disparition du bâti de montagne, conséquence de l'abandon du système laitier avec fabrication du fromage sur place,

-> Dans les zones plus basses, les mutations sont peut être moins lisibles.

- Elles concernent également des phénomènes d'extension de boisements,
- de modifications de prairies,
- auxquels s'ajoutent des aspects concernant le bâti - modification des toitures,
 - présence de ruines...
 - construction de bâtiments agricoles

Des paysages anthropiques où la diminution de la pression humaine se fait sentir inéluctablement

GESTION

Les actions qui seraient à proposer pour répondre à ces phénomènes préoccupants dépassent le cadre de cette étude. Elles nécessitent une réflexion approfondie sur les moyens de production de ce paysage, leur devenir, et relèvent de procédures du type du plan de paysage, d'actions de sensibilisation et de contrôle sur les boisements et la mise en place de compensations économiques.





PARROT

Par contre, quand ils occupent une situation en hauteur, ils sont particulièrement visibles et captent le regard. Ils jouent alors un rôle prépondérant dans le paysage, d'où une très grande sensibilité des abords (Luguet).

Dans les hameaux et villages, ce n'est pas tant par la qualité de l'architecture que le bâti se remarque et acquiert une valeur forte dans le paysage. C'est plutôt par une certaine harmonie des volumes, des implantations et des couleurs.

A partir de ces formes traditionnelles qui restent relativement simples, des créations modernes peuvent aisément assurer une certaine continuité dans la modernité. Autre élément important pour faire passer le bâti moderne : le traitement des abords qui reste indispensable pour assurer une continuité.



ARTOUT



LUGUET



PARROT



Ces paysages ont été façonnés par l'homme; ils résultent de l'action de l'homme sur son territoire. Aujourd'hui, les mutations économiques entraînent des évolutions des paysages qui peuvent être brutales (boisements) ou insidieuses (déprise agricole, sous pâturage). Ces mutations, dans un contexte très sensible comme ici sont très perceptibles et l'image du paysage évolue nettement dans certains secteurs. Dans cette unité paysagère les évolutions qui se remarquent le plus tiennent à des enrésinements par grande masse, plus qu'à une évolution du bâti ou des villages.

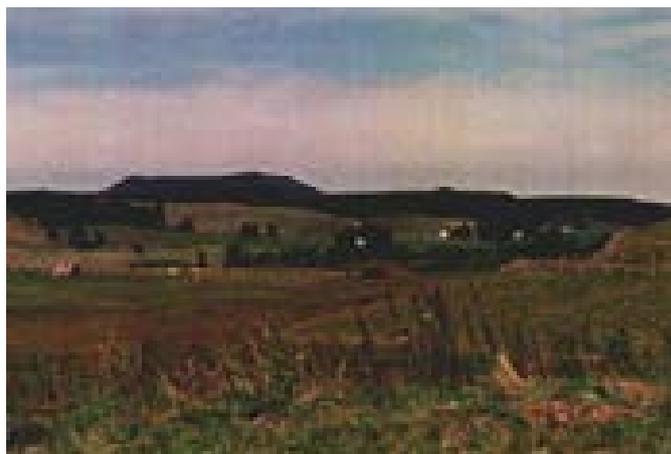
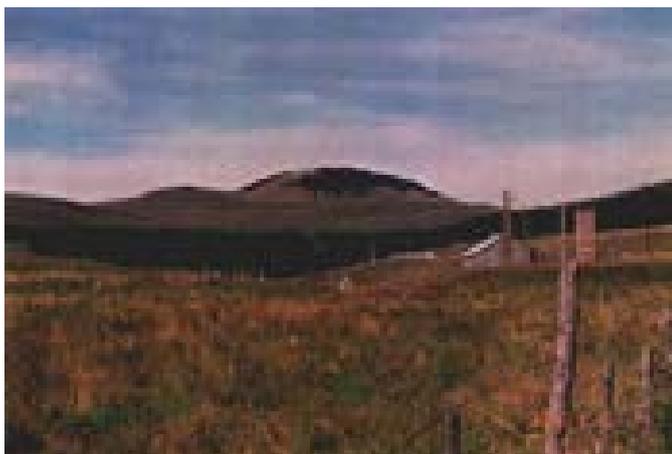
Ces boisements apportent une nouvelle géométrie au paysage. Leurs limites souvent linéaires découpent l'espace d'une manière rigide, sans rapport avec la souplesse du relief. Ils ferment les vues, apportent des masses de couleur homogène dans un contexte de prairies où les couleurs varient à l'infini. Les ambiances basculent et ces paysages perdent de leur originalité.



Boisement en "timbre poste" dans un site très dégagé (proximité d'Egliseneuve).



Plantation en masse homogène sur une hauteur : un nouvel horizon boisé pour caler la silhouette bâtie.



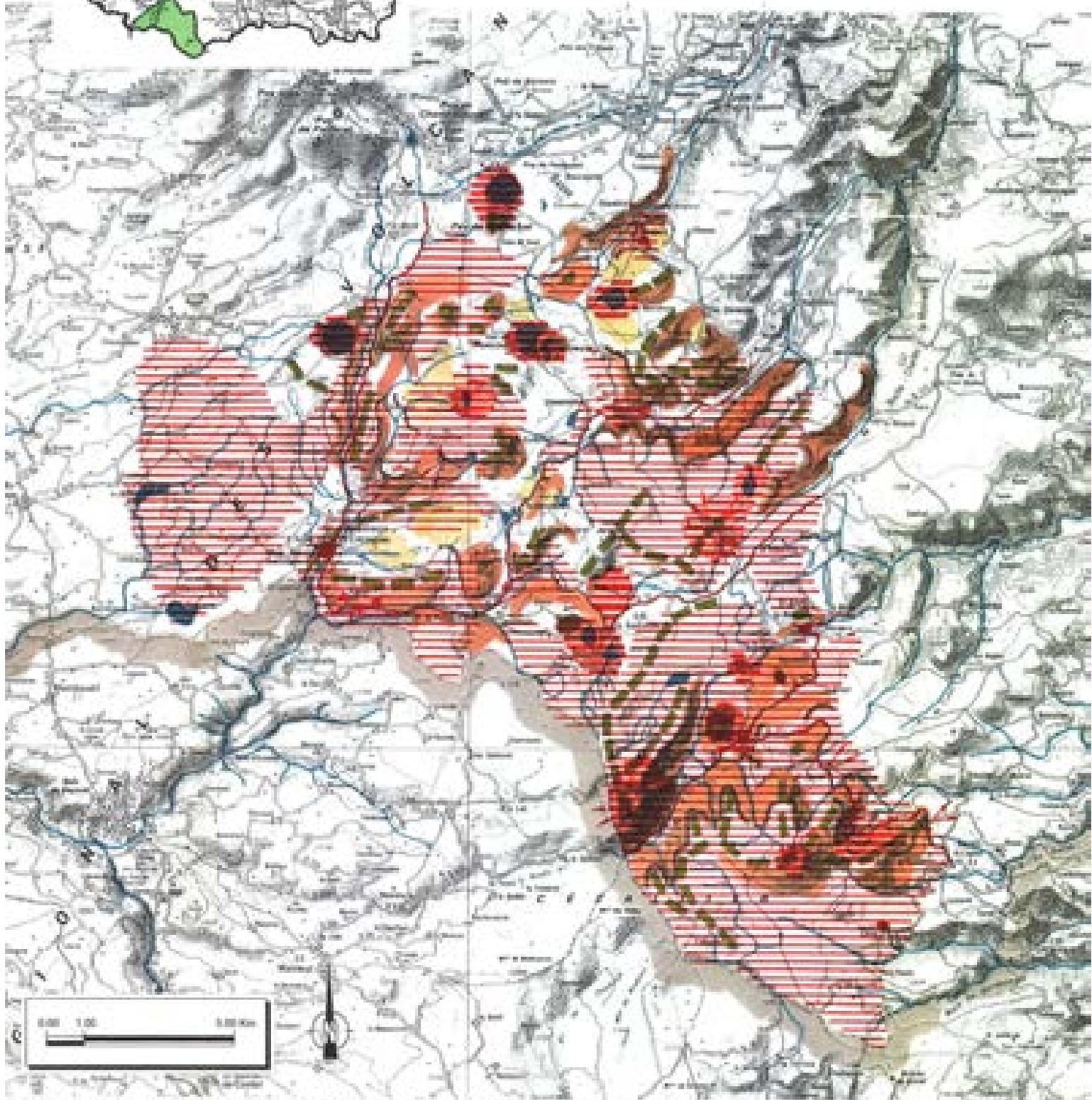
Comparez la différence entre la hêtraie sur la butte et les plantations de vallée.



Quand la limite de la plantation se cale dans la topographie, l'effet de rigueur est atténué.



CEZALLIER



5 - LE MASSIF DU SANCY

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le massif du Sancy qui s'inscrit dans une ellipse allongée du Nord au Sud, et s'intercale (se mêle sur les franges) entre le Cézallier, les plateaux de l'Artense et la Chaîne des Puys. Il se compose de plusieurs sous ensembles les Mont Dore au sens strict, le massif de l'Aiguiller, celui de la banne d'Ordanche et le Sancy.

Définir des limites paysagères précises à cette unité est délicat. Pourtant, même si les franges sont parfois difficiles à positionner d'un côté ou de l'autre, le massif en tant qu'entité **joue un rôle déterminant dans l'image du département et de la Région** : image de référence dans les dépliants touristiques ou les supports de communication, appartenance forte.

COMMUNES CONCERNÉES

AURIÈRES, BESSE, CHAMBON SUR LAC, CHASTREIX, LA BOURBOULE, LA TOUR-D'AUVERGNE, LE MONT DORE, LE VERNET STE-MARGUERITE, MURAT LE QUAIRE, MUROLS, PICHERANDE, ROCHEFORT MONTAGNE, SAULZET LE FROID, ST-BONNET-D'ORCIVAL, ST-NECTAIRE, VERNINES,

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Une structure particulièrement complexe

- un massif volcanique (strato volcan) dont les émissions ont duré plus de 3 millions d'années et ont mis en place des matériaux très divers : coulées basaltiques, cendres, scories basaltiques, trachytes, domites...
- modelée ensuite par une érosion glaciaire qui a entaillé ces formations de cirques et de vallées aux formes spécifiques
- et repris par l'érosion fluviale ;

Il en résulte une très grande variété des formes et des modelés

-> Des restes du socle remis à jour par érosion fluviale

Ce sont essentiellement des granites, des gneiss et des migmatites. On les retrouve dans les vallées déblayées par l'érosion sur des reliefs non concernés par l'érosion (plateau de **St-Anastaise**).

-> Des roches de projection : des cendres fines ou des ponces plus grossières
Ces roches, sensibles à l'érosion, sont décapées et forment de grands pans inclinés ; les matériaux intrusifs sont mis à jour en formant de grandes arêtes pointues : elles sont instables et évoluent encore.

-> Des roches plus dures comme la Sancyite, entaillées par érosion et qui forment les crêtes acérées du centre du massif

-> Des coulées plus fluides qui se sont épanchées de manière centripète Elles mettent en place deux types de paysages

- des grandes barres faiblement inclinées et divergentes aux formes molles et ondulées
- ou des coulées plus petites formant des îlots en replat : Chambourguet..
On a de vastes espaces aux vues rasantes où la végétation joue un rôle déterminant dans la structure des perceptions.

-> De vastes boucliers en doréite

Ces grands boucliers sont répartis à la périphérie du massif ; ces pans inclinés aux formes faiblement ondulées sont entaillés par un réseau de ruisseaux

Variété de types de roches, variétés des modelés

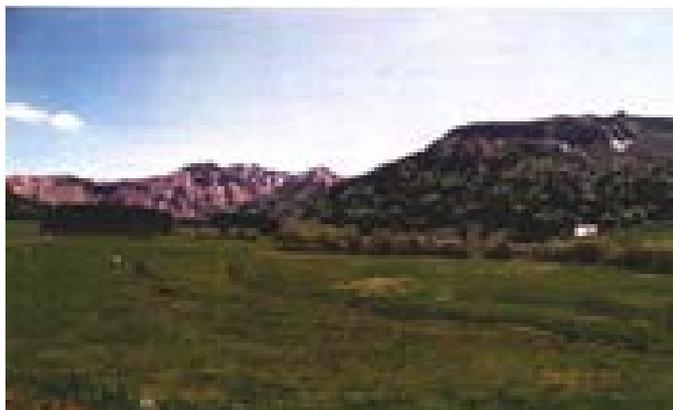
Des vallées aux versants abrupts. Ce type de paysages se développe en partie Est (vers St-Nectaire)

On a alors de grands à pics avec des vues frontales et une notion d'échelle où la verticale domine

Des paysages alpins

Des paysages caractéristiques de la périphérie du massif : Bois de Domais, Sud de Besse, Montagne de la Plate...





Mont Dore : vallée de La Dore au sud du Mont Dore



Val d'Enfer



Fontaines



Vallée de Chaudesfour



Mont Dore : Roches Tuillières et Sanadoire



Vues depuis les crêtes : d'importants travaux de cicatrisation des pistes de ski ont été entrepris, image des crêtes s'est améliorée mais des actions restent à mener.



Pistes de ski au Mont Dore.



- > Des formes glaciaires
 - des cirques comme la vallée des Fontaines Salées
 - des vallées glaciaires comme la vallée de la Dordogne à l'amont de LaBourboule, et celle de Chaudfour, aux flancs pentus et au fond élargirecreusé ensuite par la rivière
 - des formes de sur-creusement glaciaires sur les replats accompagnés de dépôts ou de verrous.
- > Des formes de reliefs liées à l'érosion actuelle
 - des couloirs d'avalanche et des glissements
 - des accumulations en fond de vallée
- > Des formes liées à des phénomènes volcaniques particuliers : maars d'explosion comme le lac Pavin.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

L'occupation du sol se cale étroitement sur la topographie, l'exposition, l'altitude les possibilités de mise en valeur

- > L'altitude et l'exposition
 - On a ici un très grand étagement où l'on retrouve
 - un étage subalpin : ici le hêtre et le sapin ne dépassent pas 1500 m, même si des arbustes comme le sorbier ou le saule des lapons montent au-dessus de 1550 m. C'est aussi un espace d'estives.
 - un étage montagnard qui regroupe formations forestières (hêtraies, hêtraies sapinières, chênaies hêtraies, pinèdes de substitution), les espaces cultivés (parcours, prairies de fauche, pelouses) et les landes
- > La Forêt
 - De vastes espaces boisés qui forment de grandes plaques continues sur les reliefs : versants Ouest, Bois de Domais, Bois de Gayme, Massif au Sud de la vallée de la Dordogne (La Tour, Bois de Charbonnières, Montagne de Bozat...)

Cette forêt joue un rôle important dans les paysages

 - le couvert forestier comme la perception des micro reliefs ne laissant lisibles que les grandes lignes du site
 - ce sont des espaces particuliers traversés d'axes routiers ou de chemins de randonnées qui offrent souvent de remarquables ambiances paysagères
 - le mode de gestion de la forêt est déterminant : maintien de peuplements équilibrés (futaies jardinée) ou au contraire gestion avec des coupes importantes qui se voient de loin
 - ces grands massifs boisés ont souvent des peuplements mixtes qui allient sapins et hêtres
 - Des forêts de pente (Couze Chambon, Couze de Chaudfour...) Ces massifs en rubans se découpent sur les pentes. Ce sont le plus souvent des hêtraies, mais où l'on voit des régénérations en résineux trouer le couvert feuillu.
 - Des massifs anciens lacérés par des pistes de ski : hêtraies dans le cirque de Besse
 - Forêts replantées autour du lac Pavin : des formes caractéristiques de ce genre de peuplement
 - peuplements mono spécifiques composés de résineux

Des formes parfaites

Des arrachements qui laissent des griffures

Des paysages spécifiques

Dans la vallée du Mont Dore, l'opposition entre les pentes boisées et les fonds ouverts donne une lecture de la morphologie du site. C'est une des composantes majeures de ce paysage.

Des motifs paysagers spécifiques





Evolution des limites de parcelles, absence d'entretien et extension des genêts (vue depuis la cascade du Cheix, à l'ouest)



Chambon : une lisière boisée qui perturbe les courbes de relief.



Picherande : vallée du Neuffonds : remarquer les plantations en premier plan, en arrière plan silhouette de Vassivière.



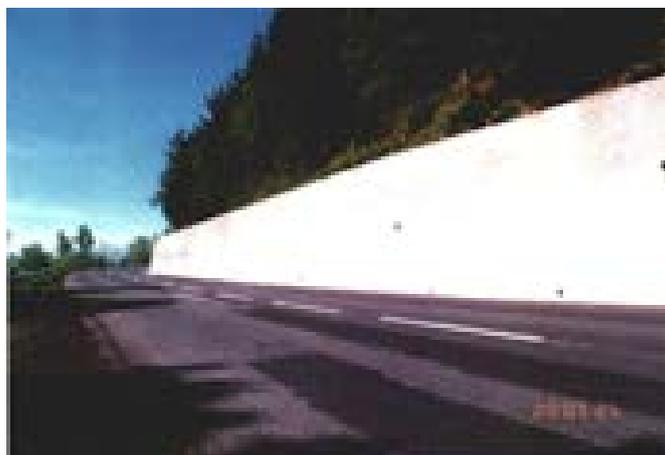
Mont Dore : une jeune plantation qui va occulter un point de vue majeur depuis la RD 996, Col de Dyane



Mont Dore : remarquer l'évolution des prairies et les boisements en périphérie des espaces agricoles, D996, Plateau du Rigolet



"Paillassons", Mont Dore, talus le long de la D996



Mont Dore : mur le long de la D993, vers la ferme de la Tache



- des lisières raides et géométriques qui suivent les parcellaires et non les lignes de relief

-> De vastes espaces ouverts, des physionomies différentes

- en partie haute : les estives et les landes d'altitude : des espaces ouverts et continus où se côtoient herbages, landes, et zones humides. Pourtant ces espaces ne sont jamais homogènes et de subtiles nuances de couleurs et de textures animent les surfaces
- Les grands terroirs agricoles en partie basse on y retrouve plusieurs modes d'organisation et de structure selon les types d'exploitation et de gestion du parcellaire
 - des secteurs où persistent une trame bocagère qui limite les parcelles (Nord de Picherande, Vernines,...)
 - des secteurs où au contraire les structures du parcellaires ont été remembrées et où la clôture électrique et les prairies artificielles se substituent aux formes de bocage
- Des terroirs où la forêt et les espaces agricoles s'imbriquent plus intimement (Murat le Quaire, Nord Est de Murol, Vernines...) Les parcelles restent petites et limitées par des haies qui s'épaississent donnant une apparence très boisée à l'ensemble. Dans ces réseaux s'intercalent de petits boisements, des friches ou des landes.

LE BÂTI ET LES PAYSAGES

Une architecture typée, mais variée et à bien des titres exemplaire.

-> Les fermes

- une dominante de fermes blocs, à la volumétrie imposante
- toitures pentues, souvent avec des coyaux, et pour la plupart couvertes en lauzes ou en ardoises (souvent en remplacement du chaume.)
- une dominante de maçonneries en pierres, parfois enduites avec des encadrements et chaînages d'angles en pierres apparentes
- une multitude de fermes isolées qui ponctuent les espaces et constituent des points d'appel du regard
- des groupements en « barres » parallèles aux courbes de niveaux qui constituent des silhouettes marquantes
- ou des groupements lâches par deux ou trois unités autour d'un espace central peu délimité

-> Les maisons de bourgs

- maisons de bourgs qui souvent reflètent la richesse du secteur encadrement de porte avec des décors, composition régulière des façades, maçonneries de pierres ou pierres taillées
- toitures à pente forte et à débords importants
- couleurs sur les menuiseries (vertes, rouges...)
- des crépis clairs dominants
- tous les types de groupements se rencontrent
 - groupements lâches peu structurés
 - au contraires groupements denses formant des silhouettes massives dans lesquelles s'intercalent des masses végétales

-> Les burons

Cet habitat d'estives présente une typologie caractéristique : rez de chaussée avec peu d'ouvertures, fenil sous toiture, toits à deux pans

- L'architecture thermale

Elle ne concerne que la Bourboule, le Mont Dore et St-Nectaire.

Des territoires où les vues couvrent un large champ, sur le centre du massif : ces espaces sont porteurs d'enjeux forts dans le cadre d'un développement touristique Une très grande fragilité, tout est vu de loin et tout élément discordant est une forme d'artificialisation.

Des bâtiments imposants, qui, groupés ou isolés, ont toujours une très grande présence. Ils sont toujours accompagnés de végétation qui sert de protection vis à vis des vents dominants

On a toujours une grande osmose entre bâti et végétation

Ces bâtiments n'ont plus souvent d'usage et évoluent vers la ruine

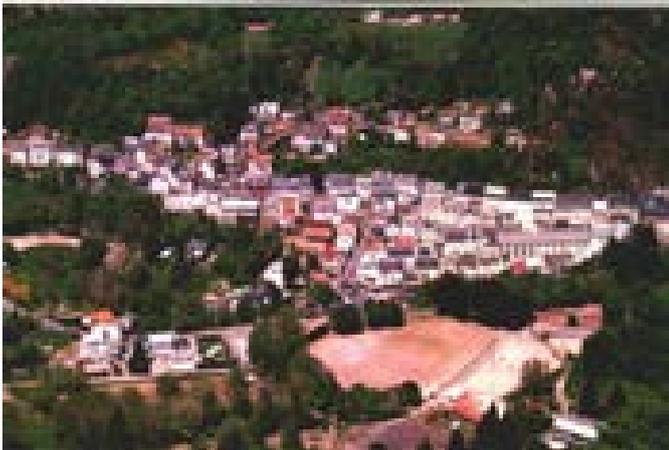




Besse



Murat le Quaire : vue depuis la Banne



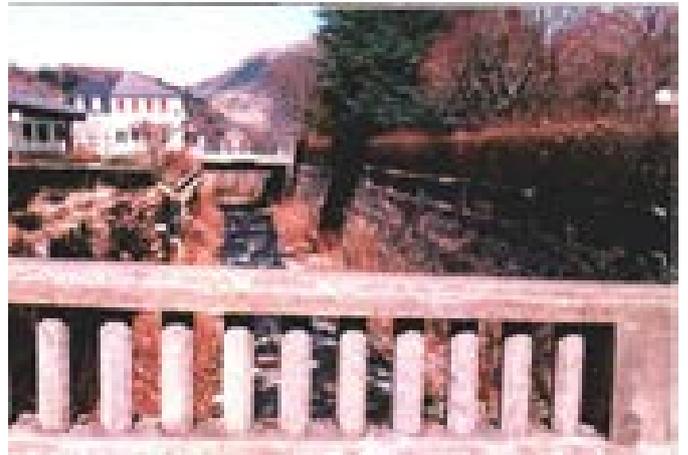
La Bourboule : le bourg vue depuis Charlane



Organisation des groupements le long des voies (Chambon)



Nouvelle entrée de ville : Beaune (Muro)l



Traversée de la Dordogne au Mort Dore



Architecture liée au thermalisme au Mont Dore



Elle est très marquée par l'époque de construction (XIX, début XX) et se veut monumentale et très composée. Elle présente des éléments décoratifs (frises, balcons, types d'ouvertures...) caractéristiques qui peuvent aller jusqu'à des formes de toitures « aberrantes » au regard des conditions climatiques : hôtel Saciron au Mont Dore par exemple.

-> Une architecture moderne en rupture avec les modes traditionnels

- L'architecture liée au tourisme hivernal
Les stations de Super Besse et du Mont Dore ont apporté un bouleversement dans les paysages bâtis : références alpines, emploi du bois, formes nouvelles, tours, chalets de référence « savoyarde »
- Les extensions résidentielles
très grandes variétés des modèles ayant peu de référence avec l'architecture locale. Les règlements d'urbanisme ont souvent imposé les pentes de toitures et les couvertures.
- De nombreuses opérations de chalets en lotissements résidentiels groupés

De nouveaux paysages, de nouvelles images

Des greffes souvent déconnectées des groupements initiaux ; le mode de traitement végétal aux abords est déterminant dans l'image

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Des paysages majeurs

-> des ensembles paysagers, qui constituent l'image du département et de la région

- les crêtes
- les zones d'estives
- les cirques glaciaires
- les plateaux dégagés
- des sites et curiosités géologiques uniques
- les lacs et tourbières
- les cascades

-> Une architecture variée et très intéressante, aussi bien pour ce qui concerne l'architecture vernaculaire que l'architecture thermale

-> Des ambiances forestières et des massifs forestiers accessibles - Un patrimoine rural

-> Des paysages urbains forts : la Bouboule, Besse, Le Mont Dore

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

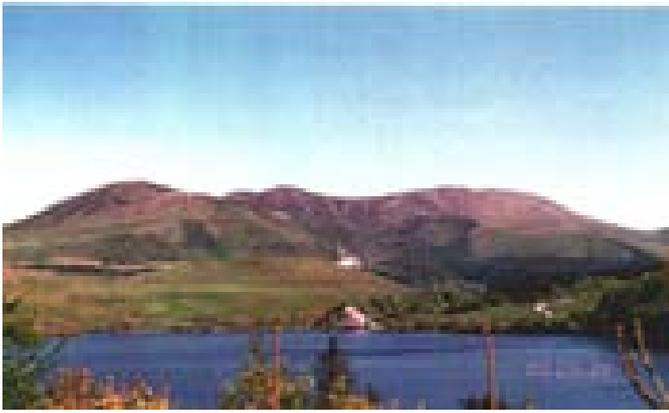
-> Des mutations importantes liées au développement du tourisme hivernal ou estival

- dégradation des crêtes (terrassements, pistes de ski, fréquentation piétonne...)
- d'importants travaux de cicatrization ont été entrepris et l'image des crêtes se requalifie peu à peu
- multiplication des unités d'hébergement : chalets bois (isolés ou groupés en lotissements)
- évolution de l'architecture touristique : après une suite de constructions aux références modernistes nouvelles formes architecturales qui recherchent une filiation avec des formes plus traditionnelles (maison de la réserve de Chaudesfour)

-> Constructions agricoles

- D'importantes unités nouvelles, en ajouts d'unités plus anciennes ou déconnectées des groupements anciens : des modèles et surtout des matériaux très variés, mais aussi parfois des efforts d'intégration (toitures éternit passées au sulfate de fer, emploi de bardages foncés...)





Mont Dore : Puy de la Tache, Lac du Guery



Lac de Bourdouze



Lac Pavin



Chambon : Lac Chambon



Mont Dore : silhouette, le cirque du Mont Dore et son architecture liée au tourisme



Mont Dore : ancien télésiège vers le Lac Guery, hors secteur



Station de Besse : de nouvelles formes d'architecture



- > Ouverture des bocages : des secteurs où les physionomies des paysages évoluent notablement, créant des paysages « nouveaux »
 - agrandissent des parcelles, élargissement des trames, disparition des talus et banquettes, dérochements, élargissent des chemins,
 - une ségrégation plus forte dans l'exploitation des parcellaires : exploitation des parties planes jusqu'aux limites des massifs forestiers ou des zones rocheuses et sous exploitation des parcelles les plus pentues qui évoluent en landes
 - sous entretien des limites de parcelles où s'installent des genêts
- > Extension des boisements

De grandes plaques de reboisements modifient les perceptions et les paysages

 - de nouvelles textures, homogènes remplacent les textures plus subtiles des prairies
 - des formes raides sans rapport avec les lignes de reliefs
 - des fermetures de paysage

De nouveaux paysages liés à la mécanisation de l'agriculture et à la forte concentration des exploitations : baisse de la main d'oeuvre nouvelles pratiques de gestion de l'espace. une grande sensibilité : la disparition des trames bocagères met à nu les constructions et notamment, les bâtiments agricoles

Même si ces phénomènes n'ont pas ici atteint l'ampleur du Livradois ou du Forez, c'est tout de même une évolution préoccupante.

GERSTION

- > De grandes précautions à prendre sur les extensions bâties
 - gestion des silhouettes, harmonie des formes construites, qualité des matériaux...
- > des recherches pour l'intégration des bâtiments agricoles
- > une politique à mettre en place sur la gestion des paysages en bordures d'axes routiers ou piétons
- > des points stratégiques à maintenir ouverts
- > des secteurs à requalifier : cols (Dyane) crêtes, constructions en étage alpin.





Besse : Gare du télécabine à La Perdrix



Picherande : Buron, Col de la Geneste



Besse : ruines sous la Chapelle Vassivière



Picherande : maison restaurée, toiture en chaume



Chambon: chalet



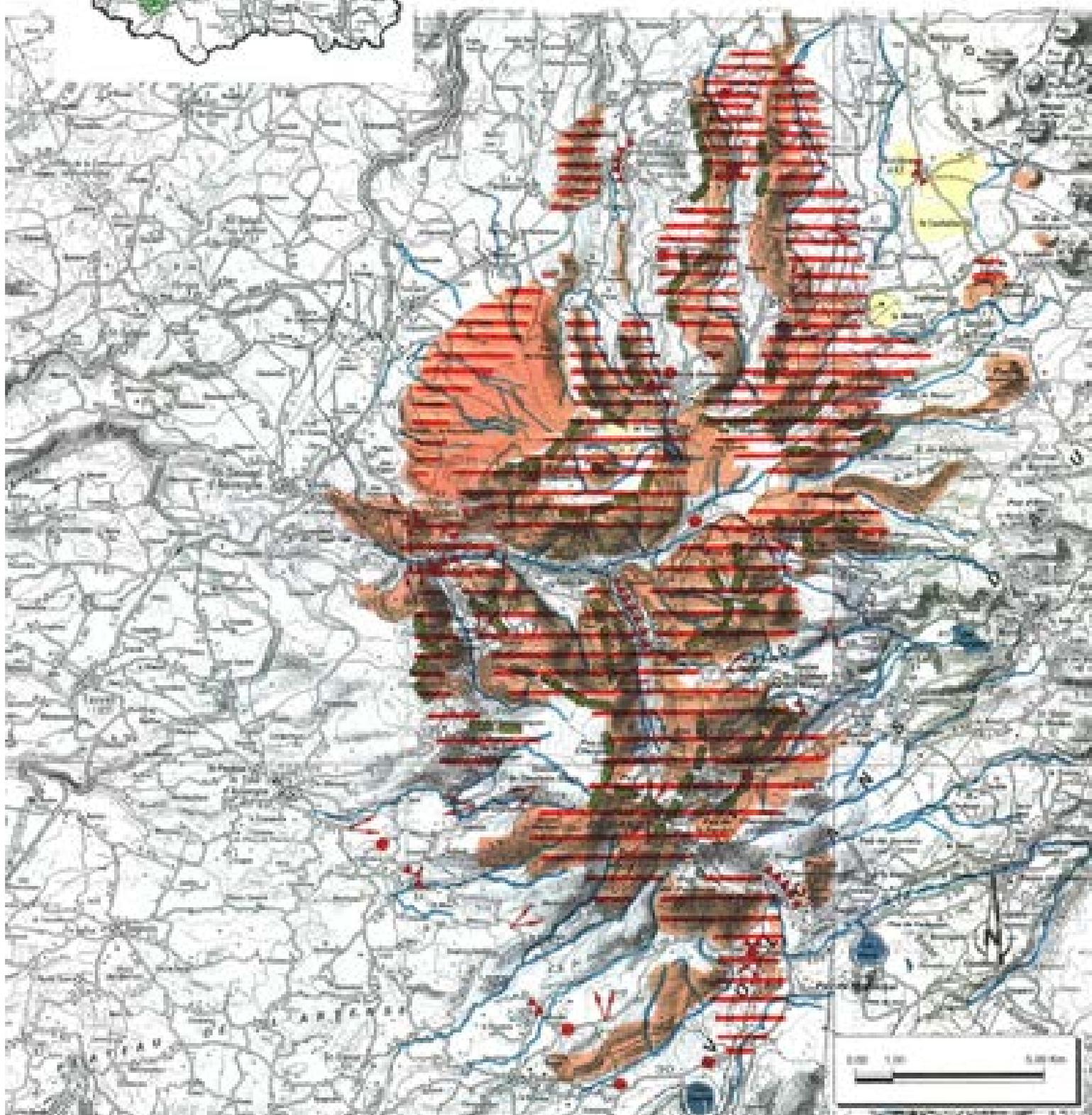
Murrol : bâtiment agricole



Murrol : Chantignat



MASSIF DU SANCY



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, PUISÉ EN HABIT, AINSI QU'EN PUISÉ VOLANTS.

6 - LES COUZES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette très vaste entité est comprise entre les massifs du Sancy et du Cézallier à l'Ouest et la vallée de l'Allier à l'Est. Elle s'étend jusqu'aux franges de la Chaîne des Puys au Nord.

Elle recoupe un ensemble de rivières coulant vers l'Allier et leurs affluents, qui descendent du Sancy ou du Cézallier, globalement orientées Ouest Est : Monne, Couze Chambon, Couze Pavin, Couze d'Ardes.

COMMUNES CONCERNÉES

ANTOINGT, APCHAT, ARDES, AUGNAT, AYDAT, BERGONNE, BOUDES, CHADELEUF, CHALUS, CHAMPEIX, CHASSAGNE, COLLANGES, COTTEUGES, COUDES, DAUZAT SUR VODABLE, GIGNAT, GRANDEYROLLES, LA MAYRAND, MADRIAT, MAREUGHEOL, MONTAIGUT, MUROLS, NESCHERS, PARDINES, RENTIÈRES, ROCHE CHARLES, SAILLANT, SAURIER, SAUVAGNAT SAINTE-MARTHE, SOLIGNAT, ST-AMANT-TALLENDE, ST-DIÉRY, ST-FLORET, ST-GERVAZY, ST-NECTAIRE, ST-SANDOUX, ST-SATURNIN, TERNANT, TOURZEL-RONZIÈRES, VERRIÈRES, VILLENEUVE-LEMBRON, VODABLE.

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Cette entité offre une succession de bassins d'effondrement et de défilés séparés par de reliefs souvent d'origine volcanique. Il en résulte une morphologie complexe où l'on peut lire l'histoire géologique de ce secteur.

-> Un socle ancien métamorphique recouvert par les coulées, les sédiments ou dégagé par l'érosion fluviale et surtout visible dans la partie haute

- des vallées creusées dans le socle en suivant des lignes de faille
- des pans rocheux qui pointent dans les versants
- des blocs surélevés (horsts)

A l'Eocène, sous un climat chaud avec une saison sèche très marquée, le socle s'est altéré en se décomposant en argiles rouges ferrallitiques.

-> Des formations sédimentaires lentement accumulées dans les bassins d'effondrement et que l'on retrouve aujourd'hui sous les formations volcaniques et sur les coteaux des reliefs tabulaires

-> Des phénomènes volcaniques très étalés dans le temps adoptant de nombreuses formes et qui ont recouvert les formations plus anciennes, les masquant et orientant les formes d'érosion ultérieures

- des coulées anciennes aujourd'hui dégagées par l'érosion et qui forment des coulées inversées particulièrement caractéristiques : plateau de Bergonne, chaux de Ternant, Chaux de Fromental...
- des coulées récentes non encore dégagées par l'érosion : Coulée du Tartaret au fond du lit de la Couze Pavin, coulée du Puy de Montchal dans le lit de la Couze Pavin à St-Diéry
- des cônes récents aux formes massives : Puy des Paroux,, Puy de Saran..
- des diatrèmes d'explosion aux formes éventrées (Hurel)

L'appellation « Pays des Couzes » désigne cette zone intermédiaire entre la Limagne et les montagnes

Une remarquable richesse géologique

Un caractère pittoresque, des formes de gorges

Ces argiles ont été reprises par l'érosion fluviale dégageant des « cheminées de fées » : des sites spectaculaires

Des formes tabulaires, ou "chaux" de faible étendue parfaitement horizontaux, qui constituent des modes à part, des coteaux exposés et sensibles

Des coulées peu visibles dans les paysages





LES COUZES

Les hameaux sont peu nombreux sur les plateaux et généralement installés dans un repli de terrain. Ils apparaissent comme protégés par une végétation épaisse qui masque les bâtiments. Ces masses végétales permettent d'insérer des extensions.

A l'inverse des granges isolées sont posées sur le relief. Aujourd'hui, certains bâtiments agricoles importants s'installent en dehors de ce "tampon" végétal et deviennent particulièrement visibles reprenant la logique des granges anciennes.



LE ROCQUET



BOIS DES SAGNES

Les reboisements introduisent une nouvelle géométrie dans les lignes de relief.

BOSLABERT



- des coulées boueuses où se mêlent matériel éruptif (cendres, ponces,) et matériaux exogènes arrachés aux versants. Ces coulées ont parcouru plusieurs kilomètres et se sont déposées loin de leur point de formation Perrier et Malbattu, Fontenille à St-Diéry, St-Julien

-> L'élargissement des vallées, l'intensité de l'action érosive, ont permis le dépôt des couches alluvionnaires (de nature sableuse dominante)

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

OCCUPATION DU SOL ET TERROIRS

-> Cette complexité géologique,

- et celle des sols qui en résultent,
- l'étagement en altitude de 1200 m à 500 m
- une certaine sécheresse du climat (le secteur est protégé des influences Ouest par les reliefs du Sancy)

engendrent une très grande variété des terroirs, des potentialités agronomiques, et types de mise en valeur et donc des paysages

On peut distinguer schématiquement plusieurs types de terroir qui correspondent à des modes de mise en valeur différents parfois complémentaires.

- Les fonds de vallée dans la partie haute

Les cours d'eau s'encaissent dans le substrat et forment des gorges profondes. La vallée elle-même est peu exploitée : des prés et pacages étroits qui laissent à peine deviner le cours d'eau. Ces espaces ont tendances à disparaître.

Ces cours d'eau ont été longtemps utilisés comme force motrice et de nombreux moulins punctuaient leur cours.

Aujourd'hui ce patrimoine architectural et technique tend à disparaître ne laissant visible que des corps de bâtiments souvent imposants.

- Les flancs de vallée en partie haute

Sur pente forte, ils sont laissés exclusivement à la forêt. On a alors des peuplements qui diffèrent selon leur mode d'exploitation et l'exposition

- en altitude : des formations où domine le hêtre, parfois en mélange avec le sapin (qui supporte mal les climats trop secs) ou le pin
- une chênaie pubescente (jusqu'à 800 m d'altitude sur versants bien exposés) : des formations parfois entrecoupées de cordons d'érables ou de frênes dans les talwegs plus humides et de peuplements de pins sur les sols les moins épais.
- des plantations d'épicéas qui suivent les découpages du parcellaire et qui forment des trouées dans ce couvert de feuillus dominants

- Les plateaux : sur sols maigres et caillouteux parfois hygromorphes, ces terroirs ingrats ont été peu cultivés ; lorsqu'ils l'ont été, la nécessité de les épierrer a entraîné la constitution de pierriers en cordons aujourd'hui encore très visibles, mais envahis par des ronciers et broussailles. Ils étaient surtout parcourus par des moutons. Il ne font plus guère l'objet aujourd'hui d'exploitation agricole sauf dans certains secteurs particuliers où on a alors de grandes parcelles en cultures ou des prairies (plateau de Pardines..)

- Les pentes des coteaux bien exposés sur formation argilo calcaire : sous bonne exposition, sont des terroirs privilégiés pour la viticulture. Le vignoble a couvert l'ensemble des pentes moyennes. La partie haute, où les terres étaient plus fortement chargées en éboulis basaltiques, était plus souvent laissée à une forêt. La présence du vignoble ancien est attestée par

Des matériaux tendres souvent creusés au cours de l'histoire habitat semi troglodyte, caves...

Des vallées à fond plat

Une grande variété des terroirs, des stations botaniques diversifiées, un fort intérêt écologique (faune flore)

Un enjeu important : les fonds de vallées, qui se ferment et font disparaître peu à peu les accès au cours d'eau

Des espaces particuliers, ouverts mais qui se ferment de plus en toutefois plus

Localement et sous l'influence de l'OGAF vignes, (Boudes) le vignoble s'est maintenu et a même reconquis une partie des anciens terroirs permettant de retrouver des paysages traditionnels



Les horizons sont découpés par les plateaux volcaniques supérieurs. La superposition des coulées est très lisible dans le paysage, donnant une succession de falaises dont certaines ont fait l'objet d'aménagements troglodytes (habitations ou plutôt stockage).

Ces paysages sont d'une vaste échelle tant par les horizontales (plateaux) que les verticales (vallées). Cette échelle n'est pas celle du bâti qui apparaît comme écrasé par le relief.

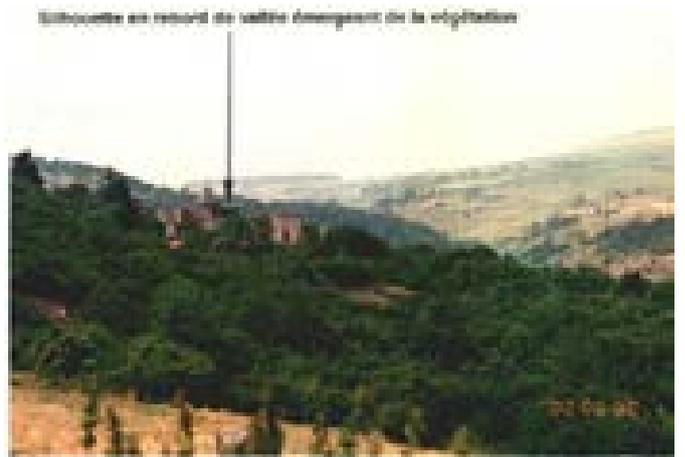
Les villages s'installent plutôt en situation abritée sous des replis ou des falaises. Toujours accompagnées d'une importante végétation les silhouettes bâties se détachent peu dans le paysage, mais elles constituent des vues spectaculaires d'une forte valeur paysagère.



FROMENTAL: Fromental, sur une butte dominant l'ensemble



VILLAGE DE STRIGOUX



LA CHAPELLE-MARCOUSSE

SAULZET



SAULZET



les tonnes de vignes. Après la forte régression du vignoble, la structure du parcellaire en bandes étroites et les terrasses restent visibles. Là où les pentes sont trop fortes pour permettre la mécanisation, ces terroirs ont évolué vers la friche : fourrés de prunelliers, églantiers.. Les bas de pentes où la topographie est moins forte, ont souvent été repris par des cultures céréalières en champs ouverts.

- Les “plaines”, et fond des bassins lieux de grandes cultures en champs ouverts qui aujourd’hui encore sont largement exploitées (bassin du Lembran)
- Les fonds de vallée dans la partie moyenne ou basse : des fonds de vallée recouverts d’alluvions récents où l’exposition et la qualité du sol ont permis le développement d’une arboriculture très largement mêlée à des prés ou petits champs.
- Les cours d’eau sont soulignés par un cordon végétal dense qui en suivant les méandres, découpe l’espace en sous-unités occupées par des champs ouverts, des pacages et quelques vergers résiduels. Les bords de rivières, humides peu propices à la grande culture, sont laissés en prés étroits ou en vergers.

Des paysages agricoles « modernes » qui rappellent ceux de la Limagne et mettent en évidence les contours (coteaux)

Un élément fort de structure du paysage.

LE BÂTI

Dans cette zone de transition géographique et de carrefour d’influences, les formes, les modes de groupement et les typologies architecturales sont complexes et variées

-> Dans les matériaux et les couleurs

- Un bâti qui rappelle celui des zones montagneuses proches (St-Diéry, Mazoires, Courgoul...)
 - toitures ardoises ou lauzes, qui ont remplacé des toitures de chaume (encore visibles à Dauzat sur Vodàble)
 - des constructions en pierres « noires »
 - encadrements, linteaux et chaînages d’angles marqués en pierres-taillées
 - des couleurs foncées
- Des influences méridionales sensibles en partie basse et qui remontent dans les vallées
 - génoises
 - toitures tuiles
 - l’emploi de pierres en mélange : pierres calcaires et basaltiques qui donne une tonalité plus claire aux constructions - encadrements parfois en arkose
 - plus grande proportion de constructions crépies avec des tonalités chaudes

-> Dans les types

- des formes massives de granges étables en maisons blocs en zone haute
- qui cohabitent avec des types plus petits
- une architecture vigneronne très caractéristique dans les villages des coteaux
 - des maisons en hauteur avec cuvage, escalier, estre et galetas
- des gros domaines où la maison d’habitation adopte souvent un plan carré (sur deux ou trois étages) avec les toitures à 4 pans et bâtiments annexes accolés



Le Lembron constitue une entité paysagère très typée et porteuse d'images fortes.

Ce bassin encore très agricole est fermé par des reliefs volcaniques. Ces coulées inversées dégagées par l'érosion fluviale restent sous forme de plateaux qui dominent le site.

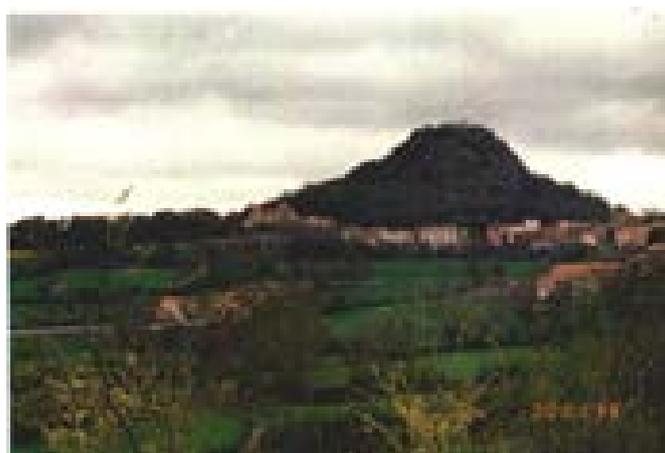
Deux ensembles s'opposent et se complètent, avec des éléments de structure, des modes de perceptions et des types de sensibilité différents:

- le contenant, à savoir les flancs des coteaux
- la plaine.

Dans cette entité géographique très fermée chaque élément participe à la cohérence de l'ensemble. On est donc dans un système très fragile.

La qualité de l'image paysagère tient à plusieurs facteurs

- la morphologie
- la gestion du territoire et l'harmonie entre les coteaux et la plaine
- la présence de monuments historiques reconnus comme le château de Villeneuve
- la présence de sites reconnus comme la butte de Vodable
- l'insertion du bâti dans le relief



- des maisons en hauteur formant des alignements denses dans les bourgs (Champeix, Boudes, Ardes...)
- de nombreux châteaux et maisons fortes, qui témoignent du passé de cette région soumise à de nombreux bouleversement (Dauphiné d'Auvergne)
- et de nombreuses grosses propriétés et châteaux plus récents qui témoignent au contraire de sa richesse agricole (culture de la vigne et culture de la pomme.

-> Dans les modes d'implantation

- les villages de plaine ou de vallées à fond plat (St-Cirgues, Meilhaud, St-Vincent, Antoingt...) très groupés et compacts, sont peu visibles et toujours accompagnés d'une végétation à fort développement qui donne l'échelle du paysage,
- des villages étalés sur la pente recherchant une bonne exposition audessus de la vallée : Chidrac et Perrier
- de nombreux villages en hauteur, issus de situations défensives comme Dautzat, Lavelle, St-Diery, Bergonne, Vodable, Villeneuve Lembron Chalus, Crest Pardines qui dominent l'ensemble et offrent des panoramas spectaculaires.

-> Dans les modes d'évolution

- des secteurs bénéficiant de la proximité du bassin d'Issoire avec des extensions récentes sous forme pavillonnaire qui constituent de nouveaux pôles d'urbanisation
- des villages qui n'ont que peu subi ces phénomènes où l'on ne constate que des constructions qui s'insèrent dans l'enveloppe bâtie
- des phénomènes d'urbanisation diffuse

Des silhouettes majeures, mais également des secteurs attractifs soumis à des pressions résidentielles

Un fort impact de ces nouvelles silhouettes à côté des silhouettes traditionnelles

SENSIBILITÉ ET MODES DE PERCEPTION

Les modes de perception et les types de sensibilité dépendent ici essentiellement des formes de relief, la végétation ne jouant qu'un rôle secondaire dans la structure des territoires.

- Depuis les vallées d'altitude : des vues très limitées
- Depuis les reliefs de la partie haute, la morphologie et la végétation permettent quelques échappées lointaines dans l'axe qui sont toujours intéressantes mais limitées. Les vues rapprochées accordent une grande importance aux détails, aux premiers plans et aux éléments en rupture bâti, masses végétales, mais aussi édifices
- des vues plongeantes sur de vastes espaces et des points de vue exceptionnels, un très beau panorama lointain sur Perrier depuis le RD 32 à Malbattu permet une compréhension de ces paysages, des vues plongeantes très intéressantes sur l'ensemble de la vallée depuis la montée de Chidrac à Lavelle, des vues en contre plongée sur les pentes de Lavelle, de Pardines et de Chidrac montrant toute la sensibilité de ces groupements de pente en secteur dégagé)
- Les coteaux : vues frontales sur l'ensemble du secteur ; ils ferment les vues. On les découvre dans leur intégralité ; ils sont donc très sensibles. Ces terrains, autrefois occupés en grande partie par la vigne, ont conservé lisibles les structures parcellaires de forme géométrique, malgré l'envahissement par les friches arbustives. Les villages de coteaux se détachent très nettement sur l'ensemble (Segonzat, Collanges, Augnat...);
- La plaine est occupée par des grandes cultures en champs ouverts ; les

Ils apparaissent très dessinés et complexes, en opposition avec les terroirs agricoles plus ouverts de la plaine.





VODABLE

Les flancs des coteaux forment le contenant. Ils sont visibles dans leur intégralité et donc particulièrement sensibles. On retrouve toujours la même organisation en strates superposées

la ligne des sommets parfaitement horizontale, une bande boisée plus ou moins épaisse et la zone de culture qui selon l'exposition était soit du vignoble (avec un dessin de terrasses très géométriques encore lisibles dans le paysage) soit des

prés fermés par des haies, avec là encore un dessin très structuré. Les zones de vignoble subissent généralement une évolution vers la friche; des cultures ont pu remonter sur ces pentes en faisant disparaître les éléments structurants. Les villages s'installent généralement à mi pente ou en pied de coteaux, laissant dégagée une silhouette visible mais souvent enfouie dans la végétation (Villeneuve). Ces villages ont deux angles de vue : une vue frontale depuis la plaine (mise en évidence de la silhouette et des premiers plans) et des vues plongeantes depuis le haut (mise en évidence des toitures et des cohérences d'implantation).

Le principal problème en ce qui concerne la gestion des silhouettes est la maintenance de l'homogénéité des toitures (anciennes et neuves) ainsi que l'aspect des bâtiments venant en premier plan (volumétrie, couleurs, implantation). Les modèles architecturaux traditionnels permettent de proposer des volumes simples en continuité avec l'existant.



VODABLE



GIGNAT



vues sont rasantes mettant en valeur les éléments verticaux : bâti, cordon arboré au bord des ruisseaux, silhouette des villages, lignes EDF... Leur relative homogénéité et l'absence d'éléments disparates assurent aujourd'hui une très grande cohérence à l'ensemble du secteur, même si ces paysages de grandes cultures ne sont pas spectaculaires en eux-mêmes.

- Les plateaux constituent des entités singulières,. Les vues sont essentiellement rasantes ; peu ou pas de vues sur l'extérieur sauf en limites d'où l'on a des panoramas exceptionnels. L'originalité des ambiances et des espaces leur confèrent une certaine qualité paysagère qui reste très secrète.
- Dans les vallées à fond plat de la partie médiane et basse
 - on a des vues rasantes, qui sont limitées par les rebords de plateaux et la végétation. Les éléments verticaux prennent une importance particulière. Les horizons lointains dans l'axe des vallées vers l'Ouest, montrent quelques éléments des massifs granitiques.

ÉLÉMENTS DE VALEUR

-> Des sites exceptionnels et reconnus, liés à l'histoire, à la géologie

- grottes et rochers de Perrier,
- vallée des Saints, le cirque des Mottes, la source de Bard
- église et village de St-Floret
- nombreux château : St-Diéry, Chalus, Villeneuve, Montaigut, St-Gervazyl
- ou églises : Dauzat, Vodable, Boslabert, abbaye de, chapelle de la croix Maubert, St-Hérent...

-> Un patrimoine bâti de qualité,

- qu'il soit villageois (Meilhaud, St-Vincent, Chidrac, St-Floret, Neschers, Saurier, Boudes, Montaigut...) ou noble : le château de St-Cirgues, ou même particulier : maisons de Perrier...
- la qualité et la spécificité du bâti : grosses fermes, maisons vigneronnes, types de toitures, couleur des crépis
- la qualité des ambiances intérieures des villages
- les murs en galets dans la plaine.
- les silhouettes des villages sur pente ou en crête: les exemples sont nombreux et l'on peut citer aussi bien des bourgs que des villages isolés : Solignat, Vodable, Creste, Augnat, Mazoire, Ardes...Brugelot

-> Une qualité des espaces et des ambiances

- les gorges au caractère pittoresque (Courgoul, Haute vallée de la Couze Chambon et de la Couze Pavin, Couze d'Ardes)
- dans les vallées à fond plat (à l'aval des Couzes Chambon, Pavin et d'Ardes), liée à l'équilibre des espaces, leur maintien par l'agriculture et la présence de la végétation le long de la rivière
- les cordons végétaux le long des ruisseaux (Couze et Couzilloux)
- à côté de ces grands paysages, des paysages spectaculaires restent très peu visibles comme l'aiguille de Verrières, les Moines de Montaigut, le dolmen de Saillant
- les coteaux viticoles de Boudes
- d'autres paysages, de grande valeur, échappent aux vues générales et on doit y aller pour les découvrir : plateau de Reignat, village de Chazoux, de Quinsat, Grandeyrolles....
- quelques éléments bâtis isolés remarquables comme le Colombier, Cou-

Leurs extensions et leurs rapports avec les noyaux anciens jouent un rôle important dans la cohérence paysagère de l'ensemble.

Ces espaces sont très sensibles de par le mode de perception et l'absence de structure forte.

Peu ou pas de sensibilité particulière, sauf sur les rebords qui sont vus de tout le secteur.

Ce pays recèle un véritable patrimoine de sites naturels ou naturels construits

De nombreux éléments protégés (classés ou inscrits) mais d'autres échappent à ces protections



Ce bassin est refermé par des reliefs provenant de coulées volcaniques inversées par l'érosion fluviale, ayant donc une morphologie en plateau aux lignes très géométriques.

Quelques soient les points de vue, ces paysages présentent une très grande cohérence qui est due à la présence d'éléments caractéristiques qui s'opposent

- le contenant : les flancs des coulées, une structuration en altitude qui va de la ligne horizontale du sommet, une bande forestière (installée sur les éboulis) et les zones cultivées

- la plaine en grands champs ouverts coupée par le cordon ligneux bordant les ruisseaux et épaissi par des vergers. Les modes de perception et les types de sensibilité qui en découlent sont très différents :

- les flancs : vues frontales intégrales, sensibilité très fortes car tout ce qui s'y installe est directement perçu

- la plaine : vues rasantes, ne sont perçus que les éléments (bâti ou végétaux) ayant une certaine volumétrie.

1 - Ligne horizontale des plateaux

2 - Le cordon boisé

3 - La plaine cultivée

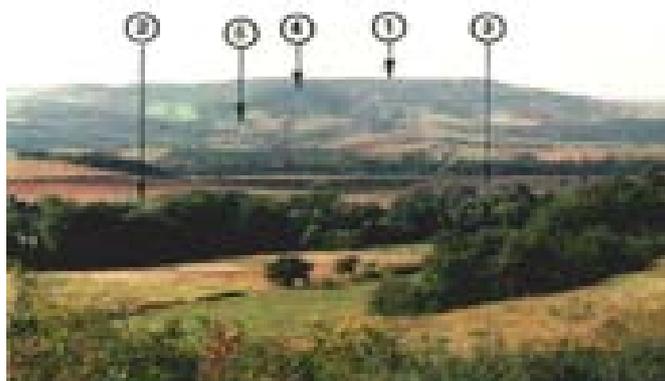
4 - La bande boisée

5 - Les coteaux cultivés

Ces deux terroirs complémentaires ont évolué très différemment. Les coteaux exposés au Sud ou au Sud Est ont porté d'importants vignobles qui ont façonné le paysage. Aujourd'hui ce vignoble persiste surtout aux abords de Boudes, mais les traces en sont encore lisibles sur les autres terroirs : terrasses calées sur les courbes de niveau, donnant un paysage très structuré d'une très grande valeur. En l'absence de gestion, ces espaces évoluent vers la friche qui gomme petit à petit ce dessin du terroir. Ces espaces "à risques" en pleine mutation ont un rôle très important pour le cadre paysager.



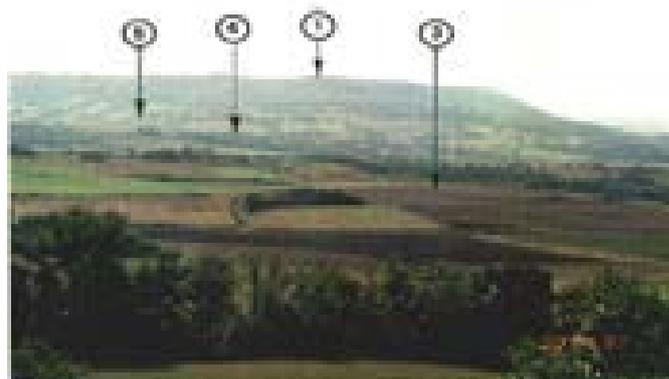
BARD



PLATEAU DE PRADEL



ABORDS DE BOUDES



ALIGNAT



zances, Sansac... témoins d'un passé agricole riche les ambiances sur les plateaux (les Chaux)

- > Des points de vues remarquables Ils sont nombreux
 - les rebords des plateaux
 - les hautes vallées

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

Ces territoires ont subi des évolutions sensibles qui marquent les paysages :

- > Forte diminution de la superficie en vignoble
Les coteaux exposés à l'Est sur substrat calcaire ont été largement exploités en vignoble jusqu'à une époque récente, postérieure à la crise du Phylloxéra. Cette forte régression a laissé des pans entiers de coteaux en friches où l'on décèle encore les trames du parcellaire.
- > Régression de la culture de la pomme dans les vallées à l'aval
Les vergers ont là aussi largement régressé. Ils ont été le plus souvent arrachés, laissant la place à des grandes cultures, à des prairies ou à des friches.
- > Mécanisation des grandes cultures et agrandissement des trames parcellaires
Extension des boisements et plantations sur les pentes des vallées
- > Dans le bâti
 - extensions pavillonnaires autour des noyaux originels
 - en parallèle extension des ruines dans les villages
 - disparité dans les toitures
 - implantation de grosses unités agricoles

GESTION

Des préconisations différentes selon les secteurs et la topographie

- > Fonds de vallées
 - Laisser des vues en enfilade dans les fonds de vallées,
 - Entretien des bords de rivières en conservant les cordons ligneux,
- > Pentes
 - Gestion des silhouettes bâties en restant en cohérence avec le site,
 - Favoriser toute activité agricole permettant la gestion de ces espaces en déshérence
- > Replats sommitaux
 - Laisser des vues depuis les rebords
 - Absence de constructions isolée sur les lignes de crêtes ou de rebords de plateaux





Entrée de Dauzat : La rigueur du bâti contraste avec la qualité du site.

Les toits de Dauzat que l'on découvre depuis l'église. Une reconversion s'est opérée de la chaume ou de la lauze vers la tôle, la tuile et l'ardoise dans la plus grande hétérogénéité des couleurs.

Point de vue depuis le RD32 : Un des points de vue majeur à laisser dégagé.





SAINT-DIERY

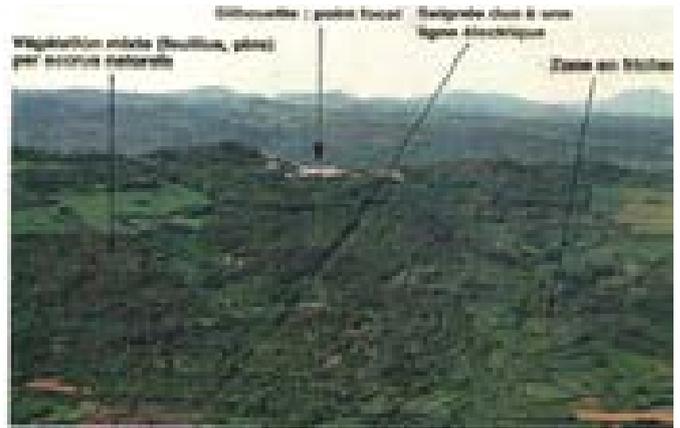
Certains points de vue privilégiés mais rares (église de Brionnet, village de Creste) permettent de percevoir la vallée dans son ensemble et surtout de découvrir les éléments qui échappent depuis la vallée elle-même. Ces points de vues ont toujours une valeur spectaculaire. Ils permettent d'apprécier les rapports d'échelle entre le bâti et le relief : les groupements se détachent dans le paysage et captent le regard (et constituent donc des zones sensibles) mais ne construisent pas le paysage.

On peut apprécier également l'évolution du paysage :

- l'étendue de la ouverture boisée (boisements mixtes, accrus naturels, peu de forêts plantées)
- la faible étendue des terroirs mis en valeur, la logique topographique de leur localisation et leur émiettement
- les zones de recolonisation par les friches sur d'anciennes prairies
- l'impact des équipements linéaires (lignes EDF, conduites...)



SAURIER



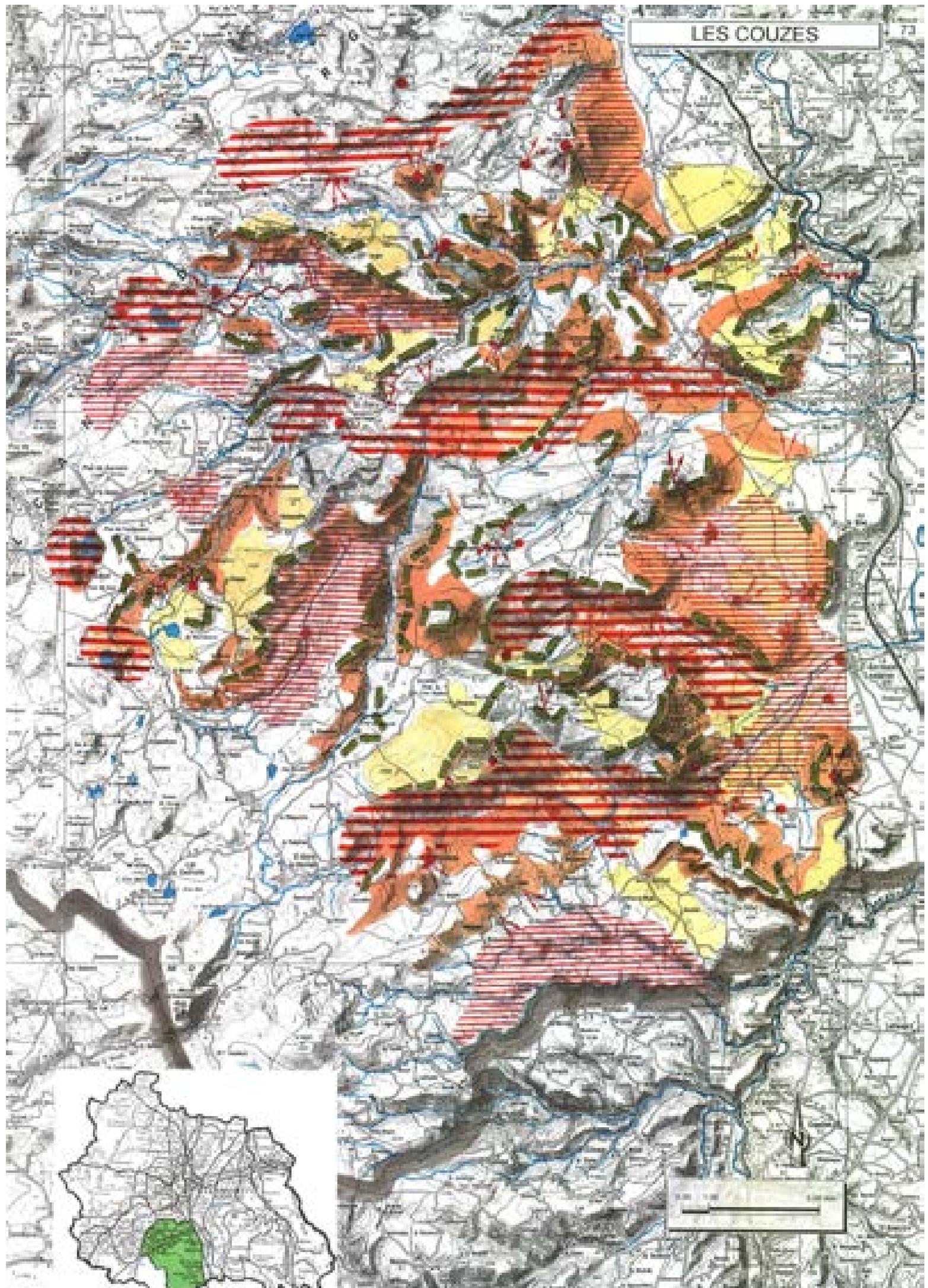
CRESTE



COURGOUL

Le rapport d'échelle entre le relief et le bâti crée des paysages spectaculaires





7 - LA CHAÎNE DES PUY

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette entité qui recouvre la Chaîne des Puy et ses abords immédiats, s'étire du puy de Pagnat au Nord au lac d'Aydat et au secteur d'Olloix au Sud. Elle s'arrête nettement à l'Est sur la faille de Limagne. Au Nord on glisse insensiblement vers les Combrailles dont les franges sont encore ponctuées d'édifices volcaniques, tandis qu'au Sud une zone complexe de vallées, plateaux, coulées inversées assure la transition à la fin avec les paysages des Couzes et ceux de la partie Nord des Monts du Sancy.

COMMUNES CONCERNÉES

AYDAT, CEYSSAT, CHANAT-LA-MOUTEYRE, CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES, CHANONAT, CURNOLS, DURTOL, LA ROCHE-BLANCHE, ROMAGNAT, LE CREST, MAZAYES, NÉBOUZAT, OLBY, ORCINES, PONTGIBAUD, PULVÉRIÈRES, ROYAT, ST-GENES-CHAMPANELLE, ST-OURS-LES-ROCHES, TERNANT, VOLVIC,

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

-> Un socle cristallin constitué de roches anciennes (granites, gneiss..) rehaussé et fracturé par les phénomènes tectoniques tertiaires et retravaillé par l'érosion fluviale

- la faille de Limagne qui forme un glacis abrupt dominant la Limagne et recoupée de vallées encaissées
- des plateaux granitiques remodelés par l'érosion, aux formes molles et ondulées sur lesquelles le granite adopte une forme particulière d'érosion les tors (Aydat, plateau de Cournols, de St-Genès...)
- des vallées encaissées qui délimitent ces compartiments : vallée de la Monne, affluents de la Veyre...

-> Des volcans récents, peu démantelés par l'érosion, dont on lit très bien les formes

Au quaternaire, les édifices volcaniques se mettent en place

- des cônes aux formes parfaites alignés selon une direction Nord Sud et qui constituent une silhouette caractéristique
- des domes (Puy de Dome, Sarcoui..)
- des coulées volcaniques récentes

Elles s'épanchent vers l'Est en suivant les vallées et atteignent les formations sédimentaires : Coulées de St-Saturnin, Montagne de la Serre coulée de Royat. Dans les zones sédimentaires, elles ont été mises en relief en formant des coulées inversées (montagne de la Serre, plateau de Gergovie...). Vers l'Ouest elles s'étaient davantage

Les coulées récentes, non encore décapées par l'érosion, forment de vastes cheires où la superficie est recouverte de blocs disjoints (Cheire de Come, cheire d'Aydat..)

Ces coulées ont barré des vallées engendrant la formation de lac (Aydat) et des pertes de rivières (Veyre) qui sont autant de curiosités paysagères et géologiques.

Une ligne majeure dans les paysages mais qui appartient davantage à la Limagne

Des boules de granites qui ponctuent les paysages

Des paysages souvent spectaculaires

Une organisation qui oppose la partie centrale et les franges

• une partie centrale : le sanctuaire où s'alignent les cônes

• des franges où le recouvrement successif du socle par les coulées, projections donnent une véritable mosaïque entre fragments de socle apparent, cheires, coulées basaltiques.. ;





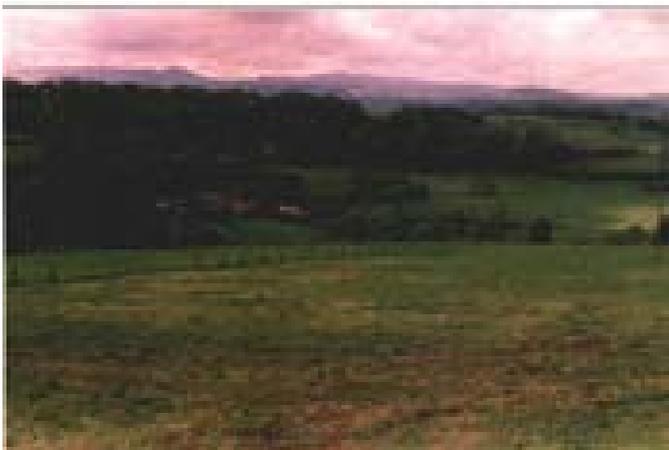
La chaîne des puy depuis la D941 b



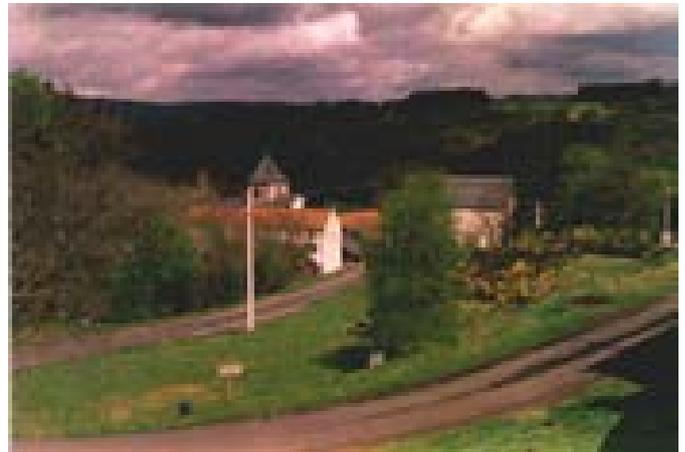
Le puy de Côme depuis la D559 Ces vues lointaines présentent la même typologie: importance des vastes espaces dégagés en premier plan, de la lisière boisée des premières pentes, puis, en fond, des points de repères majeurs.



Prairies aux abords de Laschamps, marquées par des haies arborées incomplètes.



Autour de Chez Pierre (Ceyssat), le bocage est plus dense



Vue sur Mazaye Basse. Remarquer la coexistence de la tuile rouge et de l'ardoise



Silhouette de Laschamps, très caractéristique de cette unité. Le bâti est absorbé par la végétation, la tuile rouge prédomine, ainsi que la pierre volcanique



Ambiance rurale du couderc de Mazaye. L'organisation lâche du bâti laisse la place à de grands espaces enherbés



OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

Deux types de terroirs s'opposent

- les reliefs volcaniques et les cheires exploitées de manière très extensive ou laissées à la forêt ou à la lande
- les plateaux granitiques exploités et cultivés

-> Les plateaux granitiques

Des espaces de taille très variable où l'occupation du sol se cale sur la topographie

- des replats cultivés ou exploités en prairies parfois fermées par des haies-discontinues qui s'épaississent parfois en bosquets linéaires
- des espaces plus vastes comme le plateau de Cournols où l'on retrouve les mêmes types d'occupation du sol ponctués par les boules de granite
- des vallées encaissées peu exploitées et laissées en forêt ou en landes
- les hauts de vallées étaient souvent parcourus par des troupeaux gardés. La disparition de ces pratiques engendre un développement des landes et friches.

-> Les secteurs volcaniques

La partie centrale et les cheires représentent des secteurs peu propices à l'habitat (absence d'eau), secteurs qui ont été exploités de manière extensive en zones de parcours ou laissés à la forêt.

- Les reimplantations engagées au XIX^e et continuées sur ce siècle ont profondément marqué les paysages : plantations faites par le Comte de Montlosier, ou sur des terrains communaux. Elles nous ont laissé aujourd'hui de remarquables massifs forestiers où le pin domine largement : Cheire d'Aydat, forêts autour du château de Montlosier, col des Goules, La structure du foncier joue un rôle déterminant : par exemple sur le Puy de Côme, les parcelles étroites dans le sens de la pente s'expriment nettement dans l'âge et la nature différents des peuplements : bandes de hêtres, bandes de résineux..
- Mais bien souvent la forêt a évolué spontanément par suite de l'abandon des parcours. Il en résulte une forêt feuillue complexe, parfois mélangée de résineux : Cheire de Côme, pentes des cônes volcaniques...
- Par contre, des plantations récentes résineuses apportent une nouvelle organisation des perceptions et des paysages et notamment une fermeture depuis les axes routiers (sous le Puy de Dôme par exemple) et la perte de la perception de la forme des Puys.
- Des landes qui remplacent peu à peu des anciens espaces de parcours

-> Les exploitations de matériaux

- Certains cônes volcaniques ont été exploités en carrière de pouzzolane. Ces exploitations sont aujourd'hui limitées (Puy de Jume et Randanne). Elles ont laissé des fronts de taille imposants (Puy de la Vache, de Lassolas, Gravenoire) où la végétation spontanée se réinstalle difficilement. Des opérations de végétalisation sont en cours.
- d'importantes exploitations de trachyte ou de trachy andésite qui ont donné la pierre de Volvic, pierre qui forme une véritable « référence » pour l'ensemble de la région. Ces carrières constituent des paysages particuliers, lunaires, et apportent les indices pour comprendre la formation de ces ensembles géologiques particuliers.

*Des balcons sur l'agglomération
clermontoise : hauts de Royat*

*De très belles ambiances forestières
Un phénomène alarmant*

Un phénomène alarmant





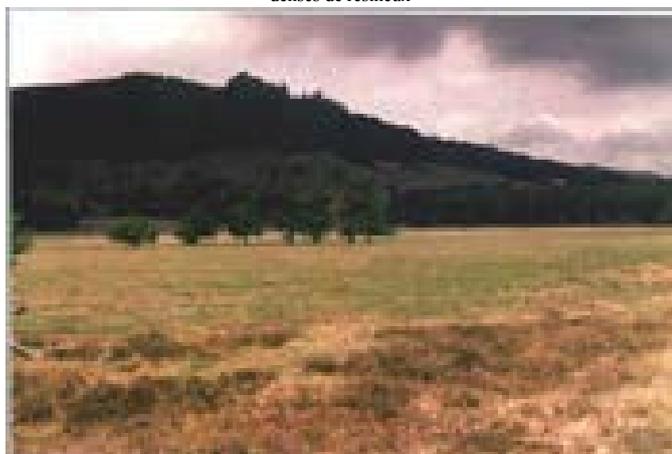
Sur la D52 entre le col de la Moreno et Allagnat, les feuillus créent une voûte végétale, une ambiance forestière de qualité.



La D941b, au niveau du dépôt militaire, s'engouffre dans des boisements denses de résineux



Même type d'ambiance sur la D 941 a. Les vues sur les puys sont bloquées par des masses sombres et géométriques. Les espaces encore dégagés évoluent vers la friche.



Cette vue sur le Puy des Gouttes depuis la D559 illustre l'évolution différentielle des espaces: la prairie en contrebas est entretenue, tandis que les flancs se couvrent de résineux.



Le bâti contemporain (La Font de l'Arbre) se distingue par ses enduits clairs, très visibles et par l'absence d'intégration végétale



Entrée Ouest de St-Ours. Les lotissements sont structurés par la voirie rectiligne et des aménagements de type urbain.



Entrée Nord d'Orcines. Les matériaux utilisés (bois, béton) sont éclectiques. Le bâti ne participe pas à l'espace public.



LE BÂTI

Il est rejeté dans les zones périphériques ou sur les plateaux granitiques

- > des villages groupés autour de leur finage : des silhouettes repérables (Olby, Mazayes...)
- > des bourgs qui ont dû leur accroissement et leur richesse à une activité spécifique (comme Volvic avec les carrières)
- > des châteaux ou grosses propriétés comme le Château de Montlosier, d'Allagnat

Un bâti qui se caractérise d'abord par les matériaux employés (pierres volcaniques) et les couleurs sombres des constructions. Des toitures tuiles dominantes avec toutefois une présence ponctuelle de l'ardoise.

ÉLÉMENTS DE VALEUR

- > Des paysages exceptionnels, uniques au niveau national
Les volcans qui s'étirent sur une ligne Nord Sud composent une silhouette massive caractéristique et repérable à plusieurs dizaines de kilomètres : c'est une des « signatures » des paysages de la Région
 - des sites nationaux (le Puy de Dôme),
 - des sites particuliers de grande valeur au niveau régional comme le lac d'Aydat, la Montagne de la Serre, la faille des Dômes, coulée « percée »
 - Des ambiances internes exceptionnelles : sensation d'espace avec les volcans en point de mire, points de vue majeurs, une succession d'espaces fermés (boisés) et d'espaces ouverts parcourus par un réseau de chemins
- > des curiosités géologiques comme les cheires, les fontaines de glace, les pertes de la Veyre, les coulées, les chaos de tors granitiques
- > les vallées en gorges au Sud : gorges de la Monne
- > les abords de villages et de zones habitées
 - les silhouettes de village
 - l'espace rural environnant
 - une attractivité résidentielle
- > les points de vue lointains sur l'agglomération clermontoise comme les hauts de Royat, le secteur de Ternant, les rebords de la faille de Limagne

Des espaces porteurs d'enjeux forts du fait de la proximité de Clermont mais aussi au niveau régional (Centre du Volcanisme)

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

DES SECTEURS EN PLEINE MUTATION

- > Les quotas ont conduit les agriculteurs à concentrer leurs efforts sur une rentabilité accrue des terres les meilleures et à abandonner celles qui ont un intérêt médiocre : on aboutit à une gestion agricole qui se concentre sur certains espaces et à une progression de la friche sur les autres. La spécialisation vers un système laitier a entraîné la disparition de la plupart des haies, des banquettes de culture et des chemins anciens.
- > L'abandon des pratiques de parcours avec des troupeaux gardés a considérablement amoindri l'entretien de certains espaces marginaux
- > Des plantations de résineux transforment les paysages et les perceptions que l'on peut en avoir



- > De fortes poussées à l'urbanisation liées à la proximité de l'agglomération-clermontoise et qui s'expriment par des extensions bâties autour des villages ou des opérations de réhabilitation du bâti ancien.
- > Des dégradations sur des sols fragiles liées à une surfréquentation de loisirs

GESTION

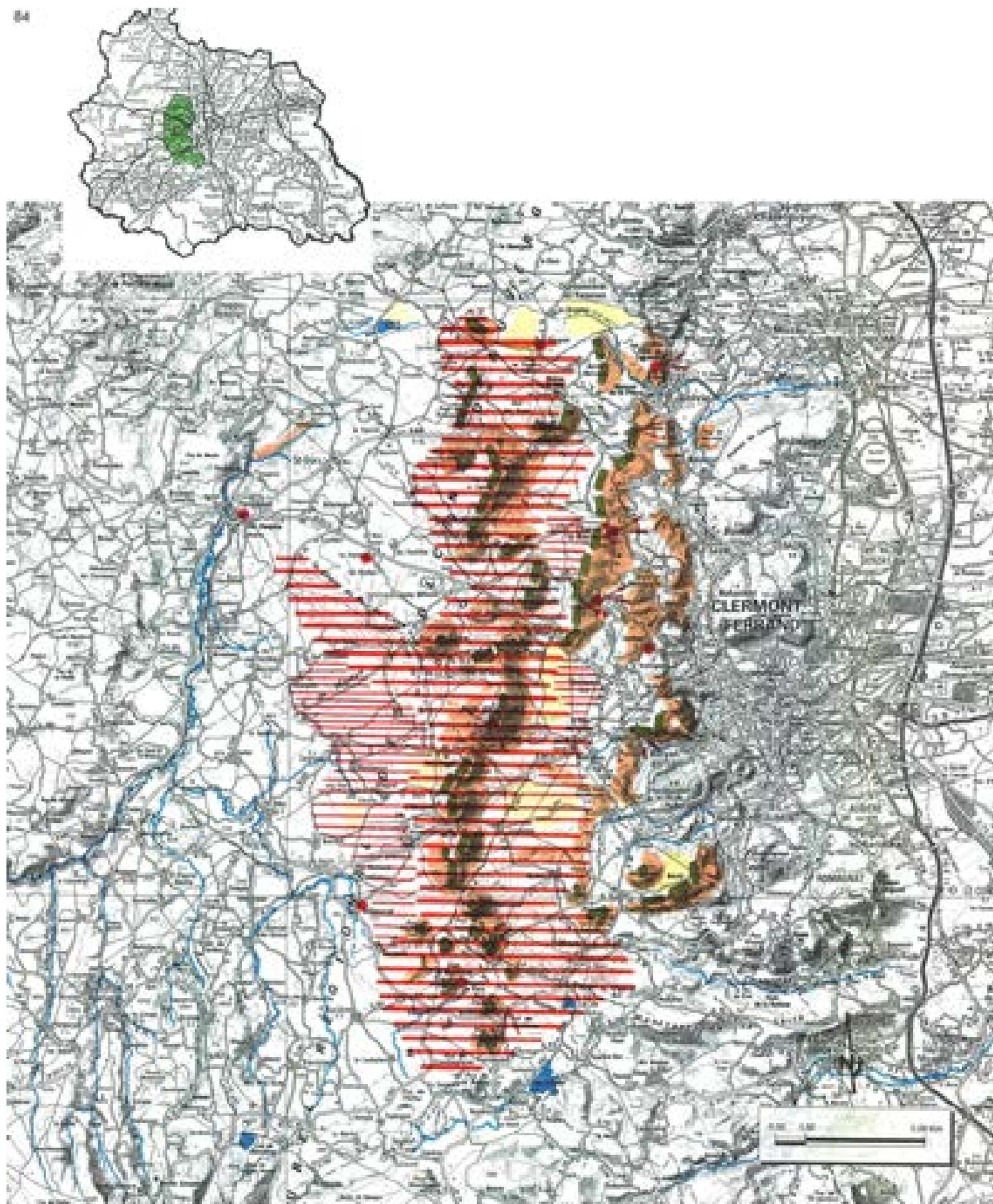
Les enjeux dont sont porteurs ces espaces aussi bien en terme de développement économiques par le biais du tourisme qu'en terme de loisirs sont aujourd'hui reconnus. Des opérations de requalification et de gestion de ces espaces sont conduites et mobilisent l'ensemble des acteurs.

Ce secteur a fait l'objet d'un plan de paysage conduit sous l'égide du parc des Volcans et qui définit des orientations pour une gestion paysagère concernant notamment

- > les extensions bâties
- > la gestion des boisements forestiers
- > une requalification des abords de routes
- > une gestion des landes et des espaces pastoraux.



CHAINE DES PUY



8 - L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET COMMUNES CONCERNÉES

Une entité éclatée qui se définit en creux : elle regroupe les communes de la périphérie clermontoise qui ne font pas partie de la COMAC, à savoir CHANONAT, LA ROCHE-BLANCHE, AU SUD, NOHANENT, SAYAT AU NORD LEMPEDES, LE CENDRE, ORCET, COURNON À L'OUEST.

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

- > Au Sud : la vallée de l'Auzon et la partie Est de la Montagne de la Serre
 - le flanc Nord est constitué par des reliefs complexes provenant de formations péripéritiques ou de formations de calcaires durs. Ces reliefs ont des formes caractéristiques de bosses ou plateaux aux pentes accusées.
 - le versant Sud est constitué par les pentes d'une coulée inversée : une arête étroite, une forme tabulaire, des pentes accusées et une « pointe » qui se détache : le site du village du « Crest »
 - la coulée de Chanonat, récente est peu perceptible au fond de la vallée de l'Auzon.
- > Au Nord, une vallée qui descend de la faille de Limagne : le Bedat
- > A l'Est des reliefs de calcaires durs (banne d'Anzelle entre Lempdes et Cournon) ou des coteaux qui limitent la Limagne et le Val d'Allier coteaux du Cendre et d'Orcet

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

L'organisation des terroirs est très différente selon ces secteurs

-> Partie Sud : la vallée de l'Auzon

Les pentes ont été exploitées en vergers, jardins, petits champs et prés avec de la vigne sur les versants Sud. Il en résulte un parcellaire morcelé formant une mosaïque. Aujourd'hui ce parcellaire évolue de deux manières : abandon et mise en friche mais aussi reconquête et ouverture de grands champs. A noter des replantations de vignes sur des parcelles disjointes ne formant pas des îlots viticoles individualisés.

Dans la vallée, la production arboricole a trouvé des conditions favorables. La richesse de ce secteur due en partie à la production arboricole a engendré la constitution de grosses propriétés qui gèrent des superficies importantes et ont bloqué les évolutions du foncier. L'exemple de Chanonat avec les châteaux de la Varvasse et de Juilhat est caractéristique, comparée à sa commune voisine de la Roche-Blanche.

-> Des villages et bourgs groupés

Les Bourgs de Chanonat et de la Roche-Blanche occupent les premières pentes les mieux exposées au-dessus du fond de vallée. Sur le versant exposé au Sud, des villages perchés en balcon comme Jussat ou Le Crest (une situation défensive).

- Une architecture intéressante où se mêlent maisons vigneronnes, petites maisons de bourg, maisons bourgeoises, grosses propriétés et châteaux (Chanonat) mais aussi patrimoine historique : commanderie de Chanonat, restes du château du Crest





Sur les versants à proximité de Chanonat, une marqueterie de vignes, de petits champs séparés par des talus et des arbustes.



Silhouette de Chanonat, depuis la D3, au sud. Un., bâti groupé autour du clocher, au sein d'un écrin de verdure.



Le même Chanonat, depuis la D3a. Quel contraste: Un bâti contemporain éparse colonise le versant sud, le mieux exposé



Le centre ancien du Crest. Ambiance des petites ruelles et des maisons à étages sur un front bâti continu.



Silhouette de Courmon depuis la D212, en venant d'Aubières. Le bâti résidentiel prolifère et occulte le clocher. Les coteaux sont perçus en vue frontale et donc très sensibles.



Vue sur Clermont-Ferrand. Les flèches de la cathédrale représentent un point de repère majeur.



Around de Lempdes, la zone artisanale repousse les limites de la ville. L'espace est conçu à l'échelle de la voiture.



-> et des extensions pavillonnaires moins denses et qui créent de nouvelles silhouettes.

-> la vallée du Bedat

-> Là encore le fond de la vallée est encore aujourd'hui en grande partie exploité par la production arboricole, tandis que sur les pentes, un parcellaire de petits champs et prairies, vignes voit l'extension des friches et de l'urbanisation. Les pentes qui descendent de la faille de Limagne sont occupées par une forêt où domine le châtaignier. Un ensemble de petits champs et jardins souvent ponctués de noyers marquent ces paysages et offrent des ambiances de charme. Des vieux villages groupés, denses que se sont accrus de zones résidentielles périphériques importantes et disparates

-> Secteur Est

On est au contact de la Grande Limagne et dans une zone de grandes cultures qui gère encore les espaces non urbanisés aussi bien dans la plaine (secteur de Sarliève, plaine de Lempdes) qu'une partie des reliefs (Banne et Anzelle). Les coteaux subissent eux aussi une forte régression des vignes qui les couvraient autrefois (peut-on imaginer aujourd'hui que sous l'effet de la marée viticole du début du siècle ces coteaux étaient entièrement couverts de vignes et qu'elles redescendaient même sur les premières pentes au-dessus de la plaine à Lempdes ?)

ÉLÉMENTS DE VALEUR ET ENJEUX

-> Ces deux vallées constituent des coupures et des mondes à part en proximité de l'agglomération clermontoise. Ces paysages sont porteurs d'enjeux forts, soumis à des pressions urbaines importantes. La protection (zone ND pour les communes ayant des POS) des vallées ont conservé ces espaces de respiration, mais sans conforter leur gestion.

-> Sur les secteurs de Cournon, Lempdes, ce sont les reliefs qui sont porteurs de ces mêmes enjeux de coupures vertes avec un intérêt écologique certain (station botanique avifaune).

-> Le bâti ancien est porteur d'enjeux forts également

- qualité des silhouettes, qualités des ambiances de villages
- des sites particuliers au sein ou en proximité des villages comme la Commanderie de Chanonat, l'esplanade de l'église au Crest (balcon sur la vallée) la place de Jussat, les grottes de Jussat, celles de la Roche-Blanche et les sources de Nohanent.

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

Des terroirs en pleine mutation

-> la pression urbaine

Elle s'exprime de manière différente selon les secteurs avec des zones de développement denses sur Lempdes et Cournon mais aussi des zones pavillonnaires sur les autres communes. Une forte attractivité des zones bien exposées que ce soient les coteaux de Cournon au-dessus de la plaine de Sarliève, les pentes sous Jussat ou au-dessus de la Roche-Blanche, sous Le Crest.

Des espaces de proximité qui ont une valeur sociale à conforter et protéger



Le développement urbain c'est également des extensions de zones artisanales et industrielles qui forment de grandes plaques et constituent de nouvelles silhouettes. L'exemple le plus caractéristique est la Plaine de Sarliève avec la zone industrielle de Cournon où le front bâti forment une masse à l'échelle de ce grand paysage.

-> une forte régression de l'agriculture

- régression des vignes sur les coteaux laissant des friches dont la gestion pose aujourd'hui des problèmes difficiles à gérer
- régression de l'arboriculture
- maintien des zones de grandes cultures

GESTION

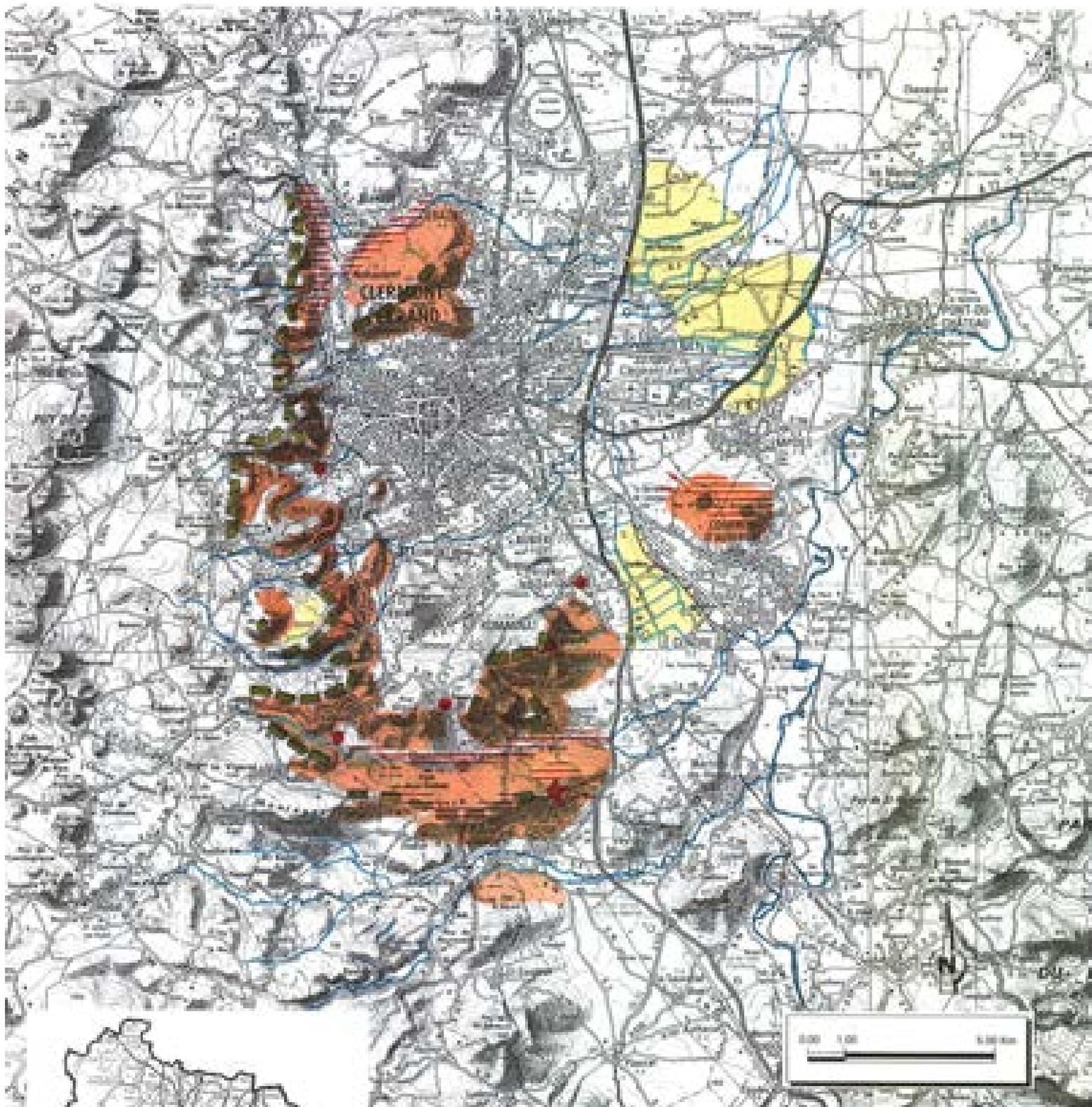
-> Des mutations profondes qui rendent difficile l'énoncé de prescriptions synthétiques forcément trop rapides.

-> Toutefois on peut attirer l'attention sur

- La perte de lecture des silhouettes bâties traditionnelles qui se trouvent « noyées » dans une urbanisation banalisée
- les effets de mitage sur les pentes
- l'hétérogénéité des nouvelles silhouettes bâties
- La « disparition » des vallées sous l'effet de la pression urbaine, du passage des infrastructures (Artière)
- la restriction des poches vertes et surtout les difficultés d'entretien des secteurs de coteaux. La reconquête de ces espaces nécessite des opérations lourdes de la part des collectivités afin de guider dans un sens positif leurs évolutions (Cotes de Clermont par exemple)



AGGOLMERATION CLERMONTOISE



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, PRÈS EN BAS À DROITE, AINSI QU'EN PAGE VOLANTE.

9 - LA LIMAGNE VITICOLE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Interface entre la plaine le plateau des Dômes, entre les Combrailles et la Limagne, cette unité recouvre les premiers coteaux et les rebords de la faille. Elle ferme la plaine à l'Ouest et s'étend de l'agglomération clermontoise aux limites du département.

COMMUNES CONCERNÉES

CHATEAU GAY, VOLVIC, BLANZAT, MARSAT, MOZAC, RIOM, CHARBONNIÈRES, PROMPSAT, TEILHÈDE, COMBRONDE, CHATEL-GUYON, YSSAC, DAVAYAT, GIMEAUX, MONTCEL, JOZERAND, ST-HILAIRE-LA-CROIX, CHAMPS, MARCILLAT, ST-QUINTIN, ST-AGOULIN, ARTONNE, CHAPTUZAT, VENSAT, MALAUZAT, ST-BONNET-PRÈS-RIOM, MOZAC

GEOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

- > Un plateau, émergence d'un socle plus ancien constitué de roches cristallines et de dépôts volcano sédimentaires pénéplanés, raboté par l'érosion, fracturé par les mouvements tectoniques. Ce plateau est limité à l'Est par la faille des Dômes qui forme un glacis abrupt au-dessus de la plaine de Limagne. Les bords de ce plateau sont découpés par les vallées encaissées qui descendent vers l'Allier: Morge, Sep, ...
- > Des coulées volcaniques venant de se sont épanchées en partie Sud, laissant des plateaux basaltiques de forme tabulaire (Chateaugay)
- > Des phénomènes de subsidence ont enfoncé la partie centrale de la Limagne, isolé des reliefs côtiers et des mers secondaires dans lesquelles se sont déposés des sédiments marno calcaires et des placages détritiques qui aujourd'hui forment des coteaux de roches dures.
- > Des horsts rocheux ont été coupés du socle et avancent vers la plaine : le horst d'Ebreuil qui se prolonge par le massif de Champs Jozerand, tandis que des bassins secondaires s'intercalent dans le relief, remplis progressivement par des sédiments comme la plaine de Combronde.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

Elle se cale sur la nature des sols et donc la géologie, l'exposition et la topographie.

- > Sur le plateau
 - des replats cultivés, exploités en prairies ou terres labourées ; une agriculture orientée vers l'élevage
 - des vallées encaissées laissées à la forêt
 - des fonds de vallons humides en pacages ou en friches
- > Sur le rebord du plateau : les pentes fortes sont essentiellement laissées à la forêt (reboisements au-dessus de Combronde, coteaux au-dessus de Volvic par exemple). Il s'y développe une forêt feuillue où le châtaignier est fortement présent.

Sur le plateau lui-même, des espaces vallonnés, découpés en compartiments par -un réseau hydrographique dense.

Une forte dénivelée entre la plaine et le plateau ; une situation en balcon au dessus de la plaine : des vues lointaines, un fond de paysage

Des coteaux qui descendent en « marches d'escaliers » vers la plaine, bénéficiant d'une bonne exposition à l'Est

Des terroirs herbagers entrecoupés de lambeaux de forêt : des qualités d'ambiances, des paysages de charme





Coteaux dominant la Limagne : remarquer l'extension des friches sur les anciens terrains à vigne.



Des espaces complexes où se côtoient cultures, vignes, vergers, friches et prés (Gimeaux).



Silhouette du château de Montclair (Gimeaux).



Silhouette de Prompsat, vue de Teilhède, remarquer le rôle de la végétation, les grandes cultures et les pelouses sèches sur les replats.



Vigne en friche.



Silhouette de Prompsat : bourg dense, groupé sur pente, l'homogénéité des toitures qualifie cette vue.



Gimeaux : reconquête par des ouvertures des coteaux viticoles.

-> Sur les coteaux

Ces coteaux bien exposés ont été largement occupés par la vigne, des vergers et des petits champs sur un parcellaire très découpé. La vigne a considérablement régressé, elle ne s'est maintenue d'une manière importante que sur Châteaugay et St-Bonnet. Ailleurs, elle s'est peu à peu réduite à des îlots isolés.

La végétation des coteaux évolue soit vers la friche, soit vers des grandes cultures sur des parcelles agrandies par des remembrements, quand la topographie le permet, en bas de pente essentiellement, ou sur les replats.

-> Dans les vallées de la partie Sud (marsat, Mozac)

Une forte identité

Une forte poussée de la friche

LE BÂTI

-> Des villages vigneronniers très groupés offrant une architecture spécifique (Prompsat, Teilhède, Yssac...)

- maisons vigneronnières souvent petites, en hauteur avec des éléments typologiques caractéristiques : escalier, cuvage, galetas, estre
- des gros domaines aux maisons de maître
- une architecture essentiellement construite à partir de la pierre locale : pierres « blanches » où se mêlent des blocs volcaniques
- des maisons parfois crépies
- des toitures tuiles romanes largement dominantes On ne saurait parler de la vigne sans évoquer les tonnes de vignes, ces petites constructions caractéristiques dont on ne voit bien souvent que les ruines. Elles traduisent l'extension des terroirs de vigne au début du siècle.

Une architecture très typée

-> Des villages mixtes où se mêlent fermes de polyculture, grosses maisons de bourgs et maisons vigneronnières (Montcel, St-Hippolyte, Jozerand...)

-> Sur le plateau, des villages d'un type très différent : la culture de la vigne n'est plus présente et on retrouve des types architecturaux propres aux Combrailles : maison bloc, maisons de bourg carrées dont la façade est soulignée de bandeaux de Volvic, encadrements et chaînages en Volvic. A noter la fréquence des encadrements en briques. Les villages sont moins denses.

-> Une architecture d'hôtels, très particulière, liée au développement du thermalisme sur Chatel-Guyon

ÉLÉMENTS DE VALEUR

-> Un patrimoine architectural majeur comprenant aussi bien

- des châteaux comme Tournœl, Châteaugay, Jozerand, Davayat,
- des villages très typés : Prompsat, Châteaugay, Yssac,
- des ensembles religieux majeurs : Combronde, Mozac, St-Hilaire...
- des ensembles urbains : Riom Volvic, Chatel-Guyon

-> Un patrimoine villageois intéressant, auquel on peut associer les tonnes de vignes

-> Des éléments liés à la géologie comme les sources de Gimeaux

-> Des points de vue exceptionnels sur la plaine de Riom et la grande Limagne

-> Une certaine qualité des ambiances





Vue de Teilhède depuis la RD 412



Silhouette de Gimeaux



Château de Combronde



Maison restaurée au Mas, remarquer la nature des crépis et l'emploi du bois



Une tentative de retrouver des formes traditionnelles : tour ronde (référence au pigeonnier), génoise, toitures, ... pourtant en rupture.



Exemple de gros domaine agricole sur cour fermée.



Plaine de Combronde vue du Puy de l'Oule, remarquer les boisements sur la faille des Dômes..



MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

- > De très fortes poussées à l'urbanisation liées à la proximité de Clermont, Riom et à une très bonne accessibilité depuis ces pôles. Elle se manifeste par
 - des lotissements qui viennent se poser à côté des groupements anciens, formant de nouveaux pôles qui tranchent par les formes et les modes d'organisation différents
 - un mitage de l'espace par des maisons qui s'étirent le long des voies
 - un mitage des groupements traditionnels par des insertions bâties au sein des villages ou en immédiate périphérie
- > Une forte régression de la vigne et des coteaux qui aujourd'hui évoluent vers la friche
- > Extension des grandes cultures remontant sur les premières pentes

Une très grande disparité architecturale, une banalisation des paysages, de nouvelles formes

Des paysages qui se banalisent

GESTION

- > Un patrimoine bâti au sein des villages à reconquérir et des espaces publics à valoriser
- > Une forte préoccupation sur la gestion paysagère des zones construites et l'extension de l'urbanisation autour des noyaux anciens
- > Le problème préoccupant de la gestion des coteaux calcaires évoluant vers la friche



LIMAGNE VITICOLE

CLERMONT
FERRAND

FORT-ON
CHATEAU



10 - LA GRANDE LIMAGNE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère occupe une vaste dépression située entre les coteaux de la Limagne viticole et la Vallée de l'Allier au nord de l'agglomération clermontoise. Elle se prolonge au Nord sur le département de l'Allier. Cet ensemble, bien que présentant des caractéristiques globalement homogènes, peut se diviser en plusieurs sous-unités séparées par des reliefs amples et peu affirmés

- > la Limagne d'Ennezat (secteur de Clerlande et de Chavaroux),
- > le bassin d'Effiat et de Bas et Lezat,
- > le bassin de Thuret (séparé du précédent par des coteaux aux pentes douces dont les pentes se rattachent à l'un et l'autre bassin),
- > mais aussi la vallée de la Morge qui recoupe cette plaine, soulignée par un cordon boisé qui affirme sa présence dans les paysages,
- > un secteur de reliefs situés au Nord Ouest (Aigueperse, Montpensier,...) qui assure une transition avec la Limagne viticole et les massifs granitiques.

COMMUNES CONCERNÉES

THURET, SARDON, LE CHEIX-SUR-MORGE, ST-IGNAT, MARINGUES, EFFIAT, BAS ET LEZAT, ST-CLEMENT-DE-REIGNAT, VILLENEUVE-LES-CERFS, LES MARTRES-SUR-MORGE, VARENNE-SUR-MORGE, CELLULE, LA MOUTADE, AIGUEPERSE, ENTRAIGUES, CHAVAROUX, CLERLANDE, ST-LAURE, PESSAT VILLENEUVE, CHAVAROUX, SURAT, MONTPENSIER, ST-GENÈS-DU-RETZ, VENSAT.

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

-> L'ensemble de ces territoires offre de grandes similitudes paysagères dues à leur origine géologique : un bassin d'effondrement qui s'est lentement rempli de sédiments dont les marges sont constituées de calcaires ou de calcaires marneux plus durs. Cette apparente homogénéité

- terrasses alluviales,
- érosion secondaire, lits de rivières...
- buttes résiduelles,

anime les reliefs (butte de Clerlande, butte de Pessat, terrasses anciennes d'Entraigues, terrasses au Nord de Joze, butte entre le Mas et Cellule...). Dans les fonds, on retrouve les formations alluvionnaires et colluvionnaires complexes de Limagne (terres noires) qui constituent les différents bassins de la Limagne.

Sur les marges, des formations de calcaire dur, peu entaillées par l'érosion, cernées de formation d'argiles marneuses qui adoptent des profils plus doux rattrapant la plaine. Certaines cassures de relief, provenant d'éboulements ayant dégagés des falaises, sont dissimulées par une végétation boisée.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTIONS ET TYPE DE SENSIBILITÉ

LES STRUCTURES PARCELLAIRES

-> Les bassins

Dans les fonds des bassins se sont accumulés des sédiments et formations complexes donnant les fameuses terres noires de Limagne, à l'aptitude agronomique exceptionnelle. Une fois drainées, ces terres ont bâti la

Des reliefs plus accentués avec des émergences qui structurent les vues. Ces émergences restent toutefois très faibles et se coulent dans les lignes générales du relief.

Des dépressions aux formes amples

Les formes dans le calcaire sont caractéristiques : des pentes accusées sur les revers et des replats sommitaux.

Une dominante de grandes cultures céréalières en champs ouverts sur parcelles de grande taille, 'un parcellaire géométrique quadrillé par un réseau de « rases »





Village de Chavaroux : silhouette lointaine et abords immédiats

GRANDE LIMAGNE

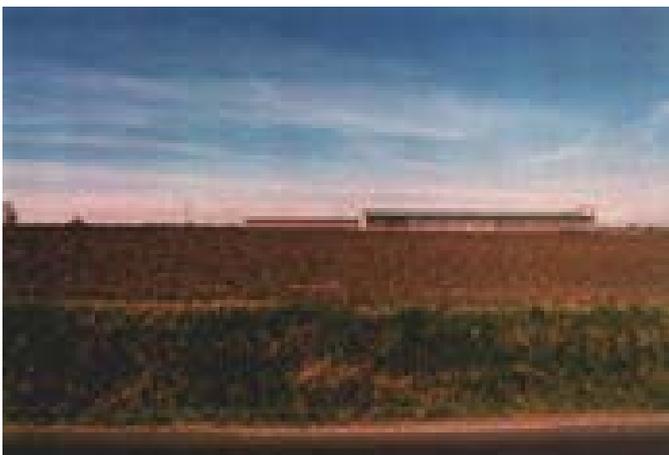
Cette unité ne représente qu'une partie de la Grande Limagne qui s'étend de Riom à Ennezat. Elle en présente les grandes caractéristiques paysagères et les spécificités

- paysages ouverts

- villages très groupés dont la silhouette sert de point de repère, abords très sensibles - vues larges et rasantes.

Les villages sont des lieux de diversité dans ces espaces très artificialisés : silhouettes complexes en opposition avec le dessin des champs ouverts, végétation arborée (fruitiers, arbres décoratifs). Ces enveloppes bâties sont donc particulièrement importante dans le paysages.

A l'opposé les bâtiments agricoles contribuent à l'artificialisation de ces paysages par la rigueur de leur volumétrie et l'absence de traitements aux abords. De grande taille : ils sont à l'échelle de ces paysages; de taille réduite, ils altèrent ces lignes très graphiques.



richesse de ces terroirs et l'agriculture autrefois essentiellement basée sur une petite polyculture élevage, s'est spécialisée vers une céréaliculture intensive aujourd'hui en grande partie irriguée. L'adaptation du parcellaire à ces modes de production s'est faite depuis la Guerre, en plusieurs étapes marquées par une géométrisation du dessin des parcelles, le creusement et la rectification des rases, l'agrandissement des parcelles, et la disparition des éléments arborés qui ponctuaient les paysages.

-> Sur les coteaux : les formations géologiques et l'aptitude des sols changent

Ces coteaux étaient autrefois traditionnellement occupés par une mosaïque de petits champs, vergers, jardins, vignes selon l'exposition. Aujourd'hui les grandes cultures ont tendance à remonter sur les pentes et l'on a des juxtapositions de type de parcellaires où les grands champs viennent à l'emporte pièce sur des parcelles de vignes et vergers qui évoluent vers la friche

- la butte de Lasparellas (friches, vignes),
- coteaux de Villeneuve l'Abbé, avec des jardins et de la vigne (et décharge au sommet du coteau).

-> Les vallées et notamment la vallée de la Morge

Entre Artonne et Maringues, le lit majeur de la rivière, qui adopte un cours très méandreux, apparaît comme une cassure topographique surcreusée dans la plaine, calée latéralement soit par d'anciennes terrasses, soit par des formations argilo-marneuses.

Jusqu'à la Cote Rouge (Maringues) où elle est canalisée, la vallée apparaît globalement comme un ruban boisé et la rivière elle-même est très peu visible. Une ripisylve épaisse (saules, frênes, aulnes, chênes, peupliers)enserme des prairies et pâturages ; cette vallée n'est pratiquement pas cultivée et les espaces ouverts sont laissés en prés. Selon la densité des boisements, leur répartition, et la présence des reliefs latéraux, on peut sous-diviser la vallée en différentes séquences

- d'Aubiat au Cheix-sur-Morge
 - elle est assez large, les prairies sont bordées de haies et ponctuées de peupleraies. La silhouette de ces formations offre une grande qualité paysagère.
- du Cheix-sur-Morge à la RN9
 - la rivière coule en plaine, la végétation se raréfie, et la vallée se fond dans le paysage environnant. La notion d'unité spécifique disparaît,
- de Pontmort à Varennes
 - elle est fortement encadrée par le relief. La rivière coule au pied de la côte, et est accompagnée de boisements feuillus épais qui forment une masse compacte.
- de Varennes aux Martres-sur-Morge
 - ce bocage résiduel contraste avec le reste du paysage très ouvert et offre des ambiances de micro-territoires, rares dans ce secteur de la plaine. Dans ce secteur, elle redevient accessible, et les fonds des vallées sont laissés en pacages,
- jusqu'à la Côte Rouge
 - c'est la partie la plus complexe et la plus intéressante de la vallée. Elle est fortement encadrée par les reliefs latéraux, elle disparaît du paysage pour n'être perçue que par les masses boisées qui forment une enveloppe. Les boisenserment un réseau de prairies sur très petites parcelles fermées

Des paysages de plus en plus ouverts, où les vues rasantes mettent en évidence les accidents de relief aussi minimes soient-ils ainsi que les éléments en volumes : silos, villages groupés, arbres isolés.. ;

Ces mouvements du relief sont particulièrement mis en évidence. Les vignes ou vergers résiduels sont bien souvent les seuls éléments de diversité dans ces paysages de grandes cultures.

Cet étroit couloir tranche fortement sur le reste de la plaine. C'est donc un monde à part peu perçu depuis la plaine.

Les vues sont limitées par la végétation, mais s'ouvrent en fenêtres. Ces espaces sont très fermés.

Elle devient difficilement accessible. C'est un territoire fermé, Nord du département

La végétation s'organise en deux masses boisées, de part et d'autre de la silhouette des Martres-sur-Morge qui domine la vallée.

Les ambiances ont une forte connotation intimiste qui fait leur valeur. La silhouette des Martres, accompagnée de ces masses boisées, forme une image de valeur



Cette vaste dépression est cernée de reliefs qui limitent les vues en laissant des échappées sur les massifs lointains. Les vues sont rasantes et couvrent des champs très étendus. dans un tel contexte, tous les éléments intermédiaires sont particulièrement perçus; ce sont des paysages sensibles et très typés, une des images de la Région Auvergne.



Vue de la plaine et les reliefs lointains qui ferment l'étendue (secteur de St-Ignat)



Butte de Barnazat : une des silhouettes qui sert de point de repère



Culture sous serre à Thuret



Village de St-Denis : une silhouette étirée et hétérogène.



Ferme Isolée entre Thuret et St-André



Ferme Isolée de Maison Rouge.



par haies denses. De l'intérieur les vues sont très cloisonnées et les ambiances intimistes.

- au-delà de la Côte Rouge
 - la rivière est canalisée jusqu'au Bedat, elle est très visible de la route d'accès à Maringues, aucune végétation ne vient souligner le lit. Elle perd toutes ses qualités paysagères. C'est le seul point de la vallée où les vues sont possibles d'une rive à l'autre ; la rivière et la vallée disparaissent totalement.

-> On pourrait citer également le ruisseau de St-Genès qui coule à St-Genès-du-Retz et dont les caractéristiques et la place dans le paysage rappellent la vallée de la Morge.

- A noter sur ce type de terroir, l'évolution des anciennes chènevières qui aujourd'hui ont laissé la place à des peupleraies, peu gérables sur un parcellaire très étroit et dont le renouvellement est difficile.

LE BÂTI

Le bâti s'organise en villages très groupés : Cellule, Chavaroux, Entraigues, Clerlande, Pessat Villeneuve, qui se détachent nettement dans le contexte, et des grosses fermes isolées : la Pause, la Garde, Les Clos...

Les extensions récentes : lotissements de Chavaroux, de Pessat Villeneuve, Entraigues, se détachent des modes de • groupements traditionnels et cassent l'harmonie du site et l'ampleur des paysages.

L'impact des gros bâtiments industriels ou agricoles est d'une autre nature

- des bâtiments agricoles de grande taille, notamment sur le secteur Nord/Ouest : l'usine de Clerlande (Limagrain) forme une masse imposante qui domine largement le paysage, et le fait basculer,
- les silos de Pontmort disséminés qui ponctuent le site,
- des poulaillers,
- ou des bâtiments industriels : centrale d'enrobé à Varennes sur Morge.

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Les paysages de la Limagne sont directement issus des transformations importantes qu'a subi ce territoire depuis une cinquantaine d'années : ils sont devenus les paysages d'une production agricole intensive et à ce titre ne correspondent pas aux critères de typicité que l'on recherche pour fonder une image régionale. Pourtant ces paysages très originaux recèlent de réelles valeurs qui sont à faire reconnaître.

On citera entre autres

- la marqueterie des champs, la variété des textures
- les vues larges
- la qualité des éclairages

Des éléments ponctuels renforcent cette valeur globale

-> le bâti

- châteaux de Pessat Villeneuve, de Clerlande, Varennes sur Morge,
- tour de Palermes,
- grosses fermes : la Pause (avec sa tour pointue) et Lamothe,
- silhouette des Martres-sur-Morge, de Villeneuve l'Abbé (avec pigeonnier),
- grosse maison avec parc à Chavaroux idem à Cellule,
- pigeonnier sur Saint-Laure,
- croix entre Varennes et les Martres,

Des éléments qui attirent le regard dans ces paysages très ouverts. Ils sont perçus par leur enveloppe et leur volumétrie.

Ces bâtiments donnent une autre échelle au paysage. Leurs masses importantes sont en accord avec l'étendue des champs visuels. Ils captent le regard et sont porteurs d'images fortes. De leur qualité esthétique et architecturale (qui, bien qu'étant fonctionnelle peut être harmonieuse) dépend la qualité de cette nouvelle image

Des paysages de qualité à faire reconnaître, sensibles et à gérer avec soin





Vue d'ensemble au Nord de Cellule; le champ visuel couvre l'étendue jusqu'au relief (secteur d'Artonne)

Ce secteur est une partie de la grande Limagne espaces dégagés, cultures drainées (présence de fossés qui découpent le territoire en damiers) et irriguées (parcelles géométriques de grande taille).

La topographie est ample à peine marquée par l'opposition entre les fonds, anciens marécages, terres noires, et les "hauts", buttes argilo marneuses de terre plus claires. Les vues sont rasantes et fermées par des horizons lointains (chaîne des Puys, Bols Noirs). Les plans intermédiaires qui captent les regards sont souvent dus à des villages.

Les champs visuels sont larges et ces espaces très sensibles.

Ces paysages spécifiques de la Limagne ont en eux mêmes une valeur particulière et offrent des images qui constituent une des facettes de la région Auvergne.

Les éléments de valeur ponctuels sont essentiellement liés au bâti et à la végétation résiduelle.



Vue sur un des "hauts" au nord de Cellule, calvaire et arbres isolés



Chateau et parc de Clerlande sur une butte et hippodrome en premier plan



La voie ferrée sur talus, souvent occupé par des broussailles est une des rares coupures dans ces paysages de plaine.



Silhouette de Pessat sur une de ces buttes et son accompagnement végétal (parc); la face Est se détache sur la plaine; l'homogénéité des toitures est un élément fort de cohérence du bâti



Autre élément d'artificialisation : une des rases rectilignes qui découpent le territoire; absence de végétation.



- Butte de Diu (avec le calvaire).

-> les vallées comme la vallée de la Morqe

Ces vallées et cours d'eau restent un élément important de ces paysages, comme coupure et comme élément de diversité.

-> les arbres résiduels

- les rares noyers qui ponctuent encore les parcellaires,
- les plantations récentes faites dans le cadre d'opération de remembrement sur les secteurs de Chappes et d'Ennezat

Par contre, dans ce paysage très fragile, certains éléments sont dévalorisants

- maisons individuelles à Entraigues,
- bâtiments agricoles massifs quand ils sont plaqués dans le paysage et viennent en premier plan devant des éléments bâtis plus complexes, comme à l'entrée de Clerlande (venant d'Ennezat), ou à Entraigues.

MUTATIONS ET TENDANCES OBSERVÉES

Ces paysages de plaine très ouverts, portent la marque de travaux anciens qui ont commencé par les drainages gallo-romains et qui sont devenus particulièrement importants depuis le début du siècle avec la spécialisation de la production et le passage d'une polyculture à la culture céréalière exclusive.

Ce sont principalement des travaux de drainage, en fossés, qui découpent la plaine en formes géométriques, des remembrements successifs qui ont éliminé toute la végétation résiduelle et agrandit les parcelles, l'irrigation qui exige des parcelles de forme très standardisée et introduit des objets particuliers qui marquent le paysage.

Ce sont des paysages spécifiques d'un type d'agriculture.

Ces paysages particuliers, très artificialisés, dépendent du maintien de ce type d'activité agricole : friches tournantes, modification des productions.

Ces paysages artificialisés sont très fragiles.

Leur ouverture met en évidence tous les éléments qui les composent.

-> La vallée de la Marge

Le débit de la rivière conditionne la présence des différents milieux.

- Les tendances les plus pénalisantes seraient
 - le recalibrage de la rivière (Cf. impact paysager et écologique de ce qui a été réalisé à l'aval),
 - on a à l'inverse une densification des boisements par abandon des prairies faisant disparaître cette alternance entre espaces ouverts et espaces fermés.

GESTION

-> préservation des éléments de structure végétale existantes

- mise en évidence dans les POS
- replantation éventuelle
- conserver aussi bien les structures linéaires (haies, bosquets allongés) que ponctuelles (noyers...)

-> Maintien des ouvertures le long des vallées

- zones interdites dans les plans de zonage agriculture forêt
- entretien des rives et cordons ligneux

Des orientations très intéressantes qui tendent à requalifier ces paysages à condition de rester dans un choix d'essences judicieux.

Quel est le devenir des paysages de Limagne au vu des évolutions de l'agriculture et de Lima grain ?





Silhouette de Maringues au dessus de la rivière : la végétation cadre le bâti ; une des images caractéristiques de ce secteur

La vallée à peine creusée en un couloir étroit, constitue une coupure dans ces paysages de plaine, d'autant plus perceptible qu'elle est boisée.

Ce cordon étroit offre des paysages d'une très grande qualité et rares dans ce contexte. C'est un des éléments de diversité à préserver en tant que tel.

Par contre la rivière n'est que très rarement visible.

La vallée elle-même, Inondable, est peu construite (quelques vestiges de moulins); par contre de nombreux bourgs se sont installés en limite.



Chateau de Varenne : harmonie entre l'architecture, la masse des arbres du parc et les arbres de la rivière



Silhouette rapprochée des Martres-sur-Morge



En aval de la Cote Rouge, la rivière est canalisée sans arbres; elle disparaît du paysage



Bords de la rivière sous Villeneuve l'Abbaye : bois et espaces ouverts donnent une très grande qualité des ambiances.



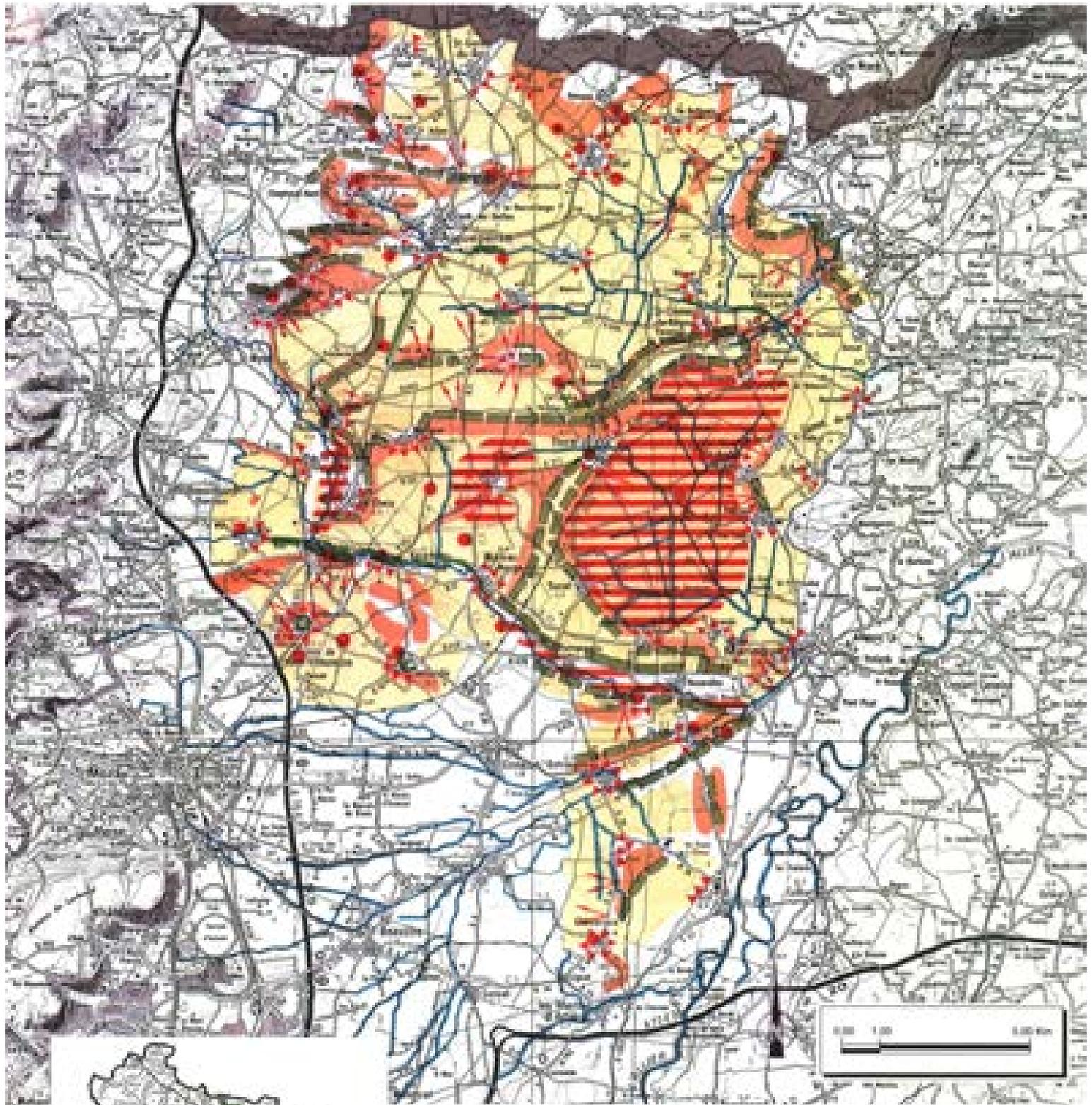
Silhouette lointaine des Martres dans son environnement végétal ; importance des masses boisées le long de la rivière.



- > mise en valeur du patrimoine
 - moulins, pigeonnier, grosses fermes limagnoises
 - cadre paysager de ces éléments de patrimoine
- > préservation des silhouettes bâties
- > une réflexion interdisciplinaire à mener sur les bâtiments agricoles et silos
- > des prescriptions architecturales et paysagères sur les zones industrielles et artisanales prenant en compte entre autres l'arrière des lots



GRANDE LIMAGNE



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, PÈRE EN BAS, AINSI QU'EN PAGE VOLANTE.

11 - LE PLATEAU DE RANDAN

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité relativement petite ferme le département au Nord, et se prolonge sur le département de l'Allier. Il s'agit du plateau de Randan lui-même et des buttes qui le bordent au Sud, jusqu'à la vallée du Buron.

COMMUNES CONCERNÉES

RANDAN, BAS ET LEZAT, VILLENEUVE-LES-CERFS, BEAUMONT LES RANDAN, MONS, EFFIAT, SAINT-DENIS (COMBARNAZAT).

GEOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Cet ensemble présente une forte identité géologique : formations argilo-marneuses recouvertes localement de placages de dépôts fluviaux (sables ou graviers). A l'Ouest de la ligne Denone / Biozat, la butte de Petit Château quant à elle, est constituée de calcaires durs. Ces formations sont posées sur d'autres reliefs (marnes et argiles vertes) et s'en détachent par un recul d'une largeur de 1 à 2 Km.

Sur l'Ouest et le Sud, ces rebords sont découpés en buttes arrondies, alors que sur l'Est, directement au-dessus de la plaine alluviale, la limite forme un coteau rectiligne.

La partie supérieure (dépôts alluviaux) a été très peu remaniée par l'érosion. Au Sud, un massif de marnes et argiles vertes qui constitue des buttes entaillées par les affluents parallèles du ruisseau du Buron, prolonge le plateau et constitue un secteur intermédiaire dominé par les terrasses anciennes du plateau

Les talwegs secondaires relativement bien marqués, découpent cet ensemble en compartiments étroits et de taille semblable, créant un rythme régulier.

Le relief reste quasiment horizontal fermant l'horizon d'une ligne dont la raideur est amplifiée par la masse des boisements

Elles ferment l'horizon au Nord

Ces formations anciennes adoptent un profil caractéristique : plateau ondulé par l'érosion qui se termine en croupes bombées. Ces revers (coteaux) se détachent et sont visibles en vues frontales.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION

ET TYPES DE SENSIBILITE

LES BUTTES SUD

Ce secteur est essentiellement cultivé en grands champs céréaliers ouverts ; la végétation interstitielle se réduit aux talwegs : cordons boisés (saules, frênes, peupliers).

Les villages restent groupés en position dominante (comme Beaumont par exemple). Leur silhouette compacte est accompagnée de masses végétales (fruitiers, peupliers, arbres décoratifs) qui constituent une enveloppe autour du bâti.

Les grosses fermes isolées (Combet) forment des masses compactes, elles-aussi accompagnées de végétation.

Deux types de perception

- les rebords de buttes sont perçus en vues frontales depuis le CD53, entre Jussat et Mons. Les perceptions sont globales sans qu'aucun masque ne vienne les perturber,
- vues rasantes sur le reste du plateau et vues plongeantes depuis la descente de Randan à Jussat.

Cet ensemble est d'une très grande fragilité, notamment en ce qui concerne

- les rebords de buttes (au Sud),
- les sommets des ondulations (en aval, les Granvaux...), du plateau...





Petit château commune d'Effiat à l'extrémité du relief.



Lotissement des champs d'Effiat à Randan.



Ferme de l'Abbaye en lisière de bois, vue sur les replats entre bois et rupture de pente.



Maison forestière de Bas et Lezat.



Ferme des Formes.

LE PLATEAU

-> Occupation du sol

La nature du sol et l'exposition conditionnent l'occupation du sol et permettent de distinguer plusieurs sous-ensembles

- les boisements de feuillus dominant, qui forment une masse compacte et homogène (chênes, hêtres, charmes, traités en futaie jardinée ou régulière), avec présence locale d'un sous-bois dense,
- les coteaux Sud cultivés en petits champs entrecoupés d'un vignoble résiduel et de quelques vergers (noyers),
- les coteaux Ouest (à partir de Lezat) : les grandes parcelles de cultures remontent jusqu'à la lisière boisée,
- les coteaux Est : petites parcelles limitées par des haies, avec une forte présence de friches,
- au Nord de Saint-Priest-Bramefant : la topographie se complexifie et les parcelles boisées discontinues bloquent les vues et isolent des espaces plus intimistes.

Cet ensemble est localement modifié par la présence de boisements de pins sylvestres. Les bois couvrent largement les trois quarts du secteur, ils sont perçus comme un ensemble homogène qui ferme les vues.

LE BÂTI

Le bâti est rejeté à la périphérie et occupe plusieurs positions par rapport au relief

- groupements étirés sur la crête dominant la plaine : Saint-Priest, les Gilberts, les Piollets,
- Randan, sur un replat en arrière de la cassure de pente, perçu comme une masse,
- Denone, en position basse et dont les extensions récentes gagnent la pente (champ d'Effiat).

Ces crêtes bâties sont très sensibles.

-> Les modes de perception

Les modes de perception sont fortement conditionnés par le relief et l'occupation du sol.

- Vu de l'extérieur, ce secteur offre une silhouette massive qui barre l'horizon
 - Une ligne compacte homogène ferme le paysage : les bois, élément qui structure ces paysages et leur donne leur originalité. A l'opposé, depuis le RD63, l'absence de recul et la présence des buttes en premier plan, annihile cette image forte. Au niveau de Maulmont, le bois s'avance jusqu'à la cassure de relief : c'est la seule perception du bois sur la partie Est.
 - Devant et en-dessous de cette ligne forte, des coteaux dominant la plaine, leur complexité est mise en valeur par opposition avec les bois. Les bâtiments qui y sont implantés se détachent sur l'horizon et leur impact est directement lié à la nature des matériaux employés (bâtiment agricole en dessous de Randan, entreprise à Lhérat, lotissement des champs d'Effiat).
 - Au niveau de Randan et de Saint-Priest Bramefant, la limite boisée est reculée par rapport à la cassure du relief ; la lisière est moins perceptible.
 - Par contre, les replats situés juste en retrait de la cassure de relief sont très peu perçus de l'extérieur. Mais de l'intérieur, les vues sont rasantes et bloquent sur la lisière des bois, ou sur les groupements bâtis (Randan).
 - Le secteur des Piollets constitue un promontoire, sur lequel s'installe le village.

Cette barre boisée est d'autant plus importante dans le paysage que l'on peut prendre du recul secteurs Sud et Ouest

Ces zones sont vues de très loin, et notamment de tous les reliefs de Limagne. Cette ligne de coteaux, et les terrains situés immédiatement à l'arrière, sont particulièrement sensibles et

C'est la seule butte bâtie du secteur, elle est de ce fait très visible et en rupture avec le reste



Le mode d'occupation du sol permet de distinguer plusieurs sous espaces de nature différente- selon la présence ou l'absence de haies et l'ouverture des terroirs.



Château de Randan



Zone "bocagère" près de St-Priest-Bramefant : paysages peu sensibles mais grande qualité d'ambiances et originalité de ces paysages dans le contexte environnant.



Butte en limite de cette unité, secteur de Bas et Lezat



Les éléments bâtis construits sur ces replats peuvent être perçus de très loin (usine de Lhérat), poulailler sous Randan.... Leur intégration tient souvent à la nature des matériaux employés.



Usine de Lhérat, en limite des bois mais visible de très loin.



ÉLÉMENTS DE VALEUR

- > C'est tout d'abord la présence des bois : c'est une des plus grandes forêts du Nord du département, elle se prolonge sur le département de l'Allier. Elle offre des ambiances spécifiques.
- > Des éléments ponctuels liés au bâti
 - le château Maulmont : architecture de brique ; il domine la vallée de l'Allier de sa silhouette rouge,
 - la maison bourgeoise des Mallerettes,
 - les ruines du château de Randan,
 - la maison forestière de Bas et Lezat,
 - le cimetière de Villeneuve,
 - le petit château d'Effiat : boisement et bâti,
 - étang de Nemours.
 - silhouettes des villages sur les buttes (Beaumont, Mons : église et butte castrale), ferme isolée de Combes : avec maison de maîtres et pigeonnier
- > Des vues lointaines
 - depuis les voies de communication au sortir des bois,
 - vues sur l'extérieur : vues sur le château de Randan et le bourg, vues lointaines sur la montagne bourbonnaise à l'horizon.
- > Des éléments résiduels comme la végétation qui, bien que banale, joue un rôle important dans ce paysage très dégagé.

MUTATIONS ET TENDANCES OBSERVÉES

- > La forêt est soumise à des plans de gestion, son état ne semble pas être soumis à de profondes mutations, sauf celles liées à une gestion sylvicole ordinaire,
 - par contre on note quelques tendances au boisement en périphérie de la forêt,
 - présence de friches et vignes sur les coteaux au dessus de Bas et Lezat,
 - les extensions récentes au dessus d'Effiat (lotissement) non encore accompagnées de végétation, sont très visibles.
- > Sur les buttes, les paysages ruraux ont été fortement ouverts par les différentes opérations de remembrement. Ils ne comportent que très peu d'espaces interstitiels non cultivés.
 - Les principales mutations perceptibles sont
 - multiplication des bâtiments agricoles en grosses unités : de type standardisé et qui constituent des barres visibles de loin dans un contexte dégagé,
 - à l'inverse on ne constate que peu d'extension du bâti.

GESTION

- > préservation des éléments de structure végétale encore existants
 - par le Biais des POS
 - dans les remembrements
- > limiter l'extension des bois en limite de boisements déjà existants (surtout en bordure de village)
- > limiter les extensions bâties sur les crêtes ou lignes de rupture de pente

Préserver la végétation résiduelle,

- replantations lors de remembrement,

- soin aux abords des silhouettes bâties,

- réflexion sur le traitement des abords des bâtiments agricoles





Vue de Mons vers l'Ouest, ferme de La Brousse, silhouette dégagée, posée sur le relief, se détache sur le ciel; secteur très sensible



Silhouette de Mons, sur la butte, secteur très sensible; peu de masques pour absorber des extensions



Grosses fermes sur buttes : Choyes et les Gagnevins au fond ces masses bâties sont exposées aux vues et captent le regard; le ruisseau du Buron entre les deux est mis en évidence par la végétation qui l'accompagne.



Silhouette de Mons depuis le Sud : très grande sensibilité, rôle de la végétation qui relie le bâti et valorise la perception.



Grosse propriété des Combets en rebord de butte, dominant la plaine avec maison bourgeoise, pigeonnier, mur de clôture et végétation de parc.



Des bosquets accompagnent les ruisseaux et animent ces paysages très ouverts; une des rares traces de végétation arborée



Au Sud, les paysages sont différents, et l'on retrouve d'une manière plus nette les caractéristiques des terrasses champs ouverts, faible végétation résiduelle, mise en évidence des reliefs qui cernent la zone. Ces paysages, peu typés sont toutefois sensibles.



Bois de Chandias en limite de zone, et vue rasante sur les terrasses



Butte de Montgacon en limite de zone : silhouette caractéristique, premiers plans dégagés, aucun masque



Silhouette de Maringues depuis le contournement routier.



Entrée Limons : vue sur les revers des terrasses et sur la ligne de crête



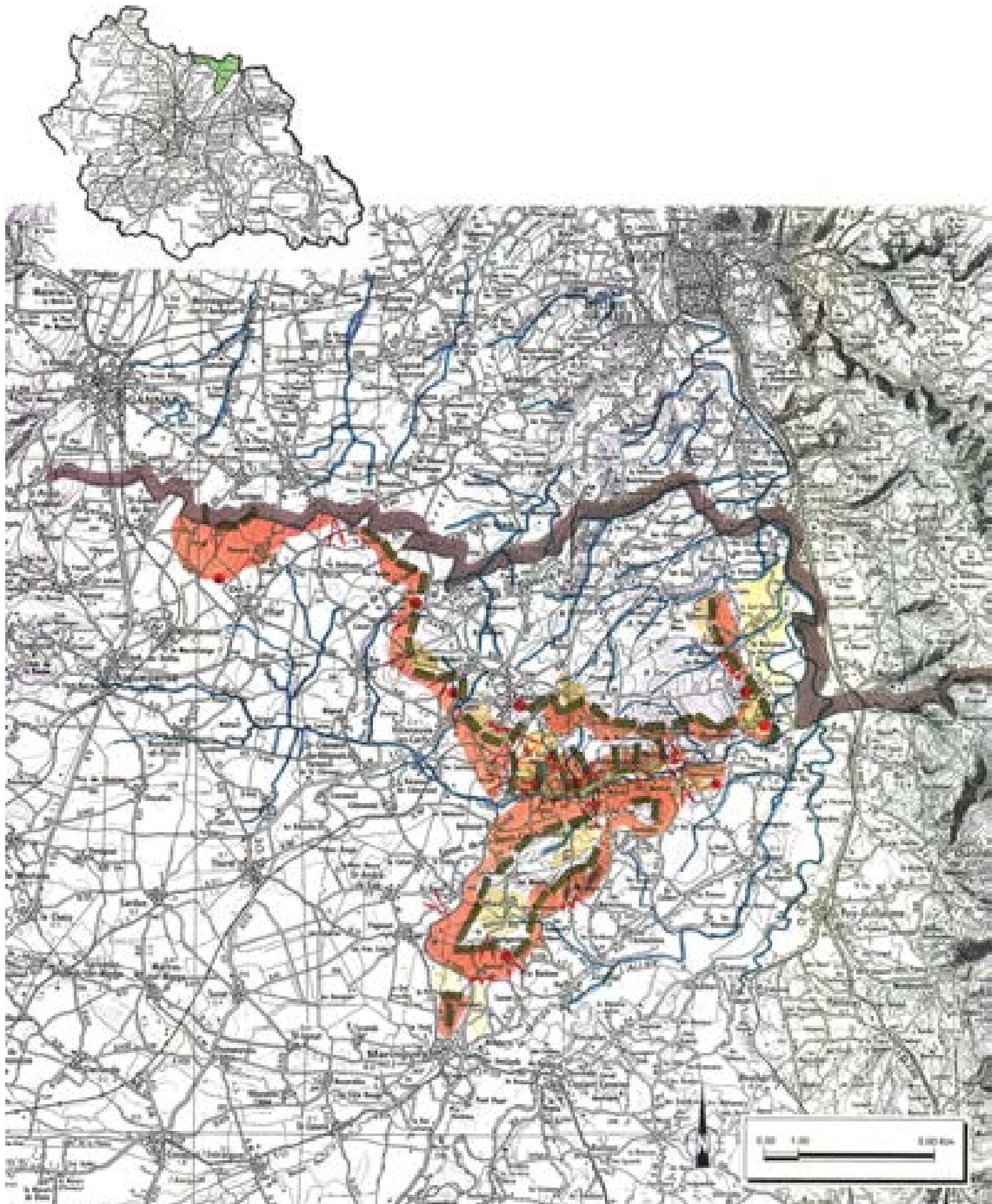
Les Cuilliers : village sur butte, en limite des terrasses qui dominent la plaine alluviale; bâti pisé et moellons, volumes bas, toitures homogènes.



Vue depuis les hauts de Vendègre : on domine le secteur des terrasses.



PLATEAU DE RANDAN



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, FIXÉE EN RABAT, AINSI QU'EN PAGE VOISANTE.

12 - LE VAL D'ALLIER

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le cours de l'Allier recoupe le département du Puy de Dôme du Nord au Sud. Malgré la diversité des paysages rencontrés le long de la rivière, on a regroupé ici l'ensemble de la vallée dans une même entité afin de mettre en évidence les problématiques communes. Cette entité regroupe l'ensemble des secteurs et territoires en covisibilité directe avec la rivière : le lit majeur, les terrasses alluviales récentes et anciennes et les rebords de reliefs qui ferment la vallée.

-> D'amont en aval, on peut distinguer plusieurs sous secteurs bien différenciés

-> le bassin minier (Brassac)

-> le bassin d'issoire

-> les gorges entre Issoire et Montpeyroux

-> une vallée large mais fortement bordée par des reliefs jusqu'à Pont-du-Château

-> et l'ouverture sur la Limagne au Nord.

COMMUNES CONCERNÉES

CHARBONNIER, JUMEAUX, BRASSAC, BEAULIEU, AUZAT, ORSONNETTE, LE BREUIL, NONETTE, LE BROC, ISSOIRE, ORBEIL, ST-YVOINE, COUDES, VIC-LE-COMTE, LES MARTRES-DE-VEYRE, YRONDE ET BURON, ST-AURICE, LE CENDRE, MIREFLEURS, COURNON, PÉRIGNAT, MEZEL, ST-GEORGES, LEMPDES, DALLET, VERTAIZON, PONT-DU-CHÂTEAU, LES MARTRES-D'ARTIÈRE, CULHAT, JOZE, CREVANT-LAVEINE, BULHON, MARINGUES, VINCELLES, LUZILLAT, LIMONS, CHARNAC- SAINT-PRIEST-BRAMEFANT, MONS,

GEOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

-> A l'amont

Dans ce secteur, la vallée s'élargit et le val est occupé par une succession de terrasses alluvionnaires anciennes (inférieure, moyenne, supérieure). La vallée est fortement encadrée par des reliefs granitiques au Nord (Massif de St-Yvoine) et au Sud (massif d'Auzat sur Allier).

Entre ces deux points durs, la vallée est bordée par des massifs sédimentaires aux revers très accusés, différemment érodés et échancrés par l'érosion fluviale et sur lesquels viennent se caler les terrasses alluviales. Le pointement basaltique de Nonette constitue un point dur sur lequel butte l'Allier. Sur l'autre rive, la coulée du Broc (basalte des plateaux) en relief inversé ferme la vallée

-> A l'aval

La plaine alluviale est encadrée par des reliefs latéraux très marqués, d'anciennes terrasses plaquées sur le substrat argilo-marneux ou argilocalcaire, et dégagées lors du surcreusement du lit. Cette vallée forme donc un couloir de largeur moyenne de 1,5 à 2 km au Sud qui se rétrécit (1 km) en descendant au Nord, sur plus de 30 km, orienté Sud Ouest/Nord Est. Le cours est méandreux, non stabilisé.

Ces massifs granitiques marquent un changement net dans les paysages de la vallée

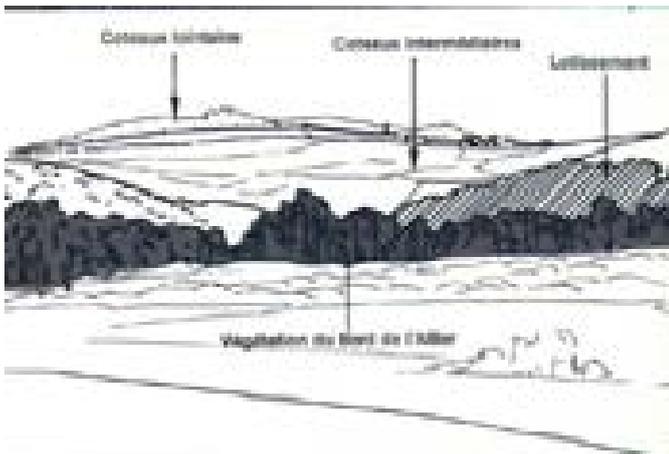
C'est une articulation forte du site en isolant le bassin d'Orsonnette du reste de la plaine. Il devient un véritable point focal et un élément de référence.

Dans cet espace, les différentes terrasses récentes s'organisent en paliers successifs peu perceptibles, les formes sont plates, amples. Le relief n'est pas structurant





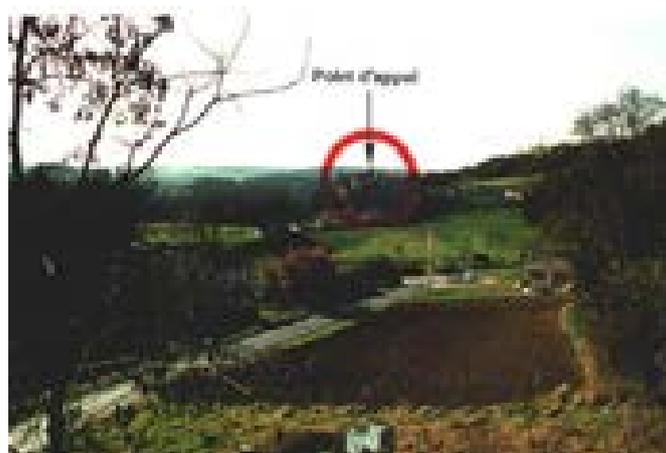
AUTOROUTE : Les vues se referment et la végétation devient plus importante.
Les vues sont fugitives.



SCHEMA DE LECTURE



LOTISSEMENT D'ORBEIL :
Les coteaux ferment les vues et constituent les seuls secteurs sensibles.



Territoires beaucoup plus réduits et fermés. Quelques belles silhouettes bâties
qui font point d'appel visuel. Grande importance de la végétation.

De nombreux bras morts ou surcreusements témoignent d'anciens tracés du lit et la rivière dépose des formations de sables et graviers sur de larges plages.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DESENSIBILITÉ

L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES PAYSAGES

Dans l'analyse de ces paysages, il faut distinguer deux types de territoires complémentaires : la vallée elle-même et ses rebords latéraux que sont les coteaux. Les rapports entre ces éléments ont des modes différents selon les séquences du cours.

L'occupation du sol en fond de vallée dépend

- de la qualité du sol : très bonnes aptitudes agronomiques sur les sols limoneux, aptitudes médiocres sur les plaquages sableux. Les sols récents sur dépôts de sables et graviers sont incultes, mais offrent une flore très spécifique liée à ces milieux difficiles,
- de l'inondabilité.

-> Le bassin d'Orsonnette

Cette sous-unité forme un bassin fermé par les rebords de plateau Orsonnette au Nord et Fenier au Sud. Il est recoupé par l'Allier et divisé en deux par le cordon végétal qui accompagne la rivière. Le fond du bassin est occupé par une zone de grandes cultures. Seuls quelques vergers proches d'Orsonnette recourent l'étendue des champs ouverts

Dans un tel contexte topographique, on a deux types de perceptions

- Les vues rasantes depuis le bas (RD 726 ou RD 123) - lisière du boisement de rive,
 - abords des villages. La ceinture Sud Ouest d'Orsonnette est particulièrement visible.
 - les flancs des coteaux : très ouverts et agricoles sur la partie Sud (Fenier) manifestant un début de tendance à l'enfrichement pour les abords d'Orsonnette. Ces pentes sont particulièrement sensibles.
- Les vues dominantes depuis Nonette ou depuis la route de Lamontgie. Ce sont davantage l'harmonie des toitures et l'organisation du village qui constituent des éléments de qualité.

-> Le bassin Sud d'Issoire

Cette vallée a toujours été une voie de passage. On y retrouve les grands axes de communication : ancienne RN9, A75, voie SNCF. Cette facilité de desserte a engendré des implantations industrielles anciennes (fonderie d'Issoire) ou plus récentes (zone industrielle du Broc) qui se sont installées au-dessus de la zone inondable, en limite de la vallée et en pied de coteau. On a des vues plongeantes depuis des points de vue majeurs et fréquentés (Le Broc, Nonette), des vues rasantes depuis la plaine ou des vues intermédiaires depuis l'autoroute.

- Les vues dominantes : Le Broc, Nonette, Grange Fort.... Les vues que l'on a depuis ces points sont toujours larges et embrassent l'ensemble de la vallée.
- Les vues rasantes depuis la plaine, qui s'organisent en plans successifs
 - un premier plan constitué par la zone agricole, très ouverte, sans élément particulier qui capte le regard, et sans masque ou élément structurant.

Pour chacune d'elles, on a plusieurs modes de perception qui révèlent des types de sensibilité et mettent en valeur des éléments du paysage différents

On a donc une organisation du territoire en bandes parallèles au cours ou en mosaïques selon les divagations anciennes de la rivière et les dépôts qu'elles ont engendré

Elles mettent en valeur les éléments verticaux

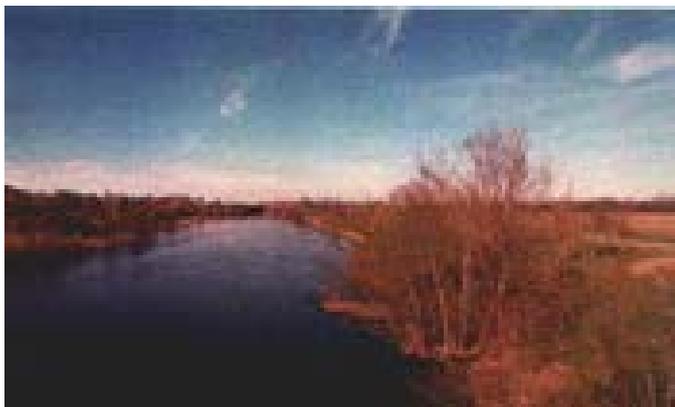
Sur cette face, les maisons dont la végétation d'accompagnement n'a pas encore poussé, se détachent fortement.

Ces territoires ont acquis une valeur touristique qui se concrétise par l'implantation d'activités sportives liées à l'eau et de campings. Une redéfinition de la vocation touristique de ces espaces est en cours

Ce sont des panoramas d'intérêt majeur

Cette zone très ouverte est particulièrement sensible et tout élément bâti serait immédiatement perceptible.





Une des rares vues sur la rivière depuis le pont de Joze.

Ces paysages originaux pour la région, sont en eux mêmes un ensemble de valeur, d'autant plus que le val est nettement moins altéré Ici qu'à l'amont.
En outre, ils sont ponctués d'éléments ponctuels, bâtis ou cultivés qui renforcent cette valeur.



Vinzelles : le village en pied de relief; le revers de la terrasse est boisé ; qualité du bâti.



Grosse ferme à l'entrée de St-Priest.



Chateau de la Motte à St-Priest



Les Mallerettes : grosse maison bourgeoise sur relief ; importance des rideaux de peupliers au bord de la rivière.



Bâtiment de ferme Isolé en briques (les Gosiards); Importance de la végétation résiduelle dans la composition des paysages ; elle caractérise ces paysages par rapport à la plaine.



- le cordon d'arbres bordant la rivière : d'une très grande valeur paysagère, en contraste avec la plaine, il arrête les vues, mais n'est perceptible que par sa lisière. La rivière en elle-même est peu perçue mais par contre le cordon boisé apparaît dans son ensemble.
- Les vues frontales sur les reliefs qui ferment la vallée
 - les coteaux de Grange Forte et de Beaurecueil, pente du plateau du Broc
 - la couverture végétale tend à s'homogénéiser et est couverte d'une friche boisée qui évolue vers des boisements denses. On constate également une très grande sensibilité de la ligne de rebord du plateau entre Beaurecueil et Nonette.

Les vues depuis les axes et notamment l'autoroute sont déterminantes dans l'image donnée par ce territoire

Une réflexion paysagère a été menée sur les entrées de la ville d'Issoire et le contournement autoroutier pour mettre en valeur cette séquence et son patrimoine architectural industriel unique dans la région (usine construite par A. Perret et où des extensions en cours de construction s'intègrent parfaitement dans l'esprit du site et de son architecture).

La charte paysagère de l'A 75 donne un certain nombre de recommandations. Les vues depuis l'autoroute sont généralement larges, ouvertes et porteuses d'images fortes. Elles permettent une découverte sensible de ce territoire. Certains éléments ou ensembles particuliers deviennent déterminants dans cette image.

On citera deux exemples opposés

- la zone artisanale d'Issoire/Le Broc : les effets de couleurs en rayures sur les bâtiments,
- le bâti ancien en périphérie d'Issoire (château de la Paix).

-> Les gorges

Au Nord d'Issoire, l'Allier se creuse en gorges empruntées par l'autoroute. Les vues y sont très limitées, fortement marquées par le relief, la couleur de la roche (rose, gris) et la végétation (acacias et chênaie).

L'Allier reste peu visible depuis l'autoroute, sauf en certains points (mais les glissières en béton en masquent souvent la vue). Par contre on la pressent très bien par la végétation. Dans un tel contexte, les premiers plans ont une forte importance dans l'image. Il s'agit aussi bien des traitements aux abords de l'autoroute, que des constructions : village de La Ribeyre....

-> La partie centrale

-> A l'aval

Tout le long du cours, on retrouve

- un cordon boisé d'épaisseur variable couvrant la majeure partie de la zone sableuse et inondable. Ces boisements de rive (saules, peupliers, frênes, chênes, aulnes), forment des masses denses, au sous-bois développé et souvent impénétrables ; elles enserrant des zones herbeuses (prairies ou pelouses), des plantations de peupliers viennent épaissir ce cordon naturel.
- des terroirs agricoles cultivés en grands champs ouverts, souvent irrigués. Quelques prairies (sous haie bocagère) forment des îlots isolés (secteurs de Pontpicot, Luzillat, Vialles...). Ces terroirs agricoles, au-delà de la zone boisée, constituent des espaces largement ouverts, sans obstacle aux vues, perçus en vues rasantes. Les vues peuvent couvrir plusieurs kilomètres sans obstacle.

Il constitue un élément fort du paysage (avec la qualité des matières et des couleurs des frondaisons, leur variation au cours de l'année...).

Les revers de pentes sont vus dans leur intégralité et donc très sensibles ; l'urbanisation en crête est un élément de rupture

Cet ensemble possède une richesse écologique exceptionnelle et une qualité paysagère certaine : qualité et originalité des ambiances à l'intérieur et qualité de la silhouette boisée en vue de la plaine

Ils sont d'une très grande fragilité

tout élément massif rajouté est immédiatement perceptible (bâtiment agricole, pylône électrique).





Entre limons et Puy-Guillaume : vues dégagées



Aux environs de Maringues : les rideaux de peupliers ponctuent les vues



Entre Culhat et Crevant la rivière se rapproche du relief et se rétrécit ; cet effet de relief est renforcé par la végétation.



Sous Pont Picot : Alternance de cultures et de neunleuraies



Une des rares perceptions de la rivière depuis un axe à Port de Ris



Bras morts sous Pont Picot



Perception des villages sur crêtes : Crevant.



Cette plaine alluviale possède très peu de gravières. Celles de Joze restent relativement peu visibles (RD1093).

Dans ce contexte, la rivière est très rarement visible en tant que telle. On ne la pressent que par la présence de la végétation.

La topographie et le mode d'occupation du sol déterminent deux types de perception et sensibilité

- vues frontales sur les rebords des terrasses anciennes, très sensibles,
- vues rasantes ou plongeantes sur la partie plaine.

LE BÂTI

D'une manière générale, les groupements bâtis sont rejetés sur les premiers reliefs, à l'abri des inondations les plus fréquentes. Cette recherche des positions dominantes conduit à des formes construites groupées, qui se détachent en silhouettes dominantes dans les paysages.

Elles induisent souvent des images fortes surtout quand ces groupements ont conservé des caractéristiques de qualité.

-> Le bassin d'Orsonnette

Les groupements bâtis se calent en pied de buttes (Orsonnette ou Fenier). Des implantations isolées se détachent dans le contexte : l'Ecole d'Agriculture de St-Quentin ou la Maison Blanche, et sont particulièrement visibles.

-> Le bassin d'Issoire

- les villages de coteaux dominant la vallée et offrent des silhouettes bâties Orbeil, Le Broc, Nonette. Ces groupements participent très fortement au paysage,
- leurs extensions récentes forment des îlots peu structurés en plaques qui se détachent sur les pentes,
- les groupements de plaine dont seule l'enveloppe est perçue,
- l'urbanisation d'Issoire sur la terrasse haute.

-> Dans la partie centrale

-> A l'aval

Selon la situation du bâti par rapport au relief, on peut distinguer

- les groupements bâtis en position dominante : les silhouettes qui dominent la vallée (Luzillat, Crevant, Charnat, Saint-Priest.... et Saint-Yorre, hors secteur), qui constituent des secteurs très sensibles - soit sur les revers des terrasses anciennes (Luzillat, Saint-Priest

Bramefant en partie haute, Limons),

- soit sur les terrasses récentes les plus hautes, donc en pied de la cassure des coteaux (Vinzelles, Saint-Priest-Bramefant en partie basse Pont de Ris, dont l'installation est liée à la batellerie surplombe la rivière sur une ancienne terrasse).

- des écarts agricoles (grosses fermes ou fermes plus modestes) ponctuent l'espace agricole, largement visibles dans ce contexte très ouvert Deux villages tiennent leur origine de la batellerie ou de bacs pour passer la rivière : les Moussouvres, Pont de Ris, Pontpicot....
- quelques châteaux au-dessus des coteaux : Maulmont, la Presle, Chabannes, Sauvagnat. Terrasses hautes et maison bourgeoise des Malerettes dominant la plaine et captent le regard.
- Peu d'extensions récentes, mais quand elles existent elles se repèrent facilement : Saint-Priest-Bramefant, Crevant-Laveine.

Le cordon boisé crée un masque opaque et continu

Des pentes très sensibles occupées par des îlots construits

Ces villages sont souvent en deux parties : une partie haute sur les terrasses anciennes, et une partie basse, généralement plus récente, en pied de coteau (par exemple : Saint-Priest-Bramefant, Crevant-Laveine...).





Crevant-Laveine : vue dominante sur le Val d'Allier depuis les terrasses anciennes qui limitent la vallée



Culhat : vue sur le lit majeur depuis le RD 20 sur une terrasse ; grands champs cultivés (les Limons) en parcelles ouvertes



Cassure de relief au Moulin d'Anaut



Joze : le village Installé sur la terrasse redescend sur la pente; qualité de la silhouette, de la végétation



Revers de terrasse; panoramas dominants (à proximité de Terrasse Haute)



Vue sur la rivière depuis Limons : importance de la ripisylve, succession d'espaces fermés et ouverts qui constitue des paysages originaux.



-> L'originalité des matériaux traditionnels marque l'aspect du bâti et lui donne un caractère particulier, encore très perceptible.

- L'utilisation du pisé donne un caractère particulier au bâti : couleurs, volumes massifs, soubassements en galets... Le pisé peut être recouvert d'un enduit ou laissé brut. On voit alors la superposition des lits.
- Les murs en galets.
- Les briques en terres crues.
- Le pan de bois hourdé en torchis.

On retrouvera dans d'autres secteurs ces matériaux, mais c'est peut-être dans cette unité qu'ils restent le plus présents et diversifiés

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Ces paysages de rivière sont exceptionnels dans le contexte régional.

DES ÉLÉMENTS NATURELS

- Le lit majeur offre un ensemble de paysages de qualité où la végétation le long de la rivière occupe une place privilégiée. Qu'il soit large ou étroit ce cordon souligne la présence de la rivière et représente une richesse à la fois sur le plan paysager et écologique (classement en ZNIEFF). C'est aussi un lieu de dépaysement aux ambiances spécifiques, surtout lorsqu'il s'accompagne de bras morts et de boires temporairement en eau.
- Des ruptures dans le cours de la rivière dues au surcreusement du lit (seuil des Madeleines) constituent des « événements paysagers » majeurs.
- Les formes du relief en elles-mêmes comme dans les gorges.
- Les coteaux qui ferment le site de la vallée, souvent recouverts de friches ou de landes boisées (chênaies claires ou boisements plus denses).

DES ÉLÉMENTS BÂTIS

Le bâti joue un très grand rôle dans la qualité des paysages, bien que la vallée en elle-même soit très peu urbanisée.

- Des silhouettes bâties souvent en position de fortins perchés audessus de la vallée, ayant une forte référence historique : Le Broc (village ancien), Chalus (en vue lointaine), Nonette, St-Maurice, Yronde et Buron, St-Yvoine, Pont-du-Château, St-Priest...

DES VALEURS SPÉCIFIQUES DANS CHACUNE DES SÉQUENCES DE LA VALLÉE

-> En amont d'issoire

- des paysages spectaculaires de gorges ponctués d'éléments particuliers le pont Pakowski
- les larges vues sur le bassin d'Orsonnette
- les coteaux

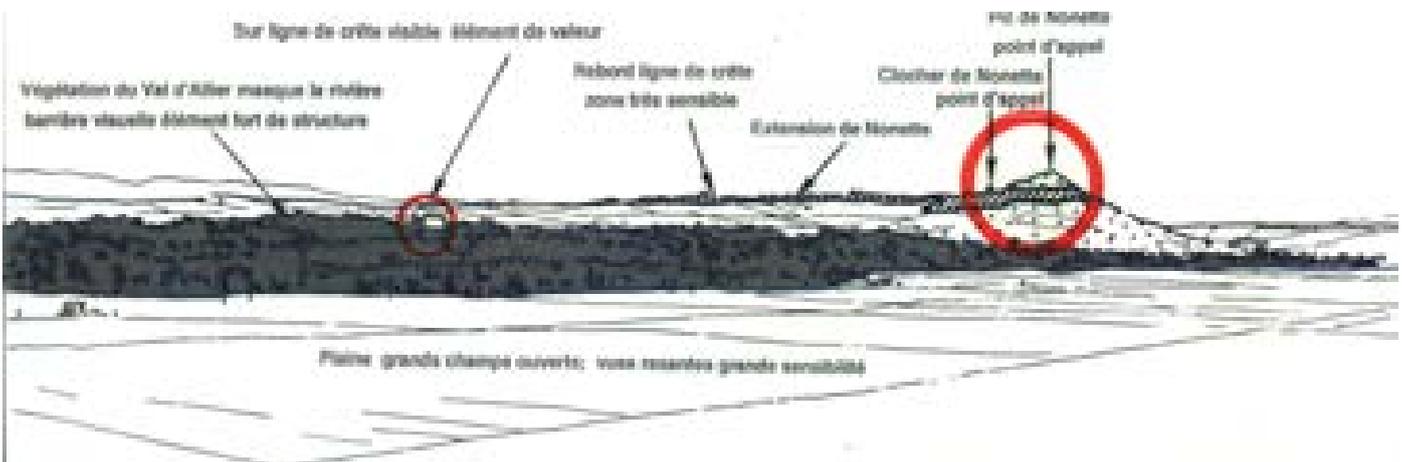
-> Dans le bassin d'Issoire

- des éléments bâtis (Château de La Motte, son parc et le double alignement qui marque l'accès ; maison bourgeoise des Mallerettes, maison du Bassinet),
- des matériaux particuliers : murs en galets, emploi de la brique sur des bâtiments spécifiques, dessins sur les toitures,
- l'architecture industrielle : l'usine d'Issoire, construite par A. Perret, avec son environnement immédiat constituent une des images les plus fortes de cette séquence,
- la couleur de la roche (Orbeil),
- le pont suspendu,
- la silhouette du village de Roure.





VAL D'ALLIER VU DU BROC



SCHEMA DE LECTURE



-> Dans les gorges

Au franchissement du Horst de St-Yvoine, les paysages prennent une ampleur et un pittoresque particuliers même si la présence de l'autoroute a détruit la qualité des ambiances sur cette portion de rivière.

-> Dans la partie centrale

- A l'aval

Les paysages sont très peu altérés, comparativement au secteur central du Val d'Allier : peu ou pas de gravières, méandres nombreux, puissance de la végétation de bord de rive.

- la tenue et l'entretien des espaces agricoles laissant un paysage ouvert,
- la forte présence du boisement de rive, son originalité,
- la qualité des ambiances,
- la présence de la rivière que l'on découvre seulement en arrivant en immédiate proximité,

et de nombreux sites ponctuels comme

- les sources : l'Ourse, les Gravieres,
- la lanterne des Morts de Culhat,
- des vues sur la rivière depuis le pont de Joze,
- des points de vue depuis Culhat.

Par contre, les traces d'anciennes activités comme la batellerie ou les exploitations de sources minérales, ont pratiquement disparu.

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

1. Implantations de zones d'activités à proximité de l'autoroute, qui, à terme, vont profondément modifier l'image.
2. Extensions pavillonnaires qui marquent nettement le paysage d'autant plus qu'elles sont situées dans des sites très sensibles : Le Broc, Orbeil, les Martres-de-Veyre, Cournon, Dallet...
3. Evolutions des pentes vers la friche, cette évolution est très fortement ressentie dans le paysage.
4. A l'opposé, les secteurs de la plaine ont une gestion agricole qui semble pérenne.
5. Vocation touristique et sportive des bords de l'Allier qui engendre gestion spécifique du territoire
6. Les extractions de matériaux
ces activités sont limitées dans le temps et dans l'espace, le Schéma départemental des carrières ayant limité les possibilités d'extensions. Cette activité, nécessaire à l'économie régionale a profondément altéré les paysages et les milieux naturels, et entre parfois en conflit avec la nécessaire protection de la ressource en eau. Leur réaménagement progressif offre de nouvelles potentialités pour ces espaces développement touristique, valorisation et récréation d'un milieu naturel, développement de la pêche... c'est une des reconquêtes majeures à réaliser à court et moyen termes.

L'ensemble de cette partie a été classée « zone à requalifier » dans le schéma directeur de l'agglomération clermontoise.

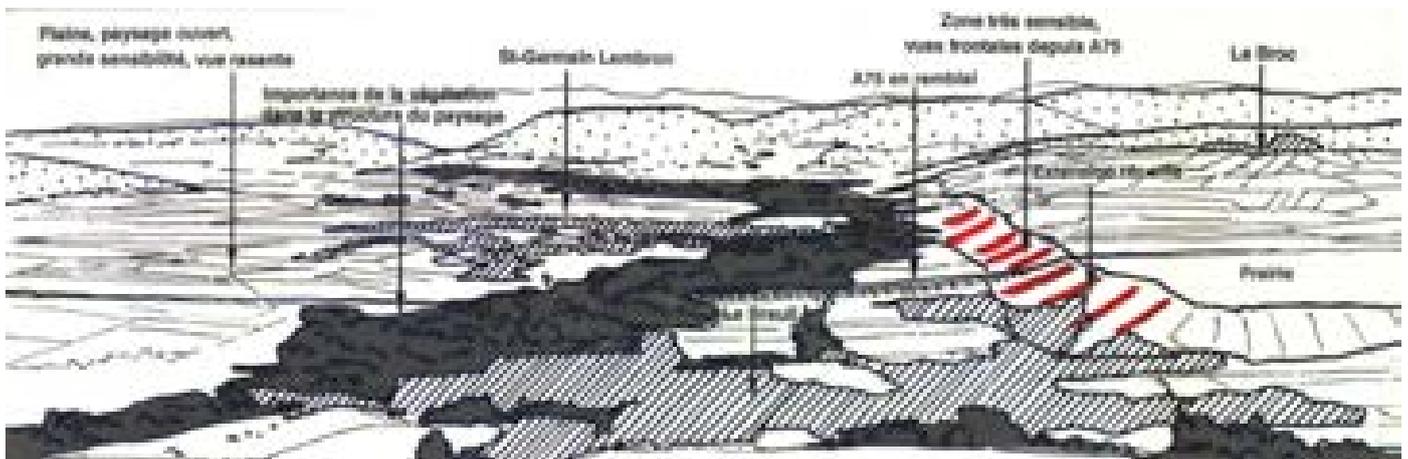
Leur valeur tient à la forte homogénéité de l'ensemble sur une longueur de plus de 25 km

Se pose le problème de l'impact de leurs extensions éventuelles et de leurs réaménagements (quel nouveau paysage créer, et pour quelle vocation ?) Quelles complémentarités trouver tout au long de cet axe, quelle cohérence des projets





VALLÉE DE LA COUZE VUE DE NONETTE



SCHEMA DE LECTURE



La végétation le long de l'Allier : ripisylve spontanée et plantations de peupliers. Ces boisements isolent des secteurs de prés et marquent la rivière. Contacts nets avec la plaine



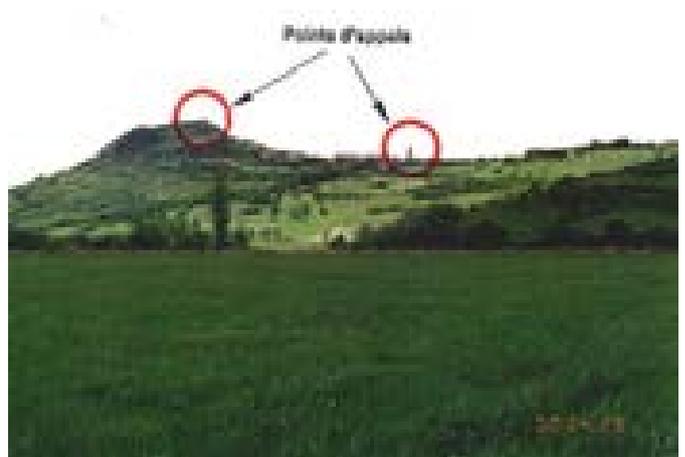
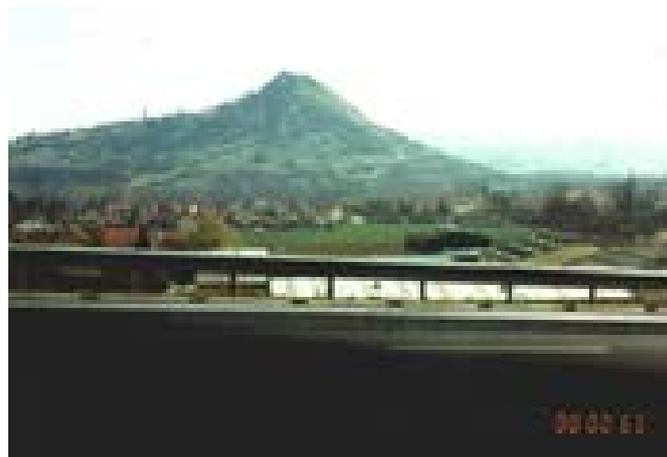
GESTION

- > Affirmer que la rivière Allier est un capital paysager écologique, porteur de valeurs “montantes” et que ce capital est une valeur pour l’avenir proche pas seulement en termes de ressources en eau mais aussi en termes
 - de milieu naturel,
 - de paysage,
 - et de développement touristique et de loisirs
- > Des actions de préservation
 - des captages (établi dans le cadre législatif)
 - du milieu naturel
 - des paysages
 - en limitant les extensions bâties sur les coteaux
 - en rationalisant les extensions industrielles
 - en laissant des vues en enfilade sur les fonds de vallées depuis les routes
 - en laissant des points de vue plongeant depuis les coteaux
- > Des actions de reconquête
 - sur les gravières
 - sur les espaces en friches
- > Une préoccupation constante de qualité
 - sur le bâti
 - sur les opérations de réaménagements (notamment autour des gravières où l’on voit se développer des projets très “standards”
 - sur les projets routiers





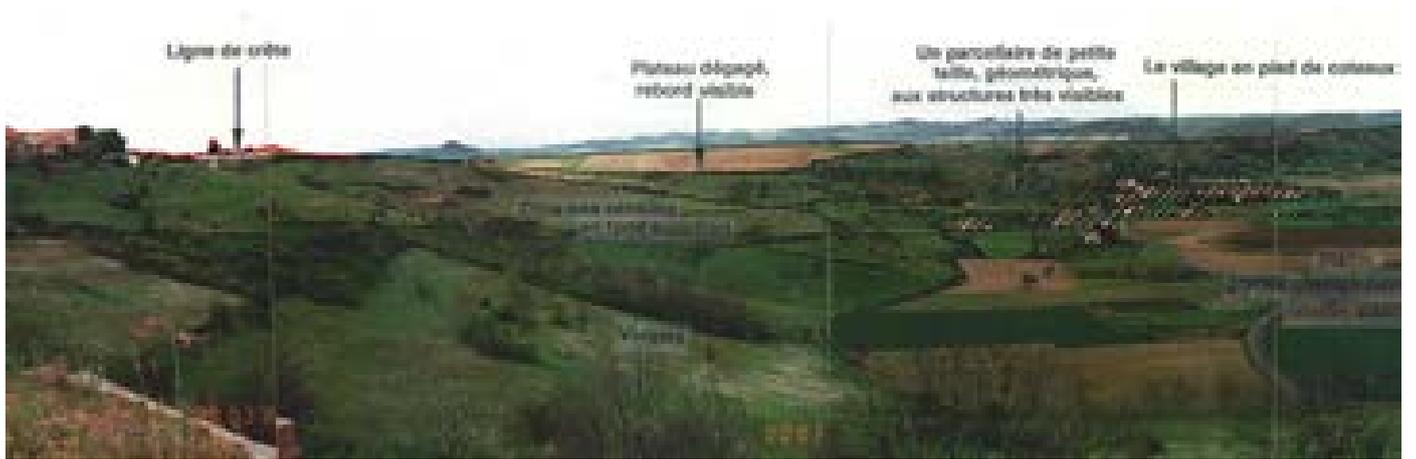
SORTIE DE PARENTIGNAT : Vues rasantes : les objets (arbres, bâti) verticaux sont très visibles, mais souvent masqués par d'autres éléments. Importance des rideaux d'arbres comme articulation et structure du paysage.



LES COTEAUX : LE BROC : Les pentes sont souvent soumises à des enrichissements importants qui font basculer les paysages.

NONETTE VUE D'ORSONNETTE Les pentes des coteaux : vues frontales. Tous les éléments sont très perceptibles, très grande sensibilité.





VUE PLONGEANTE : ORSONNETTE VUE DE NONETTE



ORSONNETTE VUE DE NONETTE

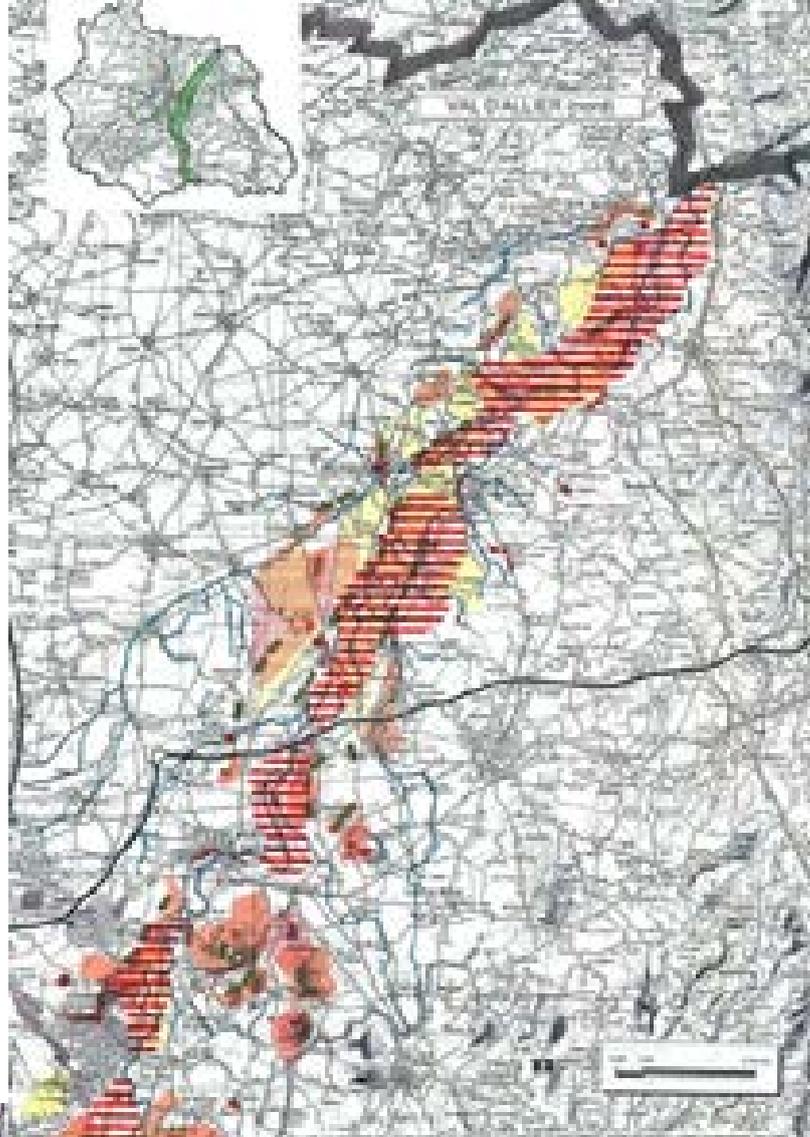


SCHEMA DE LECTURE



ENTRÉE DANS ORSONNETTE : Les extensions récentes sont détachées de la silhouette et viennent en premier plan. Elles ne sont pas rattachées au bâti par de la végétation. Bien que les vues et les couleurs puissent être rapprochées des éléments traditionnels, elles restent en rupture.





13 - LA COMTÉ ET SES EXTENSIONS

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette entité s'étend d'Auzat sur Allier au Sud à St-Julien-de-Coppel et à Billom au nord et de la plaine alluviale de l'Allier (non comprise) aux contreforts du Livradois. C'est une zone intermédiaire, mais qui possède des caractéristiques paysagères fortes.

COMMUNES CONCERNÉES

PARENTIGNAT, VARENNES SUR USSON, ST-RÉMY-DE-CHARGNAT, ST-MARTIN-DES-PLAINS, LAMONTGIE, VINZELLES, USSON, NONETTE, AUZAT, SALLÈDES, ST-JULIEN-DE-COPPEL, ESTANDEUIL, MAUZUN-ST-BABEL, FLAT, AULHAT, BRENAT, BILLOM, ORBEIL-LE-CHAUFFOUR

GÉOLOGIE- RELIEF - MORPHOLOGIE

-> Des formations sédimentaires

Des formations sédimentaires Oligocènes en partie recouvertes par des dépôts alluviaux anciens ou récents qui offrent des reliefs assez doux avec des mouvements de grande ampleur de type plateau. Par contre, les revers de pente dominant la vallée de l'Allier ont été nettement affirmés par l'érosion fluviale. Les cours d'eau qui drainent cet ensemble donnent des vallées faiblement encaissées

Le secteur de Sarpoil/La Malotière, établi en partie sur roches granitiques et où les reliefs s'accroissent, préfigurent la partie plus à l'Est.

-> Sur lesquelles se détachent des reliefs

- des phénomènes volcaniques : les buttes volcaniques de Teillis, Ybois, Montroi, Montdory, St-Babel qui forment une barrière du côté de l'Allier, et la butte d'Usson qui domine l'ensemble. Ces formations volcaniques sont en majorité des formations pépéritiques aux formes circulaires, témoignage des premiers événements volcaniques.
- et à l'Est des formations magmatiques plus dures (prolongement du Horst de St-Yvoine), qui donnent des pentes plus régulières et des talwegs encaissés

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

-> L'agriculture reste le principal gestionnaire du paysage.

Ces terres de bonne valeur agronomique et aisément mécanisables, sont exploitées en grandes cultures céréalières qui produisent des paysages agraires très ouverts sur de grandes parcelles..

- Ces grands champs de culture, sont entrecoupés de quelques prairies et restent généralement ouverts, sans haies structurantes.

-> Seuls quelques boqueteaux isolés (feuillus principalement) recourent cet ensemble sans toutefois apporter une structure au paysage. Ils couronnent les reliefs, ou ponctuent les espaces agricoles sur les revers de pente.

Toutefois dans ce contexte morphologique où les horizontales dominent des bombements mineurs du terrain, créent un modèle qui localement conditionne les vues

Des formes particulières qui signent ces paysages et leur confèrent leur originalité : des buttes coniques qui émergent de reliefs doux et arrondis

Des espaces fortement humanisés. Des paysages ouverts où les structures parcellaires suivent les courbes du relief.

Une très grande sensibilité de ces paysages





LAMONTGIE VUE DE SARPOIL : Dans ce contexte général très ouvert, les bourgs apparaissent comme des masses indépendantes les unes des autres.



LAMONTGIE



MAILHAT.

En se rapprochant, les silhouettes bâties prennent une valeur d'identification repérable de loin, leur approche permet d'en analyser tous les détails, d'où leur grande sensibilité. Le clocher, élément dominant, capte le regard.

Les éléments qui constituent l'enveloppe (murets, arbres, jardins participent très fortement à la création de l'image et à la qualité du paysage.



- > Par contre d'importants massifs forestiers accompagnent les reliefs : Bois de la Comté, Bois Grand Ces forêts de feuillus où se mêlent des pins offrent des ambiances de qualité.
Les villages sont généralement groupés et possèdent une structure bâtie forte. Par contre des extensions récentes, périphériques, sortent en dehors du site même du village ou s'étalent le long des voies de communication (St-Rémy, Parentignat...) ou bien encore s'installent quasiment ex-nihilo à des carrefours (Sarpoil, La Malotière).
- > Les espaces ne sont cloisonnés ni par la végétation, ni par le relief. Le paysage reste très ouvert et les vues embrassent de larges superficies.
- > Ces espaces ne possèdent pas de structure interne forte permettant de raccrocher des éléments épars.
- > Les vues sont principalement des vues rasantes et des vues frontales. Dans un tel système de perception, les éléments verticaux captent particulièrement le regard : arbres isolés, bâtiments, silhouettes bâties, murets. Par contre toutes les pentes sont perçues dans leur intégralité, tout ce qui s'y construit ou s'y installe est largement perçu, d'autant plus que l'on a du recul.

LE BÂTI

Ce secteur accessible, riche et convoité hérite d'une histoire mouvementée qui a profondément marqué la répartition, la forme et la structure du bâti. Il en résulte

- un habitat relativement groupé en noyaux denses (souvent des formes défensives) qui aujourd'hui laisse des silhouettes bâties majeures et caractéristiques
- un réseau de châteaux forts démantelés dont les silhouettes marquent les paysages
- des châteaux plus récents dont certains sont exceptionnels (les Pradeaux)
- et un important patrimoine religieux : abbayes, églises rurales, chapelles

-> On a trois types d'implantation des groupements bâtis

- Les groupements sur zones plates et dégagées : Lamontgie, Mailhat, et dans une moindre mesure Les Pradeaux, St-Babel. Le système des communications fait que les silhouettes bâties sont vues sous toutes les faces sans qu'il y ait de vues réellement privilégiées.

Ces silhouettes sont très souvent de qualité et d'une grande homogénéité due aux couleurs, aux formes des toitures et aux matériaux. D'autre part, ces villages s'accompagnent souvent à leur périphérie de vergers ou d'éléments arborés qui, de loin, accompagnent la silhouette et équilibrent l'architecture. Ils jouent un rôle important dans ces paysages. Il en va de même de certains murets qui ferment des enclos accolés au village (Lamontgie, Mailhat, St-Babel, St-Julien...). Ces silhouettes bâties et les clochers qui les dominent (Mailhat) constituent autant de point de repère dans le paysage. Elles ont en cela une valeur patrimoniale.

- Les groupements bâtis liés à des vallées ou en pieds de buttes : St-Martin-des-Plains, Vinzelles, Bansat, Manglieu, Aulhat, Varennes. On retrouve un peu les mêmes caractéristiques si ce n'est que l'on peut avoir des vues dominantes. A la sensibilité due aux effets de silhouette, se rajoute une sensibilité liée à des versants en pente ("coteau" au dessus de Vinzelles par exemple).

Des paysages très sensibles dans lesquels tout élément surajouté est repérable

Ils sont donc particulièrement fragiles vis à vis des extensions du bâti, des infrastructures linéaires (lignes EDF par exemple).

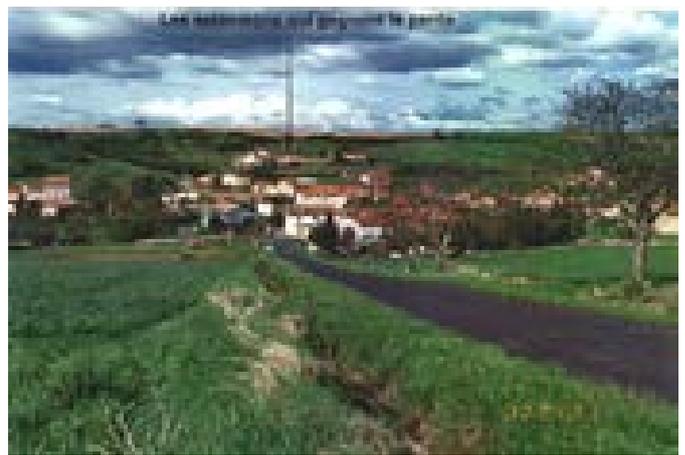
Une très forte présence du bâti qui renforce cette impression d'humanisation des territoires

On a donc une très grande sensibilité sur l'ensemble du pourtour du village. Par contre le coeur du village est rarement vu si ce n'est les éléments en hauteur (les clochers principalement, ou les grosses maisons bourgeoises dont le faitage dépasse la ligne générale)

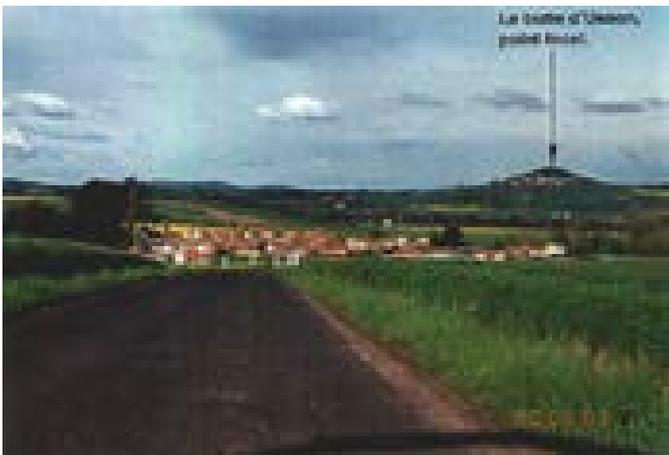
Dans un tel contexte, il est difficile d'introduire un élément qui soit en rupture par sa forme ou ses couleurs avec le reste du bâti.

Les cordons végétaux qui accompagnent ces ruisseaux apportent un élément de structure paysagère sur lequel vient se caler le bâti offrant un fond arboré au groupement. Ce système admet des extensions plus éparses car elles semblent alors "raccrochées" à l'existant





ST-MARTIN-LES-PLAINS, village de vallée



LES PRADEAU : Village des Pradeaux, site très ouvert, paysage peu structuré, les toitures jouent beaucoup dans la cohérence du paysage



BEAURECUEIL



- Des groupements en position défensive juchés en hauteur. L'exemple le plus caractéristique est certainement Usson, village organisé en couronne autour d'un pointement volcanique à côté de son château. Il est intéressant de remarquer que ce village au début du XIX faisait le tour de la butte ; aujourd'hui seule la face Sud est encore habitée. Il domine tout le secteur et offre une silhouette majeure, point de repère qui capte le regard.

-> Une architecture très riche

- dans ses types
 - des maisons vigneronnes aux éléments caractéristiques : escaliers, cuvage, galetas.. Elles sont le plus souvent étroites et de petites dimensions mais on trouve également de grosses maisons vigneronnes de domaines.
 - des fermes
 - de nombreuses maisons de maîtres ou gros domaines, souvent fermés de murs avec portail, et accompagnés de leurs dépendances
 - grosses maisons bourgeoises dans les villages qui côtoient des maisons plus modestes
- dans les éléments qui la décorent
 - génoises
 - balcons en ferronnerie
 - encadrements en pierres (Volvic ou arkose)
 - pigeonniers en tours rondes ou carrées
 - cadrans solaires
 - murs en galets
 - frontons
 - toitures en carenes
- mais des constantes
 - toitures tuiles dominantes (tuile romane remplacée parfois par la tuile mécanique. L'ardoise ne se retrouve que sur certaines maisons nobles ou bâtiments publics)

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Ces paysages originaux bien que fortement humanisés offrent une très grande richesse et une certaine variété.

-> des formes de reliefs caractéristiques : les buttes circulaires

-> Le poids de l'histoire

Elle se lit partout, dans les restes des châteaux, dans la présence des villages et l'organisation des terroirs

- Un patrimoine bâti considérable, souvent majeur
- une certaine cohérence de l'architecture

-> L'ouverture des paysages qui laisse des vues dégagées tout en présentant des éléments de charme : bords de ruisseaux, boqueteaux, arbres isolés. Les silhouettes bâties quand elles sont préservées, comme c'est le cas de très nombreux villages.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner la richesse archéologique et paléontologique du secteur, même si elles se lisent peu dans le paysage.

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

Ce secteur subit des tendances d'évolution contradictoires qui marquent différemment les paysages :

-> L'attraction résidentielle des agglomérations d'Issoire et de Clermont

Des paysages spécifiques, très typés d'où se dégage une profonde harmonie entre les formes de reliefs, le bâti et la gestion de l'espace

Des « plaques » qui se superposent aux structures du paysage

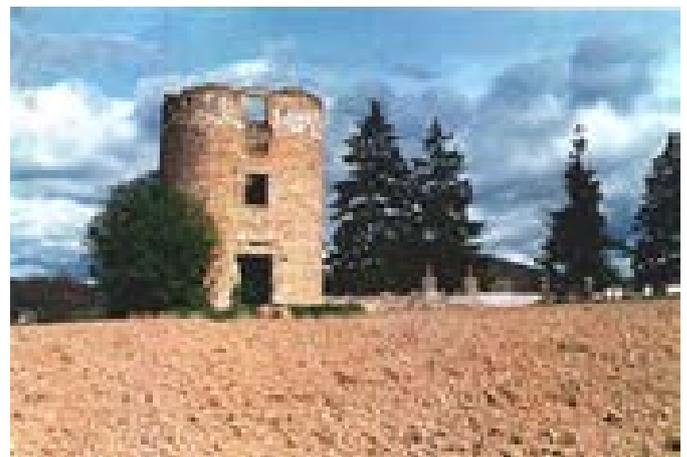




BANSAT



LAMONTGIE
Quelques objets bâtis (tours, pigeonnier...) marquent l'image et complètent l'effet des silhouettes. De même certains arbres remarquables en alignement. Tout cet ensemble concourt à créer une image paysagère forte, bien que non spectaculaire, elle est attachante.



- elle se traduit par une extension résidentielle sous forme de lotissements
 - ou de maisons éparses qui s'agrègent aux noyaux anciens
 - parallèlement à cela, des phénomènes d'abandon de maisons anciennes, dont les caractéristiques répondent difficilement aux exigences de notre époque. Toutefois, si ce phénomène a été important dans les trente dernières années, on constate une véritable reconquête des tissus villageois, par de nombreuses restaurations
- > mais en parallèle une baisse démographique entre les deux précédents recensements sur les secteurs les plus éloignés des axes routiers.
- Cette baisse démographique s'accompagne soit d'une baisse de la SAU, mais le plus souvent on constate une augmentation (légère) de la superficie agricole : ces territoires sont encore très largement gérés par l'agriculture et n'évoluent pas vers la friche.
- > Des profonds bouleversements du paysage dus aux différents remembrements, et à l'extension des terres de grandes cultures au détriments des secteurs de prairies

GESTION

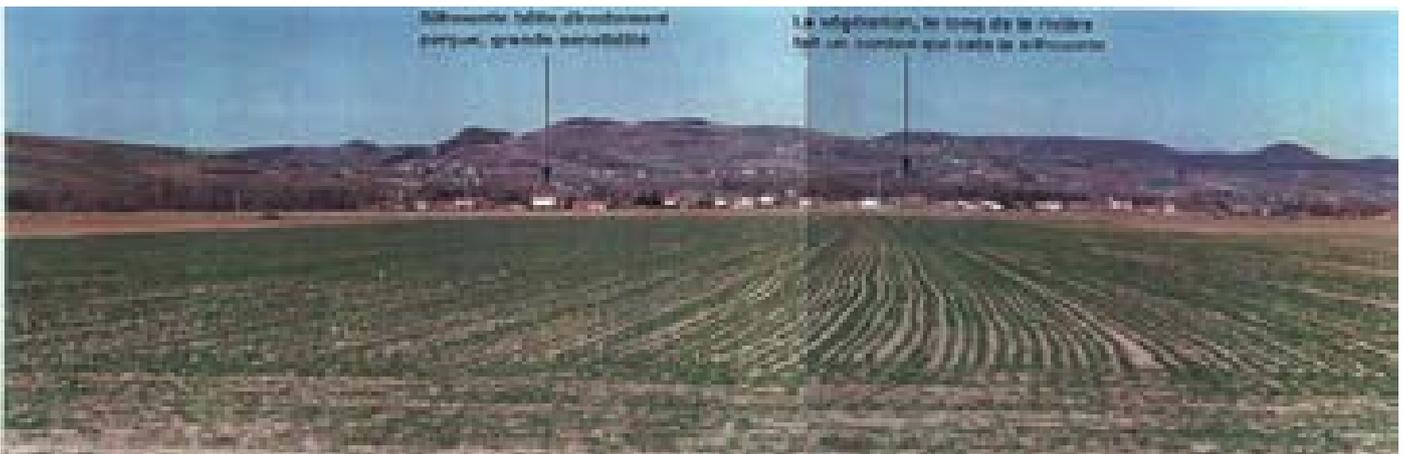
- > La protection des silhouettes bâties majeures sur tous les villages perchés mais aussi les abords de villages de plaine Cette protection des silhouettes ne doit pas figer les évolutions, elle irait dans le sens d'un respect de prescriptions architecturales, d'implantation et de traitements des abords au sens de la Loi Paysage.
- > La protection des cordons boisés le long des ruisseaux. Hormis leur valeur paysagère, ils sont une valeur écologique non négligeable. Toutefois, cette protection doit permettre de gérer la rivière.
- > Celle des alignements le long des routes.



Des paysages amples, où les vues proches sont rasantes, fermés par les reliefs de la Comté. Les replis du terrain, amples et quelques alignements de peupliers sont les éléments qui organisent les vues en laissant de vastes perceptions. Les groupements bâtis se détachent fortement sur ce contexte et le paysage paraît très bâti. Les proximités d'Issoire et de Clermont influent sur les extensions de ces groupements et marquent profondément le paysage surtout dans la partie Nord (St-Babel).



AULHAT ST-PRIVAT



ST-BABEL

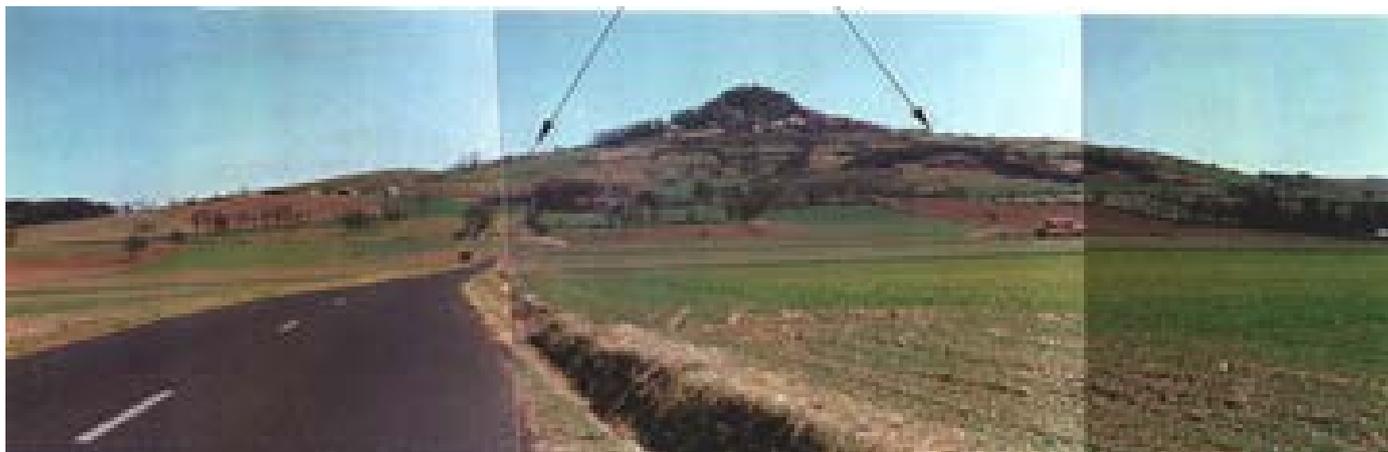


ST-BABEL

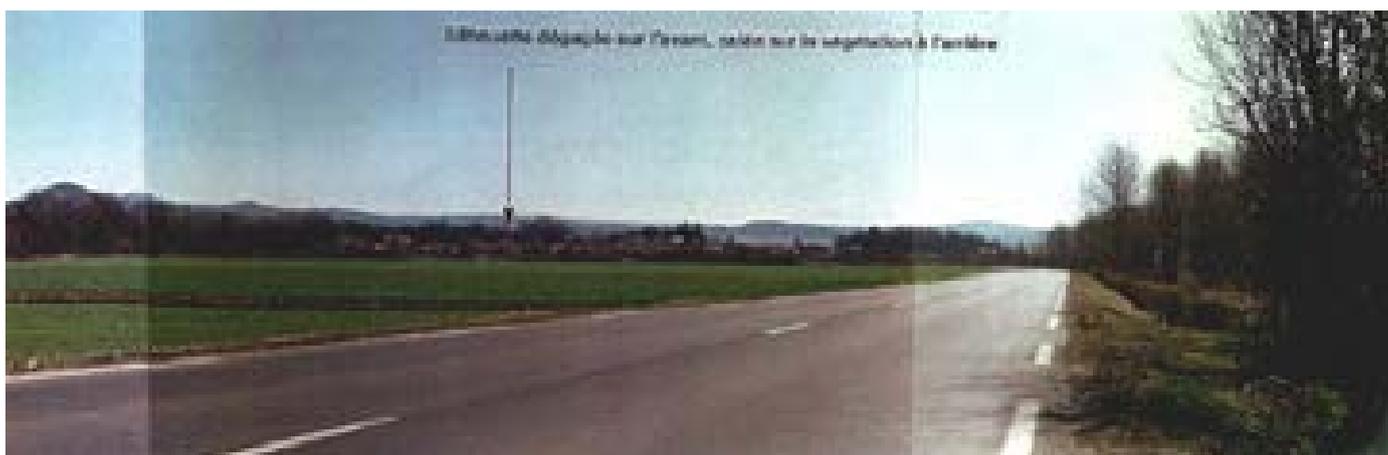


La butte d'Usson domine ce paysage et en est l'élément signal. Les pentes du village sont particulièrement exposées aux vues et très sensibles. Les extensions doivent être composées avec soin. En particulier, les lignes de crête qui se détachent sur le ciel sont particulièrement fragiles. Il en va un peu de même pour St-Babel, dont la silhouette est également un élément particulier qui capte le regard, mais la situation du village est plus facile à gérer.

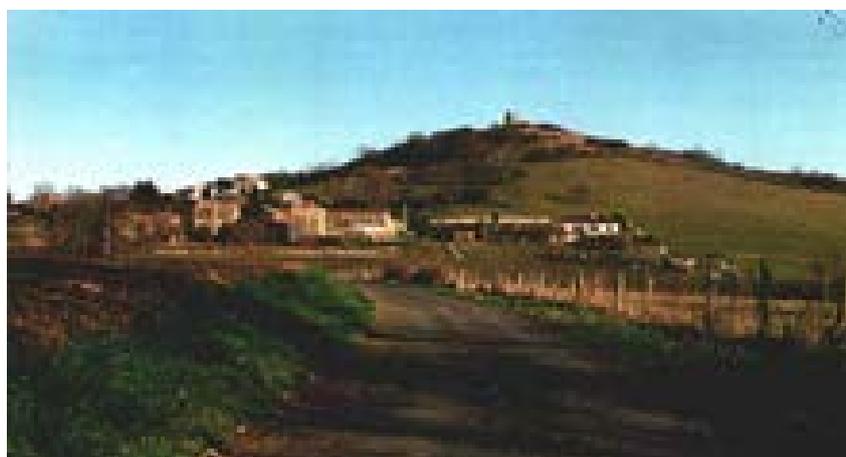
Les villages de plaine présentent d'autres types de fragilité liées aux vues rasantes : importance des toitures, et de la périphérie. La végétation joue le rôle d'élément structurant qui absorbe le bâti.



USSON



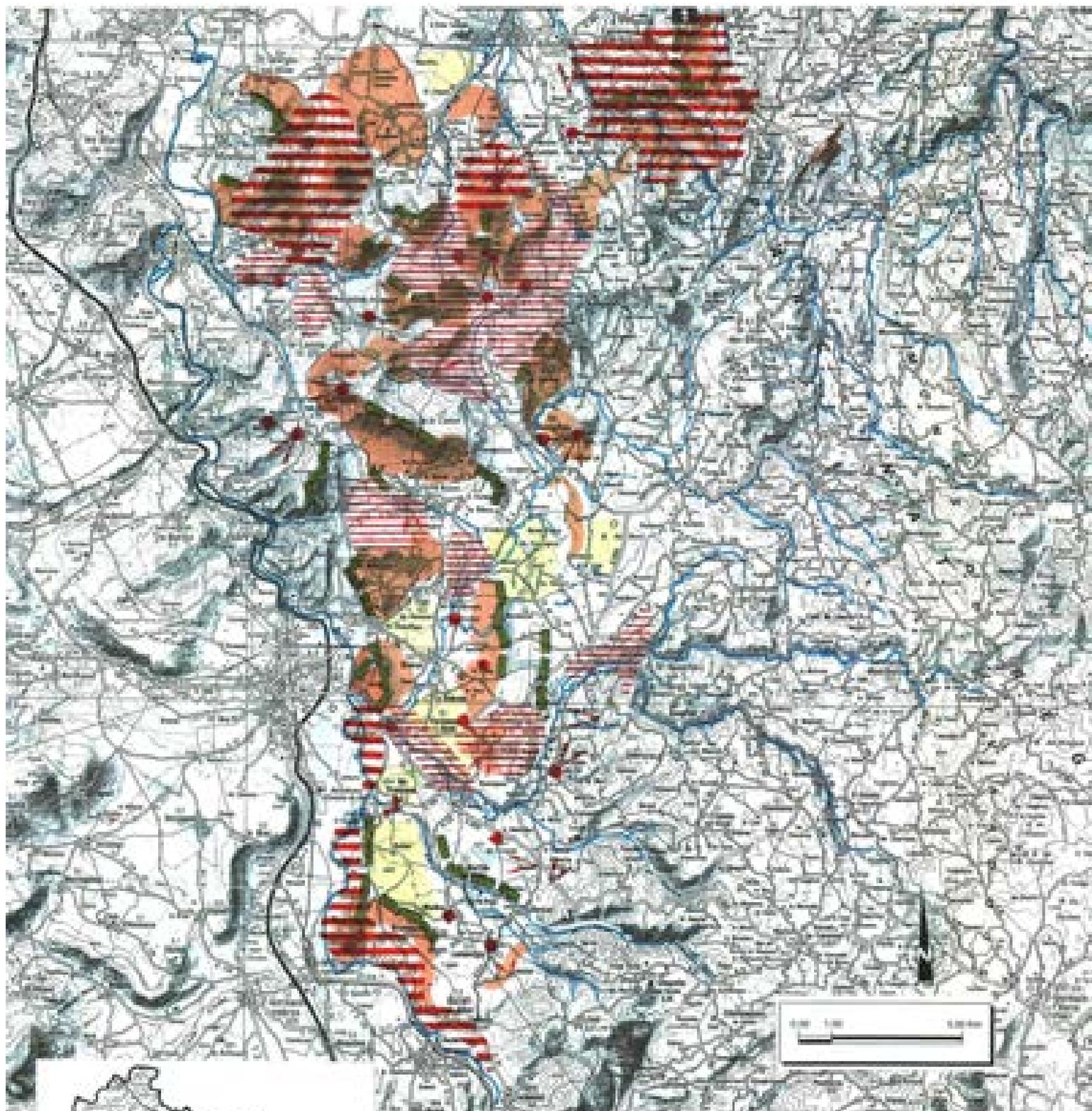
VARENNES



ST-BABEL



COMTE ET EXTENSIONS



14 - LE BAS LIVRADOIS

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette entité assure une transition entre les paysages de la plaine et ceux des plateaux du Hauts Livradois. Ses limites sont peu affirmées aussi bien du côté Est que du côté Ouest.

COMMUNES CONCERNÉES

ST-DIER, ESTANDEUIL, FAYET, ISSERTEAUX, ST-JEAN-DES-OLLIERGUES, CEILLOUX, CUNLHAT, SALLÈDES, TOURS SUR MEYMONT, AUZELLES, BROUSSE, MANGLIEU, SUGÈRES, EGLISENEUVE-DES-LIARDS, CONDAT, SAUXILLANGES, ST-QUENTIN, ST-ETIENNE, ST-GENÈS-LA-TOURETTE, LAMONTGIE, ESTEIL, CHAMPAGNAT-LE-JEUNE, VERNET-LA-VARENNE, CHAPPELLE-SUR-USSON, JUMEAUX, STE-CATHERINE, PESLIÈRES, ST-MARTIN, ECHANDELYS, CHAMEANE, BANSAT, AIX-LA-FAYETTE

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

-> Au Sud Ouest, un glacis qui descend d'une ligne de crête Peslières Auzelles entre 800 et 1000 m. Les ruisseaux qui descendent de cette crête ont découpé une structure forte ce glacis en longues croupes étroites séparées par des vallées encaissées.

-> Au Nord, le sillon de Cunlhat se présente comme un bassin cerné de reliefs et ouvrant vers le Nord Est

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

-> Un territoire intermédiaire entre la plaine et la montagne où les nombreux vallons ont servi de voies de communication.

L'organisation des terroirs adopte un mode simple qui structure fortement les paysages:

- des replats ou croupes allongés, souvent étroits qui portent les cultures et les villages. La topographie permet la mécanisation et ces terres se partagent entre prairies et terres de grandes cultures. Des zones plus faciles d'accès ont été plus aisément défrichées. Ces replats sont parfois redécoupés par des talwegs secondaires aux terrains plus humides et laissés en pacages ou en boisements.
- des bassins (Cunlhat, St-Dier..) où les zones cultivées s'étagent sur les pentes du fond vers les hauteurs en laissant des sommets boisés
- des versants de vallées encaissés et laissés à la forêt : des taillis de chênes ou de hêtres, entrecoupés de pins sur les sols les plus minces dans lesquels s'intercalent des plantations de résineux
- des fonds de vallées souvent occupés par des pacages mais qui de plus en plus se boisent ou s'enfrichent
- à l'Ouest, des versants abrupts qui dominent la plaine, boisés, ils constituent un fond de paysage qui ferme les vues depuis la Limagne (audessus de Sarpoil. par exemple)

-> Des paysages qui malgré l'extension des boisements restent très ouverts,

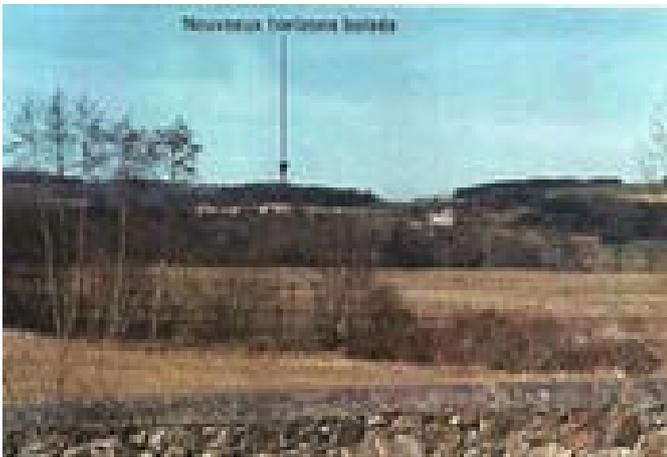
Une très grande sensibilité des ces croupes qui forment les lignes de crêtes très visibles. Une marqueterie de couleurs et de textures, des parcelles souvent peu fermées

Ces vallées constituent autant de monde à part, des ambiances et des qualités paysagères variées, mais aussi des paysages qui disparaissent sous l'avancée des boisements



BAS LIVRADOIS

Dans la zone intermédiaire (Sugères, Sauxillanges), les paysages sont plus ou moins cloisonnés par des éléments végétaux (haies, boisements) qui organisent les perceptions en laissant des vues en transparence sur les villages. Le bâti est perçu d'une manière fragmentaire, rarement par masses. La fragilité est réduite en fonction du contexte immédiat.



SAUXILANGES



SUGERES



comparés à ceux du Haut Livradois

- les croupes et replats, agricoles, permettent des vues lointaines (sur le Sancy, la Chaîne des Puys, la Comté, les Monts du Forez) selon l'orientation
- la structure du relief et l'organisation des vallées permet des vues en enfilade
- mais aussi des fermetures liées à l'extension des boisements

-> Les finages s'organisent autour des villages souvent situés à mi pente ou sous un revers de relief

- traditionnellement, les hameaux ou groupe de fermes sont au centre du finage avec autour les cultures de proximité puis les cultures de céréales sur les pentes les plus aisées, les prairies et les pacages étant rejetées au-delà.
- aujourd'hui, ce mode de distribution est encore très lisible. Mais une tendance à la spécialisation vers l'élevage a rapproché les prairies des groupements bâtis et remplacé les cultures céréalières par des prairies artificielles.

LE BÂTI

On a une armature du bâti très hiérarchisée qui se répartit sur l'ensemble du territoire

- des gros bourgs denses (Cunlhat, St-Dier, le Vernet) assurant un rôle de service, situés dans les zones les plus accessibles et aux noeuds des communications.
- une armature de villages plus petits souvent groupés en des points stratégiques du relief : au-dessus d'une vallée, sur une replat important.
- une multitude de hameaux et fermes dispersés sur l'ensemble du territoire

-> Des éléments de typologie spécifiques

- des fermes blocs isolées ou en groupements lâches
- des fermes blocs accolées formant des « barres » recherchant souvent une exposition vers le Sud ou l'Ouest
- ou alors des implantations perpendiculaires à la pente, on a lors des pignons (peu ouverts) qui dominent le paysage et des décrochements de toitures pour s'adapter à la pente
- des villages qui s'organisent parfois autour d'un espace commun : le couderc
- un emploi dominant de la pierre locale qui prend des reflets et des couleurs différentes selon les secteurs mais une dominante de tonalités chaudes (allant jusqu'au rouge sang sur Estandeuil)
- des maçonneries montées en lits hourdés à la chaux, la pierre est souvent apparente
- toutefois, dans les villages aussi bien que dans les hameaux isolés des crépis sur la façade principale. Ces crépis peuvent être des crépis clairs (ocre jaune, tendance rosée) selon les terres employées ou des crépis plus soutenus. On trouve alors une palette de couleurs denses allant du rouge foncé au pourpre ou même au violet et au bleu
- des toitures à deux pans très largement dominant, parfois à 4 pans sur les maisons de maître
- couverture tuiles (tuiles romanes remplacées de plus en plus par la tuile mécanique)
- les chaînages sont à dominante de pierres
- encadrement et linteaux en pierres mais aussi en briques

Des paysages où l'on « respire » un capital paysager

Le bâti est omniprésent dans ces paysages : héritage d'une intense colonisation par petites unités dispersées. Des effets de silhouettes Une très grande sensibilité aux abords de ces villages

Des silhouettes structurées

Dans les bourgs, des ensembles de façades décorées disparaissent aujourd'hui peu à peu sous l'effet de la mode du « décrépiage ».

L'homogénéité des toitures a une grande importance dans la perception extérieure du bâti



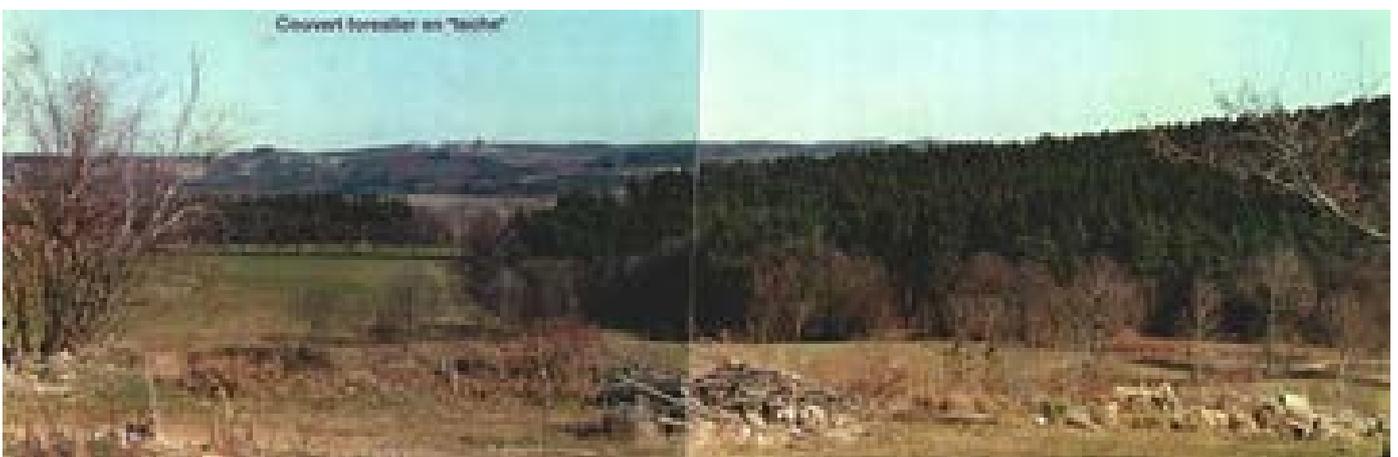


CHAREL PRES D'EGLISENEUVE-DES-LIARDS

En allant vers l'Est, on aborde un paysage de collines où les vues sont fortement conditionnées par le relief et la répartition de la végétation. Les ouvertures avec de larges vues sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont peu nombreuses. Les évolutions récentes par des boisements de résineux sont très sensibles. Le couvert forestier s'organise en taches de couleurs différentes, dans lesquelles s'intercalent des prairies ou des villages. Ce paysage en taches est moins fragile qu'un paysage plus ouvert.



CHAUMAT PRES DE SUGERES : Les villages sur des hauteurs sont souvent visibles de loin et leur silhouette est un élément marquant le paysage.



EGLISENEUVE-DES-LIARDS



ÉLÉMENTS DE VALEUR

- > Des paysages globalement plus ouverts qu'en partie haute, paysages où l'on respire
 - des points de vue majeurs à conserver
- > Une réelle qualité des ambiances dans les vallées quand elles ne sont pas fermées et rendues inaccessibles par des boisements
 - des ruisseaux, cascades, torrents,
 - des parcours de pêche
 - des micro paysages particuliers
- > Un patrimoine arboré riche et fortement présent dans les paysages
 - arbres de champs isolés aux silhouettes majeures qui focalisent les regards (chênes, pins, châtaigniers...)
 - arbres feuillus des lisières anciennes qui découpent leurs frondaisons sur les fonds plus sombres des bois (châtaigniers, hêtres, frênes)
 - quelques haies ou alignements le long des ruisseaux
 - des alignements majeurs en bord d'allées accédant à des châteaux (Meydat, Liberty, Martinanches...)
 - des arbres de villages : chênes, tilleuls..
 - des lambeaux de hêtraies
- > Un patrimoine architectural remarquable, riche et dense
 - châteaux et maisons fortes: Fayet, Mauzun (en limite, à cheval sur cette unité et la Comté), Liberty, St-Dier, Meydat.. ;
 - les restes d'une activité industrielle et artisanale ancienne : les moulins, usines textiles, mines...
 - les églises de bourg
 - les ensemble de bourgs ou de villages
 - l'architecture vernaculaire et les maisons de maître

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

- > Une agriculture plus dynamique que sur la partie montagnaise : la déprise agricole a été moins forte.
Ce constat est certain pour la partie basse. Il a pour corollaire l'extension des bâtiments agricoles : stabulations, stockages sous forme de grosses unités à la périphérie des groupements anciens. Ces bâtiments ont souvent un impact important dans les silhouettes bâties.
- > A l'opposé sur la partie la plus haute, une régression des superficies agricoles et une tendance à la déprise qui se sont traduites par des extensions de boisements (plantations de résineux)
 - en prolongement des massifs existants
 - au milieu des parcelles agricoles et l'on a alors les paysages de timbres poste
- > Des tendances à la construction dispersée aux abords des villages et des bourgs, le long des axes : constructions récentes en lotissements ou non, des formes, des couleurs et des textures en opposition avec les formes traditionnelles ; une perte d'identité
- Des phénomènes de ruines dans les villages, notamment dans la partie haute

Des formes massives, mais surtout une grande disparité dans les matériaux et les couleurs. Une absence de traitements des abords qui renforce leur impact

*Des formes raides, des parcelles géométriques qui s'accordent mal avec la douceur des lignes de relief
Des paysages qui se ferment*





L'habitat est traditionnellement dispersé en noyaux bien identifiés.

Les tendances actuelles aux constructions plus éclatées, profitant de la vue représentent un nouveau mode d'implantation qui peut progressivement faire basculer l'image.

Certains éléments construits jouent un rôle particulièrement important de par leur situation. L'exemple du village situé sur une butte dont le clocher sert de point de repère : même si cette silhouette ne présente pas de qualité spécifique, elle est porteuse d'image et devient sensible. Il en va de même pour certains bâtiments situés dans l'axe d'une voie, dans un paysage fermé : l'image est créée avec peu d'éléments.



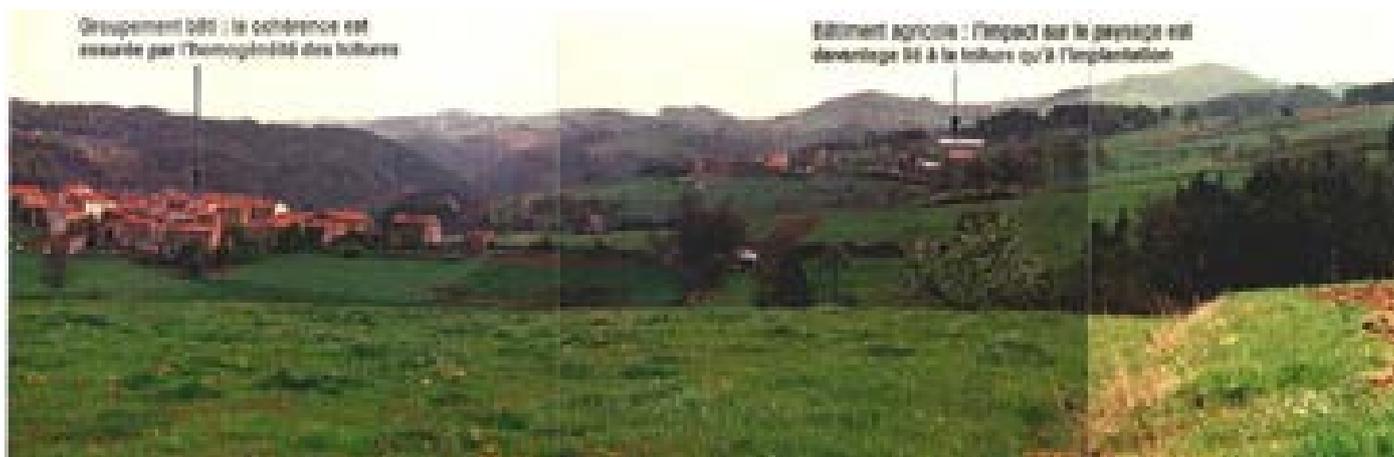
GESTION

- Sur la partie haute
 - préserver les points de vues, espaces de respiration autour des villages et vues depuis les axes
 - une politique de gestion des extensions boisées
 - des lisières feuillues à réintroduire dans des secteurs stratégiques
- > Un soin particulier à apporter aux bâtiments agricoles
 - implantation
 - traitements des abords
 - insertion dans les lignes de force du paysage
 - une réflexion d'ensemble sur les matériaux (notamment toitures)
- > Des préconisations pour "populariser" les clôtures végétales mixtes sur les constructions neuves
- > Retrouver la couleur dans les bourgs
- > Un patrimoine villageois à restaurer et requalifier.
- > Une politique paysagère à mener le long des axes de communication
- > Des potentialités touristiques à valoriser, à partir d'un patrimoine bâti, de réseaux de chemins de randonnées, qui ne va pas sans une gestion des paysages.



Ce type d'organisation en petits groupements dispersés permet d'absorber un certain nombre d'évolutions localisées sur le bâti.

La cohérence est davantage liée à des caractéristiques d'aspect (couleurs, et surtout toitures) qu'à des modes d'implantation. Cette constatation s'applique surtout aux unités de forte volumétrie (bâtiments agricoles).

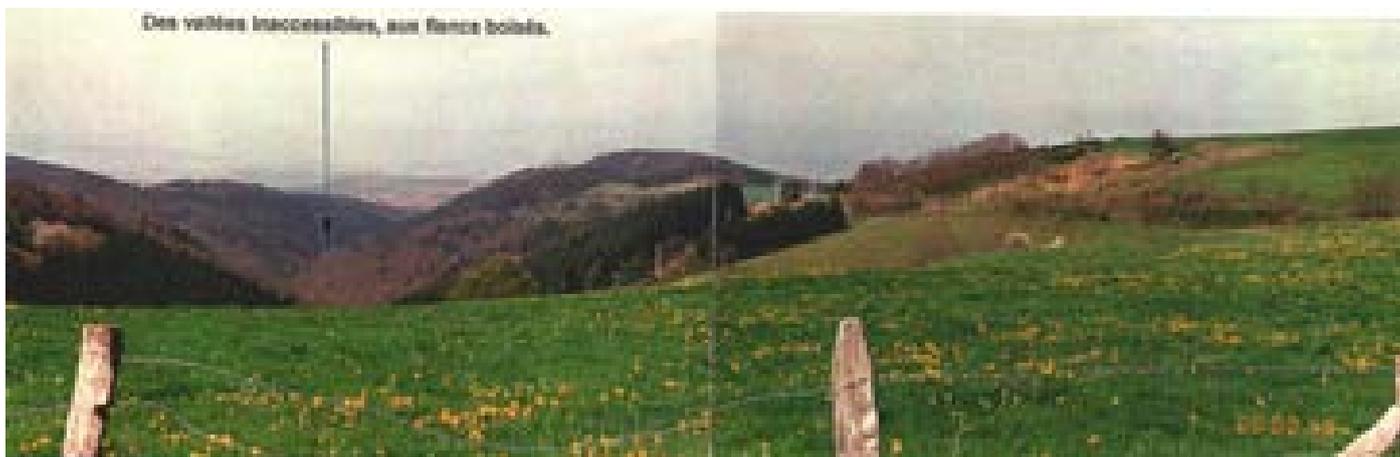


RIOLETTE POUX



CHAUVAYE : Des exemples de toitures différentes.





Des vallées inaccessibles, aux flancs boisés.



Accrus naturels et plantations de résineux.



L'arbre isolé qui pas sa silhouette est souvent porteur d'images fortes.

L'arbre joue un rôle déterminant dans ces paysages

- les accrues naturels, hétérogènes
- les reboisements de résineux en taches au contraire très homogènes
- les arbres isolés et notamment ceux qui accompagnent les groupements bâtis : souvent tilleuls, frênes ou chênes

Plus que les évolutions du bâti l'extension de la forêt est la mutation majeure à prendre en compte dans l'évolution de ces paysages. Agir sur ce phénomène est difficile et demande la mise en place de moyens complexes





LA SOUCHE : Des couverts boisés de nature différente :
hétérogénéité des boisements spontanés, uniformité des boisements plantés.
Les groupements bâtis captent fortement le regard.



LE MOUY : Des vues très fragmentées qui s'organisent en plans successifs
jusqu'à des lointains indistincts



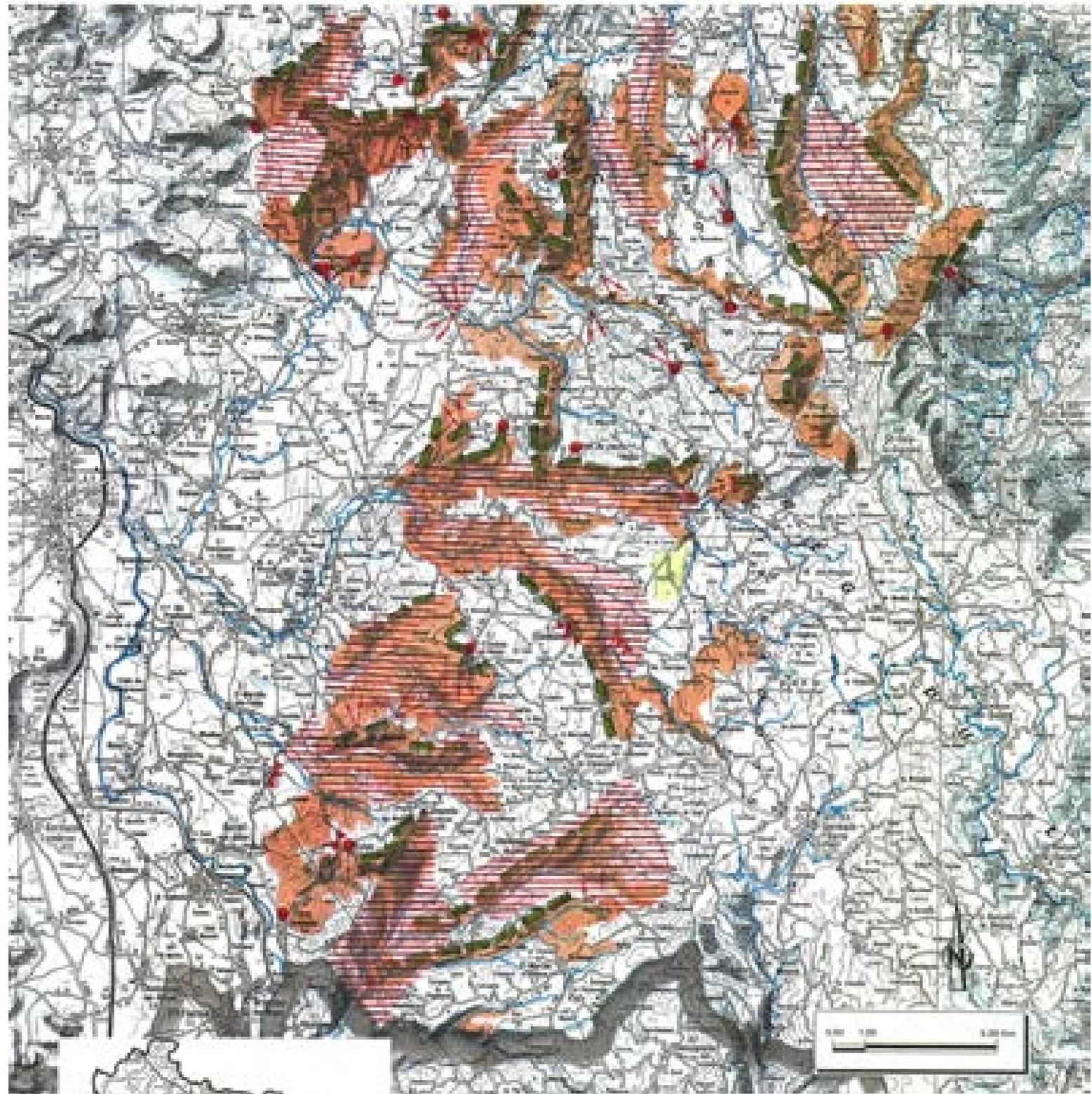
FRIDEVIALLE : L'accompagnement végétal des villages est un des éléments de valeur.

Bien que subissant de profondes mutations, ces paysages ont une identité réelle et sont porteurs d'images fortes. Les perceptions sont conditionnées par le relief et la végétation: on passe rapidement d'espaces fermés à des panoramas dégagés où le paysage se découvre et s'organise en plans successifs qui peuvent être très lointains.

Pour celui qui découvre ces pays par les axes de communication, les séquences contrastées se succèdent et chaque ouverture est une "surprise" qui prend une valeur particulière. L'espace est très fortement morcelé : les boisements (en grandes unités ou en timbres poste), les prairies redécoupées par des trames de haies discontinues. Le bâti s'organise en petites unités et capte le regard.



BAS LIVRADOIS



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, FIXÉE EN PASTIC, AINSI QU'EN PAGE VULGARISÉE.

15 - LE HAUT LIVRADOIS

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Les Monts du Livradois constituent un ensemble géographique bien identifié qui s'étend à l'Est du département, et qui est séparé des Monts du Forez par la vallée de la Dore à l'Est, qui redescend plus doucement vers la Comté à l'Ouest. Cette entité paysagère couvre une partie des Monts du Livradois : la partie Sud Est jusqu'en limite du département de la Haute Loire. Cette entité se prolonge sur ce département.

COMMUNES CONCERNÉES

ST-ALYRE-D'ARLANC, ARLANC, DORANGES, NOVACELLES, ST-SAUVEUR-LA-SAGNE, DORANGES, NOVACELLES, ST-BONNET-LE-BOURG, ST-GERMAIN-L'HERM, CHAMBON-SUR-DOLORE, ST-BONNET-LE-CHASTEL, MARSAC, ST-FERRÉOL, FOURNOLS, ST-ELOY-LA-GLACIÈRE, ECHANDELYS, ST-AMANT-ROCHE SAVINE, THIOLIÈRES, BERTIGNAT, CONDAT-LES-MONTBOISSIER, GRANDVAL, AUZELLES, AIX-LA-FAYETTE, LA CHAPELLE-AGNON, CUNLHAT

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

- > Cette entité forme un vaste plateau de socle cristallin découpé en morceaux et surélevé par les mouvements tectoniques liés à la mise en place de la Chaîne des Alpes. Ce plateau se trouve aujourd'hui entre des fossés d'effondrement la vallée de la Dore, la plaine de Limagne.
- > Des roches anciennes cristallines : schistes dans la partie Sud, et Ouest, granites au centre qui ont réagi différemment aux actions de l'érosion.
- > Repris par l'érosion, cet ensemble se présente comme une succession de reliefs aplatis aux formes molles limitant des bassins recreusés en alvéoles et recoupés par un réseau de vallées en gorges profondément encaissées dans les reliefs (haute vallée de la Dore, Dolore, Veysson, Ailloux...). Un ensemble de lignes de crête orientées Nord Sud structure cet ensemble dans la partie Ouest
- > Des remontées de magma le long des failles ont mis en place des appareils éruptifs limités (Condat-les-Montboissier)

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

- > Le paysage actuel du Haut Livradois se présente comme un massif forestier continu entrecoupé çà et là de clairières où se situent l'habitat, les villages et les cultures..
- > La forêt occupe plus de 70 % du territoire. Mais elle présente des facettes variées
 - des massifs anciens sur les sommets regroupant peuplements de sapins, pins épicéas et qui parfois offrent de remarquables ambiances paysagères.

Des « rebords » dominant les fossés d'effondrement, et qui forment des fonds des paysages : une très grande sensibilité

Une grande variété des formes de reliefs où alternent des formes molles et des reliefs en creux d'envergure

Des horizons boisés ferment omniprésents dans le paysage.

Une forte poussée de la forêt ces quarante dernières années, héritage de la déprise agricole c'est l'élément majeur de la problématique des paysages de ce secteur

La qualité paysagère des forêts est à mettre en corollaire avec leur entretien ; coupes d'éclaircies, élagage...





Revers des Monts du Livradois (Arlanc)



Espace agricole en plateau ondulé (Novacelles)



Tour de Clavelier : mélange de feuillus et de résineux



Paysage caractéristique : morcellement des forêts, bâtiments isolés de tout, trames feuillues.



Silhouette de village caractéristique : petits volumes, toitures à deux pans, fonds boisés (Coust)



Fermeture des vues depuis un axe routier (RD 38)



Exemple de secteur stratégique dont l'ouverture maintient une vue depuis l'axe routier.

- des lambeaux de hêtraies encore présents sur des pentes et qui trouent le couvert forestier sombre des résineux. Ces hêtraies sont le plus souvent des taillis, exploités en bois de feu, mais on a parfois de belles futaies (Cunlhat, Condat, St-Amant..)
 - des boisements plus récents en « timbre poste » qui prolongent les massifs forestiers plus anciens et qui viennent s'intercaler dans les zones de cultures.
 - des accrus naturels composites où l'on trouve aussi bien des feuillus (hêtres, bouleaux, parfois chênes) que des résineux (pins)
- > Ces clairières, lieux de vie ont des tailles très différentes
- de vastes entités qui regroupent plusieurs villages et forment encore des ensembles cohérents dans lesquels on retrouve des terres labourées sur les parcelles les plus plates, des prairies parfois recoupées par des trames de bocage très distendues et incomplètes
 - des unités plus petites situées à flanc de pente ou sous un revers de relief et qui regroupent les finages d'un ou deux villages
 - de très petites unités centrées sur un seul village ou un hameau qui peu à peu s'isole
 - des fonds de vallée très souvent boisés mais où persistent des zones de pacages qui laissent percevoir le cours du ruisseau et maintiennent l'accès à la rivière
- > Un parcellaire très morcelé qui handicape fortement l'agriculture

C'est la disposition des masses boisées qui conditionne les modes de perception et les échappées visuelles

Des relations visuelles de village à village, des « bassins de vie » dont il est important de maintenir la cohérence et l'intégrité

LE BÂTI

- > Une remarquable homogénéité du bâti traditionnel
- des fermes blocs qui regroupent sous une même ligne de faitage la maison d'habitation, la grange, l'étable
 - des unités relativement petites (faible taille des troupeaux au XIX^e, époque où se sont construites ou réaménagées la majorité des fermes)
 - des implantations parallèles aux courbes de niveau ou perpendiculaires donnant des pignons qui dominent la pente
 - des maisons construites en pierres (pierres locales : granites ou schistes)
 - des toitures en tuiles largement dominantes
- > Un mode de groupement lâche autour d'espaces collectifs (« les coudercs »)
- > Des villages à flancs de pente ou sous un revers de relief, des silhouettes que l'on voit de loin
- > Un remarquable accompagnement végétal: arbres de villages, environnement boisé de feuillus (tilleuls marronniers, hêtres, frênes) autour des villages
- > Un bâti civil ou religieux souvent remarquable
- > Des restes d'une architecture artisanale qui a profondément marqué l'histoire de cette région : moulins, féculeries, industrie textile

Un rythme particulier dans les paysages

ÉLÉMENTS DE VALEUR

- > Des silhouettes de villages
- > Des silhouettes de bourgs remarquables
- > Le bâti religieux ou civil : châteaux, églises...
- > Des ambiances paysagères de qualité dans certaines forêts





Bâtiment agricole en bois (Doranges)



Boisements et "tour" de traitement des bois (St-Alyre)



Maisons en pierre et pisé, village au dessus de la plaine (Paillargues - Marsac en Livradois)



Bâtiments industriels (St-Alyre-d'Arlanc)



Train touristique : quel panorama offert aux visiteurs ?



La Sagne (D105)



Paysage de remembrement (Marsac en Livradois).



- > Des points de vue spectaculaires sur le Sancy ou les Monts du Forez, d'autant plus importants que les paysages se ferment fortement. - Des milieux naturels intéressants
- > Les cours d'eau et les vallées : des paysages menacés aux ambiances particulières
- > Un patrimoine arboré de feuillus majeurs : marronniers, châtaigniers, frênes, chênes, hêtres

Le pays des arbres

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

- > Une très forte poussée de la forêt qui marque fortement les paysages et le cadre de vie
 - des villages de plus en plus isolés
 - fermeture des points de vue (le Col de Toutée en est un exemple caractéristique : autrefois point de vue majeur, il est aujourd'hui enfermé dans les bois)
 - une dégradation des conditions de vie (faible attractivité du bâti, isolement, mauvaises conditions de la viabilité hivernale renforçant l'enclavement routier)
- Une forte déprise agricole
- Des phénomènes d'extension des ruines au sein des villages et également des poussées de constructions à la périphérie des villages
- Des bâtiments agricoles parfois marquants dans le paysage par leur taille, leur couleur et leur implantation

GESTION

- Des ouvertures de paysages à maintenir
 - le long des routes
 - depuis les chemins de randonnée
 - autour des villages (à adapter en fonction de la topographie, une distance « réglementaire » ne suffit pas)
 - des relations visuelles entre les villages
 - des points de vues lointains à laisser ouverts, espaces de respiration dans les paysages
- > Une politique de conseils et d'aménagement des abords à mettre en place vis à vis des bâtiments agricoles
- > Des opérations « gestion de l'espace » mises en place par le Parc et l'ADASEA tentatives ultimes de reprise en mains des perspectives de développement de ces territoires
- > Un potentiel touristique non négligeable (patrimoine civil, religieux, espaces de détente, pôles touristiques aménagés) qui ne peut qu'aller de pair avec un maintien de la qualité des paysages
- > Des opérations de reconversion et de réappropriation du bâti (résorption des ruines, maintien du bâti de qualité)

Une grande attention à porter vis à vis de l'extension de la forêt et dans le cadre des révisions de réglementation des boisements





Landes autour de St-Germain-l'Herm.



Le paysage autour de St-Germain-l'Herm; vue depuis Lallabert.



Le bourg de St-Germain-l'Herm; vue depuis Lallabert.



Habitat groupé en Hameaux; amorce de bocage; boisement en timbres poste.



St-Germain-l'Herm; Malpertuis.



Fournols : vue aérienne.



Champ Martin : vue balcon de plus de 3 km depuis la limite de la commune (D 273).





Vue générale du secteur de St-Amant-Roche-Savine.



St-Amant-Roche-Savine : vue aérienne.



St-Amant-Roche-Savine.



Vue balcon de 1 à 3 km sur la vallée de la Rouhade.



St-Amant-Roche-Savine : Sagne Neyre.



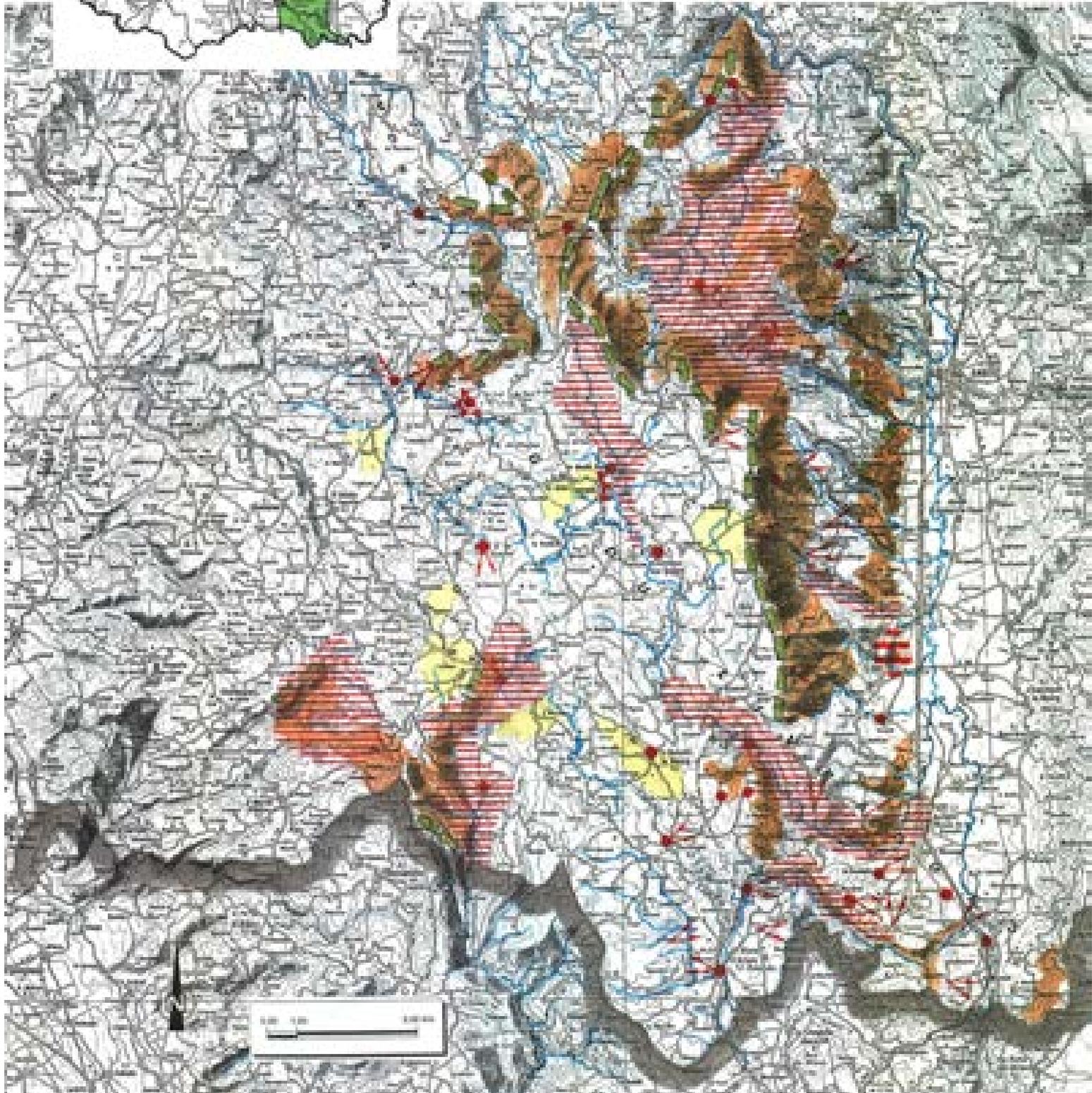
Homogénéité et qualité de la silhouette bâtie; étage des plans, et enfermement par la forêt.



St-Amant-Roche-Savine : Couderc.



HAUT LIVRADOIS



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT. FIXEZ EN BAS À GAUCHE QU'EN PAGE VOLANTE

16 - ENTRE DORE ET ALLIER

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité est limitée au Sud par les premiers reliefs de la Comté et du Livradois et au Nord, par le confluent de la Dore et de l'Allier. Elle se définit davantage par ses limites clairement identifiées que par des caractéristiques paysagères homogènes. En effet, on distinguera trois sous ensembles

- le secteur Est qui regarde vers la Dore,
- le secteur Ouest qui regarde vers l'Allier et dont les caractéristiques peuvent faire penser à celles de la grande Limagne,
- la partie Sud proche de la Comté.

COMMUNES CONCERNÉES

BILLOM, EGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM, CHAURIAT, ESPIRAT, GLAINE-MONTAIGUT CHARNAT, BULHON, CREVANT, CULHAT, LEZOUX, ORLÉAT, RAVEL, SAINT-JEAN-D'HEURS, VINZELLES,

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

On peut distinguer trois secteurs

-> Au nord

- la nature du substrat géologique est fortement liée aux divagations anciennes de l'Allier et de la Dore à leur activité actuelle.
- à proximité du confluent, dépôts d'alluvions (provenant majoritairement de la Dore) déposées en terrasses successives, sur un substrat argilo-sableux qui subsiste en lanières. Ces formations alluviales sont de qualité différente. Des placages marneux modifient la qualité des sols et les aptitudes agronomiques.

-> En partie centrale

- côté Est, le substrat sédimentaire est affleurant ou recouvert par plaques de matériaux sableux donnant des varences peu fertiles.
- côté Ouest : trois terrasses alluviales anciennes successives orientées Nord/Sud, la terrasse la plus ancienne est recouverte de placages marneux. A l'intérieur peu de reliefs sensibles : butte à l'Ouest et au Nord de Bulhon, butte du Bois de l'Aumone, vallée du Litroux, Puy de Lempty (très visible de l'autoroute).

-> Au Sud : les premiers reliefs de la Comté

- les dépôts sédimentaires bordant le massif du Livradois (bancs de calcaires argilo marneux dont la dureté varie avec la composition) ont été traversés par des remontées de magma : cheminées ou bombements basaltiques,
- des pointements volcaniques : cheminées, dykes.. ;
- les pentes sont recouvertes de colluvions où se mêlent blocs basaltiques, fragments calcaires,
- des alluvions récentes se sont déposées dans les vallées (Jaunon, Ruisseau de Murol)

Ces terrasses orientées parallèlement à la rivière donnent un relief aux formes amples. Seuls les talwegs descendant à la Dore, recourent ces reliefs. Ces talwegs, relativement creusés, sont ponctués par des étangs en "cascade"

Là encore le relief est ample, coupé par les talwegs. Ce n'est donc pas le relief qui apportera une structure forte au paysage. Un relief très plat, les formes sont donc relativement simples, et cloisonnent peu les vues et le paysage. Les revers dominant l'Allier sont très perçus de l'extérieur et forment des coteaux qui dominent

Un ensemble de buttes calcaires ou volcaniques qui ponctue les paysages des formes originales. D'importants placages argileux qui ont été exploités en marnières Lezoux, Ravel



ENTRE DORE ET ALLIER

Les paysages de cette unité sont intermédiaires entre ceux de la plaine et ceux des varennes à l'Est. Des boisements compacts découpent le territoire en grands îlots agricoles, cultivés en champs ouverts. Les vues sont dégagées, mais buttent sur les lisières. Le bâti, hétérogène occupe une place importante dans le paysage, mais altère souvent les images. On peut donc dire que ce sont des paysages moins sensibles (sauf sur les revers de relief) et moins typés que, dans la grande plaine de Limagne.



Silhouette de Cuihat, vue de l'Est : une partie du village est dissimulé par la végétation, l'autre moitié s'arrête brutalement sur les champs ouverts, sensibilité des abords immédiats.



Vue depuis Brioux vers le Sud



Vue de Lezoux depuis Brioux : vue rasante sur la plaine.



Cuihat depuis le RD 4 vers le Nord : bâti altéré, hétérogène.



Entrée de Foulhouze silo de la coopérative; extensions éparses.



Bâti sur crête à Foulhouze; paysage peu sensible, altéré..



OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

- > A l'est, dans la partie qui regarde vers la Dore : une multitudes de facettes où alternent zones de prairies bocagères, cultures, bois et étangs
- au-dessus de Charnat, une zone bocagère, morcelée, entrecoupée de haies caractérise le paysage
 - en direction d'Orléat, cultures et prairies alternent après le passage d'une zone plus boisée
 - d'Orléat à Saint-Jean-d'Heurs de nombreux étangs, peu visibles, car localisés dans des déclivités de terrain et souvent entourés de boisements
 - les bois d'Heurs et de Ravel (mélange de feuillus), occupent une grande partie du Sud du territoire
- > A l'Ouest et au Nord
- ce secteur s'organise en grandes plaques, où alternent boisements (feuillus dominants avec sous-bois et taillis) et îlots agricoles, regroupant cultures et prairies en proportions variables. L'absence ou la présence de haies (remembrement) conditionnent fortement la nature du paysage. Parmi ces îlots agricoles, persistent des zones de bocage dense (Bassinnet, Robillon), mais la majorité est toutefois en espaces ouverts.
 - Au Sud de Culhat, le relief se perturbe légèrement permettant des échappées visuelles sur la silhouette de Culhat, de la Chaîne des Puys
- > Au sud
- de vastes espaces cultivés en grands champs : blé, maïs, tournesol.
 - dans les parties les plus plates, entre les reliefs : une agriculture industrielle, sur un parcellaire de grande taille, issue des remembrements récents : disparition des arbres qui ponctuaient les paysages (noyers, fruitiers). Ces cultures en grandes parcelles remontent sur les premières pentes des reliefs.
 - seuls les sommets les plus rocheux sont laissés en landes, friches ou bosquets : des formations boisées sur les hauteurs, souvent composées de mélanges de feuillus aux matières et textures variées, parfois ponctuées de quelques pins : plus rarement des plantations volontaires, ce sont le plus souvent des accrus spontanés qui ont été conduits ou améliorés.
 - Ces cultures ont souvent supplanté un ancien vignoble dont on peut encore voir des traces : soit sur forme de vignes résiduelles soit par les anciennes tonnes de vignes.
 - au sein de ces cultures industrielles, quelques rares secteurs plus humides sont exploités en prairies.
 - des plantations de peupliers dans les fonds les plus humides.

LE BATI

- De nombreux écarts, sans grands éléments de valeur, ponctuent les paysages notamment autour de Bulhon, Culhat.
- Cette architecture en pisé vieillit mal quand elle n'est pas entretenue, elle offre quelques ensembles intéressants : pisé hourdé, pans de bois...
- Les grosses maisons bourgeoises ou châteaux qui existent dans ce secteur sont très peu perceptibles (Bulhon).
- Les bourgs de Crevant-Laveine, Vinzelles, Culhat, se positionnent sur des revers de terrasses, à l'articulation avec la vallée alluviale.
- Sur le versant Est du Val de Dore, une zone plus urbanisée, liée à la proximité de Thiers, pour l'essentiel des habitations individuelles, entre lesquelles persistent des parcelles cultivées.

Les vues lointaines, assez limitées sur l'ensemble du secteur, s'ouvrent vers l'Est (Montagne Bourbonnaise, Forez, Thiers) à l'approche du Val de Dore.

L'alternance bois/prairie crée des systèmes de vastes clairières qui correspondent à la zone d'exploitation de grosses fermes généralement bien visibles au sein de ces micro-unités (Torrent, Les Trois Gouttes, Bel air...). C'est le bâti qui permet généralement d'identifier ces unités relativement semblables.

Cette répartition entre bois et îlots agricoles découpe les paysages en secteurs autonomes visuellement, toujours limités par des lisières forestières, à l'intérieur desquels les vues sont généralement rasantes. C'est une impression de "clairière" qui domine. La qualité du paysage de chacune de ces "alvéoles" tient à la qualité de l'ensemble des éléments qui la composent (lisières, bâti, routes, etc...). Par contre, ces alvéoles ne s'influencent pas l'une à l'autre

Un découpage parcellaire et une marqueterie de champs qui caractérisent ces paysages.

A noter toutefois les silhouettes de La Brousse, Le Puy sur des reliefs qui encadrent l'autoroute et se repèrent à leur château d'eau.



Cette unité comporte un certain nombre d'éléments de valeur essentiellement liés au bâti (nombreux châteaux, dominant l'Allier ou proches des bourgs) ou à la végétation. Elle comporte également quelques points noirs connus comme la décharge du Bois de l'Aumône.



A 72 à Culhat, l'autoroute passe en remblais et déblais qui se calent dans le relief



Entrée Est de Culhat



Décharge du Bois de l'Aumône : le remblai est visible depuis l'autre rive de l'Allier (Joze)



Château de Terrasse Haute sur Crevant; position haute dominant l'Allier.



Château de Bulhon sur encadré par le parc et les haies.



Château de Terrasse Haute.



- En descendant vers la Comté les matériaux et les volumes évoluent diminution du pisé, (bien qu'il soit encore fortement présent dans certains villages) davantage de pierres volcaniques et de blocs calcaires en mélange dans les maçonneries emploi de « pierre rouge » très localisé,
- De très belles silhouettes bâties sur les reliefs Egliseneuve, Reignat, Moissat Montaigut

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Des paysages aux valeurs contrastées très variables selon les secteurs

-> A l'Est :

- Des paysages fragmentés où alternent prairies, fermes, boisements, étangs, bocage et où l'on trouve de beaux chênes que l'on découvre aux détours des boisements ou des dénivellations successives : des paysages peu spectaculaires mais offrant une certaine qualité d'ambiance et de charme.
- Des vues restreintes sur le Forez au-dessus de Charnat, panoramiques au-dessus de Saint-Jean-d'Heurs et de Pont Astier, valorisent par contraste le système de bocage.
- Des châteaux avec leur parc qui ponctuent ces vues : Mirai, Queyras, Croptes, Ravel, Brousses.
- A noter l'existence d'une micro-unité paysagère très particulière : les "Girauds-Faures", placages sableux épais, remaniés en dunes et colonisés par une végétation en pins.

Des paysages ne bénéficiant pas d'une notoriété forte

-> A l'Ouest

Des paysages plus banals où la valeur et l'intérêt tiennent davantage à des éléments de détail (fermes, châteaux, pigeonniers), qu'à des caractéristiques d'ensemble

- Bulhon, Terrasses Hautes (château), Château Beau Bois, dans les bois, Mont-Sablé, Champgarand, son parc et son allée, Bâtiment de ferme, dernier reste du Château de Ligonne, Sauvagnat, Ferme de Brioux.
- C'est dans cette unité que se situe la décharge du Bois de l'Aumône, dont le talus est visible depuis Joze. Le retraitement de cette décharge et la construction de l'usine de est une amélioration certaine pour les paysages de ce secteur.

Des paysages, réduits et originaux.

-> Au Sud

- Les paysages amorcent ceux de la Comté : des formes originales, des espaces cultivés mais aussi des bosquets et des buttes boisées.
- Toute l'approche de Billom et sa silhouette.
- Les buttes des Turlurons.
- Les quelques noyers qui ponctuent encore les parcelles
- Et des éléments architecturaux témoignant d'une histoire
 - l'ensemble urbain de Billom
 - les « forts » de Chas, Reignat
 - un patrimoine religieux d'églises romanes : Chauriat, Billom

Des images de référence

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

-> On est passé insensiblement à un système de polyculture élevage à un système céréalier surtout dans la partie sud. Cette mutation s'est traduite par un agrandissement et une redéfinition du parcellaire au travers de plusieurs remembrements successifs et la construction de silos qui s'imposent dans les paysages ouverts.

De nouvelles « greffes » dans les paysages, un phénomène d'artificialisation, une grande hétérogénéité des modèles construits et des plantations aux abords





Sur ces varences peu productives c'est la production herbagère qui domine et l'on retrouve des paysages très différents du reste du secteur d'étude : prairies, haies arborées qui laissent des transparences au niveau des troncs, forte présence du chêne, vues cloisonnées. Le bâti rural en groupements dispersés se dissimule dans ce maillage; ces paysages sont peu sensibles et plus banals.



L'autoroute traverse cette zone et offre quelques échappées visuelles sur ce secteur, sans que l'on puisse parler de paysage vitrine.



Lotissement à la sortie de Lezoux



- > Des travaux hydrauliques de recalibrage des ruisseaux (Jauron) ont bouleversé les abords des ruisseaux.
- > La partie Ouest et le secteur de Billom bénéficient de la proximité de Clermont qui renforce l'attractivité résidentielle. A l'est, c'est l'influence de la proximité de Thiers qui se fait sentir. Cette attractivité se manifeste par des extensions de villages et hameaux sous forme essentiellement de pavillonnaire
 - à l'Est, : densification des zones d'habitat entre Orléat et Pont-Astier
 - à l'Ouest : Culhat, Lezoux
 - au Sud : des plaques de pavillonnaire autour de villages comme Chas, Chauriat, Billom
 - sur le versant du Val de Dore, n'est pas perceptible d'Orléat, situé sur terrain plat.

Les lotissements plus anciens sont partiellement dissimulés par les boisements qui les ont accompagnés.

GESTION

- > Il est nécessaire de conserver haies et boisements qui composent la caractéristique majeure du paysage, voire d'en replanter dans les secteurs « dégarnis ».
- > Les vues sur le Forez, panoramiques depuis l'accès Nord de Saint-Jean-d'Heurs, doivent être préservées de toute implantation parasite sur la cassure du Val de Dore.
- > L'originalité des micro-unités prairies/boisements, identifiées par la silhouette de l'exploitation, ne doit pas être dénaturée par l'implantation d'extensions agricoles standardisées.
- > Une politique d'insertion des constructions nouvelles par le biais de cahiers de charges sur les lotissements et des articles 11 des POS
 - rechercher des cohérences de toitures,
 - rechercher des couleurs plus douces pour les maçonneries,
 - proposer des clôtures végétales associant des végétaux moins systématiques que les troènes ou thuyas.



Les lisières boisées structurent les vues et découpent les territoires en îlots plus ou moins vastes. Dans ce contexte, les extensions récentes sont souvent calées contre ou à proximité des limites forestières et se détachent peu sur le ciel. L'hétérogénéité du bâti récent est absorbée par la végétation



Etangs aux abords de St-Jean : ce secteur est ponctué d'étangs souvent cernés de bois, qui donnent une spécificité à ces paysages, une qualité d'ambiances et constituent des éléments de valeur.



Autre élément de valeur : les châteaux souvent cernés de parc forestiers ; ici Queyras à Vinzelles. Ils sont nombreux dans le secteur, mais souvent peu visibles, sauf ceux situés sur des revers de relief, comme Ravel et Croptes.



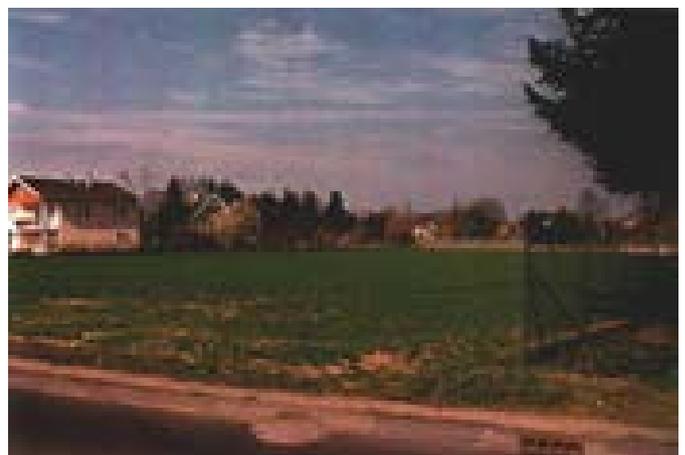
Entre Lezoux et St-Jean-d'Heurs



St-Jean-d'Heurs : vue sur face Nord Est.



Lotissement d'Orléat.



Le bâti a une grande présence et devient un des éléments majeurs du paysage. des villages de plaine, très groupés qui offrent de silhouettes compactes, perçues par leur enveloppe et dans les quelles l'intégration de nouveaux bâtiments se fait par les volumes, les toitures et les couleurs. des groupements sur crêtes, très visibles (le Puy à Lempty, Moissat) des grosses fermes limagnaises compactes, organisées sur une cour, fermées par des murs qui constituent des îlots : des images référentes de ces paysages de plaine ou au contraire plus éclatées et ouvertes sur l'extérieur (rappelant les modèles des Varennes à L'Est).



Le Puy et Lempty



Ravel : le village et le château qui domine tout le secteur.



Ferme de Chez Barriots : exemple d'un ensemble complet offrant une architecture très typique de ce secteur.



Ferme de la Ronzière : un ensemble groupé sur un plan de type Limagnais. La butte de Courcourt, seule émergence pépéritique du secteur ferme l'horizon ; les côteaux sont en vue frontale : très grande sensibilité.



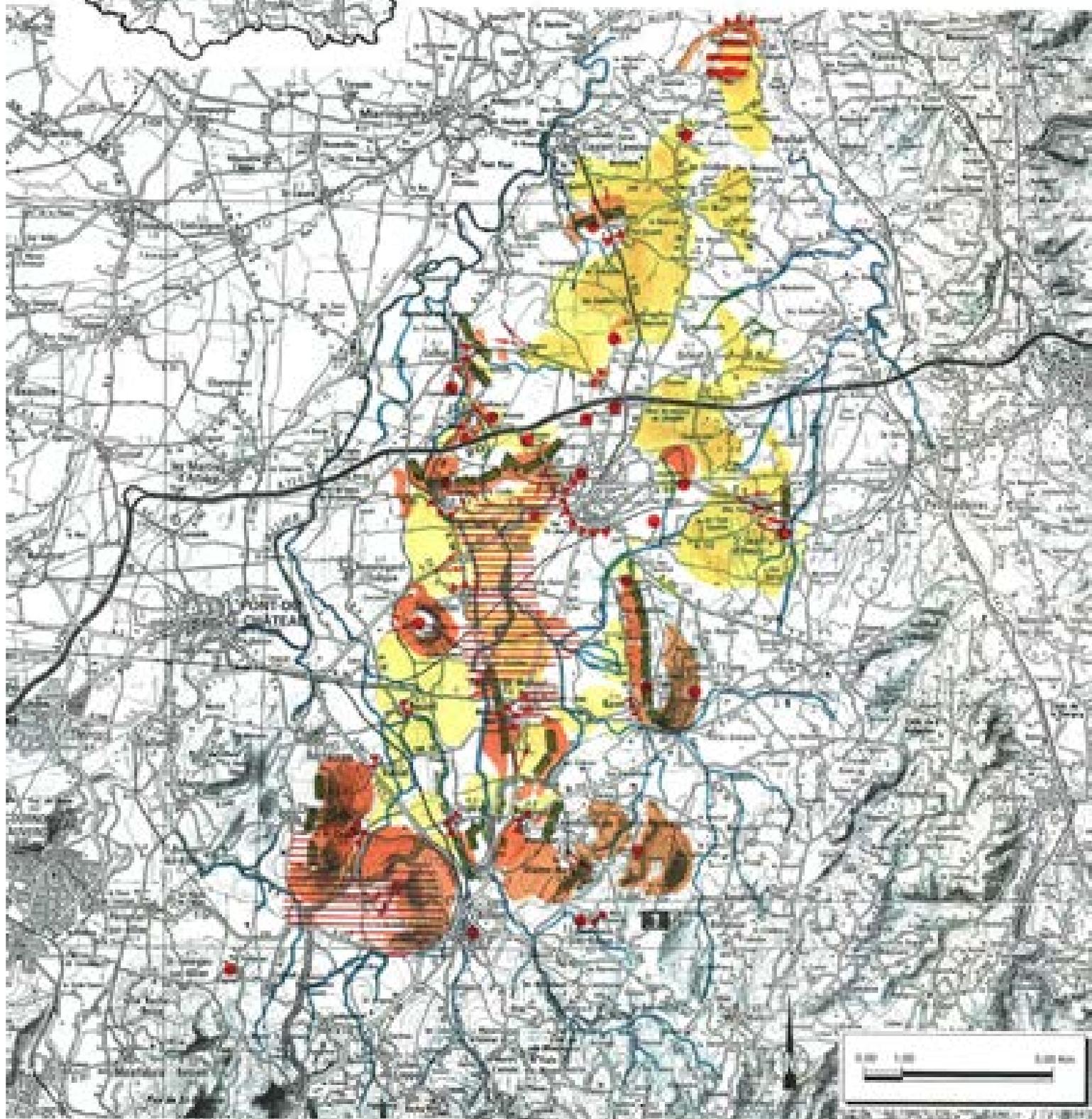
Silhouette de Moissat : c'est le point de repère de tout ce secteur; importance visuelle et impact des constructions neuves qui cassent l'harmonie de la silhouette.



Lezoux : importance des murs qui prolongent et assolent le bâti traditionnel



ENTRE DORE ET ALLIER



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT, FIXÉE EN BAS À DROITE, AINSI QU'EN PAGE OPPOSÉE.

17 - VALLÉE DE LA DORE

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La Dore traverse la partie Est du département du Nord au Sud : de sa source dans les monts du Livradois à son confluent avec l'Allier. Elle traverse des entités et des territoires très différents. Cet axe a joué un rôle déterminant dans l'histoire et l'économie locale.

Cette entité est traversée d'Est en Ouest par l'autoroute A 72 au niveau de Thiers qui passe à la jonction de deux sous entités paysagères différenciées.

COMMUNES CONCERNÉES

AMBERT, ARLANC, AUBUSSON, AUGEROLLES, BERTIGNAT, BEURIÈRES, CHATELDON, CHAUMONT, COURPIÈRE, DORAT, DORE-L'ÉGLISE, ESCOUTOUX, JOB, LA FORIE, MARAT, MARSAC, NÉRONDE, OLLIERGUES, PASLIÈRES, PESCHADOIRES, PUY-GUILLAUME, RIS, ST-FERREOL, THIERS, TOURS-SOUS-MEYMONT, VERTOLAYE, VOLLORE-VILLE,

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La morphologie de la vallée prend des aspects différents selon les portions du cours

-> Au Sud de son cours, la Dore traverse un fossé d'effondrement qui sépare les monts du Forez des Monts du Livradois : le bassin d'Ambert. Elle est encadrée par des reliefs dissymétriques et le fond du bassin est rempli par des sédiments et des produits de déblai provenant des zones surélevées. La topographie de ce type de bassin qui s'est asséché progressivement est caractéristique. Il a été drainé par une rivière principale (la Dore) et de multiples ruisseaux s'y ramenant. On retrouve un ensemble de bombements intermédiaires, très peu marqués dus à des dépôts fluviaux. La diversité de l'aptitude agronomique des sols oriente l'occupation du sol. Ce bassin s'étend d'Arlanc au Nord d'Ambert.

-> Au delà d'Ambert et jusqu'à Tours-sous-Meymont, la rivière franchit un massif rocheux qu'elle traverse en gorges.

-> La vallée s'élargit ensuite jusqu'à Thiers tout en restant fortement bordée par les reliefs (Courpière, Néronde) pour former un vaste espace à fond plat, recoupé par des terrasses alluviales qui s'étagent doucement jusqu'aux premières pentes des massifs.

-> Au-delà de Thiers et Peschadoires, une vallée en plaine bordée par des reliefs plus lointains, des terrasses alluviales dont le dessin évoque les cours successifs de la rivière

Un bassin structuré en terrasses successives, forte présence des rebords latéraux qui ferment la cuvette

Des gorges encaissées, un monde à part

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

Axe de communication et de pénétration dans le massif du Forez et du Livradois, force motrice, terres de cultures... la vallée et la rivière ont joué un rôle considérable dans le développement économique de cette région. Même si aujourd'hui les conditions de ce développement ont changé, les paysages restent empreints de cette histoire et de ses évolutions.





Plaine de la Dore à Collange (Dore-l'Eglise), remarquer l'extension des boisements en piémont.



Plaine de la Dore à Marsac, trames bocagères discontinues.



La Dore à Beurières sur Marsac.



La Dore à Marsac, remarquer la végétation de rive.



Cultures en grands champs sur les premières terrasses.



Silhouette de Marsac en Livradois.



Entrée d'Arlanc sur la RD 906.



ORGANISATION DES TERROIRS

-> Le bassin d'Ambert

Un vaste espace agricole où l'on trouve des herbages dans les zones les plus humides et des terres labourées sur les meilleures terrasses.

On a à la fois des espaces fermés par des haies (très beaux chênes) et parcourus de chemins creux, et des espaces plus ouverts aux parcelles non fermées. Des plantations de pins (généralement de qualité médiocre) recourent cet ensemble, ferment les vues et altèrent les ambiances. Le bâti est rejeté sur les premiers reliefs (Beurières, Arlanc, Marsac, Chaumont, Ambert) et leurs hameaux. La présence des axes de communication est déterminante : R.D. 906 en rive gauche, R.D. en rive droite, voie ferrée). Elle génère des implantations industrielles groupées (Arlanc, Ambert) ou diffuses (Tonvic...). Les berges de la Dore constituent des espaces de qualité : prés, ripisylve... Les gravières autrefois exploitées sont aujourd'hui transformées en étangs de pêche.

-> Les gorges

Profondément encaissées, les pentes sont laissées à la forêt.

Les fonds, quand ils ne sont pas boisés sont occupés par des prés de pacages. La R.D. et la voie SNCF recourent ces espaces : on n'a peu de vues sur la rivière elle-même.

Des implantations de bourgs : Vertolaye, Olliergues

Des implantations industrielles : Giroux, Vertolaye... qui marquent profondément les paysages : prolongement dans le présent d'une histoire ancienne

-> La vallée élargie

Les terroirs deviennent essentiellement herbagers avec des trames de bocage, de très belles haies qui structurent cet ensemble, dont l'effet est renforcé par les boisements en bord de rivière.

Le bâti s'éloigne de la rivière : Néronde, Courpière, villages en bas de pente sur Escoutoux ou Vollore.

LE BÂTI

On soulignera ici plusieurs aspects

-> La qualité des ensembles urbains

De gros bourgs centres ponctuent la vallée : leur histoire (notamment religieuse) leur richesse et la densité de population au XIX^e a généré une architecture de qualité qui leur donne un intérêt particulier. Les exemples les plus frappants sont certainement Ambert, Arlanc et Puy-Guillaume. Mais c'est l'ensemble de ces bourgs qui forme une « chaîne » le long de la R.D. 906.

-> Un matériau spécifique : le pisé

Le pisé a été largement employé dans la vallée. Il donne aux constructions une texture et volumétrie particulières. A noter également la présence de jardins clos de murs en pisés, protégés par des cadettes en tuiles.

-> La dominance des toitures en tuiles romaines avec souvent la présence de génoises au moins sur les maisons d'habitation

-> Les restes d'une architecture industrielle héritée du XIX : féculerie, moulins, fours à chaux... où le pisé, la pierre et le bois s'allient dans des bâtiments de qualité

-> Le poids dans le paysage des extensions pavillonnaires

Des vues rasantes limitées par la végétation, des vues frontales sur les reliefs de part et d'autre

De très belles silhouettes bâties

De profondes altérations le long de la R. D. 906: extension des bourgs, zones commerciales ou artisanales...

Des espaces fragiles qui laissent percevoir la rivière, des risques d'évolution vers des fermetures

Un patrimoine bâti souvent en très mauvais état





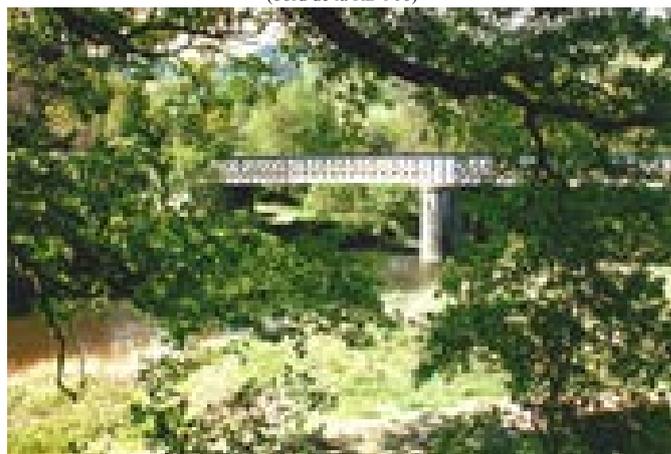
Silhouette d'Ambert depuis la vallée : une image rare et valorisante



Plantations de peupliers venant fermer une des rares ouvertures dans la vallée (bord de la RD 906)



Partie nord d'Ambert : remarquer les boisements de résineux mêlés aux plantations de peupliers et au bocage.



Pont SNCF sur la Dore : élément du patrimoine architectural, grande qualité des ambiances paysagères (aire de repos sur la RD 906)



Un jardin clos de murs en pisé.



Photographie aérienne d'Ambert, montrant le bassin dans son ensemble.



Féculerie de Beurières..



ÉLÉMENTS DE VALEUR

- > Les ambiances le long de la Dore
- > Des milieux naturels intéressants liés à la rivière (classement en ZNIEFF, Natura 2000)
- > Les silhouettes bâties : Olliergues, Chaumont, Arlanc, Marsac
- > Les ensembles urbains : Ambert, Marsac, Arlanc, Puy-Guillaume, Olliergues
- > Un patrimoine architectural civil, artisanal (féculerie de Beurières, moulins de Chadernolles...) et religieux de qualité
- > La spécificité des constructions en pisé
- > Les jardins bordés de murs dans le secteur d'Arlanc et d'Ambert
- > Le jardin de la terre à Arlanc

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

- > Des tendances à la fermeture des paysages dans le bassin d'Ambert
- > Des plantations qui segmentent les espaces agricoles surtout sur les pieds des reliefs
- > Des phénomènes d'altérations très sensibles aux entrées de ville (Ambert, Courpière, Vertolaye, Puy-Guillaume...) : extensions artisanales et commerciales, dépôts, constructions récentes
- > Une attractivité résidentielle dans certains secteurs qui se manifeste par des zones pavillonnaires étendues ou des extensions au sein des groupements existants.

GESTION

- > Préservation d'une trame de haies dans les secteurs herbagers Reconversion des gravières dans un projet cohérent (développement touristique ?)
- > Requalification le long de la R.D. 906 dans sa globalité
 - entrées de villes
 - alignements le long de la route
 - zones industrielles et commerciales
 - publicité
- > Poids des bâtiments agricoles
 - des prescriptions pour leur insertion : plantations aux abords, nature des toitures, implantation...

Un plan de paysage à mettre en oeuvre ?





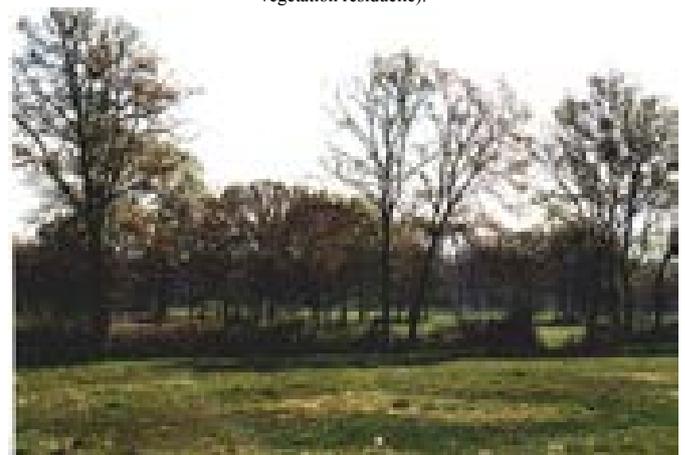
Bec de Dore; diversité des milieux naturels, richesse ornithologique, multiplicité des enjeux liés à l'eau (ressource, milieux, gravières).



La Dore au pont de DORAT : artificialisation du cours (seuil, enrochement, végétation résiduelle).



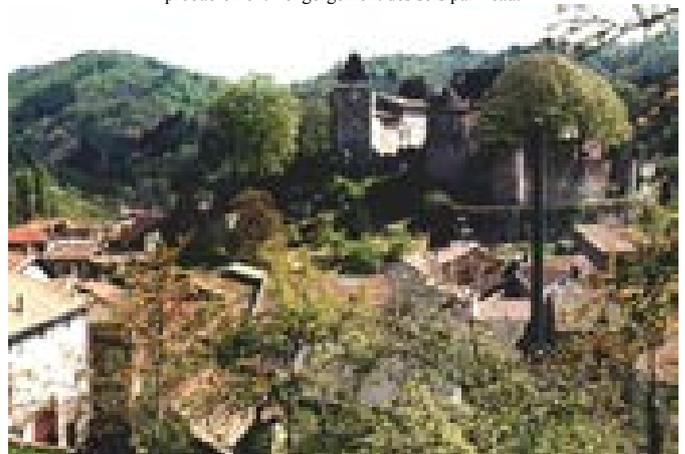
Près de DORAT, haute terrasse de la Dore; linéarité des masses végétales, grandes parcelles en prairie (domaines).



Près de GOUTET, basse terrasse de la Dore; trame bocagère et bosquets isolés traduisent probablement l'engorgement des sols par l'eau.



PONT ASTIER : corps de ferme, spécificité des matériaux : pisé et bois.



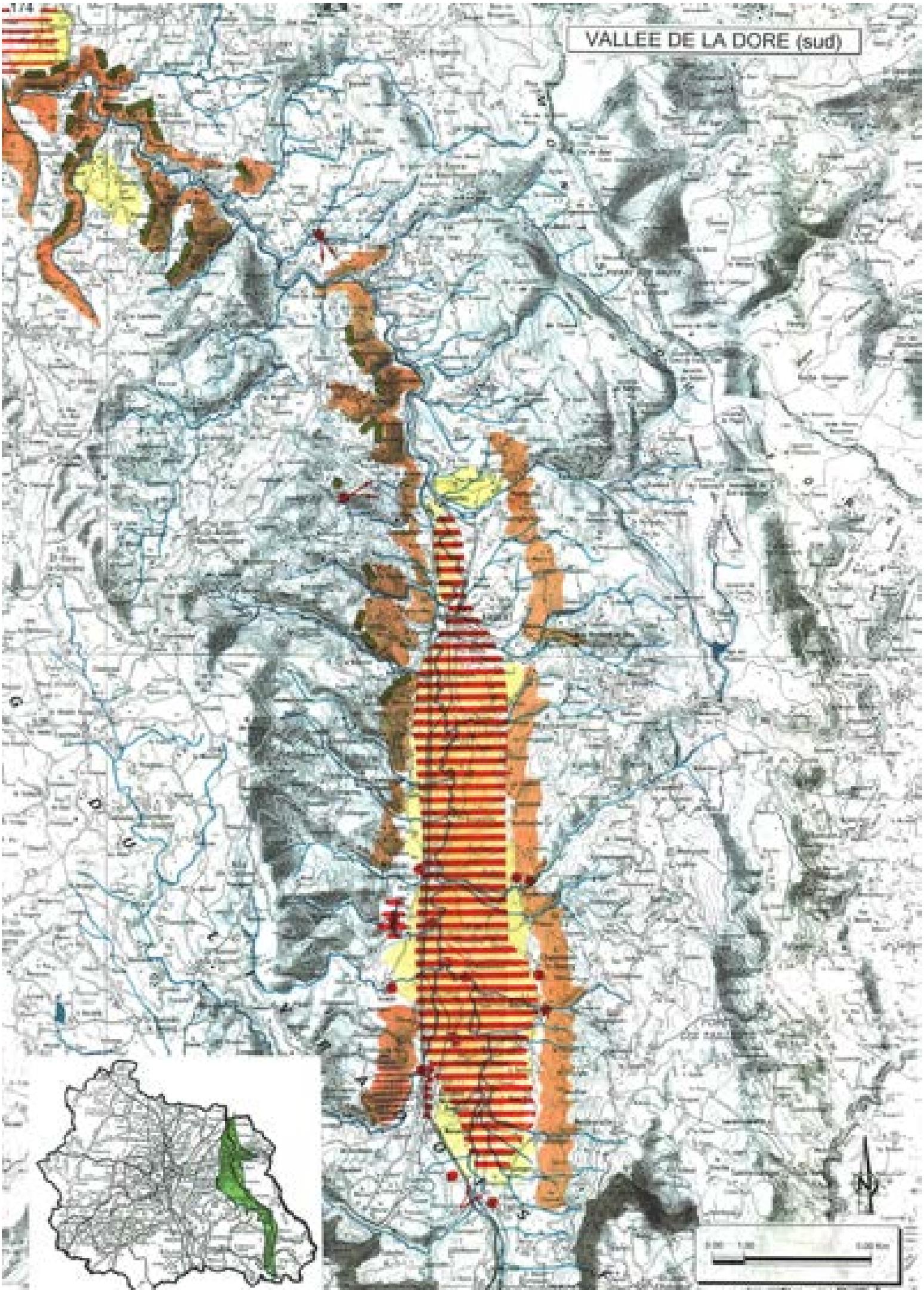
CHATELDON : le bourg (RD 85).



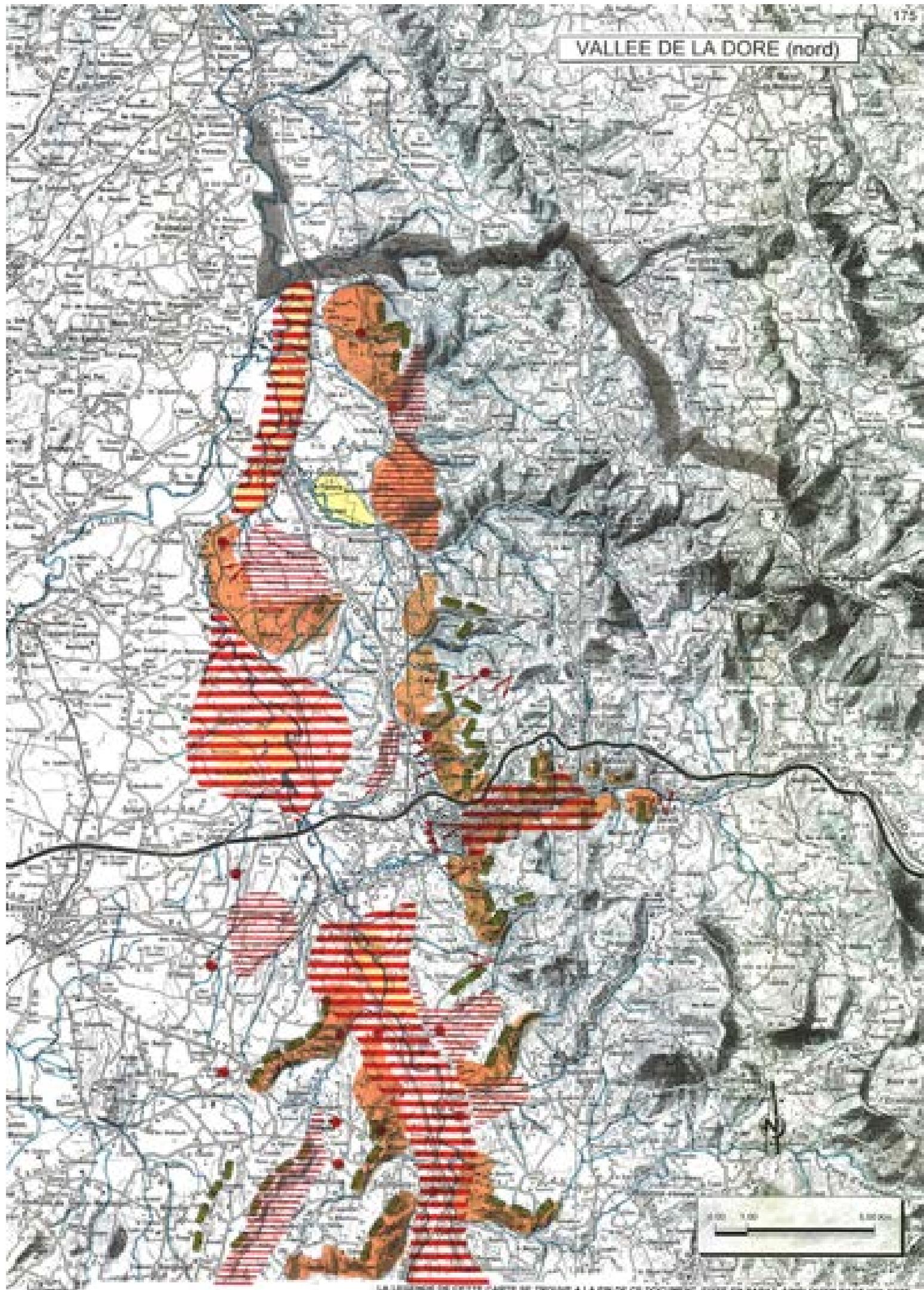
Ancienne source minérale à CHATELDON (témoignage d'une activité passée).



VALLEE DE LA DORE (sud)



VALLEE DE LA DORE (nord)



18 - LES BOIS NOIRS ET MONTS DU FOREZ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette vaste entité forme une bande orientée Nord Sud qui cerne le département du Puy de Dôme à l'Est. Elle se prolonge vers le département de la Loire au-delà de la ligne de crête et vers le département de la Haute Loire au Sud, en rattrapant les plateaux de Craponne.

Elle est recoupée en deux parties inégales par la vallée de la Durolle : au Nord, ces massifs prolongent la Montagne Bourbonnaise et au Sud, une plus vaste entité constituant les monts du Forez proprement dits.

COMMUNES CONCERNÉES

AMBERT, ARCONSAT, ARLANC, AUBUSSON, AUGEROLLES, BAFFIE, BEURIÈRES, BRUGERON, CELLES-SUR-DUROLLE, CHABRELOCHE, CHATELDON, CHAULME, CHAUMONT-SUR-DORE, DORE, EGLISOLLES, FORIE, GRANDRIF, JOB, LACHAUX, LA MONNERIE, MARAT, MARSAC, MÉDEYROLLES, OLMET, PALLADUC, RENAUDIE, SAUVESSANGES, STE-AGATHE, ST-ANTHÈME, ST-CLÉMENT, ST-JUST-EN-BAFFIE, ST-MARTIN-DES-OLMES, ST-PIERRE-LA-BOURLHONNE, ST-ROMAIN, ST-VICTOR, ST-RÉMY, THIERS, VALCIVIÈRES, VERTOLAYE, VISCOMTAT, VIVEROLS, VOLLORE-MONTAGNE, VOLLORE-VILLE

GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

On a affaire ici à une histoire géologique relativement complexe, dont l'originalité du massif est l'héritage.

-> Le vieux socle cristallin, composé de roches anciennes : granites et schistes métamorphiques, a été profondément fracturé par les mouvements orogéniques qui mirent en place la chaîne des Alpes.

Ces fragments de socle ont été soit relevés en horsts, soit profondément effondrés en grabens (dont le bassin d'Ambert ou la vallée de l'Ance sont des exemples).

Dans les parties relevées, le jeu relatif de ces différents blocs a mis en place une organisation en replats et versants : "d'étroits replats séparés par de longs versants" où les pentes sont souvent supérieures à 20%.

Des remontées de magma le long des failles ont laissé quelques rares formations volcaniques : comme le Montpeloux, Roche Bazanne

-> L'érosion glaciaire a fortement raboté les sommets.

- Cette calotte était peu étendue : du Col de la Loge au Col des Supeyres, et elle a donné ces formes adoucies. Elle a laissé
 - des placages morainiques sur les Hautes Chaumes
 - des têtes de vallées en cirques caractéristiques comme le vallon de Fossat des Reblats, la vallée de l'Ancette ou les têtes de talwegs au col des Pradeaux.
 - des vallées glaciaires ayant le profil caractéristique en U : vallées du Fossat et des Reblats
 - des sur-creusements localisés aujourd'hui occupés par des tourbières que l'on retrouve sur les plateaux d'altitude.

Cette structure du relief conditionne le mode d'organisation de l'espace et les rapports entre forêt et exploitation agricole et les modes de perception : paysages lointains, larges panoramas ou au contraire fenêtres de vues étroites.

Les fonds de paysage

Ces formes en lourdes croupes convexes, aplaties caractérisent les reliefs des Chaumes. Elles leur confèrent une ambiance paysagère très particulière, que l'on retrouve rarement en Auvergne

Ces tourbières se développent surtout sur le côté Loire, mais l'on en a des très beaux exemples sur les crêtes côté Puy de Dôme

Les tors : des formes de blocs caractéristiques qui ponctuent les sommets





ST-MARTIN : la Collange, peuplements mixtes mêlant feuillus et résineux.



ST-MARTIN : lisière de résineux à la Croix de Fer en bord de replat.



GRANDRIF : massif forestier homogène en vue lointaine : un couvert uniforme.



GRANDRIF : par contraste, parcelles en "timbre poste" au milieu de feuillus et prairies.



Limite haute de la forêt des Allebasses.



GRANDRIF: boisement en timbre poste sur zone d'altitude



GRANDRIF : la forêt des Allebasses en vue aérienne.



- Le domaine péri-glaciaire fut beaucoup plus largement étendu
 - sur substrat granitique, les rigueurs de ce climat ont entraîné des Tors, provenant du démantèlement des noyaux rocheux par le gel, des éboulis de blocs et des arènes remaniées.

-> L'érosion fluviale a modelé ce substrat

- elle a entaillé le versant Ouest suivant le réseau de failles découpant les pentes, en talwegs souvent encaissés, isolant des compartiments,
- elle a arrondi les croupes granitiques.

OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

ORGANISATION DES TERROIRS

-> Une très forte stratification due à l'étagement en altitude renforcée par l'organisation du relief

- Une frange de piémont à l'interface entre la plaine et les premiers reliefs. Cette frange est étroite et correspond à l'étage collinéen (jusqu'à 700 m environ).
- Les versants qui correspondent à l'étage montagnard de 700 à 1520 m. Le relief détermine la répartition entre terres exploitées sur les replats et terres laissées à la forêt sur les pentes : une organisation en îlots agricoles, plus ou moins étendus au milieu de masses boisées.
 - une forêt principalement résineuse : sapinière à myrtilles (formation caractéristique de cet étage) mais surtout des plantations résineuses (épicéas dominants, pins, sapins) : cette forêt est hétérogène et l'on distingue les différents types de boisements, leur âge et par là même l'organisation parcellaire,
 - les reboisements récents se sont faits de deux manières : par extension de massifs forestiers déjà constitués ou au contraire par boisements en timbre poste au sein des îlots agricoles,
 - des îlots agricoles où dominent les prairies entrecoupées de terres labourées sur les parcelles les plus planes. On est ici dans des structures parcellaires très morcelées et des conditions de production pénalisantes.
- Les sommets

La pratique de l'estive s'établit à partir de la fin du Moyen-Age. Elle a entraîné une déforestation des sommets et un mode de répartition et d'organisation des terroirs original autour des jasseries.

 - entre 1300 m et 1450 m, on peut distinguer un étage montagnard où les activités pastorales ont largement fait disparaître la hêtraie d'origine au profit de prairies d'estives mais où des zones plus protégées subsistent : vallées du Fossat, des Reblats, sud de Montchaux
 - au-dessus de 1470/1520 m, avec des formations réparties en mosaïque : lande à airelle, myrtille herbeuse à benoîte, pelouses naturelles les groupements humides d'altitude...
 - au-dessous de 1450 m les sommets sont en quasi totalité boisés.

Des paysages en mosaïque avec une dominante forestière

Parfois de remarquables ambiances paysagères dans les massifs forestiers : hêtraie, sapinières anciennes

Des formes géométriques qui trouent à l'emporte pièce les espaces ouverts : des taches géométriques artificielles

La pente est le facteur limitant qui gère la distribution des cultures

Des paysages conquis par l'homme et très directement liés à la production fromagère saisonnière (estives). Ces paysages "artificiels" évoluent vite vers des formations dégradées dès que la gestion est moins prégnante : des paysages fragiles mais porteurs d'images fortes

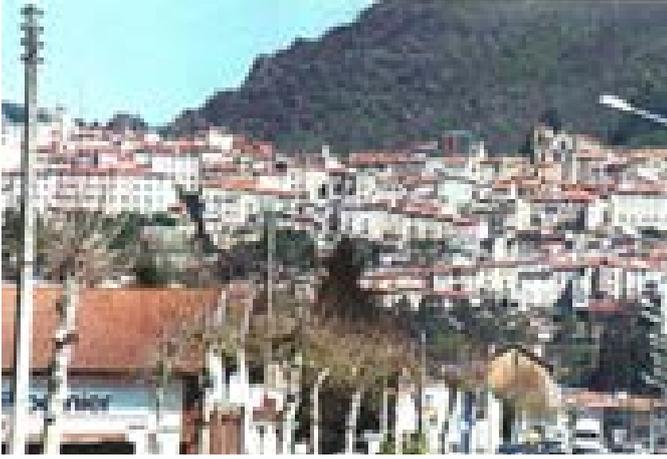
MODE DE PERCEPTION

Des vues frontales sur les versants : depuis les versants opposés d'où l'on découvre l'organisation en mosaïque de ces terroirs et l'évolution de la forêt et des boisements

Des vues frontales sur l'ensemble des versants qui dominent la basse vallée de la Dore (Vollère, Escoutoux, Néronde...)

Des points de vue parfois étroits à préserver,





Vieille ville de Thiers (RD 906).



Le Chignore : signal majeur, importance du boisement en moyen plan:
VOLLORE-VILLE.



Les Paillassiers (RD 113). Qualité et homogénéité du bâti.



Vallée de la Crédogne (amont). Densité du boisement, Bois Noirs à l'arrière plan.



Bois Noirs, vue depuis Châteldon.



Vers VOLLORE : ampleur et mixité de la forêt, impact des boisements en timbres poste,
isolement de l'habitat.



Arête de quartz au flanc des Bois Noirs. Importance des boisements résineux.



- Des vues lointaines depuis les replats intermédiaires qui constituent de véritables « balcons » sur le paysage
- Des vues rasantes sur les sommets : une impression d'espace vaste mais où tout élément vertical est immédiatement perçu : lisières rectilignes des plantations (forêt des Allebasses), dépôts, constructions...

Des paysages exceptionnels mais très fragiles

LE BÂTI

-> Des fermes traditionnellement petites en maison bloc où la maison d'habitation, la grange et l'étable sont alignées avec deux types d'implantation par rapport à la pente

- dans le sens de la pente pour utiliser les différences de niveaux comme accès à la grange : on a alors des pignons aveugles (ou peu percés) qui dominent le paysage
- ou parallèles aux courbes de niveau

Un rythme particulier dans les silhouettes bâties

On a alors des silhouettes plus allongées.

Ces constructions ont été soit remaniées soit construites entre le milieu du XIX^e et la première moitié du XX^e : époque du plein des campagnes, de l'amélioration des conditions de vie et de l'augmentation de la taille des troupeaux.

Elles présentent donc une remarquable homogénéité :

- dans les matériaux et leur mise en oeuvre : pierres de ramassages, blocs montés en lits,
- dans les toitures (en remplacement du chaume) : toitures à deux pans, tuiles (retenues par des blocs de pierres),
- dans leur volumétrie.

Un modèle simple, élémentaire, qui a subi des variations et extensions au fur et à mesure de l'évolution des richesses, mais en restant toujours très cohérent dans ses aspects extérieurs. Des mutations par adaptations

- Les jasseries

Ce sont les constructions d'habitat temporaire propres aux estives. Cette ferme de type bloc allongé, de petites dimensions, à demi enterrée est en pierres et bâtie selon un plan homogène. Les couvertures étaient de deux types : dans la zone Nord (col du Béai), les toitures ont toujours été couvertes en tuiles alors qu'au Sud et sur le revers oriental, elles étaient couvertes en chaume. Elles sont directement liées à une production économique (la fabrication de la fourme) et à un mode de vie rurale aujourd'hui grandement obsolètes).

Un patrimoine en voie de disparition

Une gestion très adaptée aux conditions locales et à la maîtrise de l'eau, a engendré toute une organisation particulière : rigoles maçonnées, de réserves d'eau et de vannes de répartition (les cartes), prairies fumées par les déjections des animaux, potagers...

-> L'architecture artisanale traditionnelle

Reflète d'une économie originale ayant longtemps associée production agricole et artisanat, on trouve ici les restes d'une architecture artisanale très riche. Cette industrie utilisait l'eau comme force motrice, et les bâtiments restent localisés plutôt sur les nombreux ruisseaux qui descendent des Monts du Forez vers la Dore.

Un remarquable patrimoine architectural et ethnologique

- L'industrie papetière avec le moulin de Richard de Bas, et la Grand Rive (Marsac), l'architecture liée à cette industrie est le véritable fleuron de cette région. Elle se concentre dans les vallées de la Forie, de Valeyre, Grandrif (jusqu'à Chadernoiles). Cette architecture se caractérise par ses formes et l'adaptation des modes de constructions traditionnels à un usage spécifique avec notamment les séchoirs sous toiture en bois, les puissants contreforts de pierres.
- Les moulins à scie battante, les « scitols » : très nombreux au début

De nombreux moulins à papier sont encore visibles sur ce secteur. Leur état de conservation est très divers, et bon nombre d'entre eux sont très directement menacés de ruine



Quand on contemple ces paysages, les groupements bâtis captent le regard. En vues lointaines, ils présentent un certain nombre de caractéristiques qui constituent un des éléments d'identité de ce pays : une certaine homogénéité dans la couleur et les pentes des toitures, dans la couleur des murs (un beige rosé clair qui est la couleur de la pierre et du pisé), des volumes simples laissant de grandes surfaces de toitures souvent parallèles. C'est par le respect de ces quelques critères très simples que l'on peut bien souvent raccrocher une construction neuve à un ensemble préexistant. A noter également, la forte présence du végétal (feuillus) autour des hameaux ou fermes, qui font comme un cocon protecteur et apportent une certaine douceur dans ces proximités.



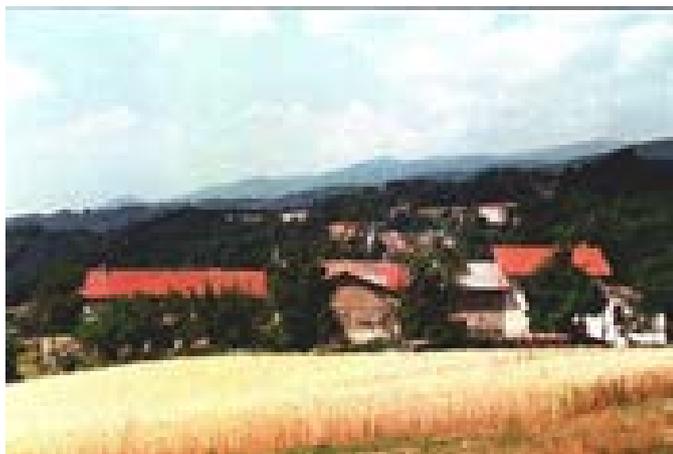
Saint-ANTHEME : Le Faut



SAINT-ANTHEME



SAINT-MARTIN-DES-OLMES



SAINT-MARTIN-DES-OLMES



VALCIVIERES : Silhouette depuis la D 106



VALCIVIERES : Le Bégonin



SAINT-ROMAIN : Raffiny, vallée de l'Ance



du XIX^e, on les retrouve sur l'ensemble de ce secteur. Ils se caractérisent par leur mécanisme : une roue à palette actionnant une bielle manivelle faisant monter et descendre la lame d'acier.

- Les moulins fariniers ou huiliers, ces bâtiments disparaissent peu à peu du paysage.
- L'industrie coutelière : à Thiers (vallée des usines) et dans les villages environnants
- Les fours à poix : la production de la poix fut une activité importante, dérivée de la forêt de pins. Elle concernait surtout la partie Sud du territoire, se prolongeant vers le secteur de la Chaise Dieu. Les fours à poix ont aujourd'hui en grande partie disparu
- Les verreries : on a encore un exemple à St-Pierre-la-Bourlhonne.

ÉLÉMENTS DE VALEUR

Des paysages originaux dont la valeur n'est pas toujours reconnue. Il est symptomatique de constater que leur apparition dans les dépliants touristiques auvergnats est récente.

- > Les paysages des crêtes : étendues aux formes amples, des panoramas exceptionnels mais des paysages menacés
- > Les tourbières de la partie haute
- > Des ensembles naturels comme la vallée du Fossat, le Mont Chauvet, les tourbières d'altitude
- > Des lacs artificiels comme le barrage des Pradeaux
- > Des sites ponctuels comme la carrière de Montpeloux (pointement basaltique où l'exploitation a laissé des orgues remarquables
- > Des silhouettes bâties (Thiers mais aussi des villages comme St-Romain, Vodable, Baffle, Chateldon, Arconsat, St-Rémy... et tous les villages perchés qui ponctuent le paysage)
- > Un patrimoine architectural remarquable aussi bien urbain (Thiers, St-Anthème, Chateldon..) que rural
- > L'architecture artisanale (Richard le bas, la Forie, Thiers..)
- > De réelles qualités d'ambiance dans certains peuplements forestiers : la Chaulme, Mont Chauvet, Grun de Chignore, proximité de Thiers...)
- > Des points de vues exceptionnels : cols de Supeyres, de Béal..

MUTATIONS ET TENDANCES D'ÉVOLUTION

Ces paysages ont subi de profondes transformations liées à l'évolution économique et sociologique de ces territoires.

- > La régression démographique
La saignée démographique commencée peu avant la Guerre de 14 s'est amplifiée jusqu'à nos jours. On est passé d'un territoire « surpeuplé » à une densité de population relativement faible.
Elle a eu de nombreuses conséquences sur les paysages
 - développement des ruines dans les villages
 - déprise agricole et extension des friches et de la forêt
- > L'extension de la forêt
 - par accrus naturels
 - mais surtout sous l'effet de plantations résineuses qui ont bouleversé les paysages.





AMBERT : La Chardie

Des volumes simples et une architecture rigoureuse. Grande constance dans la couleur et la pente des toitures - même si on passe de la tuile creuse à la tuile mécanique - et dans la couleur globale des bâtiments. Reyrolle : ancienne ferme autrefois couverte en chaume, avec extension plus récente qui lui est accolée. Valençères : extension en retour par rapport au bâtiment principal, délimitant une "cour" non fermée. Trémiolles : habitation et grange étable d'un seul bloc.



SAINT-ANTHEME : Ferme



SAINT-ANTHEME : Moncodiol



JOB : Reyrolles



SAINT-ROMAIN: Valençères



VALCIVIERES : Croix de la Faye



GRANDRIF : Trémiolles



- > Les mutations agricoles
 - On est passé progressivement d'un système de polyculture élevage à un élevage orienté vers la production laitière handicapée aujourd'hui par le système des quotas
 - régression des terres labourées
 - construction de bâtiments agricoles imposants (hors sol ou autres)
- > Une rupture dans les modèles construits
 - standardisation des constructions résidentielles souvent très sensible dans les paysages malgré une faible pression à la construction
 - développement d'une architecture liée au tourisme qui reste limitée
 - implantations d'unités artisanales

GESTION

Ces paysages sont aujourd'hui en profondes mutations et les valeurs dont ils sont porteurs, sont menacées.

Des réactions à ces tendances préoccupantes se font jour : "opérations gestion de l'espace mises en place par le Parc Livradois Forez et l'ADASEA, mesures agri-environnementales..."

- >Des urgences
 - Maintien des points de vues lointains en fenêtre
- > Protection des crêtes
 - contre les tendances à l'enforestation sous 1500m
 - contre l'évolution vers la lande
 - contre la dégradation des chemins liée à une sur-fréquentation touristique localisée (4x4)
 - contre la diminution de la pression de pâturage
 - contre la disparition et la banalisation des jasseries
- > Limitation de la forêt voire disparition de certains timbre poste gênants
- > Gestion des bord de route et des chemins touristiques
- > Recherche à faire sur la qualité de l'architecture liée au tourisme et sur une utilisation moins standardisée du bois
- > Amélioration des conditions de commercialisation des produits de la forêt et de l'entretien des espaces boisés Requalification des entrées de villes
- > Requalification des abords de certaines fermes (mise en place d'opérations par le biais du FGER)
- > Intégration des bâtiments agricoles

Une architecture artisanale très présente, héritage encore vivant (coutellerie) d'un riche passé

C'est l'évolution la plus sensible et la plus préoccupante En vue lointaines, ces constructions se repèrent généralement fortement dans le paysage à cause de facteurs qui les différencient : la couleur des enduits : blanc ou blanc cassé, jaune clair; la volumétrie, la taille des percements et la composition des façades mais surtout le mode d'implantation sur la pente



Remarquer l'emploi et la nature du bois, la puissance des volumes et l'originalité de ce patrimoine.



GRANDRIF : Bartier, moulin à farine



ST-MARTIN-DES-OLMES : Lagat



ST-MARTIN-DES-OLMES : Lagat



VALCIVIERES : Moulin de l'Agén



JOB: Pailhat



LA FORTE : Ancienne papeterie



LA FORIE : Ancienne papeterie





Extension des boisements en timbre poste, secteur de St-Anthème, à l'horizon, la Tour de la Roue.



Lac des Pradeaux : boisements autour du lac, laissant une bande régulière en rive du lac.



Feuillus devant un boisement de résineux : contrasté de couleurs et de formes, les feuillus adoucissent la rigueur des masses résineuses.



Forêt de Rozier, St-Anthème, les différences de tailles laissent voir les limites de parcelles.



Extension des boisements en timbre poste, rapport au bâti.



La Lichère : lisière complexe avec sorbiers, pins et saules dans une enclave en montant aux Pradeaux.



Extension des boisements en timbre poste, rapport au bâti.





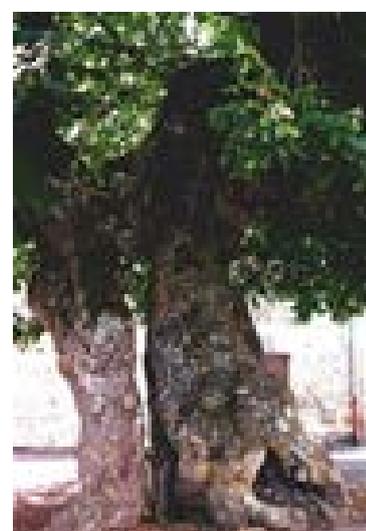
SAINT-ROMAIN Marronnier place de la Mairie



AMBERT Chêne dans jardin public



VERTOLAYE Chêne derrière la Place du Monument aux Morts

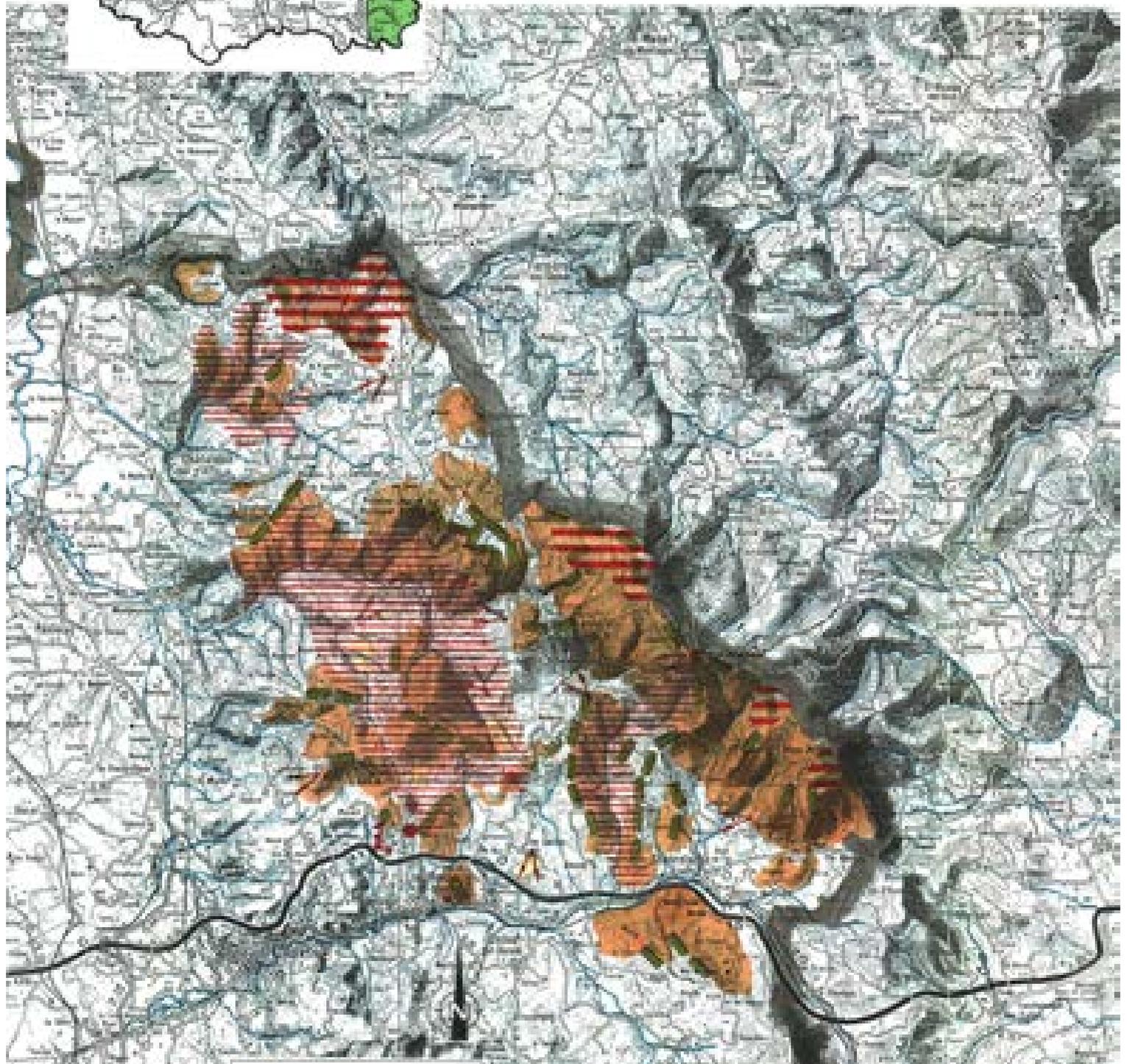


SAINT-ROMAIN : Tilleul de 250 ans

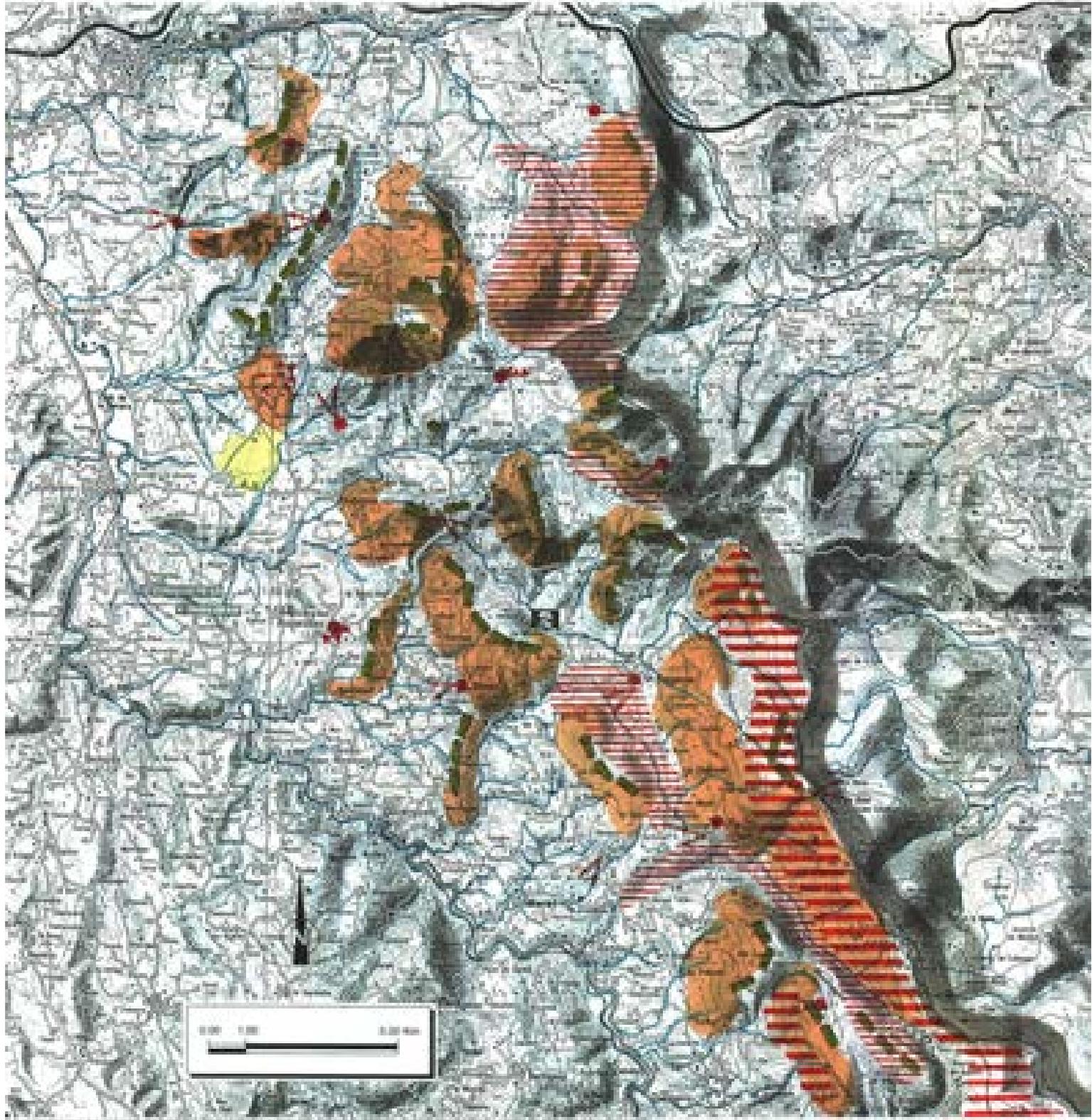


SAINT-ROMAIN Tilleul de 250 ans, Place de l'Eglise.



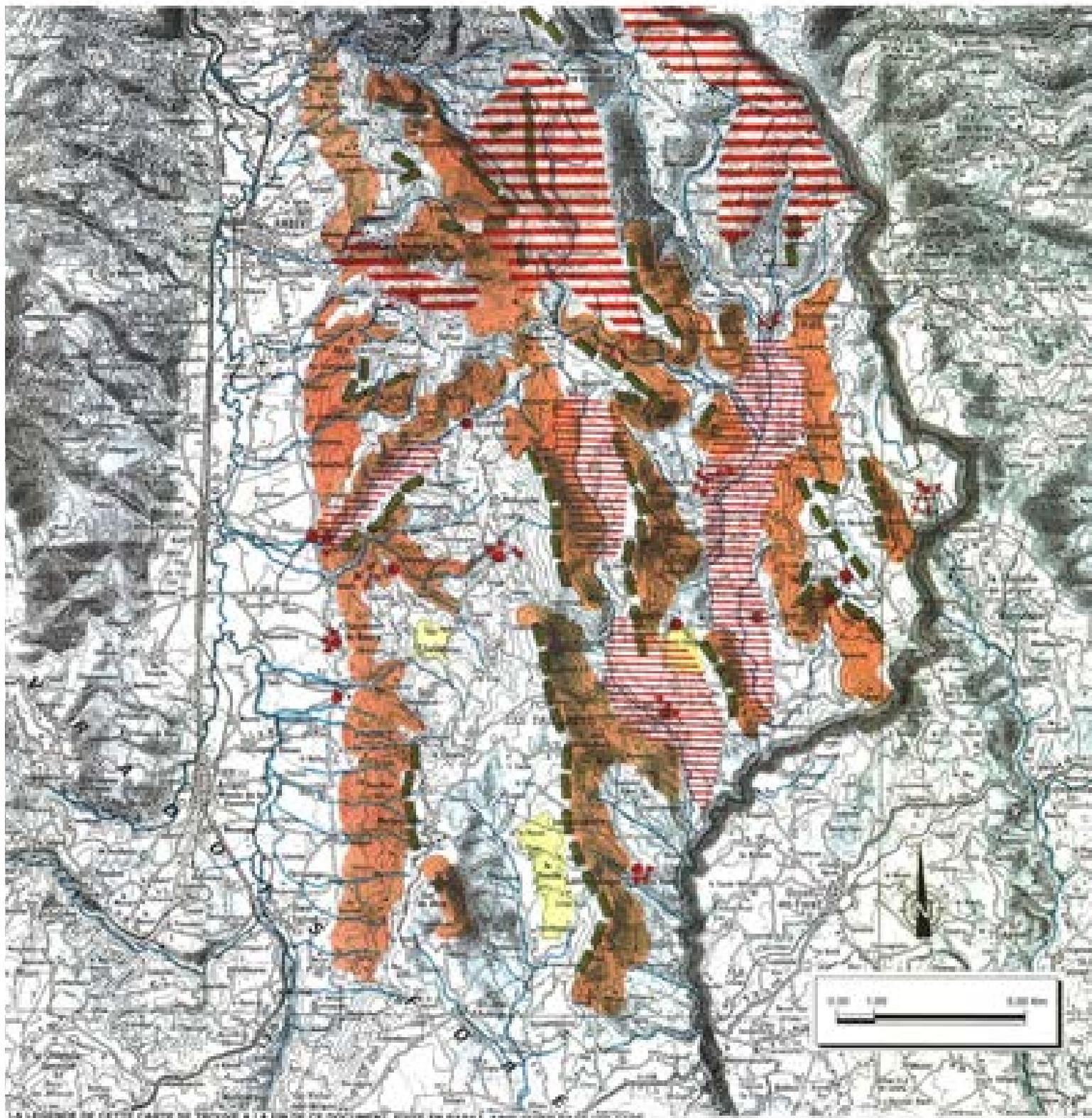


MONTS DU FOREZ (nord)



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT. TOUTES LES HAUTEURS SONT EN MÈTRES, SAUF LA PART COULANTE.

MONTS DU FOREZ (sud)



LA LÉGENDE DE CETTE CARTE SE TROUVE À LA FIN DE CE DOCUMENT. PRISE EN CHARGE, sans aucun frais, VOLONTAIRE.